



■ Houellebecq et autres libidos
■ Esteban et autres poésies

Guerre d'Algérie : neuf harkis portent plainte pour « crimes contre l'humanité »

DES HARKIS ont décidé de faire appel à la justice pour faire reconnaître leur drame de 1962. Près de quarante ans après l'abandon par la France de ces musulmans qui avaient combattu pour elle durant la guerre d'Algérie, neuf d'entre eux devaient porter plainte contre X, jeudi 30 août, auprès du tribunal de Paris pour « crimes contre l'humanité ». Environ 100 000 de ces supplétifs de l'armée française ont été tués par le FLN après le départ des Français ; 20 000 seulement ont été rapatriés, pour être maltraités. La plainte veut démontrer l'existence d'un « plan concerté » visant à désarmer les harkis en 1962. Au sein de la communauté, cet appel à la justice ne fait pas l'unanimité. Certains, pour sortir de l'oubli, préfèrent compter sur la Journée nationale d'hommage aux harkis, prévue le 25 septembre.

Lire page 7, notre éditorial page 13 et nos autres informations page 24

Le racisme au cœur d'un conflit Nord-Sud

● La Conférence de l'ONU contre la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance s'ouvre à Durban ● Les pays pauvres y sont fortement représentés, les pays riches peu présents ● Certains veulent assimiler le sionisme au racisme ● D'autres réclament des dédommagements pour l'esclavage

LA TROISIÈME Conférence des Nations unies contre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance s'ouvre, vendredi 31 août à Durban, en Afrique du Sud. Elle risque d'être le théâtre

d'un nouvel affrontement Nord-Sud sur des sujets hautement controversés qui ne figurent pas forcément à l'ordre du jour. Certains pays participants souhaitent, par exemple, voir, dans le document final et dans le pro-

gramme d'action qui doivent être adoptés le 7 septembre, le sionisme assimilé à du racisme ou, à défaut, une condamnation des pratiques israéliennes dans les territoires palestiniens occupés. Autre sujet conflic-

tuel : les demandes de dédommagement de pays africains pour des siècles d'esclavagisme.

Les réunions préparatoires ont permis d'expurger le projet de déclaration finale des points les plus controversés, mais les débats devraient néanmoins aborder tous ces sujets. Treize chefs d'Etat seulement participeront à la conférence, parmi lesquels le président de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat, le Cubain Fidel Castro et l'Algérien Abdelaziz Bouteflika. En revanche, les pays les plus riches ne seront pas représentés au plus haut niveau. Après la décision du secrétaire d'Etat américain, Colin Powell, de ne pas se rendre à Durban, les Etats-Unis ont choisi d'envoyer une délégation de diplomates de rang « intermédiaire », et, pour la France, c'est Charles Josselin, ministre délégué à la coopération et à la francophonie, qui participera aux travaux.

Lire pages 2 et 3

www.lemonde.fr/durban

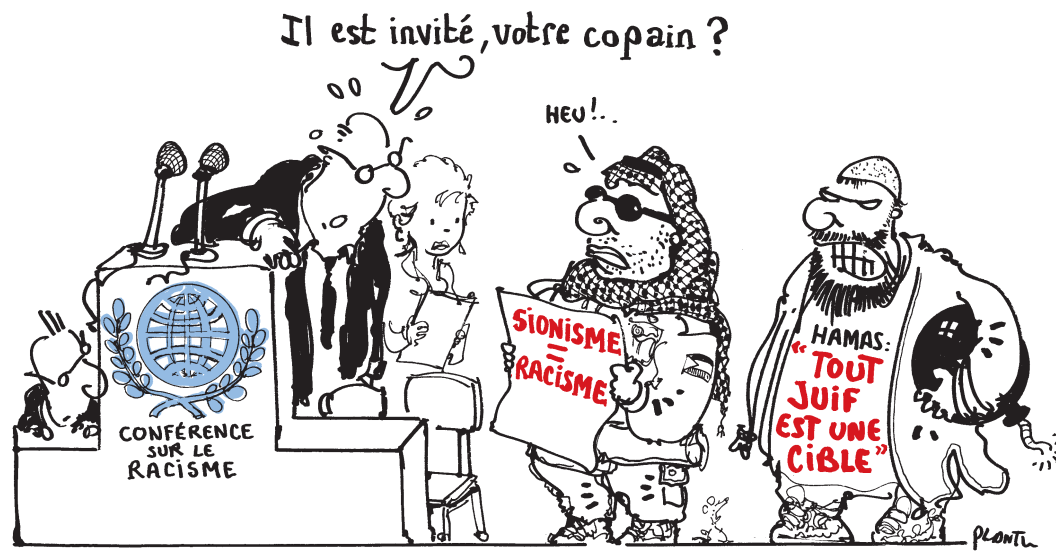


LA CIRCULATION À PARIS

Les couloirs Delanoë

Le maire de la capitale, Bertrand Delanoë (PS), affronte les automobilistes. La préfecture a modifié le dispositif de couloirs de bus de l'Hôtel de Ville, qui reconnaît sa précipitation. A compter du lundi 3 septembre, la police devrait faire respecter strictement ces couloirs. La journée sans voiture du samedi 22 septembre englobera, pour la première fois, tout le centre de Paris.

p. 10 et 11



Les 35 heures dans les hôpitaux

ELISABETH GUIGOU, ministre de l'emploi et de la solidarité, et Bernard Kouchner, ministre délégué à la santé, ont relancé, jeudi 30 août, les négociations sur les 35 heures avec les syndicats. Ils ont annoncé la création de quelque 40 000 emplois sur trois ans, essentiellement pour les personnels soignants. Le ministre des finances, Laurent Fabius, souhaitait une augmentation plus modérée des effectifs. Alors que la réduction du temps de travail doit théoriquement entrer en vigueur le 1^{er} janvier 2002 pour l'ensemble des fonctionnaires (Etat, collectivités locales, hôpitaux), un seul accord - au ministère de la défense - a été signé entre les syndicats et l'Etat-patron.

Lire page 5

Le voyage hallucinant d'Alain Madelin au bout de Sangatte

SANGATTE (Pas-de-Calais) de notre envoyé spécial

« Hallucinant » et « kafkaïen » : tel a été le verdict d'Alain Madelin, au terme de son « voyage au bout de Sangatte ». Pendant cinq heures, dans la nuit de mercredi à jeudi, le président de Démocratie libérale a sillonné, en compagnie du directeur de la sécurité d'Eurotunnel, les installations du terminal de Calais, plaque tournante de l'immigration clandestine vers la Grande-Bretagne où la condition des demandeurs d'asile est meilleure. Le candidat à l'élection présidentielle, qui n'apprécie rien tant qu'être « là où on ne l'attend pas », avait tenu à se rendre compte de visu de ce que la presse a déjà relaté.

Il a longé les barbelés d'un site désormais transformé en camp retranché ; rencontré des petits groupes de réfugiés afghans, irakiens ou somaliens, avec lesquels il a parfois échangé quelques mots en anglais. Stupéfaction pour l'un, routine pour les autres qui, après avoir été interpellés dans leur énième tentative, attendent paisiblement d'être une nouvelle fois raménés auprès du millier d'autres réfugiés du centre d'accueil de la Croix-Rouge de Sangatte, créé

voici deux ans, à 2 kilomètres de là, sur des hangars appartenant à Eurotunnel.

Patiemment, M. Madelin a attendu que les vigiles délogent, au milieu de dizaines de cartons, deux Macédoniens qui avaient fendu la bâche d'un camion venant d'Allemagne pour se hisser à bord. Un peu plus tôt dans la nuit, il avait assisté, ébahi, au retour d'un convoi ramenant une quarantaine de candidats à l'exil qui étaient parvenus, avant d'être rattrapés, à parcourir plusieurs kilomètres à pied à l'intérieur du tunnel. Adepte des nouvelles technologies et familier des discours sécuritaires, le député d'Ille-et-Vilaine a certes mesuré les efforts accomplis pour renforcer la protection du site : contrôle de CO₂ dans les camions pour y débusquer toute présence humaine, caméras infrarouges, barbelés « concertina » - un fil de fer armé de petites lames de rasoir. Mais il a surtout, semble-t-il, été marqué par « l'extraordinaire détermination » des clandestins.

Comme il fait « aussi un peu de politique », M. Madelin n'a pas manqué de dénoncer une « démission totale de l'Etat », qui mène une « politique de l'autruche » en se « défaussant »

sur Eurotunnel et sur la Croix-Rouge. « M. Vaillant n'est jamais venu ici. On ne veut pas voir. On cache la poussière sous le tapis », martèle-t-il, avant d'ajouter : « Jospin a beau insister lors de son intervention télévisée de mardi sur la volonté du gouvernement, on ne voit pas, ici, où est la volonté. » Cela posé, le président de DL, qui dit récuser le « tout-humanitaire » comme le « tout-policié », reconnaît volontiers que le problème n'est pas simple à résoudre. Il faudrait, selon lui, une « solution européenne », passant par l'harmonisation des législations sur le droit d'asile, mais aussi une réponse de fond concernant, cette fois, la question kurde, la liberté en Afghanistan et le développement en Afrique, afin de traiter « le mal à la racine ». Cet horizon est lointain, et M. Madelin, après s'être indigné que ces questions n'aient pas même été « posées », en revient à l'absurdité de la situation : « On parque les gens, on les arrête par paquets de douze mais, au fond, on souhaite qu'ils réussissent, car c'est la seule solution pour qu'ils débarrassent le plancher. »

Jean-Baptiste de Montvalon

La fureur des années 1970



MARVIN GAYE

CHEF-D'ŒUVRE de la soul music, l'album *What's Going On* de Marvin Gaye est réédité trente ans après sous la forme d'un luxueux double CD augmenté de mixages inédits. Un concentré de toute la détresse du musicien face à la révolte des ghettos noirs et au borbier vietnamien.

Lire page 21

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 10 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 48 FB ; Canada, 2,50 \$ CAN ; Côte d'Ivoire, 900 F CFA ; Danemark, 15 KR ; Espagne, 250 PTA ; Gabon, 900 F CFA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 3000 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 Dh ; Norvège, 14 KR ; Pays-Bas, 3,30 FL ; Portugal CON, 300 PTE ; Réunion, 10 F ; Sénégal, 900 F CFA ; Suède, 16 KR ; Suisse, 2,20 FS ; Tunisie, 1,4 Din ; USA (NY), 2 \$; USA (others), 2,50 \$.

M 0147 - 831 - 7,50 F - 1,14 €



POINT DE VUE

Est-il interdit de critiquer Israël ? par Pascal Boniface

EN m'exprimant sur le conflit israélo-palestinien (*Le Monde* du 4 août), je savais que je défiais les lois de la prudence, qui conseillent d'éviter, si l'on n'y a pas un intérêt personnel, de traiter un sujet aussi passion-

nel. Je ne suis ni juif ni arabe ou musulman. Je ne suis pas non plus spécialiste de la région. Je pense tout simplement, d'un point de vue moral, que les principes universels ne doivent pas être appliqués de façon sélective et, d'un point de vue

réaliste, qu'aucune paix durable ne peut être établie sur la négation des droits d'un peuple. J'estime que le droit légitime d'Israël à la sécurité n'est pas incompatible avec celui des Palestiniens à l'autodétermination. Je me doutais bien que, d'une

façon ou d'une autre, mon intervention allait susciter approbations chez les uns (et notamment de nombreux juifs français), critiques chez les autres, et aussi insultes, promesses de rétorsions professionnelles et menaces anonymes sur ma personne. Je n'ai pas été déçu sur ce dernier point.

Je pouvais m'attendre, pour la partie du texte qui critiquait le gouvernement actuel d'Israël, à ne pas recevoir l'approbation de ses représentants. Je ne m'attendais pas à ce que l'actuel ambassadeur d'Israël en France, Elie Barnavi, intellectuel réputé et qui a joué un rôle incontestable dans la recherche de la paix, écrive (*Le Monde* du 8 août) non pas une réponse à mon point de vue, mais une réaction d'une virulence qui a étonné jusqu'à ceux qui ne partagent pas mon analyse, allant jusqu'à instruire contre moi un procès d'antisémitisme et de haine anti-israélienne.

Lire la suite et le point de vue de Michèle Manceaux page 13, et nos informations page 4

Pascal Boniface est directeur de l'Institut de relations internationales et stratégiques (IRIS).

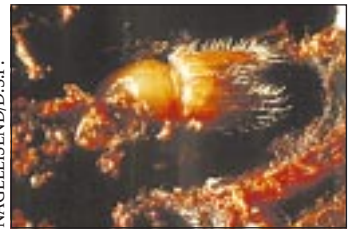
www.lemonde.fr/israel-palestiniens

Olivier Bardolle
Mon réveillon avec le dernier des chiens

Le cynisme, une philosophie à la portée de tous.

105 FTTC
16,01 €

Ramsay



FORÊTS ET INSECTES

La bataille contre les ravageurs

Les populations d'insectes xylophages augmentent de façon inquiétante. Après avoir colonisé les arbres abattus par les tempêtes de 1999, elles menacent les plantations de résineux des forêts landaise et vosgienne. La lutte préventive contre ces ennemis voraces et prolifiques est difficile. Une solution possible : diversifier les peuplements forestiers.

p. 19



ENQUÊTE

La folie du K2

5. Une course idéale

« Des instants d'un rare bonheur » : ainsi Pierre Béghin, le plus grand des himalayistes français, décrit-il ce soir du 15 août 1991 où, au terme d'une escalade parfaite, il atteint le sommet du K2 avec son compatriote Christophe Profitt.

p. 12

International.....	2	Entreprises.....	14
France.....	5	Tableau de bord.....	15
Société.....	7	Aujourd'hui.....	18
Carnet.....	9	Météorologie-Jeux.....	20
Abonnements.....	9	Culture.....	21
Régions.....	10	Guide culturel.....	22
Horizons.....	12	Radio-Télévision.....	23

NATIONS UNIES La troisième Conférence mondiale des Nations unies contre le racisme, qui s'ouvre vendredi 31 août à Durban, en Afrique du Sud, va sans doute donner

lieu à des affrontements sur le conflit du Proche-Orient et la polémique sur les réparations pour les victimes de l'esclavagisme. ● UN FORUM d'organisations non gouvernementales

(ONG), qui se tient depuis mardi à Durban, a déjà mis en évidence au cours de ses débats les tensions autour de la réunion. ● TREIZE CHEFS D'ÉTAT seulement participeront aux

travaux, parmi lesquels le président de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat, le Cubain Fidel Castro et l'Algérien Abdelaziz Bouteflika. ● DANS UN ENTRETIEN au Monde, Roger Bot-

te, chercheur au CNRS, revient sur les siècles d'esclavagisme et explique notamment que les sociétés africaines ont occulté leurs propres formes internes d'esclavage.

Nombreux conflits en vue à la Conférence mondiale contre le racisme

Guerre au Proche-Orient, demandes de dédommagement pour des siècles d'esclavage et de colonialisme : la grande réunion organisée par l'ONU à Durban risque bien d'être le théâtre d'un nouvel affrontement Nord-Sud. Les pays riches ne seront pas représentés au plus haut niveau

GENÈVE

de notre correspondant

Le Sommet de la jeunesse contre le racisme s'est achevé, lundi, sans déclaration finale, faute d'avoir réussi à mettre au point un texte se limitant au plus petit dénominateur commun. Des manifestants ont même poussé l'audace jusqu'à interrompre le discours de clôture de Mary Robinson, qui n'en a pas moins exhorté son jeune auditoire à combattre « le racisme et la haine sans s'abaisser à l'emploi d'un langage raciste ». Sans l'avoir explicitement souhaité, le haut-commissaire des Nations unies aux droits de l'homme a ainsi résumé à la fois l'ampleur et l'ambiguïté des enjeux de la conférence qui s'ouvre vendredi 31 août à Durban, dans le sillage du Forum des organisations non gouvernementales (ONG) qui en aura été le prélude.

En dépit des assurances que multiplient organisateurs et responsables, nombre d'observateurs s'accordent à dire que la conférence de Durban est mal partie, dans une atmosphère de tensions à peine contenues laissant mal augurer des débats. Au Palais des nations à Genève, en l'absence d'une ébauche de consensus avant le début de la rencontre, d'aucuns n'hésitent pas à parler déjà d'occasion gâchée et de confusion. D'autres se plaignent que les travaux préparatoires ont été littéralement « pris en otage » par le problème du Proche-Orient, sans tenir compte, par exemple, de autochtones des Amériques, de l'esclavage au Soudan, ou de tous les oubliés d'Asie - femmes d'Afghanistan, montagnards du Vietnam, chré-

tiens des Moluques, Tibétains, Ouïghours et Mongols dans le carcan chinois.

Dans l'ambiance d'ordinaire diplomatiquement feutrée des Nations unies, les responsables des droits de l'homme en viennent à se demander si les honorables représentants des pays membres n'ont pas joué, à l'assemblée générale, les apprentis sorciers. Le pari

Arafat, Castro, Kabila, Bouteflika...

Le président de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat, figure parmi les participants à la Conférence mondiale contre le racisme, ainsi que treize chefs d'Etat, a indiqué, mercredi 28 août, un porte-parole du ministère sud-africain des affaires étrangères. Les chefs d'Etat qui doivent faire le déplacement sont : Fidel Castro (Cuba), Joseph Kabila (République démocratique du Congo), Denis Sassou-Nguesso (République du Congo), Joso Krizanovic (Bosnie-Herzégovine), Olusegun Obasanjo (Nigeria), Abdoulaye Wade (Sénégal), Yoweri Museveni (Ouganda), Frederick Chiluba (Zambie), Abdelaziz Bouteflika (Algérie), Pedro Pires (Cap-Vert), Vaira Vike-Freiberga (Lettonie), Paul Kagamé (Rwanda) et Gnassingbé Eyadéma (Togo).

La présence de Yasser Arafat donne une indication sur la place que risque de prendre la question israélo-palestinienne à Durban. Les Palestiniens et certains participants arabes souhaitent voir le sionisme assimilé à du racisme ou, à défaut, ils désirent une condamnation des pratiques des autorités israéliennes en Israël et dans les territoires palestiniens. - (AFP.)

est d'autant plus risqué que les deux précédentes conférences de l'ONU contre le racisme, en 1978 et 1983, avaient déjà montré leurs limites, capotant sur la question de l'assimilation du sionisme au racisme, et donc boycottées par les Etats-Unis.

Un constat s'impose toutefois d'emblée après l'ouverture de cette boîte de Pandore : s'il n'est pas le mieux distribué, le racisme est probablement le fléau le plus

répandu à travers le monde. Encore faut-il éviter la dangereuse confusion qui consiste à utiliser cette infamante étiquette en l'appliquant sans discernement à toutes les injustices sociales ou aux inégalités de traitement dues à des conditions historiques spécifiques.

Les laborieux travaux préparatoires de la conférence l'ont démontré, presque chacun a sa

sant, dévoilant du coup la complexité des intérêts divergents, soudain mis en lumière. Dans le même temps, les implications à plus long terme obligent les responsables politiques à prendre la mesure pratique d'engagements éventuels, sans plus recourir à la facilité démagogique : à l'heure de la communication tous azimuts, il devient malaisé de faire illusion par le seul artifice des mots.

La difficulté évidente à dépassionner les discussions se manifeste sur à peu près tous les sujets : les ONG en témoignent, qui se sont saisies de thèmes parmi les plus brûlants provoquant les réserves des gouvernements, pour des raisons d'ailleurs aussi diverses que précises. Les Etats-Unis et les anciennes puissances coloniales européennes ne souhaitent pas revenir sur un passé dont les plaies sont loin d'être cicatrisées.

SYMBOLE DE LA NON-VIOLENCE

Envisager des dédommagements pour des époques considérées aujourd'hui comme peu glorieuses n'entre guère dans leur approche. L'Inde, pour sa part, fait valoir, à tort ou à raison selon les critères historiques de chacun, que les castes ne sont pas une question de racisme. Et d'ajouter qu'elle n'est pas la seule, et de loin, à pâtir des séquelles d'un système plus étendu qu'on ne l'admet d'ordinaire même s'il n'est pas partout aussi visible. Les travaux préparatoires n'ayant pas vidé les querelles, les ONG entendent prendre le relais et en discuter largement, sans préjuger de ce qu'il en sera à la conférence elle-même.

Deux pommes de discorde, tou-

jours les mêmes, continuent d'hy-po-théquer l'issue de la réunion : l'esclavage et le Proche-Orient. Sur la première question, des efforts de conciliation se poursuivent pour trouver un compromis, les pays occidentaux acceptant de présenter des « regrets » et d'accorder une aide accrue au développement de l'Afrique. Malgré les affirmations apaisantes de

La fameuse résolution de 1975 si contestée...

L'ONU avait voté en 1975 une résolution assimilant le sionisme au racisme, dont la teneur a refait surface lors des travaux préparatoires de la conférence de Durban. En 1974, l'Assemblée générale avait notamment invité l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) à participer à ses travaux avec le statut d'observateur. Elle avait réaffirmé les droits inaliénables du peuple palestinien à l'indépendance nationale et au droit au retour. Ces droits ont depuis été réaffirmés chaque année. La résolution énonçait que « le sionisme est une forme de racisme et de discrimination raciale ». Elle avait été adoptée par 72 voix contre 35, avec 32 abstentions, reflétant les divisions de l'époque de la guerre froide.

En octobre 1991, les négociations de paix israélo-palestiniennes reprirent lors d'une conférence historique à Madrid. Deux mois plus tard, le 16 décembre, l'Assemblée générale adoptait une résolution d'une phrase, révoquant le texte de 1975.

Jean-Claude Buhrer

Hubert Védrine :

« Se concentrer sur ce qui est utile aujourd'hui.

Etre constructif »

Dans un entretien accordé au Figaro du jeudi 30 août, le ministre français des affaires étrangères, Hubert Védrine, commente les polémiques sur les demandes de dédommagement pour l'esclavage qui seront évoquées à la Conférence mondiale contre le racisme, à Durban. « Il serait tout à fait navrant, explique-t-il, que tous ceux dans le monde qui sont d'accord pour combattre le racisme se laissent diviser par des controverses historiques ou financières. C'est tout à fait contraire à ce que nous attendons de cette conférence : se concentrer sur ce qui est utile aujourd'hui. Nous appelons les participants à être constructifs. » Quant aux pays arabes qui veulent établir un parallèle entre le sionisme et le racisme lors des travaux de la conférence de l'ONU, le chef de la diplomatie française critique leurs positions. « Nous ne pouvons pas, estime-t-il, accepter une telle assimilation. Compte tenu du contexte, le Proche-Orient est un sujet qui ne peut être évité. Mais on doit l'aborder autrement. »

Hubert Védrine ne se rendra pas en Afrique du Sud. La France sera représentée à la conférence des Nations unies par le ministre délégué à la coopération et à la francophonie, Charles Josselin.

Roger Botte, anthropologue, chercheur au CNRS sur l'esclavage

« Pouvoirs et élites africains ont été les partenaires actifs de la traite »

ANTHROPOLOGUE, chercheur au Centre d'études africaines (CNRS-EHESS), Roger Botte, 62 ans, a d'abord travaillé sur les systèmes étatiques précoloniaux au Burundi et en Mauritanie. A partir de 1984, il étudie l'ancien Etat négrier du Fuuta Jaloo, en Guinée. Lors d'une enquête sur les chanteurs, musiciens et acrobates de cette région, pour la plupart d'origine servile, il s'oriente vers l'étude de l'esclavage interne à l'Afrique. A la tête d'une équipe internationale, majoritairement composée de chercheurs africains, il a coordonné l'édition du Journal des africanistes, paru en avril 2001 sous le titre « L'ombre portée de l'esclavage : avatars contemporains de l'oppression sociale ».

« Des Etats africains réclament à l'Occident des "réparations" pour la traite négrière qu'ils réduisent à la traite transatlantique. Pour justifiée que puisse être cette revendication, ne se fonde-t-elle pas sur une simplification du passé ?

En effet, comment évaluer le préjudice causé par le commerce d'êtres humains et dire qui doit payer - et à qui ? Trois grandes traites ont affecté l'Afrique : deux traites pratiquées par les Arabes jusqu'au XX^e siècle, l'une transsaharienne, l'autre orientale ; puis, une traite transatlantique qui est le fait des Européens à partir de 1444 et qui s'amplifie au milieu du

XVII^e siècle, avant de s'achever officiellement en 1807, mais qui continue en fait, illégalement, bien après.

« C'est de cette seule traite transatlantique dont il est question. Or, les deux autres ont été plus précoces, plus durables et leur ponction démographique - entre douze et quinze millions de personnes - probablement équivalente. Dans tous les cas, pouvoirs et élites africains en ont été les partenaires actifs. En outre, au XIX^e siècle, les djihads [guerres saintes] ouest-africains ont alimenté une traite interne considérable.

- L'historiographie de l'esclavage est jalonnée de tabous et d'interdits. Comment faut-il s'expliquer l'occultation du phénomène, en Afrique et dans les pays occidentaux ?

L'occultation de l'esclavage interne aux sociétés africaines est largement partagée. Je vois deux raisons aux connivences qui oblitèrent le sujet : d'une part, l'abolition de l'esclavage est historiquement le fait des pouvoirs coloniaux, et les Africains n'en sont nullement les acteurs ; d'autre part, avec l'opposition colonisée/colonisateur s'est établie une analogie entre inégalité de l'esclavage et sujétion politique. Dans des contextes marqués par les luttes pour la décolonisation puis par l'idéologie tiers-mondiste, la vision de la domination coloniale comme métaphore de l'esclavage excluait toute tentative d'étudier l'esclavage réel. Aujourd'hui, en parler contredit une certaine image de la modernité africaine incompatible avec l'opprobre associé à l'esclavagisme. Enfin, comment légitimer la demande d'une indemnisation compensatoire et expiatorie, si l'on reconnaît l'existence chez soi de pratiques serviles ?

- Le marxisme avait érigé le « nègre marron » en une figure emblématique du révolté brisant ses chaînes. La fin de la guerre froide a-t-elle modifié la perception de l'esclavage ?

- Le marxisme a substitué une

approche économique et institutionnelle à une autre qui abordait l'esclavage d'un point de vue moral, dans la tradition des théologiens et des philosophes. L'esclave révolté, dont Spartacus est le modèle, a pu illustrer la fameuse proposition sur la lutte des classes. Quant au nègre marron, voyez Hugo et son admirable Bug-Jargal. Désormais, le nègre marron offre une autre représentation de l'histoire de l'esclavage : il manifeste la réappropriation de soi.

- La démocratisation en Afrique, depuis la chute du mur de

1978, du mouvement El-Hor - qui veut dire "homme libre" - et à l'ultime abolition, en 1981, de l'esclavage en Mauritanie.

- Ailleurs, l'abolition de l'esclavage a été présentée, rétrospectivement, comme une concession de l'Occident à une pression émanant de l'Afrique. N'est-ce pas plutôt le contraire ?

En Afrique, la France interdit la traite négrière interne en 1902, puis l'esclavage en 1905. Dans les faits, il faut attendre les lois de 1946 sur l'abolition du travail forcé et la citoyenneté pour voir l'escla-

tre / esclave, malgré l'abrogation juridique de l'esclavage ?

Il faut bien distinguer traite et esclavage. L'abolition de la traite transatlantique en 1807 par les Anglais, puis par d'autres nations, ne marque pas la fin de l'esclavage. Pour la France, l'abolition date de 1794, puis de 1848, après le rétablissement de l'esclavage par Bonaparte. Pour l'Afrique, on a vu les attermolements coloniaux puis les dénégations de l'ère des indépendances.

En Afrique, la grande différence avec Rome, où la macule servile disparaît au plus tard dès la deuxième génération, tient sans doute au fait que le stigmate y est fondé sur un préjugé biologique : l'individu reçoit de ses ascendants les caractères qui le discriminent et qu'il transmet à son tour à ses descendants. D'où, pour ceux-ci, la difficulté indéfiniment renouvelée de se faire reconnaître comme personne à part entière.

- Finalement, l'esclavage est un phénomène très moderne. Quels sont les avatars actuels qui existent, en Afrique et en Occident ?

En Afrique, outre les formes canoniques de l'esclavage, le travail des enfants est omniprésent et obéit rarement à une logique salariale. Une nouvelle traite s'est également développée qui conduit des milliers d'enfants de pays pourvoyeurs vers des pays "employeurs" comme la Côte d'Ivoire, le Nigeria ou le Cameroun.

En France, à côté de l'esclavage des femmes de l'Est obligées de se prostituer, on trouve, de manière plus souterraine, plusieurs milliers de personnes en situation d'esclavage domestique. Des fillettes venues du Sud et contraintes au travail qui subissent violences psychologiques et violences physiques. On les trouve dans tous les milieux : diplomates, familles immigrées, bourgeois bon chic bon genre. »

Propos recueillis par Stephen Smith

Internet Intelligence

avec les Mastères Spécialisés d'une grande école d'ingénieurs

médias numériques avec INA

management de projet information stratégique



Accrédités par la Conférence des Grandes Ecoles

Cloûture des inscriptions : 21 septembre 2001 Admission : scientifiques/non scientifiques

Tél. : 01 45 92 66 25 - esiee.fr



Associations et syndicats sud-africains critiquent la tiédeur du président Mbeki

JOHANNESBURG

de notre correspondante

Pour le président sud-africain, Thabo Mbeki, et son gouvernement, la Conférence mondiale contre le racisme devait être l'occasion de marquer des points dans l'opinion publique nationale. Le thème paraissait fédérateur et la mobilisation promettait d'être importante. Mais loin d'en tirer des bénéfices, le pouvoir sud-africain n'a reçu pour le moment que volées de critiques et pressions de la rue.

La première déconvenue a été l'organisation à la veille de l'ouverture de la conférence de deux jours de grève générale à l'appel de la puissante fédération syndicale, Cosatu (Congress of South African Trade Unions), pour protester contre la politique économique du gouvernement et en particulier les privatisations. La Cosatu, comme le Parti communiste sud-africain, fait partie de l'alliance tripartite au pouvoir depuis 1994. Ce mouvement de protestation est considéré comme la crise la plus visible et la plus grave qu'ait jamais connue cette alliance.

« RELATIONS PUBLIQUES »

« Notre grève n'est pas un acte de sabotage de la conférence, comme le gouvernement voudrait le faire croire. C'est un hasard de calendrier », a indiqué au Monde Zwelinzima Vavi, le secrétaire général de la Cosatu. « Nous sommes pleinement impliqués dans la conférence et nous participerons le 31 août au côté des autorités à la marche contre le racisme », a-t-il poursuivi. Il n'empêche, le président Mbeki est furieux et a accusé la Cosatu de faire le jeu de la droite. « Quels intérêts servent-ils ceux qui abandonnent la moralité des révolutionnaires en utilisant les travailleurs comme chair à canon pour lancer une offensive visant à abattre leur propre mouvement de libération ? », a lancé le chef de l'Etat.

Le président Mbeki a également déçu les organisations non gouvernementales, réunies en forum à Durban, depuis mardi 28 août, en marge de la conférence. « Décevant », « plat », « hors sujet ». Les commentaires qui ont suivi son discours à l'ouverture de ce forum ont

été assez rudes. L'intervention de M. Mbeki n'a pas été plus qu'un « bon travail de relations publiques », notait Oupa Luhulere, un des participants, qui, comme beaucoup, a regretté que le chef de l'Etat ne s'exprime pas sur les sujets à controverse comme le problème israélo-palestinien, les castes en Inde ou « les Africains qui, chaque jour, sont victimes de violences dans les rues d'Afrique du Sud », faisant allusion aux mauvais traitements et à la xénophobie dont sont victimes les émigrés africains.

M. Mbeki a également été critiqué par un membre de la commission Vérité et Réconciliation (TRC), Yasmin Sooka, qui a reproché au

tus, qui a accusé le chef de l'Etat d'« hypocrisie » quand il assure que son gouvernement travaille à instaurer « la prospérité pour tous ».

Le gouvernement devra aussi faire face aux tensions qui sont apparues depuis quelque temps entre les musulmans d'Afrique du Sud et la communauté juive, très importante dans le pays. Plusieurs centaines de musulmans sont attendus à Durban où ils prévoient de protester contre la politique israélienne. Un certain nombre militent toujours pour que le sionisme soit qualifié par l'ONU de doctrine raciste.

Cette mention qui avait été portée dans les premiers documents préparatoires de la conférence a

Un fonds pour financer l'« Initiative africaine » ?

Le gouvernement sud-africain est soutenu par les membres de l'alliance au pouvoir, dont le Congrès sud-africain des syndicats (Cosatu), sur sa position concernant l'esclavage et les réparations que certains pays africains veulent exiger des pays européens et des Etats-Unis. Pretoria plaide pour la constitution d'un fonds qui permettrait de financer l'« Initiative africaine », compilation du MAP sud-africain, le programme du millénaire pour l'Afrique, et du plan sénégalais « Oméga », présenté lors du sommet du G8 à Gênes. Cependant tous les pays africains ne sont pas unis sur le principe de réparations ni sur la forme qu'elles pourraient prendre.

Pays hôte, l'Afrique du Sud espère toujours que la Conférence contre le racisme soit un succès et qu'elle s'achève de façon plus positive qu'elle n'a commencé... - (Corresp.)

gouvernement de ne pas s'occuper du problème des réparations promises aux victimes de l'apartheid. Il s'agit, notamment, de la redistribution des terres confisquées par les Blancs. A ce jour, à peine 12 000 des quelque 4 millions de dossiers déposés par les plaignants ont été traités. Une manifestation des « sans-terre » est d'ailleurs prévue à Durban pendant la conférence. « Depuis trois ans, depuis que la TRC a rendu son rapport, ceux qui ont été privés de leurs droits sous l'apartheid sont toujours des sans-voix et ils n'ont toujours rien », a ajouté M^{me} Sooka.

Pour Oupa Luhulere, « le président Mbeki continue sa campagne pour faire une place au soleil au clan de l'élite noire » du pays. Même critique de la part d'un ancien prisonnier politique, combattant anti-apartheid, le professeur Dennis Bru-

donné lieu à une fronde israélienne et américaine. Les Etats-Unis qui estiment que la question israélo-palestinienne n'a pas à figurer à l'ordre du jour ont décidé de ne pas envoyer à Durban son plus haut dirigeant noir, Colin Powell. Des incidents entre représentants pro-palestiniens et pro-israéliens ont déjà eu lieu lors du Sommet de la jeunesse contre le racisme qui s'est tenue, dimanche et lundi, à Durban.

L'opposition sud-africaine reproche également au chef de l'Etat de ne pas parler de la crise au Zimbabwe, où les fermiers blancs sont victimes d'une réforme agraire « accélérée », qui se traduit par des saisies de terre sans compensation, dans la violence et entraînant une crise économique sans précédent.

Fabienne Pompey

La communauté noire américaine divisée sur la question des réparations

WASHINGTON

de notre envoyé spécial

Devant l'Association nationale des journalistes noirs, réunie pour son congrès annuel à Orlando, en Floride, le chanteur Harry Belafonte s'indignait à l'idée que les Etats-Unis soient absents de la conférence de l'ONU contre le racisme. « Je n'entends pas la voix de Colin Powell, je n'entends pas la voix de Condoleezza Rice ! », lançait-il, le 24 août, mettant en cause les deux Africains-Américains les plus en vue dans l'équipe de George Bush : le secrétaire d'Etat et la conseillère du président pour la sécurité nationale. Plusieurs porte-parole des Noirs américains ont regretté, en termes plus ou moins vifs, le fait que M. Powell ne se rende pas à Durban et que Washington n'y envoie qu'une délégation de pure forme, dont il n'est même pas certain qu'elle occupera les sièges réservés aux Etats-Unis dans la salle des séances. L'Amérique peut-elle se tenir à l'écart d'une réunion internationale consacrée à la lutte contre le racisme ?

La raison de la décision américaine n'est pas contestée dans son principe. Les gouvernements de

Washington ont toujours combattu la volonté arabe et « tiers-mondiste » d'assimiler sionisme et racisme, et le courant antisémite qui existe dans la communauté noire américaine ne s'est pas fait entendre en cette circonstance. La question est plutôt de savoir dans quelle mesure le refus de tout compromis avec des pays cherchant à faire de l'Etat d'Israël le principal accusé d'une conférence mondiale contre le racisme n'est pas aussi une excuse commode pour éviter un autre danger : devoir répondre à ceux qui considèrent que l'esclavage est un crime contre l'humanité dont les conséquences n'ont donné lieu à aucune réparation.

UNE POSITION « ODIUSE »

« On peut parfaitement ne pas être d'accord avec l'idée de réparations. Des gens pour lesquels j'ai le plus grand respect sont contre. Mais, au moins, on en discute ! », explique Randall Kennedy. Professeur de droit à Harvard, M. Kennedy juge « odieuse » la position de M. Bush, exigeant que la question des réparations ne soit pas posée à Durban. Une fois encore, une large fraction de l'Amérique blanche et

du Parti républicain refuse de sortir de « l'attitude de dénégation des Etats-Unis au sujet de leur racisme historique ». M. Kennedy estime que le débat sur les réparations ne fait que commencer, aux Etats-Unis, et qu'il naît de la remise en question de l'« affirmative action », cette politique consistant à compenser par des dispositions spécifiques l'inégalité des chances liée à l'origine ethnique. Reconnaître les conséquences de l'esclavage et s'acquitter d'une réparation permettrait de rétablir l'égalité morale dont la violation par l'esclavage se prolonge encore souterrainement dans la société et dans les esprits.

Tout le monde ne pense pas comme le professeur Kennedy, ni comme l'avocate Adloa Aiyetoro, fondatrice d'une association qui fait campagne pour des réparations. En dépit du succès du livre *La Dette : ce que l'Amérique doit aux Noirs*, de Randall Robinson, (éditions Dutton/Plume), et malgré l'intérêt qui se manifeste sur certains campus universitaires, David Bositis, du Centre d'études politiques et économiques, un « think tank » afro-américain, esti-

En Inde, les « intouchables » ont survécu à un dispositif légal quasi complet

NEW DELHI

de notre correspondante en Asie du Sud

« Basé à Delhi, un Dhiman brahmane cherche alliance pour son fils » ; « Cherche un Gautam kshatriya au teint clair » ; « Union avec un élégant garçon jat »... Toutes les castes, y compris les « intouchables », qu'on appelle en Inde *dalit* (défavorisé) et qui sont classés comme « castes répertoriées » (*scheduled castes*), ont leur colonne dans les annonces matrimoniales du dimanche. La caste reste en Inde l'appartenance première et l'abolition de l'intouchabilité, en 1950, par la première Constitution de l'Inde indépendante, n'a pas changé grand-chose dans les faits.

Chaque jour, la presse se fait témoin de discriminations à l'égard des *dalit* ou rapporte les crimes variés commis, en toute impunité la plupart du temps, au nom de la caste. Le plus récent est la pendaison publique dans un village, à moins de deux heures de Delhi, de deux jeunes de quinze et dix-sept ans qui avaient eu le malheur de s'aimer alors qu'ils n'étaient pas de la même caste. Un crime impardonnable pour les gens du village, qui ont fait justice eux-mêmes.

A l'approche de la Conférence mondiale contre le racisme de Durban, les organisations non gouvernementales qui demandent depuis plusieurs mois l'inscription du problème des castes à l'ordre du jour ne désespèrent pas de voir l'affaire débattue malgré l'opposition du gouvernement. « La caste est historiquement une partie de l'Inde. C'est un problème que le gouvernement reconnaît et de nombreuses lois et mesures ont été adoptées pour y remédier. Nous ne croyons pas nécessaire de détourner l'agenda de la conférence de son but principal, qui est la lutte contre le racisme », affirme Omar Abdullah, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, qui conduira la délégation indienne à Durban.

Le gouvernement n'a pas trop à s'inquiéter, car, souligne Ravi Nair, directeur du Centre de documentation des droits de l'homme en Asie du Sud, « aucune coalition de gouvernements importants ne pousse en faveur de l'inclusion de la caste dans le débat ». La Barbade a bien tenté, lors de la deuxième réunion préparatoire, d'introduire un paragraphe sur le sujet, mais elle l'a vite retiré après intervention de Delhi. En l'absence de consensus, seuls la Hollande et le Danemark étaient en faveur du débat, l'Union européenne restant dans un prudent attentisme.

Pour avoir le premier en 1996 introduit aux Nations unies les discriminations dues à la caste, Ravi Nair a été traité en Inde d'« agent du Pakistan, d'élément antinationnel ». Il se bat depuis vingt ans contre toutes les discriminations. Il estime que l'amélioration du sort des 170 millions d'intouchables passe d'abord par des réformes économiques et sociales. « Si vous voulez donner la dignité aux *dalit*, donnez-leur la dignité économique, dit-il, et pour cela, faites appliquer les lois sur la redistribution des terres et le salaire minimum des travailleurs agrico-

les journaliers. » Le dispositif de lois est quasiment complet, mais la plupart ne sont jamais appliquées et, très souvent, la police refuse même d'enregistrer la plainte d'un *dalit* contre un membre d'une caste supérieure. « Notre système social de valeurs est si fort qu'il surpasse la loi », affirme M. Rawat, un activiste *dalit* des droits de l'homme. « De plus, ce système est lié à la religion, ce qui rend plus difficile son attaque aux yeux de certains. »

Le gouvernement admet que les lois ne suffisent pas. Un officiel, qui réclame l'anonymat, affirme : « L'éducation et l'éradication de la pauvreté sont les deux armes qui

La Barbade a bien tenté, lors d'une réunion préparatoire, d'introduire un paragraphe sur les castes, mais elle l'a vite retiré après intervention de Delhi

peuvent aider dans cette lutte. »

Toutes deux relèvent du gouvernement. Or l'éducation primaire obligatoire n'est toujours pas un droit fondamental reconnu par la Constitution ; le taux d'enfants *dalit* quittant l'école à la fin du primaire était de 77,65 % en 1991 (dernier chiffre officiel). En outre, selon la Commission nationale des castes répertoriées, la plupart des *dalit* victimes de violences ou d'abus sont des paysans sans terre.

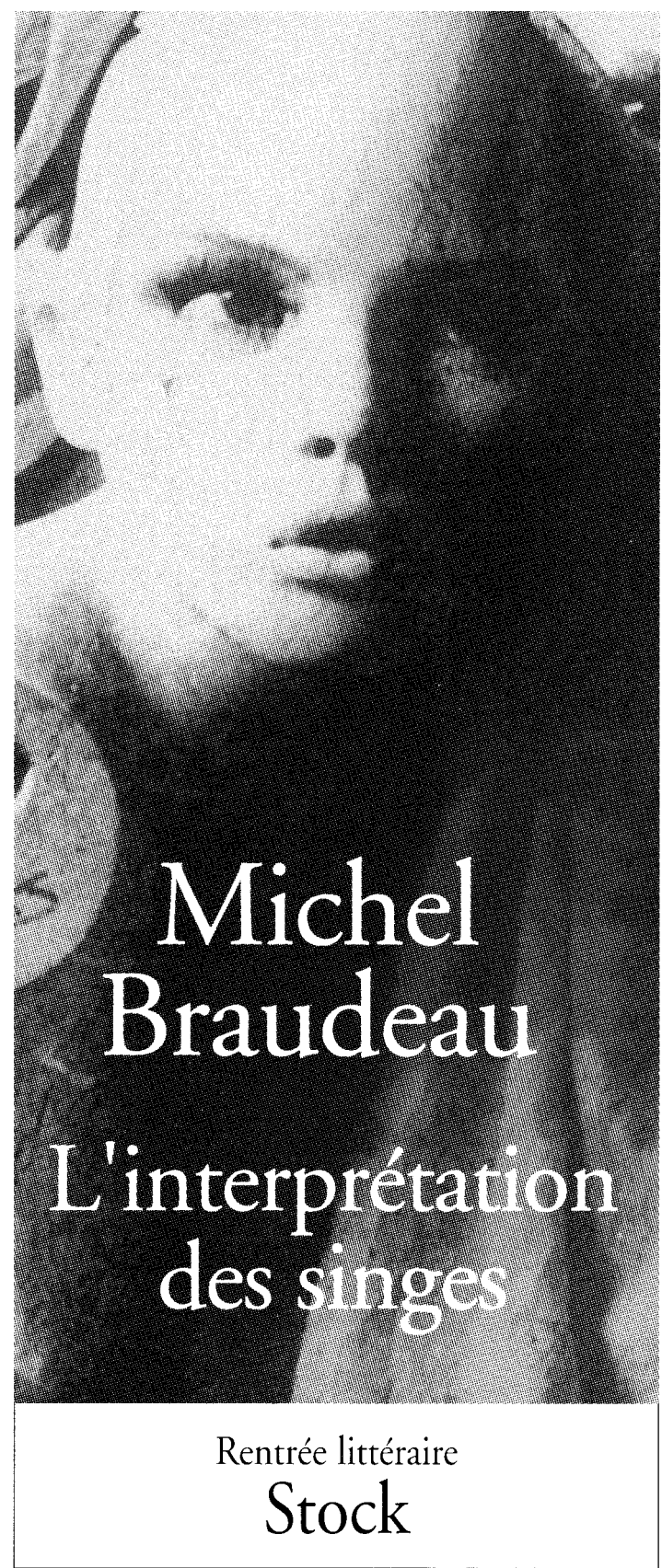
« La caste est un instrument d'exploitation économique », confiait en 1998, R. Balakrishnan, président régional de la commission pour le Tamil Nadu à Human

Rights Watch. Cette organisation non gouvernementale a publié, en 1999, un remarquable rapport – « Peuple brisé » – sur la violence contre les intouchables indiens. La majorité d'entre eux occupent le bas de l'échelle, dans l'ordre social et économique. Ce n'est pas la présence à la tête de l'Inde d'un *dalit* en la personne du président Koche-ril Raman Narayanan qui y change quelque chose.

La volonté politique manque à tous les échelons pour en finir avec un déni de justice historique, sur lequel jouent aujourd'hui les partis politiques. Depuis l'indépendance, la caste s'est, en un sens, raffermie. Alors que la Constitution ne prévoyait des quotas dans l'accès à l'éducation et aux emplois administratifs qu'aux castes et tribus répertoriées, ceux-ci se sont multipliés en faveur de nouvelles catégories, comme les Other Backward Castes (OBC, des castes supérieures aux intouchables, mais défavorisées). A quelques mois des élections en Uttar Pradesh, l'Etat le plus peuplé de l'Inde (160 millions d'habitants) et avec le plus grand nombre d'intouchables (30 millions) et d'OBC, le ministre en chef veut encore – dans un but électoral – instaurer une nouvelle catégorie de castes, les Most Backward Castes (MBC, les castes les plus défavorisées).

« Cinq mille ans de réformes sociales, cinquante ans d'une Constitution démocratique n'ont pas résolu le problème, pensez-vous que deux paragraphes dans une déclaration de 88 pages le résoudreont ? », interroge un officiel indien pour justifier l'attitude du gouvernement à Durban. Certes non. Du moins les organisations *dalit* espèrent-elles, en tentant d'internationaliser le problème, pousser le gouvernement à agir plus efficacement pour simplement faire appliquer la loi.

Françoise Chipaux



Michel Braudeau

L'interprétation des singes

Rentrée littéraire Stock

Patrick Jarreau

Le consommateur américain a empêché l'économie de sombrer dans la récession

L'investissement des entreprises connaît un recul sans précédent depuis vingt ans

La croissance de l'économie américaine au deuxième trimestre a été la plus faible depuis huit ans, selon les chiffres annoncés mercredi

29 août, qui ne vont toutefois pas jusqu'à faire apparaître la récession redoutée : elle a été évaluée à 0,2 % en rythme annuel. Seule la consom-

mation a empêché une croissance nulle. Or des signes d'affaiblissement de l'indice de confiance des consommateurs commencent à apparaître.

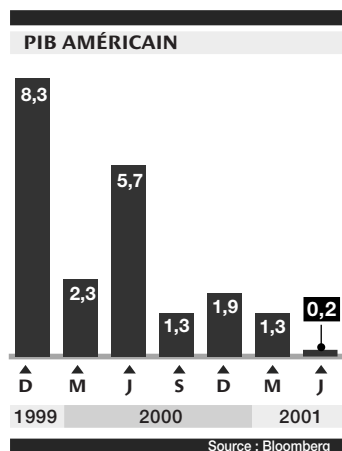
NEW YORK

de notre correspondant

A force de flirter avec la récession, l'économie américaine va finir par y plonger. La croissance au deuxième trimestre, évaluée dans un premier temps à 0,7 % en rythme annuel, a été révisée mercredi 29 août à 0,2 %, le rythme le plus faible depuis huit ans. Si une baisse du produit intérieur brut (PIB), redoutée par les économistes, a finalement été évitée, le mal est profond.

Contrairement aux espoirs de la Maison Blanche et d'Alan Greenspan, le président de la Réserve fédérale américaine, sept baisses de taux depuis le 1^{er} janvier et 40 milliards de dollars de rétrocession d'impôts n'ont pas relancé la machine. La première économie du monde ne s'est toujours pas remise de l'éclatement de la bulle Internet et de la fin d'une période exceptionnelle de prospérité alimentée notamment par les records de Wall Street.

Après être passée soudainement, l'an dernier, d'une croissance proche de la surchauffe de plus de 5 % à un rythme de 1 % (1,2 % exactement sur les douze derniers mois), l'économie des Etats-Unis continue à s'affaiblir. « La reprise est lente à venir », a reconnu, mercredi, George Bush, qualifiant le ralentissement de « mauvaise nouvelle », devant plusieurs milliers d'anciens combattants à San Antonio (Texas). M. Bush s'est aussi déclaré « inquiet pour toutes les familles laborieuses du pays ». Il a réaffirmé sa



détermination à soutenir l'activité. « Les réductions d'impôts déjà accordées sont exactement la potion qui convient et elles tombent à pic », a-t-il dit. Mais il n'est pas sûr que les chèques de 600 dollars envoyés aux familles américaines soient suffisants pour relancer la croissance.

Le moteur de la fin des années 1990, l'investissement des entreprises, est en chute libre. Il a baissé de 14,6 % du début avril à la fin juin, un recul sans précédent depuis vingt ans. Illustration des malheurs de la nouvelle économie, l'achat d'ordinateurs et de logiciels par les entreprises a diminué dans le même temps de 15,1 %. Le pays a échappé à une baisse de l'activité – il faut deux trimestres consécutifs de contraction pour parler de récession – grâce à la résistance du consommateur. Bien

qu'endettés, les ménages n'ont pas changé leurs habitudes et ont continué à dépenser. La consommation a augmenté de 2,5 % en rythme annuel au deuxième trimestre. Combien de temps cela va-t-il durer ?

Plus très longtemps à en croire l'accès de faiblesse du moral des Américains. Le Conference Board, un institut de recherche privé new-yorkais, a annoncé, mardi 28 août, la baisse de son indice de confiance des consommateurs à 114,3 en août, son plus bas niveau depuis avril. « La détérioration du marché du travail a sérieusement refroidi le moral des consommateurs », explique Lynn Franco, directeur du Conference Board. « La poursuite de la dégradation de la situation de l'emploi pourrait se traduire par moins de dépenses », ajoute-t-il.

CHÔMAGE EN HAUSSE

Le chômage reste à un niveau faible aux Etats-Unis en comparaison des standards européens. Néanmoins, le ralentissement a porté en douze mois le taux de chômage de 3,9 % à 4,5 % de la population active et la multiplication des annonces de licenciements par les entreprises ne peut que le faire monter. De nombreux économistes s'attendent à voir ce taux atteindre ou dépasser les 5 % l'année prochaine. Selon le département du travail, le nombre de licenciements collectifs (au-delà de cinquante suppressions de postes) a augmenté de 47 % en juin. « La question cruciale est de savoir

quand le consommateur, qui a tenu l'économie à bout de bras, va lâcher », résume Anthony Karydakis, un économiste de Banc One.

La dégradation de la conjoncture commence à transparaître dans la plupart des secteurs de l'économie. Les restaurateurs se plaignent. Pour la première fois depuis 1991, leurs recettes pourraient baisser en 2001. Les ventes d'automobiles, dopées depuis le début de l'année par des rabais de plusieurs milliers de dollars par véhicule et des crédits à taux zéro, commencent à fléchir. L'immobilier d'entreprise donne des signes de faiblesse. Les importations, tout comme les exportations, sont en net recul. Seule statistique réconfortante : la baisse de 38,4 milliards de dollars des stocks des entreprises au deuxième trimestre. Cela signifie que si la demande reste ferme, la production devrait finir par redémarrer.

Mais Wall Street ne semble pas trop y croire et a encore perdu du terrain mercredi 29 août. L'indice Dow Jones a cédé 1,3 %. Il a abandonné 15 % lors des douze derniers mois. Les analystes sont nombreux à parier aujourd'hui sur une huitième baisse cette année du foyer de l'argent par la Réserve fédérale à l'issue de la prochaine réunion, le 2 octobre, de son conseil. Mais l'arme monétaire ne semble pas très efficace.

Eric Leser

► www.lemonde.fr/eco-americaine

L'armée israélienne s'est retirée de Beit Jala

Le cessez-le-feu, lié à un arrêt des tirs palestiniens sur la colonie juive de Gilo, met fin à une incursion militaire de plus de 48 heures

L'ARMÉE ISRAËLIENNE s'est retirée, jeudi 30 août peu avant l'aube, de la localité de Beit Jala, près de Bethléem, qu'elle occupait depuis plus de quarante-huit heures. Cette opération a été la plus longue incursion militaire opérée dans une zone autonome palestinienne depuis le déclenchement de l'Intifada, il y a onze mois. « Nos forces ont quitté Beit Jala en échange d'un engagement des Palestiniens à observer le calme dans le secteur », a annoncé le porte-parole de l'armée dans un communiqué.

Le départ des chars et des parachutistes israéliens a été salué par des manifestations de joie des habitants et des combattants palestiniens qui ont tiré des coups de feu en l'air pour fêter l'événement. Les unités israéliennes postées à l'entrée de Beit Jala restent cependant prêtes à investir à nouveau la localité en cas de reprises des tirs palestiniens contre le quartier de colonisation juif de Gilo qui a été touché à plusieurs reprises par des obus de mortier palestiniens. « Nos forces sont déployées tout près de Beit Jala et elles pourraient intervenir de façon différente si les tirs reprennent », a averti, à la télévision, le secrétaire général du gouvernement, Gideon Saar.

Israéliens et Palestiniens étaient parvenus mercredi à un accord de principe de cessez-le-feu à Beit Jala stipulant que l'ar-

mée israélienne se retirerait de cette localité une fois le calme revenu dans le secteur. Le feu vert pour le retrait de l'armée a été donné lors d'une réunion nocturne de trois heures du mini-cabinet israélien à laquelle participaient notamment le premier ministre, Ariel Sharon, et le ministre des affaires étrangères, Shimon Pérès.

ÉTAT D'ALERTE MAXIMAL

Après la réunion, M. Sharon a téléphoné au secrétaire d'Etat américain Colin Powell pour l'informer de la décision. A la suite de cet entretien, M. Powell a téléphoné au président de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat, pour lui faire part du retrait israélien. Le chef de la diplomatie américaine a exprimé ensuite l'espoir qu'un « cessez-le-feu à Beit Jala permette une relance du processus de paix ».

En outre, les forces israéliennes se sont déployées le long de la frontière libanaise, qui a été placée jeudi en état d'alerte maximale, de crainte d'une attaque à grande échelle du mouvement chiite libanais Hezbollah. Le risque d'une attaque du Hezbollah est considéré comme possible en riposte à l'assassinat, lundi, par Israël, d'Abou Ali Moustapha, le secrétaire général du Front populaire de libération de la Palestine (FPLP). – (AFP.)

► www.lemonde.fr/israel-palestiniens

Premier attentat à la bombe à Alger depuis près de deux ans

TRENTE-QUATRE personnes ont été blessées, dont cinq grièvement atteintes, mercredi 29 août, dans l'explosion d'une bombe à la Casbah, la vieille ville d'Alger, selon un bilan fourni de source hospitalière. Les services de sécurité ont confirmé le nombre des victimes, précisant que douze blessés avaient pu regagner leur domicile après avoir reçu des soins. Parmi les personnes grièvement atteintes, deux ont eu les jambes arrachées, selon une source de l'hôpital Maillot, un des grands hôpitaux d'Alger, situé à Bab El-Oued, dans l'ouest de la capitale, et proche de la Casbah. Alger n'avait pas connu d'attentat à la bombe depuis près de deux ans.

L'engin a explosé vers 11 heures (heure locale), rue Amar El-Kamma, une artère très commerçante de la basse Casbah et très fréquentée à cette heure, selon des témoins. L'explosion a eu lieu après qu'un passant eut marché sur un paquet dans lequel la bombe était dissimulée et qui avait été placé devant une confiserie. Plusieurs petits vendeurs de cigarettes ou des marchands ambulants proches de cette boutique ont été blessés dans l'explosion.

A Alger, longtemps épargnée d'explosions à la bombe, le dernier attentat attribué aux islamistes armés a visé un policier, qui a été tué par balles en décembre 2000 lors du ramadan, le mois de jeûne sacré chez les musulmans, à Kouba, un quartier de l'est de la capitale. Au plus fort du terrorisme des groupes armés, entre 1993 et 1995, de nombreux attentats aveugles à la bombe ou à la voiture piégée avaient frappé Alger. Depuis le début du mois d'août, plus de 80 personnes ont été tuées en Algérie, et plusieurs dizaines d'autres blessées, dans des actions attribuées par les autorités aux groupes armés islamistes, selon un décompte établi à partir de bilans de presse.

Le Groupe islamique armé (GIA) d'Antar Zouabri et le Groupe salafiste pour la prédication et le combat (GSPC) d'Hassan Hattab refusent la politique de « concorde civile » du président Abdelaziz Bouteflika. – (AFP.)

► www.lemonde.fr/algerie

En Macédoine, l'OTAN estime avoir collecté un tiers des armes de l'UCK

Les parlementaires vont commencer à débattre de la ratification de l'accord d'Ohrid

SKOPJE

de notre envoyé spécial

L'OTAN a sans surprise atteint, dès mercredi 29 août, son objectif d'obtenir spontanément plus d'un millier d'armes de la guérilla albanaise de Macédoine, trois jours après le lancement de l'opération « Moisson essentielle ». L'Armée de libération nationale (UCK) avait promis aux soldats de l'Alliance atlantique de déposer, avant le 31 août, 30 % des 3 300 armes censées être récoltées en un mois.

« Un succès », a commenté George Robertson, le secrétaire général de l'OTAN, qui a visité ce même jour un camp militaire macédonien où un bataillon grec rassemble les armes à détruire. « Ceux qui ont promis de désarmer sont en train de désarmer », a-t-il noté, appelant les parlementaires macédoniens, qui doivent commencer, vendredi, un débat sur la ratification de l'accord d'Ohrid du 13 août, à tenir compte de ces « preuves visibles » et à soutenir le processus de paix.

Mitrailleuses, lance-roquettes, mortiers, des centaines de kalachnikov étalées sur le sol poussiéreux du camp de Krivolak, les armes de l'UCK sont minutieusement numérotées, puis emballées dans des sacs en toile. « Ces armes qui pourraient tuer ne tueront plus jamais. C'est un moment historique », a déclaré Lord Robertson avant de quitter la Macédoine, réfutant les accusations du gouvernement sur le fait que l'UCK aurait en sa possession des dizaines de milliers d'armes et que le désarmement ne concernerait que des « pièces de musée ».

Le secrétaire général de l'OTAN

a estimé que l'opération « Moisson essentielle », fixée à trente jours, ne pourra être prolongée que de « quelques jours », si besoin était, et que, « malheureusement, un grand nombre d'armes illégales se trouvaient dans le pays avant la naissance de l'UCK » et que « beaucoup resteront après la démobilisation » des rebelles.

Les « faucons » du gouvernement, dont le premier ministre, Ljubco Georgievski, et le ministre

sive pour montrer que nous sommes un pays crédible et que nous entendons les désarmer. »

Après s'être inquiétée durant des mois de la progression militaire de la rébellion, l'Alliance atlantique est davantage préoccupée par la constitution d'unités paramilitaires par les « faucons » macédoniens. « La prolifération de paramilitaires est un développement négatif qui mine nos efforts pour arrêter la violence », a critiqué M. Robert-

Le Bundestag approuve l'envoi de soldats allemands

Par 497 voix pour, 130 contre et 8 abstentions, les députés du Bundestag (Chambre basse du Parlement) ont accepté que l'Allemagne envoie 500 militaires participer, au sein de la force de l'OTAN en Macédoine, à la collecte des armes de l'UCK. La moitié du contingent viendra directement d'outre-Rhin et l'autre du Kosovo, où un contingent allemand est stationné à Prizren depuis l'été 1999.

En dépit de cette large majorité, le chancelier Gerhard Schröder, qui s'est beaucoup impliqué, au nom de la « raison d'Etat », dans l'envoi de la Bundeswehr en Macédoine, n'a pas réussi à mobiliser derrière lui la quasi-totalité de son propre camp. On note quelques défections – environ 25 députés au total – chez les sociaux-démocrates, le parti du chancelier, et chez les Verts.

de l'intérieur, Ljube Boskovski, continuent d'accuser l'OTAN de soutenir l'UCK. Affirmant que la collecte de 3 300 armes est une opération « ridicule », ils clament que l'UCK aurait en sa possession 60 000 armes.

UNITÉS PARAMILITAIRES

M. Boskovski a indiqué qu'il prévoyait d'ores et déjà des offensives des forces spéciales de la police à la fin du mandat de l'OTAN. « La mission de l'OTAN ne nous débarrassera pas des bandits, a-t-il déclaré. Nous devons agir de manière représen-

son, avant d'affirmer avoir reçu « l'engagement très clair » de M. Boskovski, soupçonné d'être l'organisateur des milices, « de ne pas laisser opérer des paramilitaires dans ce pays ». Des officiers de l'OTAN craignent que ces groupes armés, forts de quelques centaines d'hommes, ne s'entraînent afin de briser le cessez-le-feu et de créer une situation si tendue qu'elle ne permettrait pas au Parlement de ratifier l'accord de paix.

La guérilla albanaise, qui avait déclenché les hostilités en février et qui comprendrait environ 3 000 sol-

dats, inquiète de moins en moins les stratèges occidentaux. Ils constatent que le millier d'armes collectées en trois jours à Kumanovo, Brodec et Gostivar proviennent de toutes les brigades de l'UCK, et qu'aucun commandant ne désobéit à son état-major. Ils notent que l'Armée nationale albanaise (AKSH), une mystérieuse organisation qui avait dénoncé l'acceptation par l'UCK de l'accord de paix, demeure silencieuse et ne semble pas être en mesure de troubler les opérations de désarmement.

QUESTIONS CRUCIALES

« Moisson essentielle » n'est toutefois que la première étape d'un processus de paix qui paraît encore fort mal engagé. Les questions cruciales restent le retour des réfugiés dans leurs villages et l'amnistie des combattants rebelles n'ayant pas perpétré de « crimes de guerre ». Or nul n'imagine des civils acceptant désormais de ne pas être protégés par une force de police de leur communauté ethnique et, encore moins, des combattants désarmés descendre impunément des montagnes pour participer à la vie politique à Skopje.

L'avenir du pays ne dépend donc pas de la récolte de 3 300 armes, par un mois de bel été, même si c'est la première fois en une décennie de guerres yougoslaves que l'on voit des files de combattants remettre volontairement et symboliquement leur fusil entre les mains d'une organisation internationale.

Rémy Ourdan

► www.lemonde.fr/macedoine

Accrocs diplomatiques autour du cargo « Tampa »

GENÈVE. Le Haut-Commissariat pour les réfugiés (HCR) de l'ONU a proposé ses bons offices, mercredi 29 août à Genève, aux Etats concernés par le sort de près de 460 clandestins du Tampa, un cargo norvégien que l'Australie refuse d'accueillir. Le gouvernement norvégien a saisi l'ONU, l'Organisation maritime internationale (OMI) et la Croix-Rouge internationale, en déplorant l'ordre donné par le gouvernement australien à ses commandos militaires d'arraisonner le cargo, entré dans les eaux territoriales.

A bord du Tampa, où les réfugiés ont cessé leur grève de la faim, les militaires ont demandé au capitaine de regagner les eaux internationales, ce qu'il a refusé. Ce refus a conduit le premier ministre australien, John Howard, à évoquer « une situation très grave ». Oslo a répliqué en prévenant Sydney que la prise du contrôle du bateau par les soldats australiens créerait une « situation très grave ». – (AFP, Reuters.)

L'ex-vice-présidente de l'entité serbe de Bosnie en liberté provisoire

LA HAYE. Le Tribunal pénal international (TPI) pour l'ex-Yougoslavie a décidé, mercredi 29 août, d'accorder la liberté provisoire à Biljana Plavsic, l'ancienne vice-présidente des Serbes de Bosnie et bras droit de Radovan Karadzic, leur chef politique, jusqu'à la tenue de son procès pour « génocide », en janvier 2002. M^{me} Plavsic pourrait être un témoin-clé du futur procès Milosevic.

Détenue à La Haye depuis sa reddition en janvier, M^{me} Plavsic, 71 ans, avait, durant la guerre de Bosnie (1992-1995), affirmé la « supériorité génétique » des Serbes sur les musulmans slaves « dégénérés ». La décision de remise en liberté de M^{me} Plavsic est intervenue à la veille d'une nouvelle comparution, la seconde, de M. Milosevic devant le TPI. – (AFP.)

DÉPÊCHES

■ **POLOGNE : le premier ministre polonais, Jerzy Buzek, a obtenu la démission de son ministre des finances, Jerzy Bauc, accusé d'avoir informé trop tard le gouvernement du déficit budgétaire à venir (88 milliards de zlotys, soit plus de 20 milliards de dollars). A quelques semaines de législatives – qui devraient se traduire par une défaite du parti du premier ministre et le retour au pouvoir des sociaux-démocrates (postcommunistes) –, l'éviction de M. Bauc vient après les limogeages du ministre de la justice, du vice-ministre de la défense, et la démission du ministre de la culture. M. Bauc sera remplacé par Halina Wasilewska-Trenkner, vice-ministre et spécialiste du budget.**

■ **MAROC : l'ex-agent secret Ahmed Boukhari, soixante-trois ans, a cessé sa grève de la faim, mercredi 29 août, au lendemain de sa condamnation à un an de prison pour des chèques sans provision. Celui qui a multiplié les révélations sur la répression au Maroc pendant les « années de plomb » a mis fin à son jeûne, « en attendant de voir quel sort va lui réserver la cour d'appel ». – (AFP.)**

Double Degree Master of Science or MBA INTERNATIONAL MASTERS IN PARIS

Une année pour se doter d'une expertise recherchée.

> **AUDITING AND MANAGEMENT CONTROL**
Audit, contrôle de gestion et systèmes d'information : 1 an en alternance à Paris ou 6 mois en alternance à Paris et 6 mois dans une université américaine ou australienne.

> **PROJECT AND PROGRAMME MANAGEMENT**
Management de projets et de programmes : 6 mois en alternance à Paris et 6 mois dans une université américaine ou australienne.

ESC Lille à Paris : 179, rue de Charonne F-75011 Paris
tél. : +33 (0)1 44 64 03 64 fax : +33 (0)1 44 64 03 65
e.mail : infos@esc-lille.fr - www.esc-lille.fr - www.esc-lille.com



SOCIAL Elisabeth Guigou et Bernard Kouchner ont relancé, jeudi 30 août, la négociation sur la réduction du temps de travail dans les hôpitaux. Ils devaient annoncer la créa-

tion de quelque 40 000 emplois sur trois ans. ● LES SYNDICATS, qui dénoncent « un malaise latent », ont déjà posé le principe d'une journée d'action le 20 septembre. ● LA RTT

doit entrer en vigueur le 1^{er} janvier 2002, mais un seul accord a été conclu entre les fédérations de fonctionnaires et l'Etat patron. Il concerne le personnel civil du ministère de la défen-

se. ● LA TENSION reste vive dans certaines administrations, où la règle de « 35 heures sans création d'emplois » édictée par le gouvernement est rejetée par les agents. ● DANS

LES COLLECTIVITÉS LOCALES, dont plus de 40 % des personnels sont passés à 35 heures, les fonctionnaires ont parfois obtenu des avancées que l'Etat pourrait remettre en cause.

Le gouvernement crée des emplois dans les hôpitaux pour les 35 heures

Elisabeth Guigou devait annoncer, jeudi 30 août, la création de quelque 40 000 emplois dans les hôpitaux sur trois ans. C'est une exception dans la fonction publique, le gouvernement ayant décidé que la réduction du temps de travail se ferait sans accroissement des effectifs. Les syndicats restent mobilisés

LA SILHOUETTE noire d'un petit homme manipulant avec circonspection un sablier a commencé à se répandre dans les hôpitaux parisiens. « Le gouvernement cherche à nous diviser, à gagner du temps pour gagner de l'argent. Préparons-nous... », peut-on lire sur le tract cégétiste. La CGT, la CFDT et FO ont posé le principe d'une journée d'action dans le secteur hospitalier, le 20 septembre, à laquelle se sont associés la CFTC et SUD-CRC. Préparé, le rendez-vous sur les 35 heures entre les syndicats, Elisabeth Guigou et Bernard Kouchner, jeudi 30 août, l'a été ! Des deux côtés.

Pour accompagner la réduction du temps de travail, prévue le 1^{er} janvier 2002, les deux ministres proposent la création de quelque 40 000 emplois sur trois ans pour un coût d'une dizaine de milliards

de francs. Le chiffre, en deçà des revendications des syndicats, devait être ajusté jeudi matin, après la série de rencontres bilatérales qui se sont déroulées jusque tard dans la soirée de mercredi. La répartition des emplois entre les différentes catégories des 800 000 agents hospitaliers, dont la majorité devrait revenir au personnel soignant, est à débattre, tout comme la période de transition nécessaire au passage à 35 heures.

Promis d'abord en juin, puis en juillet, l'arbitrage de Matignon sur les effectifs supplémentaires a finalement été rendu mardi 28 août, quelques heures avant que Lionel Jospin ne s'exprime sur TF1. La discussion « s'appuiera sur un nombre considérable de créations d'emplois », a alors annoncé le premier ministre. Ce que les organisations syndicales ont prudemment inter-

prété comme étant, « enfin », le « signe d'une prise en compte sérieuse du problème ».

Ouvertes le 17 janvier 2001, les négociations ont, il est vrai, beaucoup piétiné. Dès 1998, l'ex-ministre de l'emploi et de la solidarité, Martine Aubry, avait promis que, contrairement à la fonction publique d'Etat, les hôpitaux bénéficieraient de créations d'emplois pour faciliter la réduction du temps de travail. Mais jusqu'au bout, Laurent Fabius, le ministre de l'économie et des finances, s'est opposé aux appétits de la remplaçante de M^{me} Aubry, tentant de réduire au minimum le nombre d'embauches.

La situation, tendue cet été dans les hôpitaux, a joué en faveur de M^{me} Guigou. « Dans les services d'urgence, où il devait y avoir des moyens supplémentaires, les personnels sont souvent à saturation. Le

malaise, latent, s'est aggravé », accuse Irène Leguay, responsable de SUD-CRC. L'annonce, en août, du recrutement de 8 000 infirmières espagnoles, même s'il concerne en priorité les cliniques privées du sud-ouest de la France, n'a pas calmé les esprits. « Nous n'avons rien contre, mais c'est totalement marginal », déclare François Chêrèque, secrétaire général de la fédération CFDT Santé-sociaux.

CAMPAGNE DE SENSIBILISATION

D'autres solutions ont été avancées. Une campagne de sensibilisation pour inciter à reprendre du service les 50 000 infirmières qui ont cessé d'exercer leur activité devrait bientôt voir le jour. Sans grand espoir. En privé, M. Kouchner estime entre « 1 500 et 2 000 » le nombre de réponses favorables. Le renforcement des effectifs dans les éco-

les (18 000 infirmières formées en 2002, 26 000 les années suivantes) risque aussi d'être insuffisant pour répondre à ce début de pénurie.

Dans ces conditions, le gouvernement aborde la négociation en position délicate. « Elle doit porter non pas seulement sur le nombre [de créations d'emplois], mais sur la manière d'organiser l'hôpital de demain, l'hôpital du XXI^e siècle. C'est une chance comme jamais nous n'en avons rencontrée », a estimé M. Kouchner, mercredi, à la sortie du conseil des ministres.

Au moins sur ce point, les syndicats sont d'accord. L'organisation des recrutements, des heures de garde, la montée en charge du dispositif des 35 heures figurent au programme des discussions. L'impossibilité pour les établissements hospitaliers et médico-sociaux concernés de passer à 35 heures du

jour au lendemain étant admise, même si officiellement la durée légale de travail sera abaissée au 1^{er} janvier 2002, il faudra parler des compensations pour le personnel.

Le gouvernement souhaite privilégier la création de comptes épargne-temps plutôt que les heures supplémentaires. Il ne manquera pas de rappeler qu'il a déjà injecté 10 milliards de francs dans les hôpitaux en mars 2000, puis, l'année suivante, 2,4 milliards au titre des revalorisations des carrières. Vendredi, une intersyndicale devrait se réunir pour tenter d'adopter une position commune et confirmer, le cas échéant, la journée d'action du 20 septembre. La négociation distincte avec les médecins hospitaliers commence, elle, le 17 septembre.

Isabelle Mandraud

Rentrée tendue dans l'ensemble de la fonction publique

LA RÉDUCTION du temps de travail doit théoriquement entrer en vigueur le 1^{er} janvier 2002 pour tous les fonctionnaires, mais elle risque fort de troubler la rentrée sociale. A quatre mois de l'échéance, la fonction publique est loin d'être prête à franchir le pas. Même dans les collectivités locales, où les négociations sont souvent bien engagées (40 % des effectifs étaient déjà à 35 heures début 2001), la loi du 3 janvier 2001 transposant à la territoriale le cadre établi pour l'Etat a ralenti le processus : désormais, les accords ne peuvent être conclus sur la base d'une durée annuelle inférieure à 1 600 heures, alors que de nombreuses collectivités se sont engagées à descendre en dessous de cette barre.

Pour les fonctionnaires de l'Etat, l'échec des négociations globales en 2000 risque de se répéter au niveau de chaque ministère, un seul accord – pour les personnels civils de la défense – ayant été signé à ce jour (*Le Monde* du 12 juillet). Michel Sapin se veut pourtant serein. En septembre, les administrations auront fixé le cadre de leur passage aux 35 heures, avant que les négociations ne s'engagent, à l'automne, dans les services déconcentrés, prévoit le ministre de la fonction publique.

Des administrations ont déjà préparé un texte qu'elles présenteront aux syndicats. Si la signature d'un accord paraît hypothétique dans nombre de secteurs, le gouvernement compte sur la « neutralité bienveillante » des syndicats.

Michel Périer, secrétaire général de l'Union des fédérations de fonctions publiques CFDT, regrette que « la plupart des administrations se bornent à une application purement arithmétique des 35 heures ». Si un accord a pu être trouvé à la défense, explique-t-il, c'est que le ministère a pris du temps et « proposé une dizaine de textes » sur lesquels les syndicats ont pu discuter.

Rien de tel ailleurs, déplore-t-il, sauf à l'Équipement (*lire ci-contre*).

« Flics » et « profs » oubliés de la RTT

Deux secteurs échappent à la négociation sur les 35 heures : la police (97 000 agents) et les enseignants (667 000). Dans les deux cas, le gouvernement ne peut appliquer la règle qu'il s'est fixée de réduire le temps de travail sans création nette d'emplois. A l'éducation nationale, Jack Lang a supprimé le groupe de travail sur la question mis en place par son prédécesseur. FSU, UNSA, SGEN-CFDT et FEREC-CGT ont appelé à une journée d'action le 22 septembre. Dans la police, le dossier n'est pas enterré. Une fois fixé sur son budget 2002, Daniel Vaillant a annoncé aux syndicats que des négociations s'engageraient en septembre. Les syndicats voient mal comment la RTT est possible. « Dans l'état actuel de déliquescence des effectifs de police, les 35 heures sont inapplicables », estime Jean-Luc Garnier, secrétaire général du syndicat Alliance.

Les discussions se focalisent trop souvent sur des questions techniques, comme le décompte du temps de travail, les administrations cherchant à intégrer des congés spécifiques dans la RTT afin d'atteindre les 1 600 heures annuelles prévues dans le décret d'août 2000.

Gérard Nogues, secrétaire général adjoint de la fédération des fonctionnaires FO, prévient qu'il n'est pas question « de cautionner des dispositifs préalablement arbitrés et incomplets ». La plupart des cadres nationaux soumis aux syndicats ne traitent, en effet, que du cycle de travail ; la rémunération des heures supplémentaires et des astreintes ainsi que le compte épargne-temps sont renvoyés à

des décrets. En outre, M. Périer refuse que « toute réflexion sur l'évolution des missions et l'organisation des services soit passée à la trappe ». Or la règle « la RTT à effectifs constants » rend « d'autant plus nécessaire un aménagement du temps de travail, même si cela ne peut suffire à compenser sa réduction », analyse Hervé Baro (UNSA).

Le principal obstacle reste bien celui de l'emploi. Des ministères ont obtenu des dégrés de postes, mais pour les syndicats, le compte n'y est pas. « L'entêtement du gouvernement à poursuivre la mise en place des 35 heures à effectifs constants menace l'existence même des services publics », s'alarme Bernard Lhubert, patron de la fédération des fonctionnaires CGT. Un responsable d'administration reconnaît que la situation est « intenable ». Des gains de productivité sont possibles, dit-il, mais les agents ne peuvent en faire qu'une lecture négative s'il n'y a pas de création d'emplois alors que de nouvelles missions les justifient. Ce n'est que fin 2002, quand les fonctionnaires feront valoir leur droit à des congés, que l'heure de vérité sonnera. Après l'élection présidentielle.

Laetitia Van Eeckhout

Un accord à l'équipement a buté sur le renforcement des effectifs

LE MINISTÈRE de l'équipement n'aura pas son accord « phare » sur les 35 heures. A l'issue de neuf mois de négociations – et même si syndicats et direction ont unanimement salué la « qualité du dialogue engagé » –, aucun texte n'a pu être ratifié. Les créations d'emplois ont été jugées insuffisantes par les syndicats. Ces derniers font valoir que 20 000 postes ont été supprimés en vingt ans à l'équipement (100 000 agents aujourd'hui).

Sans embauche, les employés redoutent une dégradation du service public et l'abandon de certaines missions. « En hiver, nous ne pourrions plus correctement assurer le déneigement des routes si nous ne sommes pas plus nombreux. Les communes devront alors faire plus souvent appel au privé », redoute un agent de la direction départementale de l'équipement (DDE) de l'Isère. Autre source d'inquiétude : la détérioration des conditions de travail, car « l'accord ouvre la porte à une flexibilité accrue », selon FO.

« VITRINE SOCIALE »

Les syndicats réclamaient la création de 9 000 postes sur trois ans, le ministère de l'équipement a finalement obtenu la création de 300 emplois et le dégel de 1 200 autres, qui étaient budgétés mais non pourvus depuis plusieurs années. Les 3 300 départs à la retraite de l'année prochaine seront également compensés. « 1 500 personnes en plus sur le terrain, c'est une avancée, lorsqu'on considère que ce sera la première fois en vingt ans que les effectifs augmenteront », souligne le ministère.

Afin de désamorcer le conflit sur l'emploi, la direction avait engagé

dès juin 2000 une réflexion sur la RTT par « une phase de diagnostic ». Les agents réunis en « groupes de travail » devaient repenser l'organisation du travail et tenter d'éliminer les tâches inutiles. « On s'est rendu compte que certaines étaient déjà effectuées par la préfecture, indique le directeur d'une DDE. En cassant la routine, on peut faire les choses plus vite. » Les conclusions de ces groupes sont ensuite « remontées » au ministère avant que s'engagent les négociations, au mois d'octobre 2000.

Dans la conduite de ces négociations, le ministère a cherché à se poser en « vitrine sociale » du gouvernement. Il a multiplié les signes de bonne volonté en direction des agents. A l'automne, le directeur du personnel a été remplacé, car jugé trop hostile aux syndicats et « pas suffisamment ouvert au dialogue social ». Le secrétaire général de la CGT-Équipement, Bernard Salandre, reconnaît que « la direction a cherché à dialoguer alors qu'elle aurait très bien pu claquer la porte ».

Le 19 juillet 2001, à l'issue d'une dernière séance de négociations, un texte est proposé par le ministère, prévoyant quatre modalités de mise en place des 35 heures. Malgré les « avancées et les dispositions favorables » que reconnaissent les syndicats, ces derniers refusent de signer le texte, estimant que le volume d'emplois est insuffisant. Dès la rentrée, ils appellent à des actions pour peser dans les négociations au niveau local. Afin d'obtenir une application des 35 heures acceptable et, pour la forme, des effectifs supplémentaires.

Yacine Ben Jannette

A Strasbourg, une négociation à petits pas a permis d'aboutir dès septembre 2000

STRASBOURG

de notre correspondant

Le nouveau maire de Strasbourg, Fabienne Keller (UDF), et le nouveau président de sa communauté

REPORTAGE

Dans chaque service, les discussions se sont closes par un ou plusieurs votes

urbaine de 27 communes (CUS), Robert Grossmann (RPR), n'auront pas à affronter d'après négociations sur la réduction du temps de travail de leurs 6 300 agents. Ils ont trouvé ce dossier presque bouclé : l'administration unique de la ville et de la CUS applique les 35 heures depuis le 1^{er} septembre 2000 au terme d'une mise en place progressive négociée et menée par l'équipe municipale battue en mars. La décision d'instaurer les 35 heures à la communauté urbaine avait été prise par Catherine Trautmann (PS), alors maire et présidente de la CUS, en 1996, au début de son second mandat et avant son passage au ministère de la culture. Elle en avait fixé le cadre : augmenter la qualité du service public, améliorer la vie des agents, créer des emplois, mais sans effet sur la pression fiscale. La première phase a donc été une longue étude. Avant de plonger dans l'écheveau des douze directions et

quatre-vingts services de la CUS, le travail préparatoire a exploré tous les secteurs. Le débat avec les syndicats a tourné sur l'absentéisme, la productivité, les horaires fixes ou variables, les éventuelles « badguses » électroniques, le régime des pauses, celui des heures supplémentaires, ainsi que les nombreux arrangements et usages locaux. Des règles générales ont été posées. Puis, prudemment, les chefs de service ont été invités à suivre une formation à la négociation. Enfin, le choix a été fait d'une démarche à petits pas, en commençant par sept services pilotes, suivis d'une vague de treize autres. Un comité de pilotage, avec les syndicats, coordonnait l'ensemble de l'opération.

Dans chaque service, les discussions se sont closes par un ou plusieurs votes. Si c'était oui, le service appliquait tout de suite les 35 heures. Si c'était non, il repartait pour un tour de négociations. Ainsi la voirie a dit « oui » très vite, mais les espaces verts ont refusé une première mouture d'accord. Les discussions ont longtemps coïncé au service propreté pour savoir ce que devait inclure un service dit « normal » en matière d'heures de nuit ou de week-end. Parallèlement, la CUS avait ouvert la possibilité du compte épargne-temps (CET), qui permet de capitaliser des compensations calculées en jours, notamment pour l'encadrement. Côté syndical, si l'on a apprécié ce climat de

concertation, on s'est aussi irrité d'une certaine lenteur. « Les petits pas, c'est bien, s'il n'y a pas trop de temps entre deux pas », s'est inquiété André Henck, secrétaire général du syndicat CGT, le plus puissant de la CUS. Il avait jeté un pavé dans la mare dès l'été 1997 en demandant les 35 heures pour tous au 1^{er} janvier 2000, un an plus tôt que ne le prévoyait le calendrier de l'adjointe au maire Marie-Hélène Gillig (PS). La bataille a été rude aussi sur le nombre d'embauches nouvelles :

Dole veut repasser aux 39 heures

Le maire de Dole (Jura), Gilbert Barbier (UDF), doit proposer vendredi 31 août, au conseil municipal, de faire passer temporairement à 39 heures certains des employés municipaux à 35 heures depuis 1982. Environ 50 % des agents sont à 35 heures, les personnes embauchées depuis 1992 travaillent 39 heures à la suite d'une décision du maire. Ce projet, explique la municipalité, est destiné à mettre tout le personnel sur la même base pour assurer 1 600 heures de travail par an dans le cadre de l'annualisation. « Dès janvier 2002, on appliquera l'ARTT, mais sans création d'emplois », prévient Michel Gautherot, adjoint chargé du personnel.

120 à 150 emplois statutaires, avait prévu l'équipe Trautmann. Trop faible, ont rétorqué les syndicats, qui en ont finalement arraché 200. Le processus s'est en effet accéléré : à peine 9 % des fonctionnaires de la CUS appliquaient les 35 heures en septembre 1998, plus de 90 % y étaient arrivés deux ans plus tard. Mais, parallèlement, la tension était montée : les préavis de grève avaient fleuri au printemps 2000, et, à l'appel des six syndicats de la CUS, une manifestation avait même eu lieu mi-mai. Les ultimes discussions achoppaient encore à la direction de l'action sociale sur les horaires des agents de l'action décentralisée et les journées de congé des personnels éducatifs. Mais dès le 22 septembre, devant le conseil de communauté, M^{me} Gillig faisait le point d'un dossier à ses yeux refermé. En même temps que la réduction du temps de travail, expliquait-elle, l'objectif d'amélioration du service rendu avec l'élargissement des horaires de permanence (de 8 heures à 18 heures) avait été respecté. Pour autant, le « tandem » Keller-Grossmann n'est pas arrivé en terre complètement pacifiée : les syndicats ont rappelé dès leurs premières rencontres avec les nouveaux élus que certains chantiers étaient inaboutis, et notamment l'assurance d'une pérennité des embauches liées aux 35 heures.

Jacques Fortier



La taxe Tobin occupe une place croissante dans le débat politique français

Son application semble compromise tant que l'Allemagne et les Etats-Unis y resteront opposés

Une nouvelle fois évoquée par le premier ministre sur TF1, mardi 28 août, la taxe Tobin, remise en selle par les événements de Gênes, est jugée intéressante par un large éventail de la classe politique, sans pour autant voir le jour. Bercy fait valoir que sa mise en place est très difficile et qu'elle passe

par un consensus international. Le mouvement Attac juge, lui, les déclarations du premier ministre hypocrites et parle de « dérobade ».

DE JACQUES CHIRAC à Lionel Jospin, en passant par Robert Hue, Philippe Séguin, François Bayrou, ou encore Yves Cochet, tout le monde politique, à un moment ou un autre, la trouve très sympathique. Laurent Fabius la dit même « généreuse ». La taxe Tobin, imaginée par le prix Nobel d'économie, le libéral américain James Tobin, dans les années 1970 pour lutter contre les mouvements spéculatifs de capitaux, a des adeptes dans tous les camps. Même là où on ne les attend pas : le financier Georges Soros, qui a empoché plus d'un milliard de dollars en spéculant contre la livre sterling en septembre 1992, y est aussi favorable.

A écouter ce chœur de compliments, on peut se demander pourquoi, en France du moins, où elle est si appréciée, la taxe Tobin n'a toujours pas vu le jour. Extrêmement difficile à mettre en place, répondent, à un moment ou un autre, ces mêmes adeptes. Divers arguments techniques sont avancés, comme la nécessité de l'envisager à un échelon international si l'on ne veut pas voir les capitaux fuir dans les pays qui ne l'auraient pas adoptée. Et, pourtant, le sujet revient de manière récurrente dans le débat politique français. Interrogé sur le sujet sur TF1, mardi 29 août, Lionel Jospin a souhai-

té que « l'Union européenne prend une initiative à cet égard sur le plan international, dans les instances internationales. En 1995, je m'étais réjoui à cette taxe Tobin dans la campagne que j'avais conduite. Avant que le mouvement Attac [Association pour la taxation des transactions financières pour l'aide aux citoyens] n'existe. Donc,

« Tout en voulant donner l'impression qu'il est favorable à la taxe Tobin, Lionel Jospin programme son enterrement », estime Attac

je suis en sensibilité proche de cette préoccupation ».

C'est vrai. Lionel Jospin, candidat, propose, dans son programme de 1995, que « les mouvements de capitaux supportent une taxe de un pour mille qui ne pénaliserait pas les investissements à dix ans mais les placements à dix jours », soutenu d'ailleurs, dans cette initiative, par

François Mitterrand. Mais Lionel Jospin, premier ministre, se débrouillera toujours pour enterrement le sujet. En octobre 1998, un rapport du Conseil d'analyse économique lui donne, sous la signature d'Olivier Davanne, ses premiers arguments : « Il nous semble que le crédit de la France, qui n'est pas infini, sera mieux employé à faire progresser d'autres mesures au bien meilleur rapport coût/bénéfice. » Le même mois, le « rapport économique et financier » remis par Bercy – dont le locataire est alors Dominique Strauss-Kahn – aux parlementaires relève que la taxe Tobin « ne pourrait être mise en place que sur la base d'un très large accord international », quasiment inenvisageable. Ce document ajoute même qu'une taxe sur les mouvements de capitaux ne se justifie pas forcément. Argument avancé : « Même la spéculation peut être stabilisante, car il existe toujours, sur le marché, des opérateurs pariant sur le retour des cours à leur niveau normal. »

Au cours de l'été 2000, certains peuvent croire que Lionel Jospin se souvient tout à coup de ses engagements de campagne. Comme en écho au rassemblement antimondialisation de Millau, le 1^{er} juillet, le premier ministre, qui s'exprime devant 400 jeunes socialistes européens, « propose » qu'on « réflé-

chisse » à l'idée d'une taxe Tobin « pour la faire avancer dans les instances internationales », ajoutant, prudent : « Il est évident qu'une telle mesure ne peut pas être prise dans un seul espace national. » Deux jours plus tôt, Laurent Fabius qui, en 1995, n'était, lui, pas favorable à l'instauration d'une telle taxe, ouvre également la porte : « Son succès vient de la rencontre entre deux idées parfaitement justes : d'un côté, la nécessité de lutter pour le développement, de l'autre, la nécessité d'une meilleure régulation. » Le nouveau ministre de l'économie rencontre même, le 10 juillet, une délégation d'Attac, à qui il promet de parler à M. Jospin de l'action que la France, qui vient de prendre la présidence européenne, pourrait initier en faveur de la taxe Tobin.

Beaucoup de bruit pour rien. Le 21 août, M. Fabius transmet un rapport à l'Assemblée nationale dans lequel il écarte l'hypothèse de la taxe Tobin. « A l'heure actuelle, aucun consensus n'existe, ni au sein de l'Union européenne, ni au sein du G7, ni au sein de l'OCDE au sujet d'une taxation des transactions de change. La probabilité d'un tel consensus reste faible. L'introduction d'une telle taxe pourrait entraîner une évasion généralisée vers des territoires non coopératifs et avoir pour résultat paradoxal de renforcer les places financières off-shore », tranche le rapport de Bercy. Le sujet est une fois de plus enterré. Et, à la présidence de l'Union européenne, la France ne prend aucune initiative.

Mais les résultats des élections municipales, la décision de la Belgique d'inscrire à l'ordre du jour de l'Ecofin des 22 et 23 septembre, à Liège, cet impôt, et plus encore les événements de Gênes ont remis en selle la taxe Tobin, devenue l'un des symboles de l'antimondialisation. « Tout en voulant donner l'impression qu'il est favorable à la taxe Tobin, Lionel Jospin programme son enterrement », estime Attac, qui parle de « dérobade ». En proposant de renvoyer le sujet devant les « instances internationales », le premier ministre sait bien que le sujet risque d'être vite enterré. Du moins tant que des pays comme l'Allemagne ou les Etats-Unis seront opposés à la taxe Tobin.

Invité vedette du Medef, Claude Allègre ravit les chefs d'entreprise

Le patronat reçoit aussi M. Chevènement et M. Juppé

SA RANCŒUR, à peine dissimulée, a fait les délices de son auditoire. Invité vedette de la troisième université d'été du Medef, qui s'est ouverte mercredi 29 août à Jouy-en-Josas (Yvelines), Claude Allègre n'avait certes « pas beaucoup envie de parler de l'éducation nationale », mais il n'a pu s'en empêcher. Ah, si Lionel Jospin « avait tenu trois semaines de plus », il l'aurait eu sa réforme... Face à une salle comble de chefs d'entreprises, l'ex-ministre était venu parler, aux côtés de Jean-François Mattéi, président du groupe Démocratie libérale de l'Assemblée nationale, de Thierry Desmarests, PDG de Total-FinaElf, et de Jean-Martin Folz, président du groupe automobile PSA, de « l'entreprise, l'homme et la nature ». Mais, s'il a bien commencé son exposé par les problèmes de l'eau, M. Allègre n'a pas tardé à bifurquer sur l'Etat et son impossible réforme.

Un florilège ! Il n'a « pas changé d'orientation politique », mais il regrette « le manque terrible de réflexion politique dans ce pays à un moment où les changements économiques se font à toute allure ». Il dénonce le « libéralisme de jungle », mais il se demande « pourquoi les entreprises ne feraient pas de suggestion sur la réforme de l'Etat ? » Il s'agace du débat récurrent sur l'insécurité alors qu'« on met les policiers dans la rue la journée » et que « les délits ont lieu le soir ».

La salle, aux anges, applaudit. « Le ministère de l'environnement est un petit chien dans les mollets du ministère de l'industrie ou de l'agriculture. Rien n'a changé », poursuit M. Allègre, avant de livrer une anecdote, féroce, qui fait chavirer son auditoire. « Quinze jours après la formation du gouvernement Jospin », raconte-t-il, plusieurs ministres se réunissent dans le bureau de Dominique Strauss-Khan. On débat de l'équipement des administrations parisiennes en véhicules électriques. Edmond Alphandéry, PDG d'EDF, est d'accord pour fournir gratuitement l'électricité pendant huit ans. « Une seule personne

s'y est opposée, Dominique Voynet [alors ministre de l'environnement] parce qu'elle estimait que cela favoriserait l'électricité nucléaire. Elle a gagné parce qu'elle représentait une composante "machin" », assène M. Allègre.

« Merci beaucoup pour l'histoire ! », le complimente, tout sourire, le président du Medef, Ernest-Antoine Seillière, en l'élevant tantôt au grade de futur « premier ministre », tantôt à celui de « président du Medef ». L'organisation patronale, qui devait accueillir Jean-Pierre Chevènement jeudi, puis Alain Juppé le lendemain, a ainsi programmé toute une série de débats, fédérés autour du thème des « valeurs » et sur des sujets aussi variés que l'art, la « malbouffe » ou « les entreprises mondialisées : acculturation ou ethnocide culturel ».

« TESTAMENT » EN PRÉPARATION

Et tant pis si José Bové ou Alain Lipietz ont refusé d'y participer. L'important, pour le Medef, jaloux de l'attention portée en ce moment à l'association antimondialisation Attac – un de ces « groupuscules surmédiatisés », selon M. Seillière – est de se poser comme un acteur influent sur l'opinion. Sans perdre de vue, toutefois, ses préoccupations immédiates, notamment son retrait annoncé, le 30 septembre, de toutes les caisses de la Sécurité sociale. Il faut gérer cette étape importante à ses yeux.

En marge des débats, Denis Kessler, le numéro deux de l'organisation patronale, a confié que le Medef préparait un « testament » ou plutôt une sorte de « legacy » (legs) dans lequel il livrerait toute sa vision d'une réforme en profondeur de la « Sécu ». Avant de rendre ce document public, le Medef organisera une réunion avec la Confédération générale des PME (CGPME) et l'Union professionnelle artisanale (UPA), même si cette dernière n'a pas, elle, l'intention de quitter les organismes paritaires.

Isabelle Mandraud

TROIS QUESTIONS À...

GUY HASCOËT

1 Vous avez fait allusion, mercredi 29 août, en sortant du conseil des ministres à des propositions que vous vous apprêtiez à faire, en tant que secrétaire d'Etat à l'économie solidaire, sur la taxe Tobin. De quoi s'agit-il ?

Dans un article de mon projet de loi-cadre sur l'économie solidaire, je propose de taxer les flux financiers spéculatifs. Il s'agit, bien entendu, d'un mécanisme qui respecterait les engagements européens, c'est-à-dire que les échanges intracommunautaires ne seraient pas concernés. De même, les échanges commerciaux ne seraient pas touchés. Je suggère que cette taxe soit de 0,05 % : il s'agit de mettre en place un mécanisme visible sans qu'il soit pour autant discriminant. Cette taxe pourrait rapporter plus

de 10 milliards de francs par an.

2 Les pourfendeurs de la taxe Tobin considèrent que cette mesure ne peut être mise en place de manière isolée dans un seul pays, au risque de voir tous ses capitaux fuir. Vous ne semblez pas craindre un tel phénomène...

Ma proposition s'inscrit dans un projet de loi, qui, par nature, concerne la France. Mais mon idée, c'est qu'elle réponde à un cadre plus large qui serait décidé au sein de l'Union européenne. Vous savez que la présidence belge a mis la taxe Tobin à l'ordre du jour du conseil Ecofin des 22 et 23 septembre à Liège. Les travaux vont donc commencer dans le cadre européen. Mon texte sur l'économie solidaire devrait être examiné en conseil des ministres en décembre. D'ici là, les choses auront avancé, l'idée étant évidemment d'harmoniser ma proposition avec ce qui pourra être

envisagé dans le cadre européen.

3 La taxe Tobin, telle qu'elle est réclamée par les mouvements antimondialisation, a pour vocation d'être affectée au développement des pays en difficulté. Qu'en est-il dans votre projet ?

Je propose que les recettes de cette taxe sur les mouvements spéculatifs financiers soient affectées à l'économie solidaire. Et notamment au soutien du secteur des services de proximité. Je pense qu'il serait bien qu'une partie de ces recettes soit également consacrée au soutien à l'émergence d'une économie solidaire dans les pays en développement. Mais cela ne relève pas de mon domaine. C'est à Charles Josselin [ministre délégué à la coopération et à la francophonie] de s'en saisir.

Propos recueillis par Virginie Malingre

V. Ma.

M. Hollande (PS), chahuté puis applaudi lors des journées d'été des Verts

LAMOURA (Jura)

de notre envoyée spéciale

Il en a perdu, provisoirement, son sourire. François Hollande, arrivé, par la faute des Verts, avec près d'une heure de retard à leurs journées d'été de Lamoura (Jura), a été accueilli, mercredi 29 août, par des sifflets et des huées. Pour le premier secrétaire du PS, venu comme il l'a dit plus tard, « s'entraîner à l'exercice de la gauche plurielle pour les prochains mois », l'entrée en matière a été rude. Seule « pointure » de la majorité, puisque Robert Hue (PCF) et Jean-Michel Baylet (PRG), s'étaient recusés au profit de leurs lieutenants, M. Hollande a néanmoins réussi à se faire applaudir par cet auditoire de 500 Verts chahuteurs.

Pourtant, il n'a pas fait de promesses. Le message du premier secrétaire tenait plutôt de l'avertissement amical. « Le bilan de la gauche plurielle nous est commun », a-t-il rappelé, anticipant les critiques des Verts, qui n'ont pas manqué de survenir, sur les carences de ce bilan. Notamment celles, très virulentes, d'Yves Cottassot, adjoint de Bertrand Delanoë à Paris.

Dans la période électorale qui s'ouvre, de « distanciation, fut-elle positive », entre les partenaires de la majorité, il ne s'agit ni de dénigrer le travail commun, ni de laisser le PS « s'arroger l'essentiel de l'acquis », a dit M. Hollande. « Si l'on insiste trop sur les insuffisances et pas assez sur les sauts tout à fait décisifs qui ont été faits, comment convaincre les Français d'aller plus loin avec nous tous ? », a demandé le chef de file des socialistes.

Alors que Dominique Voynet avait assuré que « nos parts de marché, c'est sur la droite que nous pouvons les conquérir », M. Hollande a rectifié le tir. « Nous ne devons pas partager les Français en catégories. (...) Partis généralistes, nous devons construire un contrat politique qui emporte une large adhésion », a-t-il estimé. Sans occulter des divergences « qu'il serait politiquement dan-

reconduction de la majorité plurielle en 2002, ce n'est pas un cartel de rai-son, faute d'alternative. C'est un choix stratégique », a martelé la secrétaire nationale. Chaque fois que la gauche a été divisée, ce fut « pain béni pour la droite », a-t-elle relevé, sans se priver de rappeler « la blessure ouverte » de la non-régularisation des sans-papiers, les « attermolements sur l'extrême-chas-

législatives et à tenter d'obtenir d'autres signes symboliques de la part du PS. Ainsi de l'introduction d'une dose de proportionnelle dans le scrutin majoritaire, promise dans le cadre d'une vaste réforme des institutions, si la gauche gagne la présidentielle, a rappelé en aparté M. Hollande. Ou dans un avenir plus immédiat, l'examen d'éventuelles conditions d'application de la taxe Tobin comme le demande Guy Hascoët (voir ci-dessus). Les Verts espèrent aussi qu'une niche parlementaire sera utilisée au Sénat, pour discuter du vote des étrangers aux élections locales.

La publication par *Le Nouvel Observateur*, jeudi 30 août, des 139 circonscriptions que les dirigeants Verts demandent au PS, risque cependant de concentrer le débat sur l'accord électoral, au détriment des éléments programmatiques. Sur les 139 circonscriptions demandées, une cinquantaine seraient gagnables, selon les Verts. Dix-sept concernent des sortants socialistes. « Cela va mettre de l'ambiance à La Rochelle », aux journées d'été du PS, qui s'ouvrent vendredi, s'amuse un Vert.

Pour sa part, interrogé par les journalistes après le débat, M. Hollande a estimé que si les Verts demandaient « 80 à 100 circonscriptions, ce serait déjà quantitativement impossible pour nous ». Le premier secrétaire du PS a jugé qu'« une soixantaine serait plus raisonnable, ce qui ferait 15 à 20 sièges gagnables ». Les Verts sont encore loin du compte.

Béatrice Gurrey

En 1992, les écologistes refusaient 50 circonscriptions

Aux journées d'été des Verts de Saint-Nazaire, en 1992, Claude Bartolone était venu proposer aux Verts de la part de Laurent Fabius, alors premier secrétaire du PS, une cinquantaine de circonscriptions pour les législatives de l'année suivante. « Il y en avait bien trente gagnables, mais Waechter voulait en rester au "ni-ni", ni droite ni gauche. On pensait que l'on pouvait gagner sur nos idées et pas avec un accord électoral », témoigne aujourd'hui André Buchmann, porte-parole des Verts de l'époque.

Le parti socialiste n'était « pas prêt » à entendre les idées des écologistes, estime M^{me} Buchmann. Ce n'est plus le cas aujourd'hui, dit-elle, jugeant « encourageant » le discours de François Hollande. « Malheureusement, ce parti ne connaît que le rapport de forces, et si notre candidat fait un mauvais score à la présidentielle, nous risquons d'être beaucoup moins entendus », ajoute-t-elle.

gereux de nier », le premier secrétaire du PS veut voir la majorité comme « une synthèse et non pas une addition de fractions ». Il s'est dit favorable à la réunion périodique d'un comité permanent des formations de la gauche plurielle. Un nouveau sommet, qu'il appelle pourtant de ses vœux, semble compromis, au moment où les partenaires de la majorité entrent, quoi qu'en dise M. Hollande, en concurrence.

M^{me} Voynet, en bonne partenaire, a réaffirmé l'attachement des Verts à la gauche plurielle : « La

se, les transports, le nucléaire, l'agriculture ». L'entente sera « fructueuse » en 2002, si des concessions sont faites a, averti, elle aussi, M^{me} Voynet.

« COUVERCLE » SUR L'ÉCOTAXE

Personne n'a soufflé mot de l'abandon de l'écotaxe, qui se confirme et contre laquelle seul Noël Mamère a protesté, mercredi soir sur LCI. C'est que l'état-major des Verts, au-delà des discours de tribune, est fort occupé à engager la négociation sur les places pour les

GUERRE D'ALGÉRIE Démarche symbolique ou ultime recours contre l'oubli : quarante ans après l'abandon par la France des musulmans qui avaient combattu à ses

côtés entre 1956 et 1962, certains de ceux-ci ou leur famille devaient déposer, jeudi 30 août, une plainte avec constitution de partie civile pour « crimes contre l'humanité ». ● UN

ANCIEN SOUS-OFFICIER de l'armée française se souvient « comme si c'était hier » des harkis « laissés là » alors que les camions démarraient. « La suite, on ne la connaît pas, mais

on peut s'en douter... » ● SELON MOHAND HAMOUMOU, historien, la non-assistance de la France « avait été ordonnée par le pouvoir politique ». ● COMMENT enseigner ce

passé et transmettre la mémoire de la guerre d'Algérie ? telle est la question sur laquelle planchent des enseignants réunis en colloque. (Lire aussi notre éditorial page 13.)

Des harkis déposent une plainte pour crimes contre l'humanité

Avant la journée nationale d'hommage qui leur sera rendue, le 25 septembre, neuf des musulmans qui avaient combattu pour la France pendant la guerre d'Algérie avant d'être abandonnés par elle en 1962 font appel à la justice pour obtenir une reconnaissance officielle de leur drame

C'EST à la fois une démarche symbolique et un ultime recours. Quarante ans après l'abandon par la France des musulmans qui avaient combattu à ses côtés pendant la guerre d'Algérie entre 1956 et 1962, les harkis font appel à la justice pour obtenir la reconnaissance officielle du massacre puis de l'oubli dont ils ont été victimes. A la suite de la résurgence du débat sur cette période de l'histoire provoquée par les aveux du général Paul Aussaresses et à l'initiative du Comité national de liaison des harkis (Le Monde du 9 juin), neuf d'entre eux devaient porter plainte contre X... avec constitution de partie civile, jeudi 30 août, pour « crimes contre l'humanité », auprès du tribunal de grande instance de Paris. Le groupe des plaignants est composé d'anciens supplétifs employés par l'armée française pour combattre le FLN algérien et de parents, veuves ou fils de harkis. Il comprend également l'Association des Français rapatriés d'origine algérienne (AFRA), membre du Comité national de liaison.

Tous fondent leur action en justice sur un épisode particulièrement sombre de la guerre d'Algérie : le massacre d'une partie des engagés musulmans, abandonnés par les autorités françaises aux représailles de l'armée de libération algérienne, à la suite de la signature des accords d'Evian, le 18 mars 1962, qui scellèrent l'indépendance de l'Algérie, en juillet. Selon les estimations, autour de 100 000 auxiliaires locaux ont

alors été tués. Seuls 20 000 d'entre eux ont été rapatriés en France à cette époque, souvent entassés dans des camps précaires. Aujourd'hui, les harkis ou Français musulmans d'origine algérienne regroupent l'ensemble des musulmans rapatriés qui se sont battus du côté de la France pendant la guerre d'Algérie, ainsi que leurs descendants, soit une population évaluée à environ 400 000 personnes.

UN TÉLÉGRAMME

La plainte pour « crimes contre l'humanité » et « complicité de crimes contre l'humanité » insiste sur la responsabilité indirecte des autorités françaises dans les massacres perpétrés au moment de l'accès à l'indépendance. Elle s'emploie à démontrer l'existence d'un « plan concerté » destiné à désarmer et à laisser sur place les harkis, malgré la parfaite connaissance du danger encouru par ceux considérés comme des traîtres à abattre par le FLN. La démonstration s'appuie sur le témoignage d'un ancien sous-officier français (lire ci-dessous) ainsi que sur les consignes de responsables politiques ou militaires français de l'époque.

La plainte fait notamment référence à une directive et à un télégramme de Louis Joxe, ministre d'Etat chargé des affaires algériennes. Ces documents rappellent que les initiatives individuelles visant à rapatrier des harkis en France étaient « strictement interdites » et demandaient des « sanctions appropriées » contre



ceux désobéissant aux ordres. « Dès lors, de nombreux harkis accompagnés de leur famille, parce qu'ils étaient désarmés et ne bénéficiaient plus d'aucune protection militaire tout en se voyant interdire toute retraite sur le sol français, ont été voués à la mort dans des conditions entourées souvent d'une très grande sauvagerie », soulignent les avocats des harkis dans la plainte pour « crimes contre l'humanité ». Accusées de complicité, les autorités françaises ont « permis sciemment » le déroulement des massacres « alors qu'elles avaient une connaissance claire des intentions des

auteurs principaux du crime », estiment les avocats. « L'Algérie a été le bourreau d'une sentence prononcée par la France, qui savait qu'on allait mourir », assène Boussad Azni, l'un des plaignants, fils de harki, responsable de l'AFRA et président du Comité national de liaison.

Parmi ceux qui portent plainte, certains ont été personnellement victimes des exactions commises par le FLN. Un ancien supplétif, âgé aujourd'hui de soixante-trois ans et demeurant en Dordogne, affirme avoir été désarmé puis fait prisonnier par les autorités algériennes. Il dit avoir été

torturé avant d'assister à l'exécution massive de ses camarades à coups de pioche. La plainte évoque des « actes d'extermination » et reprend à son compte l'estimation haute en comptabilisant 150 000 victimes. Pour M^e Philippe Reulet, l'un des avocats des harkis, les éléments constitutifs de crimes contre l'humanité sont réunis : « Il y a eu des exécutions sommaires et massives, portant sur des populations civiles, puisque les harkis ne faisaient plus partie de l'armée, perpétrées pour des motifs politiques, l'appartenance à l'armée française opposée au FLN. »

M^e Reulet reconnaît néanmoins l'existence d'un sérieux « obstacle » à la procédure engagée, à savoir la jurisprudence « Boudarel » de la Cour de cassation. Dans un arrêt en date du 1^{er} avril 1993, la haute juridiction a estimé que les persécutions et traitements inhumains infligés aux prisonniers français du Viêt-minh pendant la guerre d'Indochine n'étaient pas des crimes contre l'humanité. Cette notion s'applique uniquement, pour les faits antérieurs à la réforme de 1994, aux exactions commises par les « puissances de l'Axe » pendant la seconde guerre mondiale. Comme la Fédération internationale des droits de l'homme (FIDH) dans l'affaire Aussaresses (Le Monde du 9 mai), les avocats des harkis entendent bien contester cette jurisprudence. En cas de refus d'instruire la plainte pour « crimes contre l'humanité », ils se disent prêts à tous les recours afin de porter le débat

auprès de la Cour de cassation et d'inciter cette dernière à revoir sa position.

« JOURNÉE NATIONALE D'HOMMAGE » « Il s'agit de permettre aux harkis de ne plus être des victimes, de devenir des plaignants qui agissent, de dire enfin ce que pas grand monde n'a voulu entendre jusqu'à présent », explique M^e Reulet. « On fait ça pour l'histoire, pour qu'on arrête de nous considérer comme des traîtres et des déchets de la colonisation, souligne Boussad Azni. C'est un besoin de reconnaissance et de dignité. »

La démarche ne fait toutefois pas l'unanimité au sein de la communauté harkie. Au nom de l'Association pour la défense et l'intégration des Français musulmans et de leurs amis (APDIFMA), Ahmed Boualam condanne, dans un courrier adressé au Monde, le dépôt de plainte. « En attaquant la France, ils attaquent leur pays », estime-t-il. D'autres misent sur des avancées à l'occasion de la Journée nationale d'hommage aux harkis, organisée pour la première fois le 25 septembre. Ils espèrent une reconnaissance solennelle de la tragédie des harkis et l'annonce de mesures de réparation. Quoi qu'il en soit, selon le Comité national de liaison, plus de 200 individus et une quinzaine d'associations sont prêts à suivre les premiers plaignants en engageant une procédure pour « crimes contre l'humanité ».

Frédéric Chambon

Jack Lang appelle enseignants et chercheurs à « aller plus loin » dans la transmission de la mémoire de la guerre d'Algérie

COMMENT enseigner ce « passé qui ne passe pas », selon l'expression de Henry Roussou, directeur de l'institut du temps présent du CNRS ? Une centaine d'enseignants et de cadres de l'éducation nationale ont planché sur la question, du 29 au 31 août à Paris, lors de l'université d'été organisée par le ministère de l'éducation nationale sur le thème : « Apprendre et enseigner la guerre d'Algérie et la Maghreb contemporain ». La récente « réactivation très polémique et très médiatisée de la mémoire de la guerre d'Algérie » a convaincu le ministre de l'éducation nationale, Jack Lang, d'intervenir mercredi dans ce studieux cénacle.

« Il n'existe pas, dans notre pays, de mémoire établie, recensée, pleinement écrite et reconnue sur la guerre d'Algérie », a-t-il constaté, mais des « mémoires antagonistes » dont il faut assurer une « coexistence respectueuse ». Sur ce sujet, « qui doit être traité dans un esprit scientifique et de pédagogie ouverte, nous avons le devoir absolu de faire parler les uns et les autres, d'entendre leurs témoignages. Il n'est plus question d'accepter la moindre réserve ou censure ».

En outre, certains « donnent à penser que la guerre d'Algérie n'est

pas étudiée dans les classes, [d'autres] s'indignent à tort que la pratique de la torture ou la répression du 17 octobre 1961 n'y soient pas évoqués ». Le « devoir » du ministre consiste donc à rappeler certains faits, a estimé M. Lang. « Des historiens travaillent et publient depuis longtemps ».

LES MANUELS « N'OCCULTENT PAS »

L'étude de la guerre est inscrite dans les programmes des classes de troisième, seconde professionnelle et des terminales depuis au moins vingt ans, même si elle est abordée, non dans un chapitre en tant que tel, mais au travers de ceux portant sur la décolonisation et la France depuis 1945. Les manuels « n'occulent pas » la question de la torture. De plus, la question apparaît régulièrement dans les sujets du baccalauréat. De ce point de vue, a affirmé le ministre, « l'éducation nationale est en avance ». Il s'agit cependant d'« aller plus loin » en développant la recherche historique – le gouvernement a annoncé un effort d'ouverture des archives – et en améliorant l'enseignement du conflit dans le cadre scolaire. La promesse faite au printemps de développer la langue arabe va dans ce sens, estime M. Lang. Symbolique-

ment, enfin, une salle du ministère de l'éducation va être baptisée des noms de Mouloud Feraoun et Max Marchand, enseignants tués en mars 1962 par un commando de l'OAS.

L'université d'été, qui vise selon l'un des ses responsables à « décomplexer les profs », constitue déjà un progrès en soi : la précédente du genre, organisée en juillet 1999 à Toulouse, avait abordé la guerre d'Algérie dans le cadre d'un thème plus large, « Penser, dire et enseigner les drames et les refoules de l'histoire du temps présent ». Ce type d'initiative est appelé par le ministère à déboucher sur d'autres actions de formation continue. « Nous aurions aussi besoin d'une sorte d'analyse des pratiques des enseignants dans les classes », a ajouté M. Lang.

Si tous s'accordent à reconnaître que la demande des élèves – notamment ceux issus de l'immigration maghrébine – est forte pour accéder à cette mémoire, nombre de professeurs peinent à trouver le moyen adéquat d'y parvenir : peur de heurter une histoire personnelle douloureuse, de ne pas savoir répondre à des questions mêlant revendications identitaires et contestation de l'autorité enseignante... Dès l'IUFM (institut universitaire de formation des maîtres), « les enseignants s'attendent à être confrontés à la question. Nous ne leur fournissons que des pistes de réponses », convient Annie Zwang, professeure agrégée d'histoire à l'IUFM de Paris : les formateurs orientent les stagiaires vers des éléments de bibliographie, un CD-Rom réalisé sous la houlette de Benjamin Stora, ou, nouveauté, des sites Internet toujours plus nombreux. « Ça bouge, même si nous n'en sommes qu'au tout début », résume Annie Zwang. « Les profs sont demandeurs d'outils parce qu'ils sont gênés ; les élèves osent désormais poser des questions ; et nous disposons d'outils pédagogiques modernes comme les travaux personnels encadrés ou l'éducation civique juridique et sociale : ils nous permettent d'aborder ces questions difficiles en étant plus proches des élèves. »

Nathalie Guibert

« On les a laissés là, comme ça. On peut se douter de la suite »

BORDEAUX

de notre correspondant

Le Comité national de liaison des harkis considère le témoignage de J. D. – un ancien sous-officier de l'armée française qui préfère conserver l'anonymat – comme « une bombe ». Après avoir écouté une émission à la radio sur le problème harki et le projet de plainte, ce fonctionnaire à la retraite a envoyé spontanément, le 7 août 2001, une lettre au comité de liaison. Ce témoignage a été joint en annexe de la plainte déposée le 30 août. « Un jour, on a envie de parler, et tant que cela ne sort pas on se sent un peu responsable de ce dont on a été témoin », explique ce sexagénaire pour justifier son geste. Pendant quarante ans, il n'a rien dit ou presque. Seuls sa femme et ses enfants étaient au courant.

De septembre 1961 à mai 1962, J. D. est sergent appelé du contingent, membre du 10^e bataillon de chasseurs à pied. Il se souvient de ce jour d'avril 1962 « comme si c'était hier ». Il a vingt-deux ans et les accords d'Evian sont signés depuis un mois. Le poste militaire est installé dans la région montagneuse des Aurès, au sud-est de l'Algérie. « Un jour, on nous a dit qu'on devait partir pour Oran. » Au poste de commandement, sur les 50 soldats, une vingtaine sont harkis. « Deux ou trois jours avant notre départ, il y a eu ce que j'appelle une « mascarade », se souvient l'ancien sergent. Pour désarmer les harkis qui dormaient presque

avec leur fusil, les officiers ont demandé une revue d'armes. Alors que les pièces des fusils étaient démontées et étalées sur chaque lit dans le dortoir, on a sonné le rassemblement dans la cour. Les harkis sortis, on a donné l'ordre à des soldats, dont moi, de prendre les culasses des fusils, ce qui les rendait inutilisables. »

Le dernier jour, à quelques centaines de mètres du poste, un détachement de l'Armée de libération nationale, armé jusqu'aux dents, en treillis neufs, se fige sous un ciel transparent. Après avoir parlementé entre officiers, les Algériens attendent calmement le départ du bataillon. « Les camions sont chargés, les soldats prêts à monter », se rappelle J. D. De sa Jeep, il a tout vu. Un officier dit alors aux harkis d'aller chercher leur solde dans un bâtiment un peu éloigné. Une fois les supplétifs partis, il saute dans une Jeep et donne l'ordre aux véhicules de démarrer. A ce moment-là, les harkis comprennent la manœuvre et reviennent en courant derrière les GMC. Ils s'accrochent au bastingage et crient en arabe qu'on ne les abandonne pas sinon ils vont être massacrés. L'officier donne alors l'ordre aux soldats de les empêcher de monter à coups de crosse. « On les a laissés là, comme ça. Et comme la route était sinueuse, la scène a disparu assez vite. La suite, on ne la connaît pas, mais on peut s'en douter. »

Claudia Courtois

TROIS QUESTIONS À...

MOHAND HAMOUMOU

1 Vous êtes l'auteur de *Et ils sont devenus harkis* (Fayard, 1993). Les aveux du général Aussaresses sur la torture et l'abandon des harkis en 1962 font l'objet de plaintes pour « crimes contre l'humanité ». Ce parallèle vous paraît-il possible ?

Entre les exactions d'une partie de l'armée française et le massacre des harkis après 1962, le seul parallèle, c'est que tout le monde savait mais qu'il a fallu quarante ans pour dépasser les tabous. Je me méfie de la notion de « crimes contre l'humanité » mais ce que je sais, c'est qu'autour de 100 000 personnes, des civils désarmés, ont été assassinés de façon préméditée. Dans cette tragédie, il y a eu une volonté d'exterminer les musulmans pro-français. Ces massacres ont été commis alors que l'armée française était encore en Algérie ; la non-assistance avait été ordonnée par le pouvoir politique.

2 Subsiste-t-il des zones d'ombre sur les responsabilités et les causes des massacres de harkis ?

Il reste à établir le degré de responsabilité des gouvernants fran-

çais de l'époque : ont-ils minimisé l'importance des massacres, ont-ils privilégié le principe de non-ingérence ? Il reste aussi à comprendre pourquoi la France est allée jusqu'à expulser vers l'Algérie des harkis réfugiés en métropole. Côté algérien, il faudrait savoir si ces événements ont été voulus par le pouvoir pour masquer des rivalités de clans ou s'ils sont d'abord le fait des maquisards de la dernière heure.

3 En intervenant dans le débat sur la torture, les harkis ne risquent-ils pas d'être assimilés aux militaires français qui l'ont pratiquée ?

Beaucoup d'eux n'ont pas porté l'uniforme français : certains étaient placés en autodéfense de leur village contre la terreur du FLN. Globalement, la très grande majorité n'ont pas été en contact avec les pratiques de torture. Il reste que ceux qui ont servi l'armée peuvent se sentir visés par ce débat et mal à l'aise devant une généralisation abusive. Que certains soldats ne se soient pas contrôlés face aux horreurs qu'ils vivaient, ce serait hypocrite de le nier. Mais transformer en tortionnaires tous les militaires, c'est un peu gros.

Propos recueillis par Philippe Bernard

VENTES PAR ADJUDICATION
Office Spécial de Publicité
47, rue Louis Blanc 92984 LA DEFENSE Cedex
Tél : 01.49.04.01.84 - Fax : 01.43.33.51.36

75 Vente sur saisie immobilière au Tribunal de Grande Instance de Paris, **Jeu**di 13 Septembre 2001 à 14h30 - En un lot
PAVILLON à PARIS 20^{ème}
(87 m² environ)
7, Villa du Borrégo
de 3 Pièces Principales, cour et remise de 37 m² environ
Mise à Prix : 1.000.000 F
S'adresser à la SCPA Pierre CHAIGNE, 22, Rue Boissière à Paris 16^{ème} - Tél : 01.47.27.87.87 - www.pierrechaigne-avocat.com
Et à tous avocats près le Tribunal de Grande Instance de Paris
Sur les lieux pour visiter

MÉDAILLE D'OR 2000
CONCOURS NF AMEUBLEMENT
DETAILLANT - GROSSISTE
VEND AUX PARTICULIERS
Toutes les grandes marques aux meilleurs prix

RECOMMANDÉ PAR PARIS PAS CHER

MATELAS • SOMMIERS
Vente par téléphone possible
fixes ou relevables - toutes dimensions.
SWISSFLEX - TRÉCA - EPÉDA - PIRELLI
SIMMONS - DUNLOPILLO - BULTEX - etc...
Garantie 5 et 10 ans

Canapés - Salons - Clic-Clac...
CUIRS - TISSUS - ALCANTARA
Steiner - Coulon - Dina - Burnas - Duvivier etc...
5500 m² d'exposition
LIVRAISON GRATUITE SUR TOUTE LA FRANCE

MOBECO
♦ 239 à 247, rue de Belleville
Paris 19^{ème} - M^o Télégraphe
♦ 50, avenue d'Italie
Paris 13^{ème} - M^o Place d'Italie
01.42.08.71.00 - 7/7

Deux nouvelles plaintes déposées contre le groupe Bayer

DEUX PATIENTS soignés avec des médicaments anticholestérol commercialisés par le laboratoire pharmaceutique Bayer ont déposé plainte, mardi 28 août, auprès du procureur de Marseille, contre la firme allemande. Ancienne championne de France de course à pied et de triathlon, Alberte Ferraud-Prax était soignée depuis un an au Cholstat, associé à un hypotenseur. Elle raconte s'être plainte à son médecin de douleurs musculaires dans les jambes, d'étouffements, de paralysie de la mâchoire et d'incontinence urinaire. Un autre patient, soigné au Staltor, a également déposé plainte contre X... pour « mise en danger d'autrui, blessures involontaires et défaut d'information ».

Les médicaments à base de cérvastatine, soupçonnés d'être à l'origine de 52 décès dans le monde et commercialisés en France par Bayer sous les noms de Cholstat et Staltor, ont été retirés de la vente le 8 août. Une première plainte française avait été déposée le 16 août à Avignon (Vaucluse) par Jean-Luc Freel, qui vient de créer l'Association de défense des usagers de la cérvastatine (ADUC).

DÉPÊCHES

■ **JUSTICE : un chauffard qui avait tué un motard âgé de 27 ans à Buc (Yvelines)**, alors qu'il conduisait sous l'empire de l'alcool, a été condamné, mercredi 29 août, par le tribunal correctionnel de Versailles à 2 ans de prison dont 18 mois avec sursis. Le même jour, dans une autre affaire, le procureur de la République du tribunal correctionnel de Rouen a requis une peine de six à dix ans d'emprisonnement à l'encontre d'un chauffard en état d'ivresse qui avait fauché et tué une jeune cyclomotoriste de 18 ans le 30 janvier 2000. Au moment des faits, Vincent Ducatel, un commerçant rouennais de 36 ans, avait pris la fuite car il était ivre et déjà sous le coup d'une suspension de permis. Le tribunal rendra sa décision en délibéré le 10 septembre.

■ **Un Roumain âgé de 26 ans a été condamné**, mercredi 29 août, par le tribunal correctionnel de Versailles, à un an de prison pour avoir involontairement tué un automobiliste à Conflans-Sainte-Honorine (Yvelines), alors qu'il tentait de se soustraire à un contrôle de police. Le prévenu, qui se trouvait en séjour irrégulier, a également été condamné à 3 ans d'interdiction du territoire français.

■ **L'Etat a été condamné à payer 315 000 francs (47 531 euros) d'indemnités**, par le tribunal administratif de Rennes, à la famille d'un jeune appelé du contingent, mort en février 1994. Fabrice Texier, qui effectuait son service national au centre parachutiste d'entraînement aux opérations maritimes de Quelefn (Finistère), était décédé par noyade à l'occasion d'un transbordement effectué en opération.

■ **RENTREE : le collège de Port-en-Bessin (Calvados), où des intoxications s'étaient déclarées**, début mars, entraînant la fermeture de l'établissement, ne sera pas rouvert à la rentrée, selon un communiqué de la préfecture publié mercredi 29 août.

■ **FAIT DIVERS : une quadragénaire sans domicile fixe grièvement brûlée**, lundi 27 août, après avoir été aspergée d'essence à Réhon (Meurthe-et-Moselle), a affirmé avoir reconnu sur photo l'un des deux jeunes placés en garde à vue, mardi 28 août, comme étant son agresseur. Une information judiciaire devrait être ouverte jeudi 30 août par le parquet de Briey pour « acte de barbarie et torture ».

■ **MÉDECINE : la mise au point d'un médicament actif contre le paludisme** a été annoncée, mercredi 29 août, par Gary Posner, de l'Université Johns Hopkins à Baltimore, lors du congrès annuel de l'American Chemical society à Chicago. Il est issu de recherches sur l'artémisia, une plante utilisée par la médecine chinoise traditionnelle pour lutter contre le paludisme.

L'instruction de l'affaire des Irlandais de Vincennes est officiellement close

L'unique mis en examen, Paul Barril, devrait comparaître devant un tribunal vingt ans après les faits

L'affaire des Irlandais de Vincennes – la perquisition menée, le 28 août 1982, au domicile de trois nationalistes irlandais, à l'initiative de la cellule

antiterroriste de l'Élysée – s'approche de son terme judiciaire. Le juge de Versailles Yves Madre a signifié la clôture de son instruction. L'ex-capita-

ne Paul Barril, seul mis en examen dans ce dossier, devrait comparaître pour « atteinte à la liberté individuelle ».

L'INTERMINABLE feuilleton que constitue, depuis 1982, l'affaire des Irlandais de Vincennes, va enfin connaître son épilogue judiciaire. Le juge Yves Madre, chargé d'instruire au tribunal de Versailles (Yvelines) la plainte déposée en 1992 pour « attentat à la liberté » par M^e Antoine Comte, l'avocat des trois Irlandais arrêtés dix ans plus tôt, a officiellement clôturé l'instruction mercredi 29 août.

A l'issue d'une ultime confrontation, le magistrat a notifié l'article 175, qui, selon le code de procédure pénale, marque le terme de l'information judiciaire. Les parties à la procédure ont désormais vingt jours pour, si elles le souhaitent, demander au juge d'effectuer des actes supplémentaires. Le dossier sera ensuite transmis au parquet, qui communiquera, dans un délai de trois mois, ses réquisitions au magistrat. Il reviendra alors à M. Madre de renvoyer l'affaire devant le tribunal correctionnel.

Unique personne mise en examen par le magistrat versaillais, l'ex-capitaine Paul Barril – poursuivi depuis le 4 avril 2001 pour « atteintes à la liberté individuelle » – risque donc de comparaître seul devant le tribunal. Témoin assisté dans la procédure, l'ancien commandant de la brigade de recherches de la gendarmerie de Vincennes Jean-Michel Beau, qui fut le premier à dénoncer à la justice le trucage de la perquisition conduite au domicile des Irlandais, ne sera pas renvoyé devant la juridiction de jugement. Une source judiciaire a indiqué au Monde que le procès ne devrait pas intervenir avant 2002, soit vingt ans après la fameuse perquisition

menée, le 28 août 1982, au domicile de trois nationalistes irlandais, à l'initiative de la cellule antiterroriste de l'Élysée.

Cette opération, conduite par Paul Barril, avait débouché sur une affaire d'Etat lorsqu'il était apparu que des armes et des explosifs avaient été dissimulés – à l'insu de leurs occupants – dans l'appartement de Vincennes occupé par les trois militants de la cause irlandaise. Mary Reid, Michael Plunkett et Stephen King avaient été convoqués mercredi après-midi afin d'être confrontés à M. Barril, chacun étant invité à livrer une dernière fois sa version des faits qui se sont déroulés ce 28 août 1982. Cet ultime acte procédural a toutefois tourné court, deux des trois Irlandais (MM. Plunkett et King) étant absents.

Interrogé par Le Monde jeudi matin, l'avocat de M. Barril, M^e Jacques Vergès, a indiqué qu'il entendait demander « une nouvelle confrontation » entre son client et les trois Irlandais, qui seraient, d'après lui, « en contradiction sur plusieurs points ». M^e Vergès entend également soulever un

moyen de nullité, arguant que l'instruction aurait dû se dérouler avec l'accord préalable du ministère de la défense, « puisqu'il s'agit d'une opération conduite par des militaires ». M^e Vergès estime enfin « pour le moins curieux » que son client, qu'il qualifie de « bouc-émissaire », soit la seule personne poursuivie « alors que des charges autrement plus étayées pèsent sur d'autres protagonistes du dossier ».

INEXPLICABLE LÉTHARGIE

La clôture de l'instruction, qui intervient quelques jours avant que le juge Madre prenne ses nouvelles fonctions, au pôle financier du tribunal de Paris, devrait constituer un soulagement pour les trois Irlandais, qui avaient fini par désespérer que ce scandale d'Etat puisse un jour être jugé. Comme l'avait souligné une enquête du Monde (nos éditions datées 15-16 octobre 2000), la procédure lancée en août 1992 – après dix ans d'atermoiements judiciaires – par la plainte contre X... déposée par M^e Comte avait longtemps végété dans une inexplicable léthargie.

Dans une « ordonnance explicative » adressée le 4 janvier au président de la chambre de l'instruction de Versailles, qui s'étonnait de la lenteur de l'instruction, le juge Madre avait expliqué que « les investigations nécessaires à la manifestation de la vérité [étaient] particulièrement complexes puisque les faits dénoncés mettaient en cause d'anciens officiers de gendarmerie ». « En raison de notre saisine tardive par rapport à la date de la commission des faits, soit plus de dix ans et six mois après, et de l'absence d'enquête préliminaire effectuée, il était nécessaire d'identifier tous les intervenants et toutes les personnes qui ont été mêlées de près ou de loin [à l'opération], ainsi que d'obtenir toutes les pièces nécessaires à la manifestation de la vérité », ajoutait M. Madre.

De surcroît, selon le magistrat, « il était impossible de confier entièrement l'enquête à un service de police ou de gendarmerie sans risques de voir [émerger] des soupçons de règlement de comptes ou de copinage ».

Fabrice Lhomme

Le meurtre du chef de la sécurité de l'Insead trouble la quiétude de cette prestigieuse « business school »

CERTES, il y a « tragédie » mais « business must go on ». Les affaires doivent continuer, répète en boucle le directeur, comme pour effacer déjà le fait divers incongru, « *abraca-dabrant* », dit-il, dans une école si prestigieuse, dans un lieu où règnent luxe, calme et management.

L'Institut européen d'administration des affaires (Insead), une école de gestion installée à Fontainebleau, dont la réputation a dépassé la Seine-et-Marne, la France et même l'Europe, accueillait, mardi 28 août après-midi, en son grand amphithéâtre, la nouvelle promotion d'élèves de MBA (master of business administration). Juste avant de commencer son discours d'accueil, le directeur était averti que Marcel Bénard, cinquante-cinq ans, chef du service technique et de sécurité de l'école, avait été victime d'un malaise dans son bureau, à quelques centaines de mètres de l'amphithéâtre. Peu après, les pompiers constataient que M. Bénard, découvert par des collègues qui s'inquiétaient de son absence, avait été frappé de plusieurs coups de couteau, au thorax et à l'abdomen. Il est mort avant même son transport à l'hôpital.

Seuls le petit panneau « *Interdit de pénétrer* », et de discrets scellés, apposés sur la porte verte du bureau de M. Bénard, en plein hall du bâtiment administratif, rappelaient, mercredi, le drame de la veille. Etudiants et personnels continuent de circuler librement au centre névralgique de l'Institut. Les policiers de la direction régionale de la police judiciaire de Versailles se sont installés dans un lieu plus discret pour interroger les collaborateurs directs de la victime, les très

nombreuses personnes qui circulaient dans le hall au moment des faits, ainsi que tous ceux, élèves, professeurs ou personnels, qui souhaitent répondre à l'appel à témoin lancé dans l'école mardi soir.

Les enquêteurs semblent confiants dans leurs chances d'identifier rapidement le meurtrier. Sur la foi des nombreux témoignages recueillis, ils estiment détenir « un bon signalement » du suspect, mais hésitent à diffuser le portrait-robot établi, de crainte que l'auteur du crime, se sachant découvert, ne prenne la fuite. Ils semblent privilégier la piste du règlement de comptes, observant que, ces derniers mois, la direction de l'établissement avait signifié plusieurs révocations susceptibles de nourrir de fortes rancœurs. Le mode opératoire accrédite la thèse selon laquelle le crime, commis de sang-froid, aurait été prémédité.

« LA SYMBOLIQUE EST LOURDE »

Gabriel Hawawini, le directeur que l'on nomme ici « dean » – doyen –, reçoit au « Cercle international », vaste demeure du XIX^e siècle. Il se dit « sous l'effet du choc » : « *Quand je suis devenu doyen, il y a un an, j'avais pensé à tous les scénarios catastrophes. Mais celui là n'était pas sur ma liste* ». Jamais d'agression à l'Insead, presque jamais de vols. Non, le doyen « ne comprend pas ». « *Marcel Bénard était un père de famille habitant le village voisin d'Ury. Il était très apprécié de l'équipe de 25 personnes qu'il dirigeait. On ne fait pas vingt ans de maison sinon* ».

« *Nous le respectons* », confirme sobriement un membre de l'équipe de Marcel Bénard. « *Tuer le responsable de la sécurité, la symbolique est*

lourde », confie une employée, bravaient les consignes de silence. L'impact de ce crime sur la réputation internationale de l'Insead n'est qu'une « infime probabilité », que le doyen semble néanmoins avoir pleinement prise en compte. Les employés et professeurs sont muets, les journalistes, rapidement et fermement éconduits. Car on vient ici du monde entier – les Français ne comptent que pour à peine 10 % des élèves –, à 29 ans en moyenne, après cinq années au moins de pratique professionnelle, préparer un MBA en un an, en anglais, pour quelque 150 000 francs. L'Insead est la septième école de commerce au monde, selon le classement établi par le *Financial Times*, et la première école située hors des États-Unis.

Elle s'est d'ailleurs donné toutes les allures d'un campus à l'américaine. Des bâtiments modernes, alliant pierre et verre, sont disséminés dans un parc de sept hectares, en bordure de forêt de Fontainebleau : une piscine, une salle de gymnastique, deux restaurants, un café, une librairie, une agence de voyages... Des étudiants à la mise soignée malgré la chaleur, téléphone portable en main, devisent en anglais. D'autres travaillent en groupes, dans le plus grand calme, autour des tables en tek installées dans le parc. Tous ont été avertis du décès de M. Bénard par un courrier électronique du doyen. Mais aucun ne souhaite s'exprimer. Cela « ne se fait pas de commenter ce genre d'affaires dans la presse ». Et, de toutes façons, le temps leur manque déjà. *Business must go on*.

Pascal Krémer

Maladie de la langue bleue : l'épidémie progresse en Corse

APPARUE au début du mois de juillet, l'épidémie de fièvre catarrhale du mouton (ou maladie de la langue bleue) continue sa progression en Corse, où 85 foyers ont été identifiés et près d'un millier d'animaux atteints. Ce phénomène apparaît d'autant plus surprenant qu'une large campagne de vaccination avait été entreprise durant les premiers mois de l'année après la première épidémie, survenue dans l'île à l'automne 2000 (*Le Monde* du 30 octobre 2000). Jean Glavany, ministre de l'agriculture, a chargé, vendredi 24 août, un contrôleur général vétérinaire d'évaluer la situation et de proposer des mesures sanitaires. Il a également demandé à Isabelle Schmidlin, directrice générale adjointe de l'alimentation de participer, à Ajaccio, à la réunion du comité régional de lutte que présidait Jean-Pierre Lacroix, préfet de région, le 28 août. Quant aux services vétérinaires, il les a priés « de tout mettre en œuvre [...] pour endiguer le développement de cette épizootie ».

La maladie de la langue bleue est la conséquence de l'infection de l'organisme du mouton par un virus de la famille des réoviridés. Ce virus pathogène est transmis par *Culicoides*, une mouche de très petite taille.

Initialement observée en Afrique du Sud, cette maladie a progressé vers le Nord. Ces dernières années, les épidémiologistes avaient observé une extension du foyer infectieux gréco-turc vers la Bulgarie et la Roumanie. De nombreux pays du Maghreb sont également concernés et, il y a un an, une épidémie massive s'était déclarée en Sardaigne, suivie d'une autre dans les îles Baléares. Pour les spécialistes de l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (Afssa), tout indique que c'est l'épidémie sarde qui, via *Culicoides*, avait atteint la Corse-du-Sud en

octobre 2000. Des traitements des cheptels ovins par insecticides avaient alors été mis en œuvre, suivis d'une vaccination. Mis à disposition par la Commission européenne, ce vaccin a officiellement été administré, en Corse, à 102 000 moutons sur les 140 000 environ que compte l'île.

Cette vaccination a-t-elle été correctement effectuée ? Tous les moutons dits vaccinés l'ont-ils effectivement été ? Rien ne permet encore de comprendre pourquoi l'épidémie est survenue et pourquoi elle continue à progresser chez des animaux vaccinés. Les épidémiologistes observent toutefois que les cas de maladie de la langue bleue sont moins fréquents dans les élevages vaccinés que dans les autres...

Jean-Yves Nau

► www.lemonde.fr/epizootie

Courrier INTERNATIONAL
N° 565 du 30 août au 5 septembre 2001 28 FF / 2,74 €
www.courrierinternational.com

BALKANS
L'armée américaine installe ses bases

Cynisme à la française
La presse étrangère juge nos politiques

Sciences : De nouvelles formes de vie dans les labos p. 41

18 F ■
En kiosque

RUSSIE Quand Moscou s'encanaille

CHINE Lutter contre les inondations

DISPARITIONS

Francisco Rabal

Acteur espagnol, ami et collaborateur de Luis Buñuel

L'ACTEUR ESPAGNOL Francisco Rabal est mort mercredi 29 août, après avoir été pris d'un malaise dans l'avion qui le ramenait à Madrid. L'appareil a été détourné sur Bordeaux, où le décès a été constaté. Le comédien, qui était âgé de soixante-seize ans, revenait du Festival des films du monde de Montréal, où un hommage avait été rendu à ce collaborateur et ami de Luis Buñuel, qui avait remporté le prix d'interprétation à Cannes, en 1984, pour *Les Saints innocents*, de Mario Camus.

Francisco Rabal Valera est né le 8 mars 1925 dans un village proche de Murcie. D'origine modeste, il s'installe à Madrid après la fin de la guerre civile et y exerce des petits métiers. Il finit par se faire embaucher comme électricien aux studios de cinéma Chamartin. Rabal a raconté qu'un jour le réalisateur Rafael Gil lui a demandé de faire la doublure lumineuse de Fernando Rey, qui était la vedette du film. Après que Rabal se fut acquitté de cette tâche, Gil dit à son assistant : « *Il faut lui donner un rôle à celui-là, un rôle de plouc, parce qu'il a une tête de plouc.* »

Ce premier engagement entraîne d'autres, et, à la fin des années 1940, Francisco Rabal est acteur à temps plein, se partageant entre le théâtre et le cinéma. Il participe à la création madrilène de *Mort d'un commis voyageur*, d'Arthur Miller. Une apparition dans le film *Historias de la radio*, de José Luis Saenz de Heredia, attire l'attention de Luis Buñuel, qui le fait jouer dans *Nazarin* en 1958. C'est le début d'une longue amitié. Le réalisateur fera de nouveau appel à Francisco Rabal pour *Viridiana* et pour *Belle de jour*. Très vite, Rabal impose son physique vigoureux dans toute l'Europe latine, d'autant que l'Espagne franquiste n'offre que des possibilités limitées et que l'acteur se range réso-

lument dans le camp des opposants au régime du caudillo.

Il tourne avec Gillo Pontecorvo (*Un dénommé Scorcio*, 1957), Antonioni (*L'Eclipse*, 1962) ou Jacques Rivette, qui lui confie le rôle de Dom Morel dans *La Religieuse* en 1966. Malgré quelques collaborations marquantes avec Glauber Rocha dans *Têtes coupées* en 1970, il passe presque une décennie en apparitions plus ou moins alimentaires dans des productions internationales ou américaines comme le remake du *Salaire de la peur* par William Friedkin en 1977. Pendant cette période, il réalise plusieurs courts métrages, dont l'un consacré à son mentor, le poète Damaso Alonso.

PRIX D'INTERPRÉTATION

La chute du régime franquiste et le retour de la liberté de création en Espagne lui permettent de trouver des rôles plus substantiels. Il travaille avec Mario Camus à deux reprises pour *La Colmena* et *Les Saints innocents*. En 1984, le jury du Festival de Cannes lui attribue un prix d'interprétation, conjointe-

ment avec Alfredo Landa, pour ce dernier film, dans lequel son physique « *de plouc* », comme aurait dit Rafael Gil, fait merveille. Rabal tourne également sous la direction de Carlos Saura (*Los Zancos*, 1984) et de Pedro Almodovar (*Attache-moi*, 1989). Malgré l'âge et la bronchite chronique dont il souffre, l'acteur ne ralentit pas son rythme. En 1999, son interprétation dans *Goya à Bordeaux*, de Carlos Saura, lui vaut le Prix Goya (équivalent espagnol des Césars) d'interprétation. L'année précédente, il avait tourné avec le Mexicain Arturo Ripstein dans *Divine*. Homme de gauche, il a récemment raconté à *El País* : « *Marcello Mastroianni m'a invité à une soirée chez lui, à Rome, avec les plus belles femmes de Rome, je l'ai emmené à un meeting du PC à Madrid.* » Francisco Rabal venait de célébrer ses noces d'or avec l'actrice Asunción Balaguer, avec laquelle il avait présenté ces derniers mois un récital de poésie dans plusieurs villes d'Espagne.

Thomas Sotinel

■ **ALAIN LE HETET**, ancien champion du monde de karaté, a trouvé la mort, lundi 27 août, dans un accident de la route survenu près de Pondauret (Gironde), à l'âge de trente-sept ans. Deux fois titré en 1994 – en poids lourds et par équipes –, en Malaisie, il exerçait la profession de sapeur-pompier dans le district de Montpellier et était devenu, parallèlement, depuis 2000, entraîneur national. Également membre du comité directeur de la Fédération française de karaté, ce sportif au gabarit impressionnant (1,90 m pour 94 kilos) était surnommé le « *Monstre sacré* ». Le diplôme d'honneur du fair-play lui avait été décerné à la suite des championnats du monde en 1996, où, après un nouveau titre remporté avec l'équipe de France, il avait

céde sa place à un autre karatéka français pour l'épreuve individuelle. Il avait mis un terme à sa carrière en 1998 à la suite d'une fracture de la cheville.

■ **JOHN NELSON**, pianiste de jazz et père du chanteur et compositeur Prince, est mort, dimanche 26 août, à son domicile de Chanhassen, près de Minneapolis (Minnesota). Il était âgé de quatre-vingt-cinq ans. John Nelson avait monté un trio dans les années 1950 et était un artiste connu localement avant de coécrire avec son fils plusieurs chansons, dont certains des titres publiés sur l'album *Purple Rain*, qui permit à Prince de connaître un succès mondial. John Nelson avait aussi inspiré une figure paternelle dans le film *Purple Rain*, dirigé, produit et interprété par Prince.

lippe Zeller est diplômé d'HEC et ancien élève de l'ENA (1976-1978). Il a été notamment en poste aux Seychelles (1984-1986), à Rabat (1986-1988) et à l'administration centrale du Quai d'Orsay. Il a été aussi conseiller technique au cabinet d'Hubert Curien, ministre de la recherche et de la technologie (1988-1991) et détaché comme préfet de l'Ariège d'octobre 1997 à juin 2000. Depuis octobre 2000, Philippe Zeller était ambassadeur itinérant délégué à l'environnement.]

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du jeudi 30 août sont publiés :

● **Accords internationaux** : un décret portant publication du protocole additionnel modifiant la convention belgo-franco-luxembourgeoise relative à l'exploitation des chemins de fer du Grand-Duché, signé à Luxembourg le 17 avril 1946 ;

- un décret portant publication de la convention de sécurité sociale entre la République française et la République du Chili, signée à Santiago le 25 juin 1999.

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

– Bienvenue au monde,

Adèle !

lundi 27 août 2001, 5 h 50.

Sabine et Stéphane Aznar, 55, rue de la Convention, 75015 Paris.

– Toute l'équipe de la galerie Polaris. Et les artistes félicitent les heureux parents,

Olivia GAY et **Eric LARRAYADIEU**,

pour la venue du petit

Marius,

le samedi 18 août 2001, à 8 h 28.

M. Edouard HUSSON et **Mme, née Anna REICHEL** ont la joie d'annoncer la naissance de

Paul,

à Munich, le 6 juillet 2001.

Wilhelmstrasse 6, 80801 München (Allemagne).

Mariages

– Salindres. Paris. Santiago du Chili.

Regis SEVCIK, **Claire LECYSYN**, **Pablo** et **Lorena GHO** ont la joie de faire part du mariage de leurs sœur et frère,

Sylvie et **Nicolas**,

qui sera célébré le 1^{er} septembre 2001, à Salindres (Gard).

Messages

– A

Vincent, 31 août 1984.

Nous nous sommes salués à Villeteuse. Depuis, et de ma hauteur, scrute l'horizon, tend mon oreille. Ni silhouette ni bruit. Réve œillir ensemble des cerises dans ton panier neuf. Tchao.

FH-B.

Décès

– Stockholm. Locmaria-Plouzané.

Inger Bjurström, Henrik et Kimiko, Christofer et Catherine, Solveig, Erik, Lena et Maïlys, ont la tristesse de faire part du décès de

Carl Gustaf BJURSTRÖM,

survenu le 15 août 2001, dans sa quatre-vingt-deuxième année.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité familiale.

Une cérémonie commémorative se déroulera le 18 octobre, à 15 heures, en l'église suédoise, 9, rue Médéric, Paris-17^e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

36, avenue Mathurin-Moreau, 75019 Paris.

– Le président, Et l'ensemble de la communauté de l'université Paris-XIII ont la tristesse de faire part du décès de

M. Gérard BLAMONT, maître de conférences en anglais à l'IUT de Saint-Denis,

et s'associent au deuil de sa famille et de ses proches.

– Ses enfants, petits-enfants, belles-filles et gendres, Sa sœur, ses neveux et nièces, ont la tristesse d'annoncer le décès de

Sakina BOULAHBEL, née **BENBOUZID**, dite « **Kouna** »

survenu le mercredi 29 août 2001.

Que Dieu ait son âme.

Son enterrement aura lieu le vendredi 31 août à 11 h 30 au cimetière parisien de Thiais (carré musulman).

La levée de corps aura lieu au funérarium de Vitry-sur-Seine, 49-51, rue Jules-Guesde, le 31 août à 10 heures.

6, allée Maurice-Langlet, 92220 Bagneux

– Le 28 août 2001, à Paris,

Simonne BORNONG-VIDAL.

Les obsèques auront lieu au cimetière du Père-Lachaise, Paris-20^e, le lundi 3 septembre.

Rendez-vous à 14 h 30, entrée place Gambetta.

– Théodore de Félice, Et sa famille ont la tristesse d'annoncer le décès, dans sa quatre-vingt-dixième année, de

Anne-Marie de FÉLICE, née **SCHIESS**,

le 14 août 2001.

L'incinération a eu lieu à Lorient.

43400 Le Chambon-sur-Lignon.

– Rémy Pech, président de l'université Toulouse-Le Mirail, Joël Clanet, directeur de l'UFR sciences espaces et sociétés,

Robert Marconis, directeur du département de géographie, Marie-Christine Jaillet, directrice du Centre interdisciplinaire d'études urbaines, Et tous ses collègues, ont la grande tristesse de faire part du décès de

Bernard KAYSER,

professeur émérite de géographie à l'université de Toulouse-Le Mirail,

survenu à Toulouse, samedi 25 août 2001.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

Université de Toulouse-Le Mirail, 5, allée Antonio-Machado, 31058 Toulouse Cedex 1.

– M. et Mme Yves Martin, M. et Mme Daniel Martin, ses enfants, M. et Mme Yves-Marie Martin, Mme Martine Sibé, M. et Mme François Martin, Mme Brigitte Corbel, M. et Mme René Gaudy, M. et Mme Etienne Martin, Mme Christine Martin, M. Patrice Beaud, ses petits-enfants, Noël, Gaspard Martin, Pierre-Yves, Emilie, Martin-Pierre Martin, Tom, Antoine, Faustine Gaudy, Alexis, Clément Martin, Axelle, Audrey, Alison Beaud, ses arrière-petits-enfants, Mme Rose Démissy, Mme Liliane Jullemier, ses belles-sœurs, Ses neveux et nièces, Ses amis, ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Yvonne MARTIN, née **GUIMONNEAU**,

survenu le 28 août 2001, à l'âge de quatre-vingt-dix-huit ans.

Les obsèques civiles auront lieu le vendredi 31 août, à 15 h 45, au cimetière du Père-Lachaise (porte Gambetta), Paris-20^e, où l'on se réunira.

Vos témoignages de sympathie seront reçus sur un registre du souvenir.

L'inhumation aura lieu dans le caveau de famille.

M. et Mme Yves Martin, 11, avenue Lespinasse, 93250 Villemomble, M. et Mme Daniel Martin, Le Rocamare C, 71, rue Georges-Clemenceau, 06400 Cannes.

– A ses anciens étudiants et stagiaires, A ses collègues des IUT, Les enseignants, Et le personnel de l'IUT de Cachan, ont la tristesse de faire part du décès de

Maurice MEAUDRE,

survenu le jeudi 23 août 2001, à l'âge de soixante-deux ans.

– Nadja et Sibylle Moreau, ses filles ont la tristesse de faire part du décès de

Dominique MOREAU,

leur père, survenu à Paris, le 22 août 2001.

6, place de Séoul, 75014 Paris.

– Guy et Jean-Louis Noblin, Dominique Noblin, Inès et Xavier Noblin, font part du décès de

Louis NOBLIN, dit **Jacquot**,

le 25 août 2001.

L'inhumation a eu lieu au cimetière communal de Pantin.

Né en 1912. Son père, ouvrier agricole, est tué en septembre 1914.

Déclaré pupille de la nation en 1921, sa mère l'élève seule.

Mobilisé en 1939, prisonnier en 1940, il s'évade. Dès 1942, il devient chef de trentaine dans le mouvement Libération, à Montluçon.

A la Sagem, où il travaillait, il avait réuni une équipe qui organisait des parachutages. En juillet 1943, il est instructeur de groupes francs. Après une série de sabotages, il échappe à la Gestapo et gagne le maquis. Dans le groupe du commandant Laurent, « *Jacquot* » a combattu dans le Cantal, la Lorère, l'Aveyron. En 1944, il est au mont Mouchet.

Après la guerre, il a repris son métier d'ajusteur en militant au PCF, contre la guerre d'Algérie. En 1977, il prend sa retraite.

Il a accepté sa carte d'ancien combattant, il n'est titulaire d'aucune décoration.

– M. Raoul Ouziel, son époux, M. et Mme Gilbert Ouziel, M. et Mme Yves Jacques, ses enfants,

Ses petits-enfants, Ses arrière-petits-enfants, Ses neveux et nièces, ont la douleur de faire part du décès de

Mme Raoul OUZIEL, née **Eva BONAN**,

survenu le 18 août 2001, dans sa quatre-vingt-treizième année.

– Sa famille, Et ses proches ont la tristesse de faire part du décès de

Clément PIEUCHOT,

le 26 août 2001, à l'âge de soixante-six ans.

Selon ses volontés, on se réunira avant l'incinération, vendredi 31 août, à 15 h 30, au crématorium du Père-Lachaise.

Ni fleurs ni couronnes.

Jean RECHATIN,

militant ouvrier dans la JOC, le syndicalisme, la politique, la vie associative,

nous a quittés le 29 août 2001, à l'âge de quatre-vingts ans, entouré de son épouse, de ses enfants et petits-enfants.

La célébration religieuse aura lieu le vendredi 31 août, à 15 heures, en l'église Sainte-Marguerite (Montplaisir), à Saint-Etienne.

Pas de fleurs. Dons au profit de la Ligue contre le cancer.

Francine Rechatin, 99, rue de la Richelandière, 42100 Saint-Etienne.

Remerciements

– Attilly.

Très touchée de la sympathie qui lui a été témoignée lors du décès de

l'abbé Henry de JULLIOT,

la famille remercie sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à sa peine et les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

Anniversaires de décès

Karl FLINKER, 31 août 1991.

Dix ans, ami de toujours, de ton absence béante et inconcevable.

J. et S.

– 31 août 1994,

Ernest SIMONAZZI.

« *La vie est bien brève
Le rêve bien long.* »

Formations

L'Inalco Langues'O propose le CPLCO, une formation diplômante pour adultes, en cours du soir

Certificat pratique de langue et culture orientales en arabe littéral, égyptien, marocain, arménien, chinois, japonais, russe, hébreu. Préparation en deux ans.

Cours du 17 septembre 2001 au 28 juin 2002.

Places limitées à vingt personnes. Inscriptions, renseignements et tarifs au Service commun de la formation continue.

Organisme de formation n° 1175 PO 16275, 2, rue de Lille, 75343 Paris Cedex 07. Tél. : 01-49-26-42-31/59/81 E-mail : formation-continue@inalco.fr

NOMINATIONS

JUSTICE

Didier Lallement a été nommé directeur de l'administration pénitentiaire lors du conseil des ministres du mercredi 29 août. Il succède à Martine Viallet, qui a été nommée trésorière-payeuse générale de la Haute-Marne.

[Né le 27 août 1956 à Lyon (Rhône), titulaire d'un diplôme d'études supérieures spécialisées d'administration et gestion des collectivités locales, diplômé de l'Institut supérieur de gestion, ancien administrateur territorial, Didier Lallement a été notamment secrétaire général adjoint de la ville d'Épinay-sur-Seine (1982-1985), secrétaire général du syndicat intercommunal d'Épinay-sur-Seine (1985-1988), chef du cabinet de Roger Bamback au secrétariat d'Etat à la jeunesse et aux sports (1988-1989), puis conseiller technique au cabinet de Jean-Michel Baylet, au secrétariat d'Etat chargé des collectivités locales (1989-1990). Nommé directeur du cabinet du préfet de l'Essonne en mars 1990, il a ensuite été chargé de mission, puis directeur du cabinet de Jean-Pierre Sueur au secrétariat d'Etat aux collectivités locales (1991-1993), étant parallèlement conseiller

technique au cabinet de Paul Quilès, au ministère de l'intérieur et de la sécurité publique (1992-1993). Secrétaire général de la préfecture de la Marne et parallèlement chargé de mission pour la politique de la ville auprès du préfet de la région Champagne-Ardenne (1993-1996), il a ensuite été conseiller technique auprès du délégué à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (Datar) et parallèlement responsable du département Action régionale et développement rural au ministère de l'aménagement du territoire (1996-1997). Conseiller technique pour les collectivités locales au cabinet de Jean-Pierre Chevènement, ministre de l'intérieur, de juin à décembre 1997, puis directeur général des collectivités locales (1997-2000), Didier Lallement était préfet de l'Aisne depuis août 2000.]

DIPLOMATIE

Philippe Zeller a été nommé directeur général de l'administration au ministère des affaires étrangères, lors du conseil des ministres du mercredi 29 août. Il succède à Alain Catta, qui doit être nommé ambassadeur à Vienne.

[Né le 3 octobre 1952 à Lyon (Rhône), Phi-

DEBARRAS
integral, tous locaux,
récupérations.
BIGUES BENNES
01 49 95 95 42
Service rapide
tous les jours

Chaque samedi avec
Le Monde
DATÉ DIM./LUNDI
retrouvez

LE MONDE
TELEVISION

Abonnez-vous au **Monde** pour seulement **173^F** par mois

Bulletin à compléter et renvoyer accompagné de votre relevé d'identité bancaire ou postal à :
LE MONDE, Service Abonnements - 60646 Chantilly Cedex

Oui, je souhaite recevoir *Le Monde* pour 173^F (26,37€) par mois par prélèvement automatique.

M. Mme Prénom : Nom :

Adresse :

Code postal : [] [] [] [] [] [] Localité :

Offre valable jusqu'au 31/12/2001 en France métropolitaine pour un abonnement postal. 101MQPA1

Autorisation de prélèvements

N° NATIONAL D'ÉMETTEUR
N° 134031

ORGANISME CRÉANCIER : **LE MONDE**
21 bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal *Le Monde*.

Je resterai libre de suspendre provisoirement ou d'interrompre mon abonnement à tout moment.

Date :

Signature : []

IMPORTANT : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal, à votre autorisation. Il y en a un dans votre chéquier.

Pour tout renseignement concernant le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement, etc :
Téléphonez au 01.42.17.32.90 de 8h30 à 18h du lundi au vendredi.

Pour un changement d'adresse ou une suspension vacances, un numéro exclusif : 0 803 022 021 (0,99^{HTC}/min)

"Le Monde" (USPS-0009729) is published daily for \$ 892 per year "Le Monde" 21, bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices. POSTMASTER: Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 12919 1518
Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23-451-2983 USA - Tél. : 800-428-30-03

Bertrand Delanoë dans les embarras de la circulation parisienne

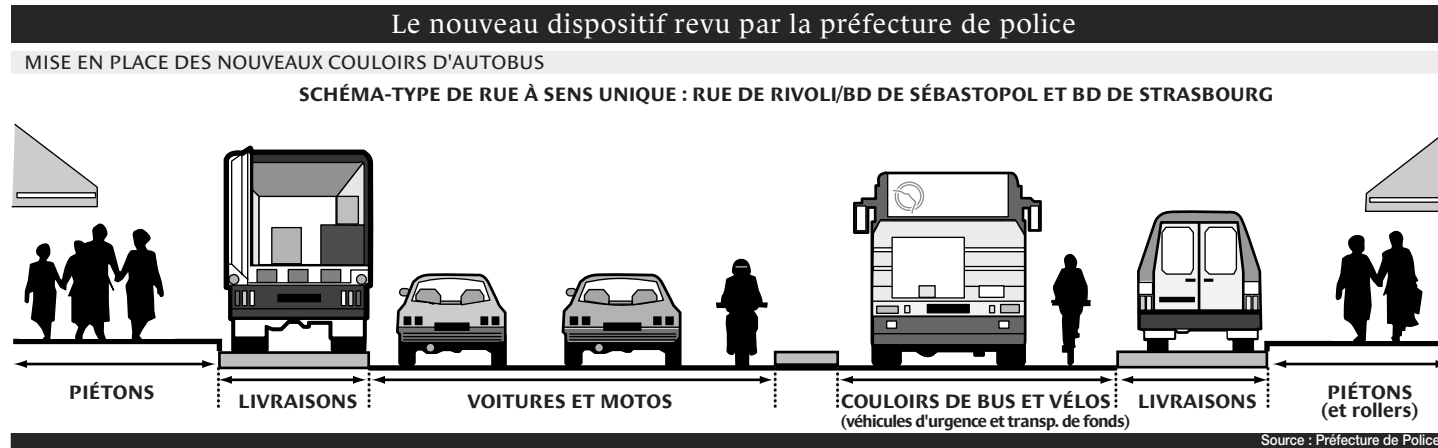
Le maire PS de la capitale a dû accepter que le préfet de police modifie le dispositif des nouveaux couloirs de bus. A l'Hôtel de Ville, la nouvelle équipe reconnaît que la méthode n'était pas la bonne. La Journée sans voiture du 22 septembre concernera tout le centre de Paris

DES FENÊTRES de son immense bureau, Bertrand Delanoë sera aux premières loges. Le maire de Paris va pouvoir juger, lundi 3 septembre, jour de rentrée générale, des répercussions sur la circulation liées aux aménagements des nouveaux couloirs de bus, réalisés pendant l'été à sa demande. Avant même le retour complet des aoûtins, la rue de Rivoli, qui longe l'Hôtel de Ville, illustre toute la polémique soulevée par la mise en service des 7 premiers kilomètres de couloirs de bus protégés.

Dès les premières lueurs de l'aube, ce tronçon de l'artère qui traverse le centre de Paris d'est en ouest, en reliant la place de la Bastille à celle de la Concorde, offre un étonnant spectacle. La voirie est divisée en deux parties presque égales par un minitrottoir de 70 centimètres de large appelé « banquette ». La chaussée est, d'un côté, entièrement couverte de véhicules pratiquement immobilisés. Sur l'autre voie, recouverte d'un élégant revêtement gris souris flambant neuf, un cycliste pédale tranquillement, rattrapé par un bus lancé à pleine vitesse.

Au milieu des voitures arrêtées, des motocyclistes renoncent à tenter de se faufiler, faute de place entre les pare-chocs. « C'est la première fois de ma vie de motard que je coupe mon moteur après être resté sans bouger aussi longtemps », témoigne un cadre en casque-costume-cravate. Dans une camionnette, un livreur a sorti son plan de Paris : « Cela fait une semaine déjà qu'on est bloqué ici tous les matins. J'étudie un autre itinéraire. »

Il suffit à M. Delanoë de se pen-



cher aux fenêtres de sa mairie pour trouver une explication à cette étrange situation. Partis à bonne allure, sur deux files, de la place de la Bastille, les automobiles ont commencé une sinusoïde fatale. Quand la chaussée s'élargit au niveau de la place de l'Hôtel de Ville, les conducteurs s'engouffrent brutalement sur la troisième file.

FRONT DE TÔLES

C'est ce front de tôles qui tente de passer en force le premier carrefour d'importance, entre la rue de Rivoli et la rue du Renard, descendue du nord de Paris, derrière le centre Georges-Pompidou. Faute de respecter les croisillons peints en jaune qui devraient leur interdire de s'engager dans ce carrefour sans être certains de pouvoir le franchir, les automobilistes sont pris au piège de cette troisième file, véritable entonnoir puisque, de l'autre côté du carrefour, la chaussée amputée du couloir de

plus de 5 mètres de large, retrouve ses deux files de circulation.

Motos et scooters, eux aussi, trépigent à côté de la voie presque vide. Après des années de tolérance, les agents de police postés à l'entrée du nouveau couloir interdisent, courtoisement mais fermement, l'accès aux deux-roues motorisés. En revanche, les forces de police n'ont pas le temps d'intervenir pour empêcher un camion de livraison de s'arrêter devant une brasserie. Pendant que le livreur descend ses caisses de bouteilles, bus et taxis doivent quitter leur couloir pour s'immiscer - difficilement - dans le flot de circulation. Un concert d'avertisseurs éclate quand les agents de la circulation, tout juste descendus de leurs vélos, tentent de remettre en mouvement le maelström mécanique.

L'ordre d'intervenir est parti de la préfecture de police. Dans les tréfonds des immenses bâtiments

qui font face à Notre-Dame, la « salle de circulation » veille sur le trafic dans la capitale. Deux murs de vingt écrans chacun permettent aux agents d'observer en temps réel la circulation sur les principaux axes de la capitale. Des capteurs placés sous la chaussée et 317 caméras, dont une centaine pour le seul boulevard périphérique, indiquent la vitesse et la densité du trafic. « Nous avons tout de suite vu ici que les nouveaux aménagements de la voirie posaient problème », raconte le commissaire divisionnaire Dominique Ludwig. Sur nos images qui donnent une vision globale de la situation, on a compris qu'il était strictement impossible de laisser le dispositif tel qu'il avait été prévu par la Mairie de Paris. »

Ce sont avant tout les difficultés liées aux livraisons qui ont conduit Jean-Paul Proust, l'ancien directeur de cabinet de Jean-Pierre Chevènement au ministère de l'intérieur, nommé préfet de police quel-

ques jours après les élections municipales, à suspendre le projet initial (Le Monde du 25 août). Celui-ci avait été conçu très rapidement avant l'été par la direction de la voirie et des déplacements de la Mairie de Paris, à la demande de M. Delanoë et de Denis Baupin, son adjoint (Verts) chargé des transports et de la circulation. « Il y avait danger pour les livreurs à traverser, à pied avec leur chargement, des couloirs où les bus peuvent maintenant rouler beaucoup plus vite, explique Pierre Mure, directeur de l'ordre public et de la circulation à la préfecture de police. Et puis, il est vite devenu évident que la place laissée aux voitures, à peine une voie de circulation en cas de livraison, risquait d'entraîner une véritable thrombose dans tout Paris, avec des répercussions sur toutes les voies adjacentes. »

Judi 23 août, après avoir fait constater au maire de Paris les conséquences d'un stationnement

des camions de livraison sur la chaussée, le long des fameuses banquettes ou des trottoirs, en face des couloirs, M. Proust a instauré une réglementation provisoire jusqu'au 31 décembre. Les livraisons sont désormais strictement interdites en dehors des aires de stationnement que va mettre en place la Ville. Ces espaces devront être gagnés sur les trottoirs, de part et d'autre de la chaussée : un paradoxe au moment où la nouvelle politique de la Ville vise à favoriser les circulations douces, et alors que la rue de Rivoli est en train de devenir une des premières artères commerçantes de la capitale.

« Il rentre chaque jour en moyenne 1,5 million de voitures dans Paris, où seulement la moitié des 500 000 véhicules des Parisiens quittent leur place de stationnement pour circuler. On a sans doute cru que les banlieusards allaient très vite prendre en compte les difficultés engendrées par les nouveaux couloirs », constate M. Mure. Mais la situation est très différente de la rive gauche. Sur cette rive, il y a un exactement, il n'avait fallu que quelques semaines aux automobilistes de banlieue pour s'adapter aux nouvelles conditions de circulation entre le pont Sully et le pont de la Concorde. Voulu par Jean Tiberi, le prédécesseur de M. Delanoë, la suppression de plusieurs voies de circulation y avait été d'autant mieux acceptée que le trafic y est vite devenu plus fluide. Mais les livraisons sur la rive gauche n'ont rien à voir avec celles de la rue de Rivoli.

C. de C.

Denis Baupin (Verts), adjoint à la circulation, fait son autocritique

« J'ASSUME mes responsabilités », c'est ainsi que Jean-Paul Proust commente, sobrement, son intervention énergique dans le dossier des couloirs de bus dans la capitale. En prenant ses fonctions il y a quelques semaines, le nouveau préfet de police avait pourtant clairement indiqué qu'il préférerait recentrer l'action de ses services sur la sécurité et laisser au maire de Paris les questions de circulation. « A lui de définir les grandes orientations, je veillerai simplement à ce que tout se passe bien, en faisant appliquer la réglementation, en particulier dans les secteurs stratégiques, comme autour d'une ambassade », disait-il alors (Le Monde du 7 juillet).

Manifestement désireux d'anticiper une modification de la loi, actuellement en cours de discussion au Parlement, qui redonnerait au maire de Paris les mêmes pouvoirs en matière de circulation que ceux des grandes villes, M. Proust ne se montrait guère jaloux de ses prérogatives dans ce domaine. Mais ce sont les policiers eux-mêmes qui ont soulevé le problème des livraisons. Eux aussi, qui constatent sur leurs écrans de contrôle que, faute de signalisation suffisante au sol, les automobilistes s'écartent des fameuses « banquettes » en grignotant ainsi sur une précieuse voie de circulation.

Après avoir fait discrètement part de leur scepticisme sur les projets de la nouvelle muni-

cipalité (Le Monde daté 5-6 mars), les techniciens de la préfecture de police ne sont pas mécontents de voir à nouveau leur avis et leur expérience sérieusement pris en compte. Beau joueur, Denis Baupin, adjoint (Verts) de Bertrand Delanoë chargé des transports et de la circulation, reconnaît qu'il faudra désormais une « coproduction » entre la Mairie de Paris et la préfecture de police. « Leur expertise est essentielle, dit-il. On est toujours plus intelligents à plusieurs. »

DES SIGNES FORTS

Le couac des couloirs de bus s'explique par la volonté des nouveaux élus à la Mairie de Paris d'obtenir au plus vite des signes visibles du changement engagé à l'Hôtel de Ville. « Il fallait réaliser ces travaux pendant la période creuse de l'été », reconnaît M. Baupin. Cela nous a empêchés de mettre en place une expérimentation, et de prendre le maximum de précautions. Aujourd'hui, nous nous rendons compte également que nous avons pris pour une validation la simple présentation que nous avons faite à la préfecture de police du programme que notre direction de la voirie et des déplacements avait dû, pour sa part, mettre au point en un temps record. »

Pressé, en particulier par ses alliés Verts, de

donner rapidement des signes forts à son électorat, M. Delanoë s'étonnait la semaine dernière, en défendant les nouveaux couloirs de bus, qu'on lui reproche à la fois d'en faire trop et pas assez. L'enseignement qu'il pourra tirer de cette polémique, comme de celle qui a entouré la fermeture de la voie Georges-Pompidou cet été, est bien que le problème se situe ailleurs, dans l'absence de réelle concertation et d'une information claire. Avec le centre de Paris, la butte Montmartre, le quartier de la Villette, les bois de Boulogne et de Vincennes en partie interdits aux automobilistes pour la journée « En ville, sans ma voiture ! » (voir la carte p. 11), samedi 22 septembre, un nouveau débat risque d'ailleurs de s'ouvrir.

Avec son adjoint, M. Delanoë s'est donc lancé sur le tard dans une campagne d'explications. Le nouveau dispositif n'a pour but, rappelle-t-il, que de restaurer la qualité de l'air dans la capitale, en améliorant les transports en commun et en rétablissant l'équilibre entre les différents espaces de voirie. Et M. Baupin de faire appel au « civisme » des automobilistes pour que ceux-ci comprennent le message : tout simplement participer à la meilleure circulation des bus dans la capitale.

C. de C.

TROIS QUESTIONS À...

JEAN TIBERI

1 Vous étiez favorable à la réduction du trafic automobile quand vous étiez maire de Paris, que pensez-vous de la méthode choisie par votre successeur pour réorganiser la voirie dans la capitale ?

Je voulais, moi aussi, un nouvel équilibre entre les modes de déplacement. On peut certainement faire mieux que ce que nous avions réussi à faire pendant mon mandat. Mais les difficultés actuelles de M. Delanoë s'expliquent par un refus total de concertation. On voit combien celle-ci était indispensable pour trouver un bon système pour les livraisons. Le maire aurait dû discuter avec les commerçants et avec les associations. Heureusement que le préfet de police est intervenu pour remettre de l'ordre.

2 Accuseriez-vous M. Delanoë de vouloir « pourrir » la vie des automobilistes ?

Dans cette affaire, le maire donne l'impression d'être l'exécutant d'une orientation exigée par ses

alliés Verts de la majorité municipale. Il ne doit pas accepter n'importe quoi. C'est une politique extrémiste que de vouloir ainsi obliger les automobilistes à ne pas prendre leur voiture. J'avais fixé comme objectif une réduction de 5 % du trafic automobile. Il serait bon de savoir exactement où veut arriver la nouvelle municipalité, et si elle a l'intention de multiplier les mesures coercitives.

3 Pourquoi n'avez-vous pas lancé une telle politique de couloirs protégés durant votre mandat ?

Nous avons mis en site propre une grande partie de la ligne de Petite Ceinture. Par ailleurs, nous avons fait un réseau de 150 km de pistes cyclables. J'ai obtenu le financement d'une ligne de tramway dans le contrat de plan Etat-région, ce qui n'était pas évident au départ. Pour les bus, nous avons travaillé avec la RATP pour améliorer le réseau existant. Il aurait fallu plus de temps, un second mandat, pour arriver au bout de ce programme.

Propos recueillis par Christophe de Chenay

Pour stopper l'invasion de la voiture, il faut exercer une véritable discrimination

La nouvelle majorité devra faire œuvre de pédagogie pour accompagner cette opération de longue haleine

IL N'Y A PAS le choix. Si on veut stopper l'invasion de la voiture et sauver les villes de l'asphyxie et de la mutilation, tout en contribuant à la lutte contre le réchauffement de

ANALYSE

La voiture a horreur du vide, elle s'approprie tout espace libre

la planète, il faut exercer une véritable discrimination. Les métropoles européennes qui ont cru pouvoir absorber le flux automobile sont allées au-devant d'échecs notoires. Bruxelles, par exemple, a ouvert des autoroutes urbaines dans les années 1970. Les véhicules particuliers s'y sont engouffrés allègrement, au début, avant de produire bouchons et pollution. La loi est simple : la voiture a horreur du vide, elle s'approprie tout espace libre dès qu'elle en a l'occasion. C'est pourquoi Bertrand Delanoë et ses alliés Verts ont raison de vou-

loir frapper un grand coup, changer les habitudes, créer une nouvelle culture. Mais ils doivent en même temps éviter de « pourrir » la vie des automobilistes qui ne peuvent se passer de leur véhicule.

La véritable erreur de la majorité plurielle parisienne est d'avoir mis la charrue devant les boeufs. La fermeture de la voie Pompidou du 15 juillet au 15 août et la refonte des couloirs réservés aux bus, aux taxis et aux vélos apparaissent comme des actions isolées, n'entrant pas dans un programme global. Sans compter que faire rouler ensemble véhicules à moteur et cyclistes est effectivement une « révolution » pour le moins dangereuse, d'autant plus lorsque l'asphalte ou le pavé est mouillé. En Allemagne, un modèle en la matière, les vélos disposent de couloirs en site propre avec pleine jouissance, même les rollers en sont exclus.

Au-delà de cette anomalie, qui peut être corrigée à condition que la municipalité conçoive un nouveau plan de circulation et se

donne les moyens de le mettre en œuvre, réduire le trafic automobile dans la capitale suppose de mettre entièrement le dossier à plat. Cela ne peut être fait sérieusement sans des études dignes de ce nom, prenant en compte tous les paramètres. Fatalement, cette opération de longue haleine n'est pas simple. Modifier ou fermer une voie importante de circulation (l'expérience de la voie rapide de la rive droite l'a montré) a des conséquences sur l'ensemble du trafic de l'agglomération et, donc, sur les axes de déplacement. Selon que ceux-ci sont destinés principalement ou exclusivement à l'un des modes de déplacement (voiture, bus, tramways, vélos, piétons), la structure de la chaussée ne peut pas être la même. Ce qui suppose des aménagements importants de voirie dans de nombreux cas.

De leur côté, les transports publics doivent contribuer à la nouvelle donne. Pas seulement en termes de renforcement de dessertes, d'horaires et de fréquences mais en pensant aussi aux personnes qui

souffrent d'une mobilité altérée, ne serait-ce que par l'âge : il est impératif que l'accès aux rames de métro ou aux bus leur soit grandement facilité, sans parler des usagers frappés d'un handicap physique sérieux. Pour les vieilles gens, certains parcours en transports en commun relèvent de la gageure.

RATP ET SNCF AU PIED DU MUR

C'est ce qui explique leur répugnance à les utiliser et leur propension à emprunter la voiture plus qu'il ne le faudrait. La RATP et la SNCF, notamment pour les trains de banlieue, sont désormais au pied du mur : si ces deux entreprises publiques ne consentent pas un effort considérable pour offrir enfin des transports confortables, rapides, sûrs et à des tarifs compétitifs, M. Delanoë aura du mal à gagner son pari.

Le projet idéal devrait également éviter de pénaliser les professions (taxis, livreurs, artisans, etc.) qui utilisent nécessairement des véhicules automobiles. Le flottement sur la question des livraisons à hauteur

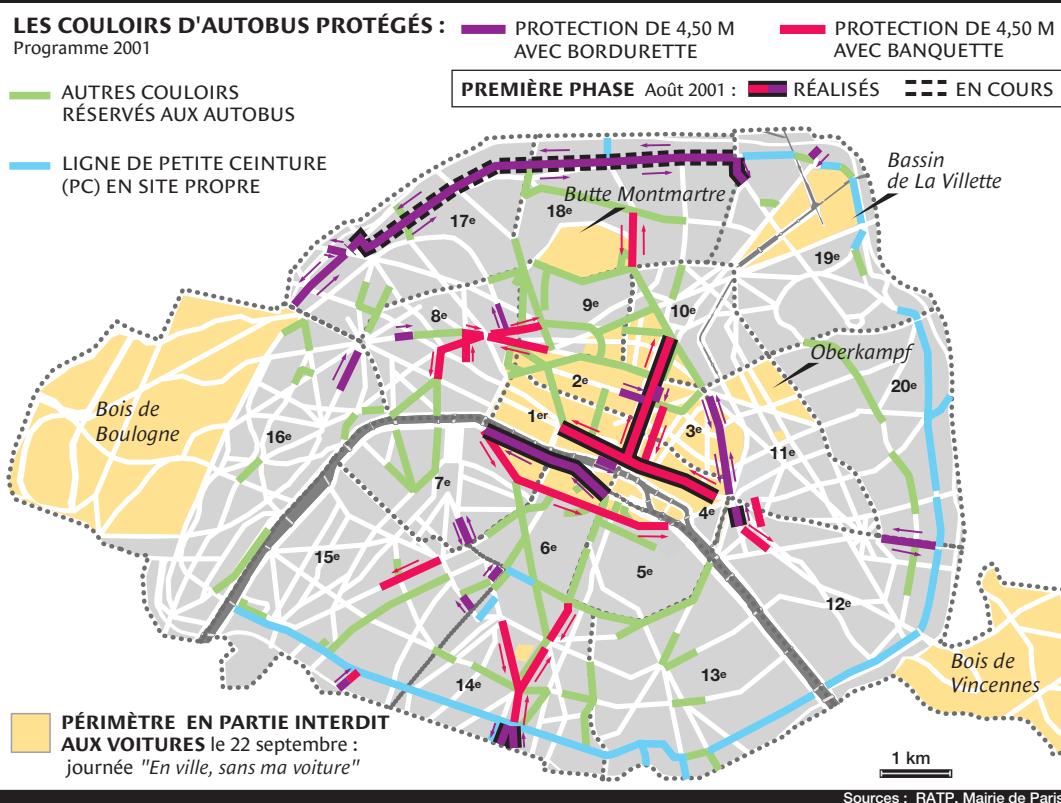
des nouveaux couloirs réservés atteste de la nécessité de penser même à des aspects qui peuvent paraître marginaux. De l'absence de solutions satisfaisantes peuvent naître une gêne réelle, un mouvement de grogne et, pour tout dire, une réelle incompréhension. Car tout est là. Si M. Delanoë veut vraiment lutter contre l'envahissement de Paris par l'automobile, il doit impérativement préparer ses administrés à une nouvelle culture. Pour ce faire, une longue campagne d'information et d'explication est impérative. Les Parisiens doivent comprendre la logique de la municipalité pour ne pas être amenés à se demander pourquoi telle artère est interdite à la circulation ou pourquoi tels emplacements de stationnement sont supprimés. La partie est jouable, même si le maire trouvera nécessairement sur son chemin, quelle que soit la manière dont il s'y prend, les pires des conservateurs et les éternels grincheux.

La ville de Strasbourg a « communiqué » sur le nouveau plan de

circulation un an avant sa mise en place qui, elle-même, a précédé de deux ans et demi l'entrée en service du réseau de tramway. La réintroduction de ce mode de transport dans la capitale alsacienne a pris une large part de la voirie jusque-là consacrée à la voiture. Cette nouvelle répartition a suscité de vives réactions mais, aujourd'hui, elle est entrée dans les mœurs. Les Strasbourgeois ont même intégré le fait qu'ils ne puissent plus traverser le centre-ville en voiture. Certes, Paris n'est pas Strasbourg mais la Ville a aussi d'autres moyens, politiques et financiers. M. Delanoë doit absolument jouer la carte de la clarté et la transparence. Pour ne pas être soupçonné de démagogie, il doit dire aux Parisiens que gagner la bataille contre la voiture demande du temps... et beaucoup d'argent. Même si le nouveau maire de Paris, on le sait bien, était pressé par les Verts et par la nécessité d'une rupture spectaculaire avec la gestion de Jean Tiberi.

Marcel Scotto

Déjà 7 kilomètres de couloirs protégés

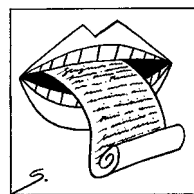


Répression annoncée sur les axes aménagés

La préfecture de police s'apprête à mettre tous les moyens nécessaires pour faire respecter la nouvelle réglementation. Dès le lundi 3 septembre, les forces de police, longtemps accusées de laxisme, seront présentes en nombre sur les axes protégés. « La réussite de cette opération est essentielle puisqu'elle constitue la première phase de la réalisation du plan de déplacements urbains », disent les officiers de police mobilisés sur le terrain. Livres ou simples particuliers, les contrevenants à l'interdiction absolue de stationner, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur des couloirs, hors des emplacements réservés, seront sanctionnés et envoyés à la fourrière. Les deux-roues motorisés ne bénéficieront plus d'aucune tolérance : « Trop dangereux de les voir rouler vite au milieu des cyclistes et sur les passages piétons. » Quant aux adeptes du roller, ils seront priés de rester sur les trottoirs.

« Engager un nouveau partage de l'espace, diminuant fortement celui consacré à l'automobile »

Voici les extraits les plus significatifs du chapitre « Transports, déplacements, circulation automobile » du contrat de mandature 2001-2007, adopté par les listes Delanoë et



Contassot entre les deux tours des élections municipales dans le cadre de leur fusion.

VERBATIM un nouveau partage de l'espace, diminuant fortement celui consacré à l'automobile pour le consacrer aux autres modes de déplacement (transports collectifs, vélo, marche, etc.)

- Diminution du coût journalier du stationnement résidentiel... Participation de la Ville à la création de parkings relais dans son agglomération, situés aux abords immédiats de dessertes importantes de transports en commun (gares RER, SNCF...). Mise à l'étude de tarifs réduits de stationnement pour les possesseurs de Carte orange. Diminution progressive du stationnement gratuit.
- Réalisation du « tramway des

Maréchaux » en commençant par la partie sud et en prolongeant vers l'est dans la perspective de fermer la boucle avec une opération simultanée de requalification urbaine par la partie sud et en prolongeant vers l'est...

- Participation de la Ville à la réalisation de tramways ou de transports en site propre connectés avec celui des Maréchaux et desservant la banlieue nord et sud... Mise à l'étude dès 2001 de la faisabilité de l'implantation du tramway en réseau dans Paris.

- Mise en œuvre d'un plan d'amélioration de la qualité de service et de la sécurité dans les transports collectifs : mise en site propre des lignes de bus, création de lignes de minibus de quartier, information, développement des services en soirée ou le week-end, effort tarifaire en direction de certains publics, accessibilité accrue pour les personnes handicapées, augmentation des fréquences, etc.

- Aménagement des grands axes structurants parisiens en « espaces civilisés » par la diminution des files réservées à la circulation automobile. Grâce à cette reconquête,

les trottoirs seront élargis au bénéfice des piétons, poussettes et voitures de personnes handicapées ; un large espace séparé physiquement du reste de la circulation sera réservé aux transports collectifs de surface, véhicules prioritaires, taxis et modes de circulation douce (vélos, rollers, patinettes). C'est ainsi que seront transformés les axes rouges, sources de pollution, de bruit et d'insécurité routière.

- Création d'un Réseau vert de rues réservées aux piétons, cyclistes, rollers et transports collectifs. Mise en place d'un vaste réseau cyclable et « rollable » et d'une politique globale en faveur du vélo (stationnement, aménagements, location, promotion, partenariats avec SNCF et RATP) ; transformation de la Petite Ceinture en Coulee verte (cheminements piétonniers et cyclables, espaces verts, jardins familiaux, aménagements pour les habitants...); reconquête des voies sur berge au profit des piétons, cyclistes et rollers.

- Création de Quartiers verts libérés du trafic de transit et du stationnement de surface. Aménagement du centre-ville (six premiers

arrondissements) visant à redonner toute sa place à la fonction résidentielle, à diminuer les nuisances liées à la circulation automobile et à valoriser le patrimoine culturel et commercial.

- Diminution de la circulation des gros camions de livraison grâce au développement de plates-formes intermodales à la périphérie de l'agglomération et d'autres plus petites au cœur de la zone urbanisée ; développement de l'activité fluviale pour les transports de marchandises ; réorganisation des places de livraison ; création des magasins de quartier (centrales de livraisons).

- Promouvoir activement l'utilisation des véhicules « non polluants » (électriques, gaz, etc.).

- Interdiction progressive de la circulation des cars de tourisme dans Paris intra-muros, après concertation avec les professionnels du tourisme.

- Intervention du maire de Paris en faveur d'une évolution législative organisant le transfert des pouvoirs de circulation, de voirie et de stationnement du préfet de police vers le maire de Paris.

Stockholm veut renforcer encore ses transports collectifs

STOCKHOLM

de notre correspondant

Plus d'un siècle après la mise en service du premier autobus sur le réseau collectif de Stockholm (1899), les élus de la capitale suédoise restent persuadés que le développement des transports publics est le moyen le plus efficace pour limiter la circulation automobile en centre-ville et parer à l'engorgement des voies périphériques et pénétrantes. Loin de connaître des embouteillages comparables à ceux d'autres grandes villes européennes, Stockholm est néanmoins confrontée à une aggravation de ses difficultés de circulation. Celles-ci s'expliquent à la fois par l'éclatement géographique, la croissance démographique, la vitalité économique et la volonté des édiles de préserver les espaces verts face au béton.

Fondée sur un chapelet d'îles au confluent des lacs Maelar et Saltsjö, la ville requiert un dense réseau de ponts, de tunnels et de

voies périphériques pour être traversée du nord au sud et d'ouest en est. Sur certains ponts, il passe 70 000 véhicules par jour : dix fois plus que sur le pont d'Öresund, unique liaison routière entre la Suède et le Danemark... Ce réseau-là est insuffisant et encombré par de perpétuels travaux de remise en état, de goudronnage et de signalisation, qui précipitent automobilistes et routiers dans un véritable entonnoir. A cette difficulté s'ajoute l'afflux croissant de nouveaux résidents : d'ici 2010, 190 000 immigrés ou provinciaux se seront installés dans l'agglomération, qui comptera 2 millions d'habitants.

Cet afflux constitue un véritable défi pour les urbanistes municipaux tenants de « l'expansion intérieure ». Ce concept résume la volonté des pouvoirs publics de recycler, réhabiliter, aménager les espaces existants et surtout de loger les habitants sans sacrifier un mètre carré du « patrimoine vert »

de la ville. Conséquence : la construction de logements neufs dans Stockholm intra-muros est inférieure aux besoins et les nouveaux arrivants vont gonfler les rangs des banlieusards qui prennent leur véhicule matin et soir pour se rendre sur leur lieu de travail et en repartir. « Stockholm affiche l'un des taux d'utilisation des transports en commun les plus hauts d'Europe. Aux heures de pointe, entre 70 % et 75 % des trajets s'effectuent dans les transports collectifs. Nous voulons maintenir ce niveau », explique Monica Hildingson, chef de la planification routière de la ville.

BUS EN SITE PROPRE

Les élus, qui préfèrent la pédagogie à la répression, veulent encourager le recours aux transports en commun, agir durablement sur les comportements, convaincre les automobilistes que les transports collectifs constituent une alternative plus économique en temps et en argent. Pour séduire les auto-

mobilités, la société des transports en commun de la capitale (SL) va investir 16 milliards de couronnes suédoises (1,7 milliard d'euros), en espérant attirer 100 000 voyageurs supplémentaires en cinq ans.

SL entend développer le réseau de bus en site propre, augmenter le nombre de places de parking aux stations de métro et de trains de banlieue et réduire les incidents techniques et les retards. Mais les bonnes intentions s'accordent parfois mal avec les faits. Déjà modeste – avec 38 kilomètres pour l'agglomération dont 14 à l'extérieur des portes –, le réseau de bus en site propre a récemment été amputé à plusieurs endroits. Enfin, les possibilités de combiner les modes de transport sont faibles et le parc de locomotives du métro vieillissant. « Toutes les couleurs politiques reconnaissent le besoin de développer les transports collectifs. Mais quand il s'agit de réduire l'espace de circulation des voitures au profit des bus, les volontés se ramollissent », explique Maria Adolfsen, porte-parole de SL.

Quant au vélo, il ne constitue pas une priorité pour les pouvoirs publics. « Le vélo ne représente que 2 % du trafic et je ne crois pas qu'il puisse jouer un rôle déterminant dans un pays où les températures descendent à 20 degrés au-dessous de 0 pendant l'hiver », constate M^{me} Hildingson. Les ventes de voitures, au demeurant, ne cessent de progresser, stimulées par l'explosion de la nouvelle économie au milieu des années 1990. Stockholm est la région la moins affectée par les baisses conjoncturelles ou saisonnières des ventes de voiture. A l'inverse, la progression des immatriculations y est nettement supérieure aux autres régions de Suède.

Rome mise sur le contrôle électronique

ROME

correspondance

L'électronique a été mise à contribution pour veiller au respect des règles de circulation dans le centre historique de Rome. Des caméras, conçues pour l'occasion par un designer connu, histoire de bien les insérer dans le tissu urbain, prennent en photos les plaques d'immatriculation de tous les véhicules qui pénètrent dans le centre. Après vérification sur ordinateur, les personnes non autorisées reçoivent directement un P-V par la poste. L'expérience du contrôle électronique, qui a débuté le 11 août, doit entrer en vigueur de façon définitive le 1^{er} octobre.

Mais les problèmes sont nombreux. Apparemment, la liste des véhicules autorisés – entre 80 000 et 85 000 –, qui appartiennent aux résidents et à certaines catégories comme les handicapés, les livreurs, les médecins, les journalistes et les parlementaires, n'est pas encore complète, ce qui rend impossible les vérifications...

DEUX-ROUES ÉLECTRIQUES

Selon la mairie, la solution est simple mais, il faut du temps et de l'argent pour la mettre en œuvre : les véhicules autorisés devront, petit à petit, être équipés d'un dispositif semblable à celui qui sert sur les autoroutes pour les « télépass ». Ce passage à l'électronique s'ins-

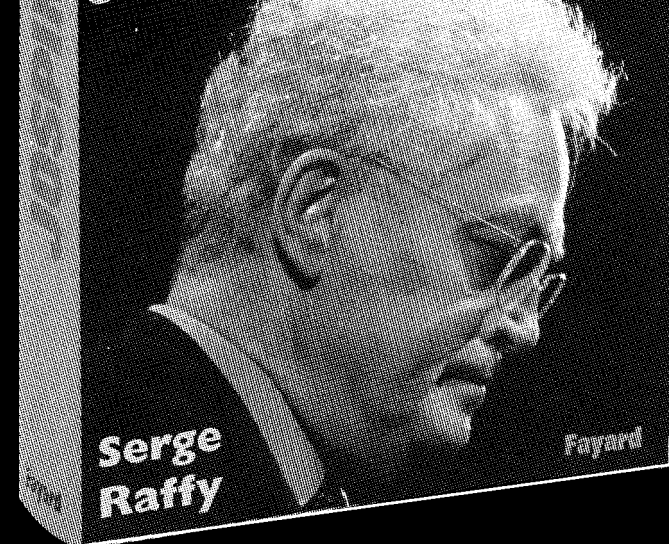
crit dans le programme de sortie du « tout automobile ». Les tramways et les bus électriques sillonnent de plus en plus le centre historique. Bientôt, on verra aussi beaucoup de Romains circuler avec des deux-roues électriques. La mairie en a mis, pour l'instant, quatre cents à leur disposition, dans un parking aux alentours de la via Veneto. D'autres vont suivre, ainsi qu'un programme d'installation de points de recharge pour les batteries. Le coût pour une heure de parking et la location d'un scooter est de 3 500 lire (1,8 euro). On pourra même réserver par téléphone son deux-roues écologique.

Salvatore Aloïse

Boris Lévy

Serge Raffy

JOSPIN secrets de familles



Serge Raffy

Fayard

Inédite,
inattendue,
irrespectueuse,
indispensable,
la biographie
qui restera.

FAYARD
www.editions-fayard.fr

LE K2 est une montagne photogénique. De loin, c'est une sublime pyramide, un diamant, une cathédrale de verre. « Inutile de gaspiller son temps et ses mots pour démontrer la grande ressemblance du K2, vu du sud, avec le Cervin », écrit en 1912 Filippo De Filippi, le premier géographe à l'observer de près. Lorsque l'on se rapproche encore, la montagne devient plus complexe à déchiffrer. Quelle est cette face ? Et surtout, comment comprendre l'échelle ? Le sommet de la montagne, par exemple, a été très photographié, au couchant, dans les premiers nuages de la tempête... Pris ainsi au téléobjectif, écrasé par la perspective, le K2 apparaît plus massif, moins élancé, on lui trouverait plutôt une ressemblance avec l'Eiger, autre montagne meurtrière. Seulement, cette nouvelle montagne dont le squelette (arêtes, glaciers, couloirs) retrouve des proportions connues n'est qu'un échantillon, peut-être le quart de l'ensemble. Comme l'intelligence humaine ne peut approcher l'échelle des galaxies que par bonds successifs, le K2 ne se laisse apprivoiser que par portions digérables.

Il est une autre catégorie de photos qui rendent justice à la dimension colossale du K2 : celles prises depuis la montagne elle-même. Elles ont un signe distinctif qui les rend reconnaissables entre toutes : une sensation palpable de vide, comme des vues d'avion où, très loin en dessous, les glaciers, soulignés par les échines sombres de leurs moraines, dessinent les lignes de force d'une architecture tectonique. Le K2 étant très raide sous toutes ses faces et beaucoup plus haut que tous les sommets qui l'entourent, il est logique que la vue plonge sans obstacle. C'est une sensation que connaît quiconque, dans les Alpes, a emprunté un sentier en balcon. Sauf que là, au pied du « balcon », il y a 3 000 mètres de vide.

La photo qui nous occupe aujourd'hui n'appartient à aucune de ces catégories. Et pourtant, c'est un document qu'on n'oublie pas. Elle est un peu floue, et très sombre. A l'arrière-plan, on distingue « une forêt de montagnes confuses » émergent d'un clair-obscur, surmonté d'une bande de ciel rouge sombre. Au premier plan, accroupi sur une arête de neige qui absorbe à la fois la lumière du flash et celle du couchant, Christophe Profit brandit un piolet d'un geste un peu las. Sous la cagoule rouge, on devine ses traits tirés par la fatigue, et éclairés d'un large sourire.

La photo est prise par Pierre Béghin, le 15 août 1991 à 18 h 55, au sommet du K2. Elle exprime l'intensité magique de cet instant-là (sur la photo symétrique, par contre, Pierre Béghin disparaît sous sa capuche en duvet et derrière ses lunettes de ski, noyé dans un ciel d'encre). Christophe est encore dans le jour, Pierre a basculé dans la nuit. Pierre Béghin a décrit ce moment dans un très beau livre, *Hautes altitudes* (Didier et Richard, 1992) : « Brusquement, à la place de la neige, un vide obscur : l'autre versant du K2 ! Au-dessus, il n'y a plus qu'un ciel d'un bleu sombre. Tandis qu'à perte de vue, les puissants reliefs du Karakoram se noient dans la nuit, un peu de clarté s'attarde autour de nous. Ce décor de crépuscule a pris une dimension planétaire. Il dépasse ma compréhension. Malgré les incertitudes de la descente, ce sont des instants de rare bonheur. Comme un morceau d'existence coupé de l'existence même. Nous restons là, dans l'oubli de nous-mêmes. » Pierre Béghin, le plus grand des himalayistes français, était aussi un écrivain.

Lorsqu'ils se prennent en photo sur le sommet du K2, Pierre Béghin et Christophe Profit viennent de réussir une ascension majeure, de celles qui marquent durablement l'histoire de l'alpinisme.

Après neuf jours de marche d'approche, ils ont rongé leur frein pendant quarante-trois jours au pied du versant chinois, désert cette année-là. Grimper dans l'Himalaya, c'est d'abord savoir attendre, et digérer les échecs. A quatre reprises, ils sont montés à



CHRISTOPHE PROFIT

5 LA FOLIE DU K2

Une course idéale

Le 15 août 1991, deux alpinistes français, champions du style alpin, atteignent le sommet du K2 après une escalade sans défaut : rapidité, pureté, économie de moyens. Récit d'un moment parfait

7 000 mètres d'altitude, au camp 1, d'où ils devaient lancer leur assaut, mais par trois fois le mauvais temps les a repoussés. Le K2, situé 1 300 kilomètres au nord-ouest de l'Everest, est à l'abri de la mousson (c'est pourquoi on y grimpe en juillet et en août). Mais le colosse domine tous les reliefs alentour et les dépressions d'ouest le frappent avec une violence soudaine.

Le 14 août à 2 heures du matin, le grand beau attendu est là. Christophe et Pierre s'allègent au maximum et se mettent en route, avec un sac de 12 kilos chacun : une tente, un duvet, un réchaud, quelques vivres de course, pâtes de

fruit : tout leur bagage pour cette ascension éclair est sur leur dos.

PIERRE BÉGHIN est, à quarante ans, l'un des pionniers du style alpin en Himalaya. En douze ans d'expéditions, il a eu le temps de peaufiner sa technique – qui est plus que cela, un style presque un mode de vie. C'est en 1979, et déjà au K2, qu'il a connu son premier contact avec les grandes montagnes. Il était alors le benjamin d'une énorme expédition, le premier d'expédition de l'himalayisme tricolorier. Il avait vu une cohorte de 1 400 porteurs remonter le glacier du Baltoro. Avec un bataillon d'alpinistes français, il avait fait le siège

de l'arête sud-ouest, simple instrument au service d'une tactique de siège. Il avait mesuré les effets débilissants d'un trop long séjour en altitude, et s'était juré de ne plus retourner en Himalaya que dans le cadre de petites expéditions autonomes, légères. C'était le début des années 1980, Reinhold Messner venait de frapper un grand coup en montrant que les 8 000 pouvaient s'aborder comme des sommets alpins, sans oxygène ni sherpas. Le maître mot était alors la rapidité, gage de sécurité : plus brève est l'incursion en très haute altitude, là où l'oxygène rare dégrade l'organisme, plus grandes sont les chances d'en revenir.

Vers 8 000 mètres, le matin du 15 août. La petite tente (en haut à gauche, dans les rochers) domine le glacier plus bas. Photos ci-dessous : Christophe Profit et Pierre Béghin au sommet.

Avec le style alpin, un nouvel âge d'or s'ouvrait dans l'Himalaya. Une nouvelle génération débarquait sans complexes, emmenée par une avant-garde anglaise (Doug Scott, Alan Rouse...) mais où brillaient aussi bien le Français Jean Afnassief ou le Suisse Erhard Loretan – qui portera le style alpin à la quasi-perfection en gravissant de belle manière les quatorze 8 000. L'esprit était iconoclaste, frondeur, voire libertaire : « Face à l'ampleur himalayenne, théorisait Pierre Béghin, nous ne voulons compter que sur nos propres forces, et sur le matériel que nous emportons dans notre sac à dos. Adieu les lourdes expéditions dans lesquelles un chef

Ils sont à 7 900 mètres d'altitude. Le lendemain, toute la journée, ils laisseront de fragiles traces dans la bulle irréaliste des pentes sommitales, effleurant des plaques à vent qu'un murmure ferait glisser en avalanche, brassant jusqu'au ventre dans une neige pulvérulente, griffant de leurs crampons et piolets une glace dure comme du granit. Ils sentiront leurs pieds devenir deux blocs insensibles, leurs mains et leurs pensées s'engourdir. Au coucher du soleil, Pierre verra Christophe prendre pied sur l'arête.

Dix ans après, Christophe Profit se souvient de ce moment avec émotion : « Je marche en sachant que plus rien ne pourra faire obstacle, que rien ne peut plus nous retenir d'aller au sommet. » Ensuite, il y a eu ces instants magiques, les deux photos : « Il faisait très froid, sans doute - 35 degrés, l'appareil de Pierre était gelé. Ces photos, on les a prises pour nous. Puis on s'est serrés dans nos bras et j'ai pleuré. C'était la fin de notre aventure. »

Pour Pierre Béghin et Christophe Profit, cette course ne fut sans doute pas très loin du Graal de tous les alpinistes.

Une création limpide, l'art de la fugue. « Juste un passage, comme si la montagne ne nous appartenait pas », dit Profit

– avec ou sans casquette – dirige les opérations. » Plus pratique, l'Australien Greg Child (le seul alpiniste qui, au sommet du K2, ressemble à Gargantua) notait : « Pratiquer la montagne en style alpin contraint à n'emporter qu'un minimum de choses pour l'ascension, mais rester deux mois au camp de base habillé avec les mêmes vêtements, c'est pousser l'éthique aux limites de l'innommable. » Et de décrire avec un humour féroce un compagnon traînant devant sa tente en slip avec une chaussette sur la tête et une vieille croûte de crème solaire sur le nez...

Aucun rapport, attention, avec Pierre Béghin, minutieux, discret et observateur lucide des choses de la montagne. Il avait réussi quelques coups de maître : en 1984, le Kangchenjunga en solitaire. En 1989, la face ouest du Makalu, où il avait franchi un pas de plus : une ascension solitaire sur une voie nouvelle et de haute difficulté. Aujourd'hui encore, pas plus d'une demi-douzaine d'alpinistes peuvent se vanter d'avoir réussi cet exploit.

Cette année-là, il avait fait la connaissance de Christophe Profit, l'un des ténors du nouvel alpinisme sportif, encore tout auréolé de sa trilogie hivernale, qui cherchait dans l'Himalaya de nouveaux défis à sa mesure. Christophe, de dix ans le cadet de Pierre, avait trouvé en lui le parrain idéal pour faire son entrée dans ce nouveau monde. Au premier essai, le duo s'était cassé les dents sur la face sud du Lhotse, le dernier problème de l'Himalaya. Au K2, c'était une cor-dée soudée par les dangers surmontés en commun.

CE 14 août, bien acclimatés, ils avalent 1 000 mètres de face sans mollir. Le vide se creuse, ils découvrent des lambeaux de cordes fixes, un cylindre d'oxygène abandonné. Sans doute pensent-ils à cette énorme déception qui les a saisis l'année précédente au Lhotse lorsque, tombant sur une ligne de cordes fixes non loin du sommet, ils comprirent que les Russes les avaient devancés sur cette voie où ils s'espéraient seuls.

Mais cette fois, ils sont bien seuls sur les pentes supérieures du K2. Derrière eux, il n'y a ni sherpas ni camps d'altitude. Aucun soutien, aucun secours possible, hormis le réconfort moral de deux amis qui les attendent au camp de base, avec une radio. C'est ce que les alpinistes appellent l'engagement. Et pour Pierre comme pour Christophe, c'est un plaisir, une joie intense.

En fin de matinée, Pierre et Christophe montent leur petite tente bleue sur une terrasse vertigineuse, en bordure du glacier suspendu qui semble comme un jardin tout en haut de la face nord.

Après vingt minutes au sommet, Pierre et Christophe se sauvent. « Je me sentais comme une bête qui doit fuir vers le bas, poursuit Profit. Il faut alors une sorte de folie : seul ton instinct peut te sauver. A la lueur des frontales, le cheminement était difficile, les traces du matin effacées par le vent. On savait sans se le dire qu'il fallait retrouver la tente, notre maison. On l'a trouvée, on s'est jetés dedans. Pierre m'a passé les pieds au-dessus du réchaud, puis s'est occupé de sa main. Nous étions sauvés. »

Pour Pierre Béghin et Christophe Profit, cette course ne fut sans doute pas très loin du Graal de tous les alpinistes. La course idéale, une création limpide, l'art de la fugue. « Juste un passage, comme si la montagne ne nous appartenait pas », dit Profit. Pour l'un comme pour l'autre, il n'y aura sans doute plus rien de semblable à ce sommet-là. L'année suivante, Pierre est reparti pour la face sud de l'Annapurna avec Jean-Christophe Lafaille, dont c'était le premier contact avec l'Himalaya. A 7 200 mètres d'altitude, alors qu'ils amorçaient leur retraite, Jean-Christophe a vu Pierre basculer dans le vide, sans un mot. Perdu, seul, sans corde, dans une paroi immense, Lafaille n'a survécu qu'au terme de cinq jours de calvaire. On n'a jamais retrouvé le corps de Pierre Béghin.

Interviewé par Christine Le Scanff (*Les Aventuriers de l'extrême*, Calmann-Lévy), Jean-Christophe Lafaille a tenté de comparer son expérience à celle de Profit : « Il a grimpé avec Béghin et il a arrêté sa carrière. Je pense qu'il a vécu sur le K2 des choses exceptionnelles avec Pierre Béghin. Quand il en parle, au son de sa voix, tu sens qu'il a fait une course parfaite. Il a été au bout de son truc, contrairement à moi. »

Pour Christophe Profit, cette course fut un « moment sublime ». Il a commencé une autre vie. Il vit de son métier de guide qui lui a donné une sérénité nouvelle. Il ne désespère pas de revivre un jour en cordée ce qu'il a vécu avec Béghin, mais ne semble pas prêt, dans l'immédiat, à retourner dans l'Himalaya pour de grandes ascensions engagées. « Peut-être, au K2, ai-je connu d'un coup une trop grande richesse ? », s'interroge-t-il.

Jean-Christophe Lafaille se trouvait cet été au K2. Parti pour une tentative en solitaire, il a atteint le sommet le 22 juillet, en compagnie de Hans Kammerlander. Une rencontre qui, peut-être, vaut tous les solos.

Charlie Buffet

PROCHAIN ARTICLE
Rencontre sur la voie
des fantômes

L'engrenage fatal

par Michèle Manceaux

Le point de vue de Robert Badinter « L'angoisse et la paix » (*Le Monde* du 21 août) m'a choquée. Comment peut-il, lui, juriste éminent, penser que l'angoisse donne des droits ? Puisqu'il fait l'analogie entre les peuples et les individus, je me permets d'évoquer en deux mots mon histoire. J'ai été une jeune juive anglois. Cela ne m'a donné aucun droit. Plutôt une grave névrose. Des années de psychanalyse m'ont été nécessaires pour me libérer de l'empreinte du passé et me trouver moi-même.

Ainsi Israël ne trouvera sans doute sa paix que lorsque le souvenir de la Shoah auquel Robert Badinter attribue la cause de l'angoisse de ce pays ne sera plus qu'une blessure du passé comme nous en avons subies tous dans nos vies. Ainsi Israël ne doit plus chercher dans la Shoah une raison à sa peur. Tout visiteur de ce pays en ressent la constante paranoïa. Peut-être faut-il que de nouvelles générations prennent en main leur destin pour qu'Israël échappe enfin à la schizophrénie qui, hélas, saisit le pays et parvient aujourd'hui à son comble lorsqu'il se donne un chef assassin.

Je pleure comme Robert Badinter de voir Israël en sang et en guerre, mais son analyse du rapport de forces entre les Israéliens et les Palestiniens n'apporte aucun espoir de paix.

Israël ne peut survivre qu'en reconnaissant l'Etat palestinien (comme, à Sarajevo, la paix est passée par la reconnaissance de chaque confession). Robert Badinter trace de l'histoire d'Israël un tableau qui tronque la vérité. Si

l'Etat hébreu fut créé sur une terre occupée par les Palestiniens, il eût été juste qu'un Etat palestinien fût institué en même temps. On a confondu « palestinien » et « bédouin », oubliant qu'une société palestinienne cultivée habitait ces terres depuis plusieurs générations et à Jérusalem même. Les Palestiniens ne constituent pas l'ensemble des Etats arabes qui, d'ailleurs, prouvent leur indépendance en n'intervenant dans le conflit actuel que par des déclarations.

Robert Badinter dit : « Israël est né de la Shoah. Il ne faut jamais l'oublier. » Justement, il faut

Shoah pour infliger à un autre peuple les exactions ignobles qu'ils ont eux-mêmes subies. Cette folie qui s'empare des esprits au Proche-Orient, mais aussi des esprits dans le monde entier dès qu'il s'agit du désastre actuel, serait-elle l'ultime avatar de la folie hitlérienne ? De cette damnation à laquelle le peuple élu n'échapperait pas ? Contrairement à ce que pense Robert Badinter, il faut résister à la Shoah pour récupérer la raison et la dignité.

Sinon Israël est perdu. Déjà le fanatisme s'étend des deux côtés. Les Palestiniens, qui espéraient la paix depuis les accords d'Oslo,

Je pleure comme Robert Badinter de voir Israël en sang et en guerre, mais son analyse du rapport de forces entre les Israéliens et les Palestiniens n'apporte aucun espoir de paix

l'oublier et ne pas pardonner aux Israéliens de se croire tout permis. A Genève, depuis longtemps, ils méprisent les avis de la Commission des droits de l'homme, se désignant comme un pays « à part ». Avec la complicité des Etats-Unis, Israël s'arroge le droit d'échapper aux conventions des droits de l'homme en tirant sur les enfants (ce ne sont pas « des balles perdues ») et en se livrant contre les Palestiniens à des exactions que des juifs entendus par moi en Israël qualifient eux-mêmes de fascistes.

Quelle tragédie pour les juifs de s'appuyer sur le souvenir de la

n'avaient eu aucun geste guerrier et Arafat, quoi qu'on en dise, jugulait le fanatisme. Entre 1993 et 2000, les Palestiniens ont attendu la paix dans le calme. De promesses non tenues en conférences inabouties, on les a fait lanterner. De Camp David à Taba, on a fait croire au monde entier que des propositions sérieuses étaient apportées par Barak à Arafat. On sait aujourd'hui officiellement par les témoins américains qu'il n'en a rien été et que, pendant des années, les colonies se sont multipliées.

Le marché de dupes offert aux

seul cadre français, ce fut le cas des résistants sous Vichy et des opposants à la guerre d'Algérie. Me faut-il répéter que, pour moi, le droit à l'existence d'Israël de vivre en paix et en sécurité dans des frontières reconnues, celles d'avant le conflit de 1967, est une évidence absolue ? Que les attentats terroristes qui frappent Israël doivent être condamnés fermement, car ils sont à la fois moralement criminels (ils ne peuvent que frapper des innocents) et politiquement néfastes (ils éloignent les perspectives de paix) ? Que les communautés juives vivant en dehors d'Israël doivent pouvoir vivre en sécurité et dans le respect de leur identité ?

Mais tout cela n'empêche pas pour autant de dire que le sort fait aujourd'hui aux Palestiniens est

mettre ce principe en application ? Si cela est impossible, faut-il en conclure que les Palestiniens en sont congénitalement incapables ou que tous les efforts possibles n'ont pas été faits en ce sens du côté d'Israël ? Après trente-quatre ans d'occupation, comment expliquer que les gouvernements israéliens successifs n'aient pas trouvé d'interlocuteurs dignes de ce nom ? Et comment auraient réagi les dirigeants juifs si, après plusieurs années ou même plusieurs décennies d'une approbation de principe de la création d'un Etat d'Israël, la Palestine était toujours occupée militairement par la Grande-Bretagne ?

Comment ne pas voir – ce qui était parfaitement prévisible – que, contrairement à ses promesses, Sharon n'a pas apporté la sécurité

J'ose espérer qu'en France le débat reste possible, y compris pour le Proche-Orient, sans recourir à la diabolisation de ceux qui redoutent tout autant les extrémistes et le terrorisme que vous, Elie Barnavi

immoral, illégal et, par ailleurs, contraire aux intérêts à long terme des deux peuples.

On me reproche de faire un amalgame pour l'ensemble de la communauté juive française. Je dis au contraire que ses représentants les plus lucides et les plus courageux sont les premiers à critiquer le gouvernement Sharon et l'impasse dans laquelle il conduit son pays.

Je n'ai évidemment jamais voulu justifier la résurgence éventuelle de l'antisémitisme que la communauté juive, dont je connais la diversité et l'absence de caractère monolithique, devrait subir du fait de sa fidélité à Israël. Je redoute au contraire les conséquences d'une situation où la logique des extrémistes l'emporterait. Je pense que ce conflit est un conflit de nature politique et qu'il faut combattre toute tentative d'explication communautaire et/ou religieuse.

Cependant pourquoi Israël serait-il le seul Etat au monde dont il serait interdit de critiquer le gouvernement sauf à être accusé de racisme et à recevoir de lourdes menaces de représailles ? Pourquoi le Proche-Orient serait-il la seule région où les choses sont tellement compliquées qu'il conviendrait de ne pas s'exprimer ? A-t-on appliqué le même raisonnement aux Balkans, à la Tchétchénie, au Tibet, à l'Afrique des Grands Lacs ?

Elie Barnavi dit que le gouvernement israélien reconnaît lui aussi le droit aux Palestiniens d'avoir un Etat. Mais alors, pourquoi ne pas

à son peuple et risque de déstabiliser plus encore la région, que la politique actuelle du gouvernement israélien affaiblit chez les Palestiniens les modérés pour renforcer les ultras ?

La situation, comme toute situation stratégique, est certes très compliquée. Mais le problème principal réside bien dans le fait qu'un peuple est occupé militairement et qu'il ne l'accepte pas. L'évidence que toute l'histoire stratégique nous apprend, c'est que l'on peut conquérir et occuper des territoires, jamais un peuple.

AU COURRIER DU « MONDE »

LE FMI ET L'ARGENTINE

Ainsi l'Argentine aurait connu, avant 1997, une croissance exceptionnelle (*Le Monde* du 25 août). En réalité, la crise s'est développée depuis 1995. Dès le début de la crise du peso mexicain, le 20 décembre 1994, la Bourse de Buenos Aires subit un recul de 24 %. La fuite des capitaux prend alors des proportions considérables : officiellement, 1 milliard de dollars ; en réalité, 3 milliards. L'équilibre économique, tributaire des crédits extérieurs, se trouve compromis.

Par ailleurs, les taux d'intérêt flambent de manière vertigineuse, et le système bancaire se trouve au bord de la faillite (*Le Monde* daté 23-24 avril 1995). La récession atteint – 4,5 % en 1995 et, en 1996, elle ne fléchit pas en dépit de l'adoption de nouvelles mesures

Palestiniens les a poussés à bout, à cette horreur de voir des hommes se faire eux-mêmes exploser. Désespoir total. Ces attentats présagent le pire, une guerre de religions, un fanatisme général dans la région, dont Israël paiera le prix.

Robert Badinter justifie – je le cite : « *Le recours à la force qui assure le statu quo qui permet au moins de rassurer (...) les esprits. Jusqu'au prochain attentat, jusqu'au prochain mort.* » Mais c'est là où lui-même est pris dans cet engrenage fatal qui lui fait perdre sa lucidité. Il sait pourtant que ce recours à la force ne peut rien, absolument rien. Les Palestiniens ne veulent pas la mort de l'Etat hébreu. Ils veulent un Etat palestinien à côté. Ils veulent leur part de Jérusalem. Et ils y ont droit, même s'ils n'ont pas été victimes de la Shoah qui, d'après lui, donne tous les droits.

Il parle d'homme providentiel, un Sadate, pour résoudre un conflit psychologique ! Cela semble bien léger. N'est-ce pas un juif qui a tué Rabin ? Au lieu d'en appeler à un homme, ne faut-il pas, avant qu'il ne soit trop tard, que la communauté internationale intervienne vite et sans appel ? Le rapport Mitchell est inapplicable quand Sharon refuse même une commission d'observateurs.

Tant qu'une instance internationale n'empêchera pas Sharon de conduire les événements, Israël ira à sa perte. Et vous, Robert Badinter, comme moi, nous serons encore plus tristes qu'aujourd'hui.

Michèle Manceaux est journaliste et écrivain.

Il n'y a bien sûr pas de solution idéale au Proche-Orient. Il convient de choisir la moins mauvaise. L'établissement d'un Etat palestinien dans ses frontières de 1967 est certes un risque pour Israël. Il y a en effet moins de probabilités aujourd'hui qu'il y a dix ans que cet Etat palestinien fournisse au monde arabe le modèle démocratique dont il aurait besoin, tout simplement parce que les extrémistes sont plus forts aujourd'hui qu'hier. Mais ils le seront encore plus demain si l'actuelle politique est poursuivie.

Quels sont les choix d'Israël ? Evacuer les Palestiniens des territoires ? C'est impensable. Etablir un régime d'apartheid ? Ça l'est également. Espérer que les Palestiniens se découragent et acceptent la paix aux seules conditions israéliennes ? C'est impossible. Alors, l'évacuation militaire des territoires occupés et la création d'un Etat palestinien ne sont-ils pas la moins mauvaise solution ?

Aujourd'hui, tout débat sur le Proche-Orient s'arrête au fait que trop de gens pensent que ce qui sera donné à l'un (en l'occurrence les Palestiniens) sera pris à l'autre, comme dans les jeux à somme nulle.

C'est vrai territorialement, ce n'est pas vrai politiquement. Ces deux peuples ont à gagner ensemble à l'établissement de la paix. Et j'ose espérer qu'en France le débat reste possible, y compris pour le Proche-Orient, sans recourir à la diabolisation de ceux qui redoutent tout autant les extrémistes et le terrorisme que vous, Elie Barnavi. Mais sachez que le maintien du statu quo, loin d'affaiblir extrémistes et terrorisme, ne fait que les renforcer.

Pascal Boniface

d'austérité par Domingo Cavallo. Depuis 1998, elle n'a pas pu être enrayer.

Un autre point de votre analyse mérite d'être relevé : vous escomptez qu'avec le soutien financier du FMI – grâce au feu vert donné par George W. Bush – l'Argentine pourrait surmonter une crise qui dure depuis vingt ans. C'est oublier que, sous le président Menem, l'Argentine a bénéficié des largesses du FMI, de la Banque mondiale et des investisseurs étrangers avec comme principal résultat l'ourdissement de la dette extérieure ; entre 1993 et 1999, la dette a augmenté de 28,5 % à 41,7 % par rapport au PIB. Depuis 1983, son montant a triplé. Aujourd'hui, elle atteint 152 milliards de dollars et constitue le handicap majeur de l'économie argentine. (...)

Charles Lancha
Grenoble (Isère)

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD – 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Téléx : 202 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Changement d'adresse et suspension : 0-803-022-021 (0,99 F la minute).
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

La vérité des harkis

AU nom de la recherche de la vérité sur son passé colonial, au nom des victimes et de la dignité de leurs familles, il est temps que la France entende la plainte des harkis. A la suite des accords de paix d'Evian en 1962, elle a abandonné ces engagés dans l'armée française en Algérie à partir de 1956 ou cadres de l'administration coloniale. Quelque 100 000 d'entre eux ont ensuite été massacrés par le FLN dans des conditions atroces. L'armée française était encore sur place mais elle les a désarmés puis rejetés, parfois même livrés ; le gouvernement du général de Gaulle avait donné des consignes de ne pas intervenir. Seuls quelques officiers français en désobéissant ont pu en sauver quelques-uns en aidant leur rapatriement en France.

Qui étaient-ils ? Certains avaient des intérêts mêlés, sans doute. Mais beaucoup croyaient à la France et s'étaient convaincus que la patrie qu'ils avaient servie ne pouvait les abandonner. Certains refusaient le terrorisme du FLN. D'autres avaient tout simplement rejoint l'armée française par hasard, supplétifs sans avoir vraiment choisi, emportés par la guerre civile que fut aussi la guerre d'indépendance algérienne. Tous ont été victimes d'un véritable piège historique. En Algérie, ils furent considérés comme des traîtres et tombèrent, boucs émissaires des rivalités entre factions du FLN et de l'ALN. Alger les a immolés dans la glorification d'un combat calqué sur le modèle de la résistance contre les nazis, où ils auraient tenu le rôle des « collaborateurs ». Mais en France aussi, ils

furent des parias, gêneurs dont l'existence empêchait d'oublier la « sale guerre » coloniale. Ceux qui avaient pu traverser la Méditerranée se sont retrouvés parqués dans des camps, encadrés par l'armée, victimes du racisme et de la discrimination.

M. Chirac a décrété que le 25 septembre prochain serait une « Journée d'hommage national » aux harkis. Mais certains d'entre eux veulent aller beaucoup plus loin pour que la vérité soit faite sur les responsabilités et les zones d'ombre de cette histoire et pour obtenir une réhabilitation morale définitive. « *Nous voulons, pour nous et nos enfants, qu'on arrête de nous considérer comme des traîtres* », disent-ils. Plainte, avec constitution de partie civile, a été déposée par des familles et par l'Association des Français rapatriés d'origine algérienne pour « *crimes contre l'humanité* » et pour « *complicité de crimes contre l'humanité* », visant la responsabilité indirecte des autorités françaises.

Cette initiative présente des risques. Celui de renforcer les rangs de ceux qui défendent encore cette guerre coloniale qui fut une guerre injuste et, finalement, inutile. Celui, aussi, de créer des amalgames. Mais, quarante ans après les faits, au moment où la France affronte sa part d'ombre algérienne avec les aveux du général Aussarres, il faut que le devoir de vérité soit complet. Que l'injustice commise envers les harkis soit connue. Que le rôle au moins passif du gouvernement français dans leur martyre soit éclairé. Les 400 000 enfants de harkis en ont besoin pour devenir de simples citoyens français.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeron.
Directeurs généraux adjoints : Edwy Plenel, René Gabriel
Secrétaire général du directoire : Alain Fournier
Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet
Directeur artistique : Dominique Royette ; adjoint : François Lollion
Secrétaire général : Olivier Biffaud ; déléguée générale : Claire Blandin
Chef d'édition : Christian Massol ; chef de production : Jean-Marc Houssard
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Rédaction en chef centrale :
Alain Frachon, Eric Fottorino, Laurent Greilsamer, Michel Kajman, Eric Le Boucher, Bertrand Le Gendre
Rédaction en chef :
Alain Debove (*International*) ; Patrick Jarreau (*France*) ; Anne Chemin (*Société*) ; Jean-Louis Andréani (*Régions*) ; Laurent Mauduit (*Entreprises*) ; Jacques Buob (*Aujourd'hui*) ; Jossyane Savigneau (*Culture*) ; Serge Marti (*Le Monde Economie*)
Médiateur : Robert Solé
Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Directeur des relations internationales : Daniel Verret
Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Faurvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)
Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 166 859 €. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du Monde, Fonds commun de placement des personnels du Monde, Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS *Le Monde*

Au temps où Paris était ville d'eaux

LE PARIS d'aujourd'hui jouit aux yeux du monde de bien des prestiges ; il en est un cependant que le passé ne lui a pas légué : c'est celui que lui dispensait l'exploitation de ses sources thermales. La plus ancienne était dans la banlieue d'alors, au village d'Auteuil. Les travaux du métropolitain l'ont refoulée et condamné à la clandestinité. Mais on peut voir encore au 6 de la rue de la Cure, portant les mots « *Source Quicherat* », la grille en fer forgé qui y donnait accès.

Plus célèbres, mais disparues avant elle, étaient les sources de Passy, qui descendaient vers la Seine. On allait à Passy prendre les eaux ; c'était pour la société parisienne la salubre diversion d'un petit voyage. A l'autre extrémité de la capitale, dans le quartier du Combat, une autre source, analysée et autorisée en 1853, eut sa

célebrité. Elle jaillissait au n° 6 ter actuel de la rue de l'Atlas. On en débita jusqu'à 350 000 bouteilles par an. Comme celles de la rue des Cascades à Belleville, ses eaux se sont tarées, ou ont eu, telle la Bièvre, le triste destin de servir de chasse d'eau aux égouts.

Bien d'autres sources ont existé ou existent encore à Paris, notamment à Montmartre, aux Ternes, aux Batignolles. Elles n'ont guère de présence que sur les plaques bleues, comme à Auteuil ou à Passy : rue de la Source, rue des Eaux, rue de la Cure, rue de la Bonne, etc. Seules les eaux d'Auteuil et de La Villette ont permis au Paris du début de ce siècle de faire encore figure de ville d'eaux. Et ce temps lui-même est révolu.

Albert Mousset
(31 août 1951.)

Le Monde sur TOUS LES SUPPORTS

Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC (5,57 F/mn)
ou 08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-88-46-60
Index du Monde : 01-42-17-29-89. *Le Monde* sur microfilms : 03-88-71-42-30

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

MARCHÉS Des rumeurs de vente, par la Société générale, de sa filiale de courtage en ligne Fimatex, illustrent les difficultés de ce secteur, frappé par la baisse des transactions

et l'effondrement des valeurs de la nouvelle économie. ● FIMATEX, numéro un français du secteur, avec 104 000 clients, a annoncé le licenciement de 18 % de ses effectifs, et s'at-

tend à une perte pour 2001 de 35 millions d'euros. ● LE NOMBRE total d'ordres enregistré en France a encore baissé de 24,4 % en juin par rapport à mai. ● POUR SURVIVRE, les courtiers

cherchent à proposer des produits bancaires. Mais la viabilité des banques en ligne n'est pas non plus prouvée. ● EN ALLEMAGNE, Merrill Lynch et HSBC étendent les activités de leur

filiale commune, alors que le secteur connaît les mêmes difficultés qu'en France. ● AU CRÉDIT LYONNAIS, la nouvelle organisation de la salle des marchés suscite des remous.

Les courtiers en ligne se retrouvent au cœur de la tourmente boursière

Portés il y a quelques mois par l'engouement des particuliers pour la Bourse, les services de transactions d'actions sur Internet sont aujourd'hui victimes du retournement du marché. Les rumeurs de cession de Fimatex, le numéro un français, donnent le coup d'envoi de la restructuration de cette nouvelle activité

LES RUMEURS de rachat, de fusion et de restructurations se multiplient dans le petit monde des courtiers en ligne, durement chahuté par la chute des marchés financiers. Dans son édition de mardi, le quotidien des affaires allemand *Handelsblatt* a mis le feu aux poudres, en annonçant que la Société générale comptait vendre sa filiale de courtage en ligne Fimatex avant la fin de l'année. Les trois premiers courtiers en ligne allemands, Comdirect, ConSors et DAB, seraient intéressés, affirme le quotidien.

Numéro un du secteur dans l'Hexagone et présent en Allemagne, Fimatex compte plus de 104 000 clients. Frappé par le recul de l'activité, il a annoncé cet été le licenciement de 18 % de ses 350 salariés, soit une soixantaine de personnes. Il devrait enregistrer une perte semestrielle évaluée à 22,9 millions d'euros par les analystes de Dexia Securities. Ces derniers estiment aussi que les pertes du courtier cette année ne seront pas de 35 millions d'euros, comme il le prévoit, mais devraient atteindre 41 millions d'euros !

« Nous ne commentons pas les

rumeurs de marché », répondent en chœur la Société générale et Fimatex. Selon nos informations, plusieurs courtiers auraient déjà eu des discussions avec la Société générale. Celle-ci recherche une sortie honorable, notamment pour ses propres clients, qu'elle a parfois incité à devenir actionnaires de Fimatex. « Au moment où Fimatex a commencé à être commercialisée dans le réseau de la Société générale, en mars 2000, l'introduction en Bourse a eu lieu. La souscription aux actions Fimatex a été proposée aux clients de la Générale, se souvient un ancien cadre du groupe. Ceux qui ont souscrit ont vu leur mise divisée par cinq depuis. »

Plus généralement, tous les acteurs semblent d'ailleurs avoir engagé des discussions, notamment sur le marché français, où une quarantaine d'enseignes sont recensées. « On ne négocie pas sur la place publique », fait-on valoir chez Viel & Cie. Ce courtier, qui possède Capitol.fr, a aussi racheté mesactions.com à la société de Bourse Wargny, et a fait une entrée inamicale dans le capital de son concurrent Bourse Direct, en ramassant plus de 7 % du capital.

Depuis quelques mois, les résultats du secteur vont de Charybde en Scylla. En juin 2001, le nombre d'ordres donnés par les clients des courtiers en ligne n'a été que de 599 501, en chute de 24,4 % par rapport au mois précédent, selon l'association Brokers On Line, qui regroupe les 21 premiers acteurs

En juin, le nombre d'ordres passés par les clients n'a été que de 599 501, en chute de 24,4 % par rapport à mai

du secteur. « Les premiers résultats concernant les exécutions d'ordres en juillet et en août paraissent encore plus mauvais que ceux de juin, ce qui n'est pas surprenant vu l'état de la Bourse cet été », observe-t-on chez Brokers On Line. Le nombre de clients serait en revanche resté stable ou en légère croissance,

comme en juin, où 2 003 nouveaux clients avaient été enregistrés, portant leur total à 478 395 en France.

Ces clients sont chèrement gagnés. Selon les estimations des analystes de Dexia Securities, le coût d'acquisition des nouveaux clients s'est ainsi élevé à 1 503 euros pour Fimatex au premier semestre, faisant de celui-ci « le plus mauvais parmi les leaders du secteur ». Un résultat « d'autant plus inquiétant que le groupe bénéficie d'un partenariat avec la Société générale censé lui apporter des comptes beaucoup moins chers (autour de 150 euros) ».

Face aux coûts de conquête des nouveaux clients, certains courtiers en ligne tentent d'abord de rentabiliser ceux qu'ils ont déjà, notamment en leur proposant de nouveaux produits financiers. « Depuis plus d'un an, la distribution de sicav, de Fonds commun de placement (FCP) et d'assurance-vie a été développée par les courtiers en ligne pour diversifier leur revenu. Mais cette activité se développe plus lentement que les services de courtage d'actions », analyse Guillaume de Charry, président de Brokers on Line. Les courtiers en ligne, qui van-

taient l'intérêt de la Bourse, semblent peu crédibles pour vendre des produits de placements réputés plus tranquilles. Chez Sicav on line, on se félicite d'avoir choisi, dès le départ, le créneau de la distribution de sicav et de FCP par Internet. En juin, la petite société a réalisé 27 % de la collecte de la totalité des membres de l'association Broker on line.

L'élargissement de l'offre est la nouvelle stratégie mise en œuvre par les courtiers pour survivre. Le courtier en ligne Fortunéo, filiale de l'assureur britannique CGNU, propose un compte rémunéré. Consors a lancé un fonds garanti puis un produit sensé limiter les risques de perte en Bourse. Certains pourraient aller jusqu'à mettre en avant un service bancaire global, à l'image du groupe italien Bipop Carire, qui a racheté iBourse, et offre aussi un compte-chèque, une carte bleue, etc. Filiale de la Caisse des dépôts, le supermarché de l'épargne en ligne Véga Finance a ainsi opté pour le statut de banque, ce qui lui permettrait de suivre cet exemple. Son concurrent Cortal, filiale de BNP Paribas, est déjà doté de ce statut. De son côté,

la banque néerlandaise ING, qui s'est lancée en France en proposant de souscrire à un compte d'épargne en ligne, a fait le chemin inverse. Elle a racheté le courtier en ligne Abax Bourse et vient de lancer un supermarché des sicav sur Internet.

Mais on peut s'interroger sur la pertinence de telles stratégies. Les banques en ligne n'ont pas fait la preuve de la viabilité de ce concept. Dexia Plus, lancé à la fin 2000, et e Banking, qui a démarré en ligne en France, ont fermé leurs portes, faute de clients. La Banque Bipop s'interrogerait sur sa présence en France. A la Banque Directe, qui après sept années d'existence compte plus de 100 000 clients, chaque titulaire de compte détient en moyenne quatre produits bancaires contre sept pour un établissement à réseau ; même si elle constate un rythme plus soutenu d'ouverture de comptes, cette filiale de BNP-Paribas ne devrait pas être rentable avant 2003.

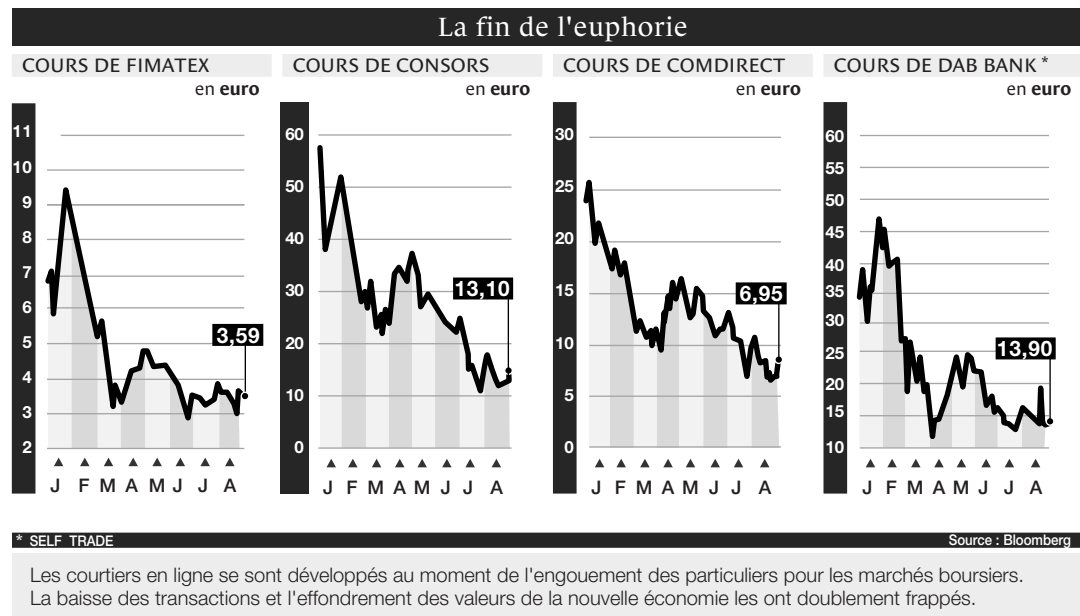
Joël Morio
et Adrien de Tricornot

► www.lemonde.fr/nouvelle-eco

La valorisation du secteur a été divisée par deux

LA BOURSE boude ses fournisseurs. Portés aux nues il y a encore deux ans, les courtiers en ligne ont progressivement vu le cours de leurs actions se réduire comme peau de chagrin. Depuis le début de l'année, il a été divisé globalement par deux. Parfois la sanction est bien pire. Le titre Fimatex par exemple, introduit à Paris il y a dix-huit mois au prix de 15,7 euros, est tombé au plus bas le 26 juin, à 2,84 euros. Ces sociétés – dont l'activité dépend uniquement du nombre de transactions boursières – ont été doublement affectées par la morosité des marchés et la chute des valeurs Internet. « Alors que la communauté financière croyait il y a deux ans qu'il y avait dans ce secteur d'activité un nouveau potentiel, on se rend compte aujourd'hui que le courtage n'est ni plus ni moins qu'un nouveau canal de distribution et non pas un nouveau marché », explique Eric Vanpoucke, analyste chez Global Equities.

S'il traverse une mauvaise passe, le secteur n'est pas pour autant sinistré. « Le courtage en ligne est un processus irréversible. Un particulier qui quitte une agence pour aller chez un courtier en ligne restera chez ce dernier. Dans le contexte actuel, il fera moins d'opérations en Bourse. Mais il reste un client potentiel, même s'il est en sommeil », souligne M. Vanpoucke. Bien qu'ils aient révisé en baisse leurs estimations de



résultats pour ces sociétés, les analystes de Dexia Securities gardent, à long terme, leur confiance dans le modèle économique des courtiers en ligne. « La conjoncture boursière ne donnant aucun signe d'amélioration sensible et durable à court terme, l'intérêt d'acheter des brokers est aujourd'hui limité », écrivent-ils dans une étude. Toutefois, la Bourse alterne régulièrement des périodes d'euphorie et de démolition : par conséquent, et compte tenu de la

sensibilité au cycle boursier des brokers en ligne (industrie de coûts fixes), ceux-ci seront les premiers à bénéficier d'une reprise des marchés financiers quand elle aura lieu. »

Parmi les valeurs du secteur, Fimatex, qui a terminé la séance de mercredi à 3,59 euros, et qui fait l'objet de rumeurs de rachat, paraît la plus pénalisée. « En dessous de 7 euros, le marché ne valorise même pas son fonds de commerce », estime M. Vanpoucke, qui note que sa tré-

sorerie représente plus de 80 % de sa capitalisation boursière et peut être utilisée pour se développer. Une opération financière dans le secteur – cession ou OPA – aurait le mérite de donner de nouveaux repères de valorisation, sans doute bien loin des 45 000 euros par client payés en février 2000 par la banque italienne Bipop-Carire pour racheter le français iBourse.

Cécile Prudhomme

En Allemagne, HSBC et Merrill Lynch vont à contre-courant

FRANCFORT

de notre correspondant

Le moins que l'on puisse dire, c'est que le projet de Merrill Lynch et HSBC va à contre-courant : ils ont annoncé, vendredi 24 août, la création d'un nouveau courtier en ligne en Allemagne, sur un marché où la concurrence est déjà vive. Leur ambition est d'autant plus surprenante que les grandes enseignes germaniques qui dominent le marché européen sont particulièrement à la peine. « Les difficultés actuelles sont ponctuelles. Notre engagement veut s'inscrire sur le long terme », plaide Neal Jenkens, porte-parole londonien (venu de Merrill Lynch) de la filiale commune.

Après la Grande-Bretagne, l'Australie et le Canada, Merrill Lynch et HSBC estiment indispensable d'être présents en Allemagne, qui est déjà le marché le plus important du continent européen et reste doté d'un fort potentiel de croissance : « Aujourd'hui, environ deux millions d'Allemands investissent en ligne ; leur nombre devrait doubler dans les trois ou quatre prochaines années, estime Neal Jenkens. Les acteurs allemands sont bien établis, mais notre offre bénéficiera de la réputation de deux établissements internationaux, susceptibles de mettre à disposition de leur clientèle leurs équipes de recherches et leurs produits financiers. »

Face au regain de prudence des petits porteurs échaudés par la débâcle des marchés boursiers, la plate-forme pourrait s'adresser en priorité à « un grand public aisé », susceptible de placer un minimum de 15 000 euros lors de l'ouverture d'un compte, comme c'est déjà le cas en Grande-Bretagne. HSBC et Merrill Lynch comptent s'appuyer sur la technologie d'un courtier en ligne berlinois, Systracom Bank, qui a déposé son bilan en mai.

Cependant, un tel engagement est un défi risqué par les temps qui courent. En 2001 les opérateurs déjà présents sur le marché accusent le coup, après un exercice 2000 euphorique. Les trois leaders du secteur, qui trustent aussi les marchés du podium européen, viennent d'annoncer des pertes records pour le premier semestre 2001.

Le numéro un, Comdirect, une filiale de la Commerzbank, a annoncé un trou de 36,8 millions d'euros au premier semestre, contre un bénéfice un an plus tôt. Son dauphin, Consors, dont le jeune patron, Karl-Matthäus

Schmidt, était devenu une des figures de la nouvelle économie allemande avant de voir pâlir son étoile, a même annoncé des centaines de suppressions d'emplois.

Le numéro trois du secteur, Direct Anlage Bank (DAB, propriétaire de Self Trade en France), s'il observe une progression du nombre de comptes gérés (près de 500 000), a enregistré une baisse de plus de 20 % du volume de transactions lors des premiers mois de 2001. Il s'apprête à supprimer 200 emplois et réfléchit à la réorganisation de son système informatique, qui pourrait être sous-traité ou centralisé dans un seul pays.

A cause du krach boursier, de la dégringolade des valeurs technologiques, des difficultés du marché des valeurs de croissance – le Neuer Markt –, de la fuite des petits investisseurs et de la crise de confiance, l'activité des géants

La plate-forme pourrait s'adresser à « un grand public aisé », susceptible de placer un minimum de 15 000 euros

européens est en recul. En outre, les grandes enseignes ont du mal à récolter les fruits de leur engagement européen. La plupart se sont lancées en 2000 dans une politique offensive d'acquisitions. Elles ont dépensé des fortunes pour conforter leur position dans les pays voisins. Cet investissement est souvent survenu au pire moment, avant le retournement boursier.

De nombreux experts annoncent une phase de concentration du secteur, car les acteurs les plus modestes n'auront pas les reins assez solides pour traverser sans encombre l'actuel trou d'air. Leurs actionnaires commencent à perdre patience. Preuve de la morosité ambiante, Comdirect envisageait, cet été, de se séparer de ses activités européennes déficitaires, notamment la filiale française. A Paris, on assure que ce projet a été abandonné.

Philippe Ricard

Fuite de cerveaux dans la salle des marchés du Crédit lyonnais

DEPUIS LE DÉBUT de l'année, l'ambiance dans la salle des marchés en charge de l'activité taux et changes au Crédit lyonnais s'est nettement dégradée. Une vingtaine de personnes ont déjà quitté l'équipe depuis le début de cette année et dix sont sur le départ parmi la centaine de professionnels que comptait la DMTC (direction des marchés de taux et de changes).

Principale cause d'une grande partie de ces départs, selon les employés : les modifications faites entre la fin de 2000 et le début de cette année dans l'organisation et l'équipe dirigeante de la salle des marchés. Chantal Lanchon, depuis onze ans dans la banque et directrice des marchés de capitaux, Marc Poli, directeur de la DMTC, et Daniel Gautrot, responsable des activités de trésorerie, ont tous trois quitté l'établissement au tournant de l'année. « Sous prétexte que l'année 2000 a été mauvaise, toute l'épine dorsale a été débarquée », estime un opérateur. Mal vécus par les salariés, le départ de l'ancienne équipe dirigeante et l'arrivée de leur nouveau patron Joël Juevill ont été considérés comme la volonté de la direction de « resserrer les boulons ». M. Juevill est originaire de la salle des marchés d'actions (dont il était le responsable), qu'il a développée et rentabilisée avec succès. Mais il n'a, selon les opérateurs de la salle, que peu d'expertise dans le domaine des taux et des

changes, où les sources de profits ne sont pas identiques et bien moins nombreuses. « On ne peut pas appliquer les méthodes des actions aux marchés de taux et changes. Sur les actions, les marges dégagées sont énormes car on s'adresse davantage à une clientèle de particuliers, alors que sur les opérations de taux et de change, les clients, qui sont des professionnels, auront appelé une dizaine d'autres banques pour faire pression sur les prix », indique un trader.

« VISITE D'UN CHAMP DE RUINES »

D'autres se souviennent aussi de la lettre de bienvenue qui leur avait été envoyée par leur nouveau patron en décembre 2000, et qui se terminait par « s'il n'y a aucun doute que le personnel de la DMC [direction des marchés de capitaux] a le souci du travail bien fait, en revanche, il m'est apparu nettement que le niveau de motivation d'un certain nombre d'équipes du front-office [les opérateurs de marchés] était insuffisant. La mise en œuvre rapide, ensemble, des conditions définies ci-dessus, devrait permettre à tous, je l'espère, de retrouver une ligne claire et un niveau de discipline plus élevé ».

Ce malaise vécu par la salle des marchés est relaté depuis plusieurs mois par la lettre interne de la CGT intitulée « chaud devant », qui, sous une plume caustique, s'était déjà fait l'écho du

montant des bonus qui avaient été attribués, au titre des résultats 2000, à deux dirigeants de la direction des marchés de capitaux : 65 millions de francs pour M. Juevill, alors encore responsable de la salle des marchés actions, et de 47 millions de francs pour Cyrille Liabeuf, responsable des produits dérivés sur actions.

Pour rassurer ses troupes, la communication interne a envoyé à tous les opérateurs, le 6 juin, une lettre, intitulée *Visite d'un champ de ruines*, dans laquelle on peut lire : « Selon un récent bulletin publié par le syndicat CGT DMC, l'évolution de l'activité des marchés de capitaux depuis le début de l'année est préoccupante, tout spécialement dans sa composante taux et change. Cette activité contribuant pour une part non négligeable aux résultats du Crédit lyonnais, nous avons jugé utile de faire un état des lieux et d'aller à la rencontre de son responsable Joël Juevill ainsi que de ceux des desks. » Sous forme d'entretiens, les changements dans les différentes activités y étaient vantés, la lettre se terminant par une déclaration de Joël Juevill se disant « consterné par ce dénigrement systématique, qui est très souvent connu de la presse ou de nos concurrents, et ne peut que nuire aux intérêts du Crédit lyonnais, de la DMC et de chacun de ses collaborateurs ».

C. Pme

Swissair perd 1 milliard de francs et supprime un millier d'emplois

DEUX MOIS après avoir largué AOM-Air Liberté, le transporteur aérien suisse Swissair Group a dévoilé, jeudi 30 août, ses propres résultats. Pour le premier semestre 2001, l'entreprise affiche une perte nette de 234 millions de francs suisses, soit quelque 156 millions d'euros (plus d'un milliard de francs français) pour un chiffre d'affaires en augmentation de 8 % à 8,14 milliards de francs suisses (5,43 milliards d'euros).

Cette aggravation de la situation financière, qui n'est pas une surprise, est liée au changement radical de stratégie adopté par le nouveau président du groupe, Mario Corti. Celui-ci a entrepris de recentrer Swissair sur sa seule activité de compagnie aérienne suisse. L'excédent brut d'exploitation du groupe suisse est de 177 millions de francs suisses avant les pertes et provisions dues aux filiales. M. Corti a dénoué au prix fort ses liens avec le belge Sabena et le français AOM-Air Liberté. Il a également annoncé la suppression d'un millier d'emplois, suite à la réduction du réseau et au regroupement des flottes de Swissair et de sa filiale Crossair. Le démantèlement des activités diversifiées se poursuit. Swissair a signé un « memorandum de négociations exclusives » pour deux mois avec la société européenne Candover Partners Ltd, pour lui vendre la majorité de Swisport, sa filiale de maintenance d'aéroports. La banque Schroder Salomon Smith Barney a été mandaté pour vendre, début 2002, la filiale Nuance Group, gestionnaire de boutiques d'aéroports.

P. Ga.

Suzuki et Kawasaki unissent leurs forces pour rattraper Honda et Yamaha

Les deux constructeurs japonais, aux troisième et quatrième rangs mondiaux, vont produire des motos en commun.

Objectif : réduire leurs coûts pour mieux attaquer le marché européen

LE PETIT MONDE des fabricants de motos vient de connaître un accord majeur avec le rapprochement des numéros trois et quatre mondiaux du secteur, les japonais Kawasaki et Suzuki. Les deux constructeurs ont signé, mercredi 29 août à Tokyo, un accord dont le but est de viser « une plus grande rentabilité par le biais de la complémentarité des ressources de chacun et de la collaboration mutuelle », ont-ils indiqué dans un communiqué commun.

Osamu Suzuki, président de Suzuki, s'est empressé de préciser qu'il ne s'agissait pas d'une fusion, mais d'un partage des compétences pour doper la production et abaisser les coûts. Les deux firmes se fourniront mutuellement certains modèles auxquels chacun pourra appliquer son propre logo. Elles visent à terme le partage de 70 % des pièces de leurs deux-roues. Kawasaki est bien positionné sur le moto-cross, les customs (motos de style américain) et les

ATV (petits véhicules à quatre roues), tandis que l'apport de Suzuki se fera davantage sur les 125 cc et les roadsters (grosses motos de route). « Nos deux compagnies se sont fixé comme objectif de développer leur premier modèle commun d'ici trois ans », affirme Masamoto Tazaki, le président de Kawasaki. En revanche, les marques et les réseaux de distribution resteront indépendants.

UNE CONCURRENCE FÉROCE

Contrairement à l'automobile, l'industrie de la moto reste très émiettée. Rien qu'en Europe, on compte pas moins d'une trentaine de constructeurs. Les Japonais se taillent la part du lion en monopolisant les quatre premières places mondiales, avec Honda, Yamaha, Suzuki et Kawasaki. Si Honda et Suzuki font aussi des voitures, Yamaha est un grand fabricant d'instruments de musique et Kawasaki un sidérurgiste. Dans la moto, la concurrence est féroce entre eux,

notamment au Japon, où les ventes n'ont cessé de reculer depuis le pic de 1982 (3,2 millions d'unités). En 2000, il ne s'est vendu que 779 877 motos dans l'Archipel. Beaucoup de Japonais ont délaissé les motocyclettes au profit des mini-voitures, très en vogue en ce moment.

En revanche, la demande reste forte en Europe. Les ventes des quatre japonais sont passées de 1 million d'unités en 1998 à 1,35 million en 2000. « Le marché européen a connu une forte expansion ces dernières années du fait de la modification de la réglementation européenne sur les permis de conduire », explique Philippe Sion, président de la Chambre syndicale internationale de l'automobile et du cycle. Depuis 1996, les titulaires d'un permis voiture (B) de plus de deux ans ont en effet la possibilité de conduire une moto de 125 cc sans examen. En France, les immatriculations ont ainsi été multipliées par trois en trois ans.

Aujourd'hui, l'effet de la directive européenne commence à s'éteindre et le marché est en voie de stabilisation. Dans ce contexte, si les japonais ont connu une hausse de leurs volumes, ils ont aussi vu leurs parts de marché reculer. La concurrence des marques européennes et surtout la cherté du yen par rapport à l'euro ont pesé sur la compétitivité des motos japonaises. Kawasaki a d'autant plus souffert qu'il est le seul japonais à ne pas disposer d'unité de production en Europe. L'accord signé avec Suzuki, implanté en Italie et en Espagne, devrait lui permettre de combler cette lacune.

Stéphane Lauer

Un marché très émietté

● **Chiffre d'affaires** : les ventes de motos de Suzuki ont atteint 1,92 milliard d'euros au titre de l'exercice clos le 31 mars 2001, soit un peu moins de 15 % du chiffre d'affaires total du groupe. Les ventes de Kawasaki se sont élevées à 1,37 milliard d'euros.

● **Motos vendues mondiales** de motos produites au Japon par Kawasaki et Suzuki ont atteint, en 2000, un total de 708 000 unités. Le leader du marché Honda Motor en a vendu 877 000 sur la même période et Yamaha, 845 000 unités.

● **En Europe**, sur un marché total de 1,229 million d'unités, Honda a vendu 209 780 unités (17 %), Yamaha 207 787 (16,9 %), Suzuki 154 411 (12,5 %), Piaggio 141 766 (11,5 %), Aprilia 86 798 (7 %), Kawasaki 60 510 (4,9 %) et BMW 56 212 (4,5 %).

● **En France**, sur les sept premiers mois de l'année, le marché atteint 123 252 unités de plus de 50 cm³ dont 30 945 pour Yamaha (25 %), suivi de Honda avec 24 615 (20 %), Suzuki 22 521 (18,2 %) et Kawasaki 7 910 (6,4 %).

Patrick Le Lay quitte la présidence de TPS

LE PDG de TF1, Patrick Le Lay, a quitté, mercredi 29 août, la présidence de TPS, dont la Une est co-actionnaire avec sa rivale M6, tout en restant administrateur du bouquet satellitaire. Emmanuel Florent, directeur général adjoint du développement et de la diversification de TF1, lui succède. Selon la direction de TPS, le retrait de M. Le Lay, bien qu'« inattendu », n'est pas lié aux dissensions entre TF1 et M6 sur « Loft Story ». La direction évoque des raisons « d'emploi du temps » et de conformité « à une nouvelle réglementation économique qui limite le nombre de mandats de président et de membre de conseil d'administration ».

Par ailleurs, Jacques Espinasse a été reconduit à la direction générale de TPS et nommé administrateur de TPS pour le Groupe Suez. Le PDG de ce groupe, Gérard Mestrallet, a démissionné de ses fonctions d'administrateur. La querelle latente entre les actionnaires de TPS (TF1, M6, Suez et France Télévision Entreprises) avait pris un nouveau tour en mai à propos de « Loft Story ». M. Le Lay était opposé à la diffusion d'images du loft 24 heures sur 24 et en direct sur un canal payant de TPS.

Air Liquide prépare la succession de son président, Alain Joly

APRÈS avoir refusé récemment de se rapprocher de Suez et avoir manqué le rachat du groupe britannique de gaz BOC, projet bloqué par les autorités de la concurrence américaines, Air Liquide a annoncé, mercredi 29 août, un changement de structures et d'hommes. Le leader mondial des gaz industriels va se doter d'un conseil de surveillance et d'un directoire. L'actuel directeur général, Benoît Potier (quarante-quatre ans, diplômé de l'Ecole centrale de Paris) présidera le directoire, tandis qu'Alain Joly (soixante-trois ans), PDG du groupe depuis six ans, passera à la tête du conseil de surveillance. Cette nouvelle structure sera soumise au vote des actionnaires le 14 novembre. Le groupe a également annoncé, mercredi, un bénéfice net semestriel en hausse de 11 % à 328,6 millions d'euros.

Carrefour va fermer quatre sites de commerce en ligne

QUELQUES MOIS seulement après les avoir lancés, Carrefour a annoncé la fermeture de quatre sites de commerce non-alimentaire sur Internet pour réorienter leur activité vers Ooshop, le supermarché en ligne du distributeur. Verywine (vin), Carrefour-Beauté, Carrefour Jardin, et Carrefour Multimédia sont concernés. 150 postes pourraient être supprimés, selon la revue spécialisée, LSA. « D'une façon générale, les sites spécialisés n'ont pas le développement attendu », a avoué Daniel Bernard, le PDG de Carrefour, lors de la présentation des résultats semestriels du groupe, jeudi. En revanche Carrefour prévoit de doubler ses investissements sur Ooshop. Le groupe a annoncé par ailleurs un résultat net en hausse de 59,3 %, à 441 millions d'euros, au premier semestre, et confirmé ses prévisions de croissance de 15 % de son résultat net en 2001.

TABLEAU DE BORD

ÉCONOMIE

George W. Bush aura du mal à financer son programme politique

LA MOROSITÉ économique et la publication, ces derniers jours, de prévisions qui attestent de la quasi-disparition des excédents budgétaires, à l'exception de ceux générés par les cotisations aux caisses de retraite fédérales, placent l'administration Bush en situation difficile pour financer ses principales réformes. Selon l'office budgétaire du Congrès, M. Bush devra puiser 21 milliards de dollars (23 milliards d'euros) dans ces excédents au cours des trois années à venir, dont 9 milliards cette année, pour financer notamment le budget militaire, qu'il souhaite augmenter de 18 milliards de dollars. Républicains et démocrates s'étaient engagés à ne plus utiliser, durant une dizaine d'années, les surplus générés par les cotisations retraite (153 milliards de dollars en 2000).

■ **FMI** : le Fonds monétaire international n'attend plus que 2 % de croissance en 2001 et 2,4 % l'an prochain dans la zone euro, selon la presse italienne du mercredi 29 août, qui anticipait un rapport du FMI à paraître en septembre.

■ **ALLEMAGNE** : le ministre de l'économie, Werner Mueller, table sur une croissance de 1,5 % cette année, soit moins que la dernière prévision avancée par le chancelier Schroeder, qui était « entre 1,5 % et 2 % ». L'inflation a atteint 2,6 % en août en moyenne annuelle en Allemagne.

■ **JAPON** : la production industrielle a chuté pour le cinquième mois consécutif en juillet, de 2,8 % par rapport à juin. Le gouvernement prévoit une hausse de 4,3 % de la production pour août par rapport à juillet mais une rechute de 3 % en septembre par rapport à août.

AFFAIRES

INDUSTRIES

● **FORD** : le groupe automobile américain prépare une nouvelle restructuration mondiale de ses activités en plus de la suppression de 4 000 à 5 000 emplois aux Etats-Unis, indique son PDG, Jacques Nasser au *Wall Street Journal* du jeudi 30 août. Ford va supprimer les bonus financiers de 6 000 cadres supérieurs, soit 442 millions de dollars (491 millions d'euros) en 2000.

● **KYOCERA** : le groupe japonais, leader mondial des enveloppes en céramique pour circuits intégrés, envisage de supprimer 10 000 emplois sur un effectif de 51 000, essentiellement dans ses filiales américaines de télécommunications, européennes et asiatiques.

SERVICES

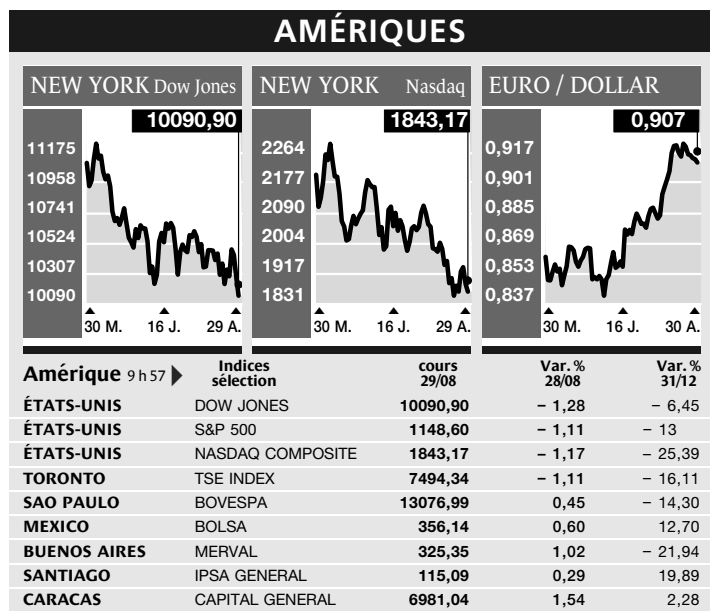
● **VIVENDI UNIVERSAL** : le groupe de Jean-Marie Messier a définitivement conclu le rachat de MP3.com, dont l'assemblée des actionnaires a approuvé, lundi, la fusion avec 99 % d'avis favorables.

FINANCES

● **E-TRADE** : le deuxième courtier en ligne aux Etats-Unis va acquérir la firme de courtage Dempsey, l'un des plus importants intermédiaires dans la Bourse de Chicago, pour 173,5 millions de dollars (192,7 millions d'euros), dont 153,5 millions (170 millions d'euros) en actions.

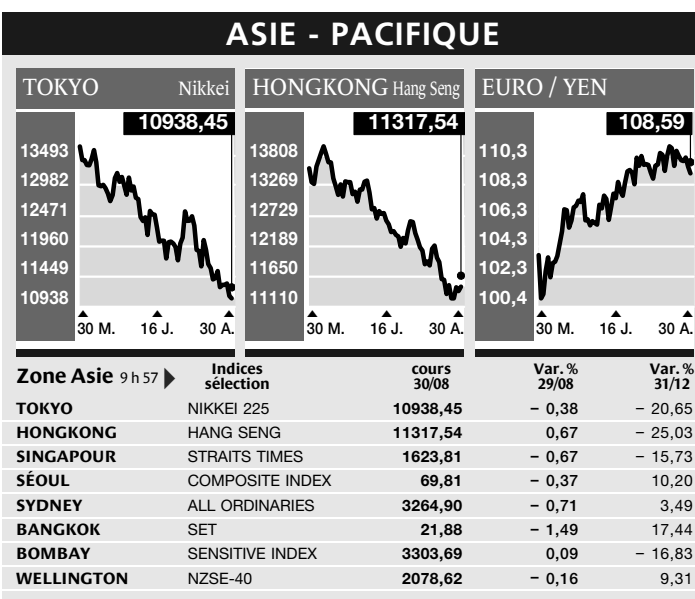
RÉSULTATS

■ **Euronext** : la Bourse issue de la fusion des places de Paris, Amsterdam et Bruxelles, a annoncé, jeudi, un résultat net en hausse de 6,3 % à 109,4 millions d'euros au premier semestre 2001. Sur la même période, le chiffre d'affaires a progressé de 1 % à 354,4 millions d'euros.



Cours de change croisés

30/08 9h57	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR.S.
DOLLAR	0,8352	0,90725	0,13831	1,44980	0,59816	
YEN	119,71500	108,59500	16,56000	173,60000	71,58500	
EURO	1,10223	0,92085	0,15245	1,59855	0,65915	
FRANC	7,23020	6,03930	6,55957	10,48365	4,32375	
LIVRE	0,68975	0,57605	0,62555	0,09535	0,41245	
FRANC SUISSE	1,67180	1,39645	1,51700	0,23120	2,42410	



Taux de change fixe zone Euro

Euro contre	Taux	contre franc	Taux	Hors zone Euro	29/08
FRANC	6,55957	EURO	0,15245	COURONNE DANOISE	7,4441
DEUTSCHEMARK	1,95583	DEUTSCHEMARK	3,35385	COUR. NORVÉGIENNE	8,0680
LIRE ITALIENNE (1000)	1,93627	LIRE ITAL. (1000)	3,38774	COUR. SUÉDOISE	9,4250
PESETA ESPAG. (100)	1,66386	PESETA ESPAG. (100)	3,94238	DOLLAR CANADIEN	1,4053
ESCUDO PORT. (100)	2,00482	ESCUDO PORT. (100)	3,27190	DOLLAR AUSTRALIEN	1,7202
SCHILLING AUTR. (10)	1,37603	SCHILLING AUTR. (10)	4,76703	DOLLAR HONGKONG	7,1149
PUNT IRLANDAISE	0,78756	PUNT IRLANDAISE	8,32894	DOLLAR NÉO-ZÉLANDE	2,0685
FLORIN NÉERLANDAIS	2,20371	FLORIN NÉERLANDAIS	2,97660	FORINT HONGROIS	252,9300
FRANC BELGE (10)	4,03399	FRANC BELGE (10)	1,62607	LEU ROUMAIN	27330
MARKKA FINLAND.	5,94573	MARKKA FINLAND.	1,10324	ZLOTY POLONAIS	3,8589
DRACHME GREC.(100)	3,40750	DRACHME GREC. (100)	1,92503		

Taux d'intérêt (%)

Taux 29/08	Taux j.j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	4,49	4,22	4,92	5,50
ALLEMAGNE	4,53	4,28	4,81	5,41
GDE-BRETAG.	5,38	4,86	4,82	4,50
ITALIE	4,53	4,25	5,17	5,79
JAPON	0,06	0,01	1,39	2,37
ÉTATS-UNIS	3,53	3,42	4,72	5,42
SUISSE	3,38	3,12	3,28	3,96
PAYS-BAS	4,50	4,25	4,96	5,47

Matif

Cours 9h57	Volume 30/08	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5	1374	90,10	90,23
ÉURIBOR 3 mois		NC	NC
JANVIER 2001		NC	NC

Retrouvez ces cotations sur le site Web : www.lemonde.fr/bourse

BOURSES

L'INDICE CAC 40 de la Bourse de Paris perdait 0,16 % à 4 827,18 points, à l'ouverture jeudi 30 août. Le DAX de Francfort et le Footsie de Londres reculaient de 0,16 % et de 0,09 %. En clôture la veille, Paris avait gagné 0,40 %, tandis que Francfort et Londres avaient cédé 0,7 % et 0,31 %. Après un début de séance en hausse, les marchés américains ont clôturé, mercredi, en baisse de 1,28 % de l'indice Dow Jones, à 10 090,90 points, et de 1,17 % du Nasdaq, à 1 843,17 points. La Bourse de Tokyo a fini en baisse de 0,38 % jeudi, l'indice Nikkei clôturant à 10 938,45 points.

CHANGES-TAUX

APRÈS s'être replié contre le dollar la veille, l'euro restait relativement stable dans les premières transactions, jeudi 30 août, à quelques heures de la réunion du comité de politique monétaire de la Banque centrale européenne. La monnaie unique s'échangeait à 0,9088 dollar. Face au yen, le billet vert s'orientait en baisse, jeudi matin, à 119,62 yens. Les marchés obligataires européens s'appréciaient légèrement en début de séance jeudi. Évaluant à l'inverse du cours des obligations, le taux d'intérêt de l'emprunt d'Etat à dix ans en France reculait à 4,91 %.

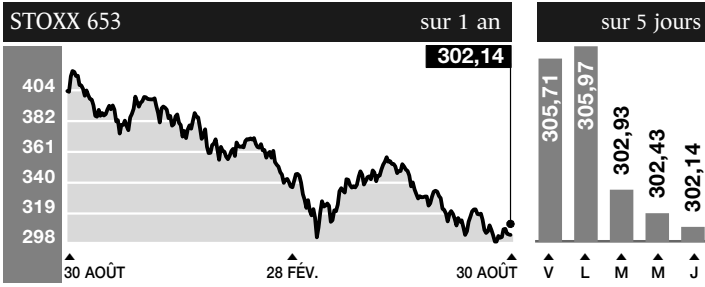
VALEURS EUROPÉENNES

● A Londres, le titre de la société de services informatiques (SII) **CMG** a bondi de 22,72 %, mercredi 29 août, à 263 pence. La SII a annoncé que son bénéfice imposable avant amortissement avait fléchi à 17,9 millions de livres sterling (28,5 millions d'euros) au premier semestre, contre 50,9 millions un an plus tôt. Les analystes avaient tablé sur une plus forte baisse, à 13 millions de livres.

● A Milan, le titre **Alitalia** a perdu 1 %, mercredi, à 1,085 euro. La famille Benetton a indiqué qu'elle n'était pas intéressée à entrer dans le capital de la compagnie aérienne. L'action **Benetton** a reculé de 0,57 %, à 14,95 euros.

● Le titre du groupe de télécommunications **Telefonica**, principale capitaliste boursière à Madrid, a gagné 1,40 %, mercredi, à 13,05 euros. Selon les analystes interrogés par l'AFP, Telefonica doit annoncer, lundi, un bénéfice net semestriel stable, ou légèrement en hausse, ce qui constituera un résultat meilleur que les autres opérateurs européens.

● L'action du groupe **Zurich Financial Services** a reculé de 2,17 %, mercredi, à 497 francs suisses. « Le marché est pessimiste sur ses résultats attendus la semaine prochaine », a expliqué Pascal Renaud, analyste chez RBZ Finance à Genève.



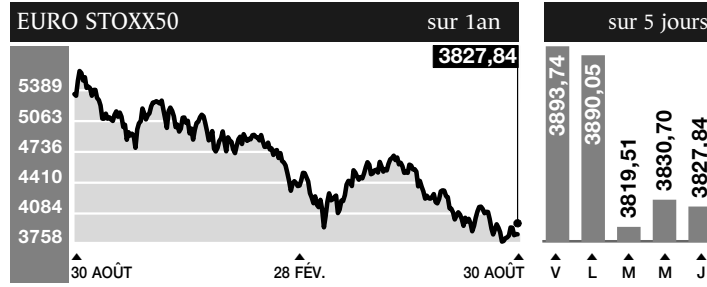
RICHEMONT UNITS	CH	2714,27	+ 0,39
ROY.PHILIPS ELE	NL*	29,85
RYANAIR HLDGS	IR*	11,34
SAIRGROUP N	CH	70,54	- 2,28
SAS DANMARK A/S	DK	9,81
SEB	FR*	51,35	+ 0,39
SIX CONTINENTS	GB	12,08
SODEXHO ALLIANC	FR*	53,85	- 1,46
THE SWATCH GRP	CH	89,50	- 0,73
THE SWATCH GRP	CH	18,99	+ 0,52
TELE PIZZA	ES*	1,84
THOMSON MULTIME	PA	32,73	- 0,21
WILSON BOWDEN	GB	12,78	- 0,12
WM-DATA -B-	SE	2,48	- 2,90
WOLFGANG AG	AT*	18,10	- 1,84
WWW.UK UNITS	IR*	1,05
► DJ E STOXX CYC G P		128,95	- 0,08

ALIMENTATION ET BOISSON

ALLIED DOMECO	GB	6,40	- 1,72
ASSOCIAT BRU F	GB	7,53
BAG OE BRAU-BE	AT*	44,64	+ 0,31
BRAU-UNION	AT*	43,35	+ 0,46
CADBURRY SCHWEPP	GB	7,45	- 1,27
CARLSBERG -B-	DK	51,72
CARLSBERG AS -A	DK	47,69
COCA COLA HBC	GR	15,70	+ 0,13
COCA COLA HBC	DK	39,90
DANONE	FR*	150
DELTA HOLDINGS	GR	7,82	- 1,76
DIAGEO	GB	11,01	- 1,85
ELAIS OLEAGINOUS	GR	17,58
ERID.BECH.SAY	FR*	97
HEINEKEN HOLDIN	NL*	33,55	- 2,04
HELLENIC SUGAR	GR	9	+ 2,97
KAMPS	DE*	7	- 6,67
KERRY GRP-A-	GB	22,41
KONINKLIJKE NUM	NL*	38,30	- 0,13
MONTEDISON	IT*	2,73	- 0,36
NESTLE N	CH	227,78	- 0,43
NORTHERN FOODS	GB	2,42	+ 0,66
PARMALAT	IT*	3,01	- 1,95
PERNOD RICARD	FR*	86,40	+ 0,47
RAISIO GRP-V	FI*	1,17	+ 2,63
SCOTT & NEWCAST	GB	8,39	- 0,19
SOUTH AFRICAN B	GB	8,22
TATE & LYLE	GB	4,39	- 0,72
TOMKINS	GB	2,94	+ 0,55
UNILEVER	NL*	65,05
UNILEVER	GB	9,28	- 0,34
WHITBREAD PLC	GB	9,92	+ 0,32
► DJ E STOXX F & BV P		243,95	- 0,52

BIENS D'ÉQUIPEMENT

ABB N	CH	11,80	- 1,38
ADECO N	CH	55,25	- 0,24
AGGREGO	GB	7,67
ALSTOM	FR*	29,81	+ 0,71
ALTRAN TECHNO	FR*	56,60	- 0,53
ALUSUISSE GRP N	CH	830,70
ARRIVA	GB	5,77	+ 1,40
ASSA ALOY-B-	SE	13,85	- 0,38
ASSOC BR PORTS	GB	7,07
ATLAS COPCO -A-	SE	23,45
ATLAS COPCO -B-	SE	22,28
ATTICA ENTR SA	GR	6,92	- 0,29
BAA	GB	10,21	- 0,62
BBA GROUP PLC	GB	4,53	- 0,35
BIUDYCO INTL	GB	4,18	+ 0,77
BRAMBLES INDUST	GB	5,30	- 0,30
BUDERUS AG	DE*	24,80	- 0,20
CAPITA GRP	GB	7,62	+ 1,92



SKF -B-	SE	18,62
SMITHS GROUP	GB	11,98
SOPHUS BEREND -	DK	22,84
SPIRENT	GB	1,98	- 11,43
STOLT NIELSEN	LU*	135
THALEZ -B-	SE	33,37	- 0,16
TELES	FR*	42,27	- 0,89
TOMRA SYSTEMS	NO	11,96
TPI	ES*	4,70	+ 0,64
TRAFFICMASTER	GB	1,05	+ 1,54
UNAXIS HLDG N	CH	114,39	+ 0,58
VA TECHNOLOGIE	AT*	33
VEDIOR NV	NL*	13,20
VESTAS WIND SYS	DK	38,35	- 1,21
VINCI	FR*	68,70	+ 0,15
VIVENDI ENVIRON	FR*	47,61	+ 0,02
VOLVO -A-	SE	16,34	- 0,65
VOLVO -B-	SE	17,14	- 0,62
WALTLISA CORP A	FI*	20,12
XANSA	GB	4,55
ZARDOYA OTIS	ES*	10,11	+ 0,80
► DJ E STOXX IND G P		372,75	- 0,76

CASTO.DUBOIS	FR*	62	- 0,88
CC CARREFOUR	ES*	14,90	- 0,40
CHARLES VOEGLER	CH	67,74	- 1,67
D'ETEREN SA	BE*	192	- 1,23
DEBENHAMS	GB	6,70
DIXONS GROUP	FR*	3,67
GAL LAFAYETTE	FR*	156,10	- 1,82
GEHE AG	DE*	46,40	- 0,43
GUCCI GROUP	NL*	86,25	- 1,54
GUS	GB	9,41	+ 1,20
HENNES & MAURIT	SE	21,27	+ 1,52
KARSTADT QUELLE	DE*	38	+ 1,33
KINGFISHER	GB	5,85
MARKS & SPENCER	GB	4,24	- 0,37
MATALAN	GB	8,82	+ 0,73
METRO	DE*	44,90	+ 0,34
MFI FURNITURE G	GB	2,01	- 0,79
NEXT PLC	GB	15,36	+ 0,31
PINACULT PRINT.	FR*	156	+ 0,52
SIGNET GROUP	FR*	1,16	+ 1,39
VALORA HLDG N	CH	200,42	- 0,33
VENDEX KBB NV	NL*	12,40	- 0,80
W.H SMITH	GB	8,57
WOLSELEY PLC	GB	8,28	- 0,19
► DJ E STOXX RETL P		309,71	+ 0,38

30/08 10h02

AUTOMOBILE

AUTOLIV SDR	SE	21,75	- 0,24
BASF AG	DE*	45,82	- 0,82
BMW	DE*	35,30
CONTINENTAL AG	DE*	14,80
DAIMLERCHRYSLER	DE*	49,10	- 0,71
FIAT	IT*	25,52	- 0,08
FIAT PRIV.	IT*	17	+ 0,24
MICHELIN	FR*	34,54	+ 0,03
PEUGEOT	FR*	53	- 0,66
PIRELLI SPA	IT*	2,34	- 1,27
DR ING PORSCHE	DE*	390	+ 0,39
RENAULT	FR*	48,10	- 1,23
VALEO	FR*	49,30	- 1,40
VOLKSWAGEN	DE*	48,50
► DJ E STOXX AUTO P		219,24	- 0,81

BANQUES

BANK OF IRELAND	GB	16,91	- 1,40
ABBAY NATIONAL	GB	17,83	- 1,06
ABN AMRO HOLDIN	NL*	20,58	- 0,39
ALL & LEICS	GB	13,05	+ 0,25
ALLIED IRISH BA	GB	19,78	- 1,74
ALMANIA	BE*	42,70	- 0,44
ALPHA BANK	GR	24,22	- 0,67
B.P.EMILIA ROMA	IT*	33,95
B.P.LOIDI	IT*	10,50
B.P.NOVARA	IT*	7,40	- 0,27
B.P.SONDRIO	IT*	11
B.P.VERONA E.S.	IT*	11,33	- 0,61
BANCA ROMA	IT*	3,50	- 0,57
BANK OF PIRAEUS	GR	11,78	- 0,17
BANKINTER R	ES*	39,14	- 1,16
BARCLAYS PLC	GB	34,74	- 1,31
BAYR.HYPO-UVER	DE*	47,30
BVBA R	ES*	14,17	+ 0,14
BCA AG.MANTOVAN	IT*	10,11	- 1,08
BCA FIDELURAM	IT*	10,52	- 0,66
BCA LOMBARDA	IT*	10	+ 0,10
BCA P.BERG.-CV	IT*	19,21	- 0,21
BCA P.MILANO	IT*	4,63	- 1,28
B.P.CINDUSTRIA	IT*	10,80	- 0,37
BCO POPULAR ESP	ES*	40,20	- 1,28
BCP R	PT*	4,41
BIPOP CARIRE	IT*	3,20	- 0,62
BK OF SCOTLAND	GB	13,59	- 0,47
BNL	IT*	3,21	- 0,93
BNP PARIBAS	FR*	100,90	- 0,30
BSCH R	ES*	10,32	- 0,19
COMM.BANK OF GR	GR	38,78	- 0,56
COMMERZBANK	DE*	26,80	+ 0,37
CREDIT LYONNAIS	FR*	44,39	- 0,09
CS GROUP N	CH	47,47	+ 0,63
DANSKE BANK	DK	18,94	+ 0,36
DEUTSCHE BANK N	DE*	77,70
DEXIA	BE*	17,50	+ 0,69
DNB HOLDING	NO	5,38
DRESDNER BANK N	DE*	44,10	+ 0,23
EFG EUROBK ERGA	GR	13,96	- 1,69
ERSTE BANK	AT*	58,55	+ 0,09
ESPIRITO SANTO	PT*	13,65
FORENINGSBANK A	SE	12,79
HALIFAX GROUP	GB	13,62	- 0,58
HSCB HLDG	GB	13,18	+ 0,12
IKB	DE*	15,50	+ 0,65
INTESABCI	IT*	3,64	- 0,27
JULIUS BAER HLD	CH	365,24	+ 2,40
KBC BANCASSURAN	BE*	41,36	- 0,34
LLOYDS TSB	GB	11,52	- 0,96
MONTÉ PASCHI SI	IT*	3,43	- 0,29
NAT BANK GREECE	GR	32,28	- 0,06
NATEXIS BQ POP.	FR*	101,20	+ 0,10
NORDEA	SE	6,79
ROLO BANCA 1473	IT*	17,31	- 0,46
ROYAL BK SCOTL	GB	28,14	+ 0,62
S-E-BANK -A-	SE	9,81	- 0,54
SAN PAOLO IMI	IT*	14	- 0,57
STANDARD CHARTE	GB	14,04
STE GENERAL-A-	FR*	67,70	- 0,44
SVENSKA HANDELS	SE	15,92	- 0,33
SWEDISH MATCH	SE	5,36	+ 1
UBS N	CH	53,17	+ 0,50
UNICREDITO ITAL	IT*	4,85	- 0,61
BANCO SABADEL	ES*	17,53	- 0,11
► DJ E STOXX BANK P		297,08	- 0,25

CONGLOMÉRATS

D'ETEREN SA	BE*	192	- 1,23
AZO	FR*	71,95
GBL	BE*	300,10
GEVAERT	BE*	29	- 3,30
INCHCAPE	GB	8,60
KVAERNER -A-	NO	6,14
MYTILINEOS	GR	6,84	+ 0,59
UNAXIS HLDG N	CH	114,39	+ 0,58
ORKLA	NO	19,65
SONAE SGPS	PT*	0,66
► DJ E STOXX CONG P		329,98

TÉLÉCOMMUNICATIONS

ATLANTIC TELECO	GB	0,18
BRITISH TELECOM	GB	7,10	+ 0,23
CABLE & WIRELES	GB	5,28	- 0,30
COLT TELECOM NE	GB	2,86	- 0,56
DEUTSCHE TELEKO	DE*	18,07	+ 1,57
EBISCOM	IT*	48,15	- 0,41
ERICOM	IR*	1,34
EUSA COMMUNICA	FI*	13,30	- 0,37
ENERGIS	GB	1,15
EQUANT NV	NL*	12,80	+ 5,61
EUROPOLITAN HLD	SE	6,26	- 1,67
FRANCE TELECOM	FR*	39,90	+ 2,05
HELLENIC TELE I	GR	17,84	- 0,22
KINGSTON COM	GB	1,36	+ 4,94
KONINKLIJKE KPN	NL*	4,07	- 1,21
KPNQWEST NV -C-	NL*	8,68	+ 2,12
LIBERTEL NV	NL*	7,90
MANNESMANN N	DE*	204,50
MOBILCOM	DE*	19,88	+ 0,91
PANAFON HELLENI	GR	5,82	+ 0,34
PT TELECOM SCPS	PT*	7,12
SONERA	FI*	4,97	- 2,55
SONG NETWORKS	SE	0,69	- 7,14
SWISSCOM N	CH	317,11	- 0,31
T.I.M.	IT*	6,02	+ 0,17
TDC -B-	DK	40,77	+ 0,83
TELE2 -B-	SE	33,37	- 0,16
TELECEL	PT*	7,03
TELECOM ITALIA	IT*	9,58	- 0,73
TELECOM ITALIA	IT*	5,43	- 0,73
TELEFONICA	ES*	13,07	+ 0,15
TELIA	SE	4,83	- 1,30
TISCALI	IT*	7,38	- 3,53
VERSATEL TELECO	NL*	0,75	+ 2,74
VODAFONE GROUP	GB	2,19	+ 2,24
► DJ E STOXX TCOM P		433,92	+ 0,48

CONSTRUCTION

ACCIONA	ES*	44	- 0,14
ACS	ES*	30,45	- 0,16
AGGREGATE IND	GB	1,58	+ 1,02
AKTOR SA	GR	7,86	+ 1,29
BOUYGUES	FR*	37,76	+ 0,16
BPB	GB	3,94
BRISA AUTO-ESTR	PT*	10,40
BUZZI UNICEM	IT*	8,12	+ 1
NOVAR	GB	2,41	+ 1,34
CRH PLC	GB	30,47	- 0,26
CIMPOR R	PT*	20
COLAS	FR*	67	- 1,03
GRUPO DRAGADOS	ES*	15,29
FCC	ES*	25,56	+ 0,83
GRUPO FERROVIAL	ES*	18,95	+ 0,80
HANSON PLC	GB	8,73	+ 0,18
HEIDELBERGER ZE	DE*	50,90
HELL.TECHNODOR	GR	7
HERACLES GENL R	GR	15,10	+ 0,27
Hochtief Essen	DE*	16,80	- 1,75
HOLCIM	CH	220,86	- 0,30
IMERYS	FR*	115	- 0,35
ITALCEMENTI	IT*	9,12	- 0,55
LAFARGE	FR*	102	+ 0,39
MICHANIKI REG.	GR	2,59	+ 1,17
PILKINGTON PLC	GB	1,80
RMC GROUP PLC	GB	10,88
SANT GOBAIN	FR*	171,10	- 0,52
SKANSKA -B-	SE	9,02	- 2,30
TAYLOR WOODROW	GB	3,17	+ 1,02
TECHNIP	FR*	158,60
TITAN CEMENT RE	GR	39,90	- 0,05
VINCI	FR*	68,70	+ 0,15
WIENERBERGER AG	AT*	18,29	- 0,76
► DJ E STOXX CNST P		231,18	- 0,02

CONSUMMATION CYCLIQUE

ACCOR	FR*	43,98	+ 1,57
ADIDAS-SALOMON	DE*	74	-

VALEURS FRANCE

Le titre Carrefour s'appréciait de 0,49 %, jeudi 30 août dans les premiers échanges, à 60,80 euros.

Le titre Euronext gagnait 0,46 %, jeudi matin, à 19,49 euros. La société, issue de la fusion des Bourses de Paris, Amsterdam et Bruxelles, a annoncé une progression de 6 % de son résultat net au premier semestre, à 109,4 millions d'euros, un chiffre conforme aux attentes.

L'action ST Microelectronics reculait de 1,70 %, jeudi matin, à 35,20 euros. Son concurrent American Micro Devices, pessimiste sur son activité, a déclaré mercredi qu'il s'attend désormais à dégrader une perte au troisième trimestre de l'année.

Le titre Vivendi Universal progressait de 0,80 %, jeudi matin, à 62,60 euros. Le groupe de communication a annoncé, mercredi soir, avoir conclu définitivement le rachat du distributeur de musique en ligne MP3.com. Le montant de cette acquisition, annoncée le 20 mai, s'élève à 372 millions de dollars (410 millions d'euros).

PREMIER MARCHÉ

JEUDI 30 AOÛT Cours à 9 h 57
Demier jour de négociation des OSRD : 24 septembre

Table of stock prices for France, including ACCOR, AGF, AFFINE, AIR FRANCE C, etc.

Table of stock prices for various companies, including AIR LIQUIDE, ALCATEL, ALSTOM, ALTRON TECHNI, etc.

Table of stock prices for various companies, including EULER, EURAZEO, EURO DISNEY, etc.

Table of stock prices for various companies, including PINAULT-PRIN, PLASTIC OMI, PROVIMI, etc.

Table of stock prices for various companies, including ADECCO, AMERICAN EXP, AMVESCO EXP, etc.

NOUVEAU MARCHÉ

MERCREDI 29 AOÛT
Une sélection. Cours relevés à 18 h 16

Table of stock prices for the Nouveau Marché, including ABEL GUILLEM, AB SOFT, ACCESS COMME, etc.

Table of stock prices for various companies, including CHEMUNEX, CMT MEDICAL, COALA, etc.

Table of stock prices for various companies, including NEURONES, NICOX, OLITEC, etc.

Table of stock prices for various companies, including AB GROUPE, ACTIELEC TEC, ALGECO, etc.

Table of stock prices for various companies, including GEODIS, GFI INDUSTRI, GRAND MARNIE, etc.

SICAV et FCP

Une sélection. Cours de clôture le 29 août

Table of SICAV and FCP prices, including AGIPI, BANQUE POPULAIRE ASSET MANAGEMENT, CDC IXIS, etc.

Table of SICAV and FCP prices, including CRÉDIT AGRICOLE ASSET MANAGEMENT, CRÉDIT LYONNAIS, etc.

Table of SICAV and FCP prices, including CMC ELITE EUROPE, CMC ÉPARGNE DYNAM, etc.

Table of SICAV and FCP prices, including CM FRANCE ACTIONS, CM MID. ACT. FRANCE, etc.

Table of SICAV and FCP prices, including OBLITYS C, OBLITYS D, PLENIÉTUD D PEA, etc.

SPORTS Le championnat d'Europe des nations de basket-ball doit se dérouler du vendredi 31 août au dimanche 9 septembre en Turquie. L'équipe de France, qui entame

la compétition dès vendredi face à Israël, compte parmi les favoris. ● LES VICE-CHAMPIONS OLYMPIQUES ont pourtant vu leur préparation perturbée par de nombreux

contretemps : blessures de Yann Bonato et de Moustapha Sonko, conflit avec la Fédération sur les primes olympiques, départ précipité d'Antoine Rigaudeau, absence de Tariq

Abdul-Wahad et de Jérôme Moïso, les deux Français de NBA... ● ALAIN WEISZ, le nouvel entraîneur, espère que leur solidarité et leur esprit de groupe permettront aux

Français de tenir leur rang. Il a réussi à convaincre in extremis le grand espoir Tony Parker, dix-neuf ans, sur le point d'effectuer ses débuts en NBA, de participer à l'Euro 2001.

L'équipe de France de basket a préparé l'Euro 2001 dans un contexte agité

Affaiblis par les blessures de Yann Bonato et de Moustapha Sonko, minés par un conflit sur les primes qui a conduit Antoine Rigaudeau à renoncer à la sélection, les vice-champions olympiques abordent dans des conditions loin d'être optimales le championnat d'Europe, qui commence vendredi en Turquie

IMAGINE-T-ON l'équipe de France de football se rendre à la prochaine Coupe du monde sans la moitié de ses meilleurs joueurs ? Imagine-t-on les Bleus devoir se passer de Zinedine Zidane tout simplement parce que ce dernier, déçu par le manque d'engouement autour du football français, aurait décidé de claquer la porte ? Imagine-t-on, à quelques jours de la compétition, les Bleus tirer à boulets rouges sur les dirigeants de leur propre Fédération, et ces derniers user de propos aussi peu amènes à leur égard ?

Ce tableau fort peu idyllique est celui que connaît l'équipe de France de basket-ball à l'aube de l'Euro 2001 - le championnat d'Europe - qui se déroule du vendredi 31 août au dimanche 9 septembre en Turquie. Cette compétition est la première à laquelle les médaillés d'argent des Jeux de Sydney vont participer depuis la quinzaine olympique. Le paradoxe peut sembler important, mais malgré leurs déboires et en dépit du fait qu'ils n'alignent pas la meilleure équipe possible, les basketteurs français comptent parmi les favoris de ce tournoi dont le niveau est annoncé comme très élevé.

En succédant, après les Jeux, à l'entraîneur Jean-Pierre de Vincenzi dont il était l'adjoint, Alain Weisz pensait-il qu'autant d'obstacles se dresseraient sur son chemin ? L'homme a du mérite. Après avoir enregistré le forfait de deux joueurs majeurs sur blessure - Yann Bonato et Moustapha Sonko -, l'ancien entraîneur de Montpellier et du Mans a été le témoin muet d'un conflit opposant les « héros de Sydney » à la Fédération française de basket-ball

(FFBB) à propos d'un retard dans l'attribution des primes olympiques.

Le litige prit une telle ampleur que les dirigeants de la FFBB se demandèrent, un moment, s'ils ne se trouveraient pas dans l'obligation d'envoyer en Turquie une équipe de néophytes. La querelle a laissé un joueur sur le carreau, et pas des moindres : Antoine Rigaudeau. Désenchanté, le joueur emblématique du basket français de ces dix dernières années a décidé de mettre un terme à sa carrière internationale, sans même offrir à ses admirateurs le moindre match d'adieu.

MAL-ÊTRE GÉNÉRAL

Réglé il y a moins d'un mois par avocats interposés, le conflit a fait également remonter à la surface un mal-être général dont Laurent Sciarra s'est fait le porte-parole. Tout y est passé : l'absence de coups de téléphone fédéraux auprès des joueurs blessés, l'inconfort des déplacements, l'absence de retombées économiques et médiatiques après les Jeux de Sydney, etc. Le climat s'est à peine apaisé depuis. Aux conférences de presse ayant eu lieu lors des matches de préparation à l'Euro, les joueurs ont réitéré leurs griefs contre leur Fédération, coupable selon eux d'un « manque de professionnalisme ». Yvan Mainini, le président de la FFBB, n'a pas désarmé non plus : « Ce que veulent les joueurs est simple : voir le gâteau grossir pour pouvoir récupérer des parts plus importantes », lâche-t-il.

Drapé dans sa neutralité, Alain Weisz a continué, lui, à travailler dans son coin. Le technicien savait, par expérience, que la concorde



Le sélectionneur Alain Weisz (à gauche) peut être satisfait de la préparation des Français.

serait difficile à trouver. Juste avant l'Euro 1997, organisé en France, la question des primes avait déjà pollué la préparation des Bleus.

Un an plus tard, pendant les Jeux, il s'en était fallu de peu que certains joueurs rentrent à Paris en pleine compétition, après un premier tour décevant. A Sydney, Alain Weisz aurait d'ailleurs joué un rôle essentiel dans le maintien d'une cohésion largement fissurée. Devenu sélectionneur national,

l'homme n'a pas reculé devant la mission imposée par sa fonction : rallier le maximum de joueurs, et les meilleurs, autour de sa personne. C'est dans cet esprit qu'il s'est rendu dans le Colorado afin de faire revenir Tariq Abdul-Wahad en équipe de France. Les explications aujourd'hui fournies par Alain Weisz et le joueur des Denver Nuggets pour justifier la non-sélection de ce dernier font sourire dans le landerneau : Tariq Abdul-Wahad n'aurait pas pu se

libérer car il attend actuellement ses papiers pour devenir citoyen américain. Alain Weisz a surtout constaté que le joueur expatrié est resté la cible d'une profonde animosité de la part de certains de ses anciens coéquipiers qui avaient peu goûté son attitude lors de l'Euro 1999. En mai, l'intérieur Cyril Julian déclarait ainsi dans l'hebdomadaire *Basket News* que plusieurs joueurs majeurs, dont lui-même, étaient opposés au retour de « TAW ». L'éventualité de ce

retour n'a guère suscité plus d'enthousiasme au sein des autorités fédérales, effrayées à l'idée de devoir déboursier une police d'assurance coquette (400 000 francs), proportionnelle au salaire mensuel offert au joueur par sa franchise américaine (4,2 millions de francs).

Jérôme Moïso n'ayant pas souhaité perturber sa préparation pour la saison à venir avec son nouveau club (les Philadelphie Sixers), les Bleus se rendent donc en Turquie, comme à Sydney, sans les deux seuls Français ayant foulé les parquets de la prestigieuse NBA.

Alain Weisz s'est adapté aux circonstances. L'entraîneur a adoubé Laurent Sciarra au poste de meneur de jeu et a fait de Stéphane Risacher un leader offensif. Il a rappelé Alain Digbeu sous le maillot bleu et a réussi à enrôler le jeune Tony Parker, alors que celui-ci avait dit non à la sélection pour mieux négocier son baptême en NBA (avec les San Antonio Spurs).

Des victoires probantes lors des matches de préparation, notamment contre l'Espagne et la Russie, ont offert à Alain Weisz de nombreux motifs de satisfaction. La solidarité semble être la marque de fabrique de cette équipe sans réelle vedette. « Des gars qui sont capables de faire corps en dehors du terrain deviennent plus forts en rentrant sur le parquet », indique le capitaine Jim Bilba.

Alain Weisz, lui, se veut prudent : « Dans un championnat aussi important qu'un Euro, il y a toujours des équipes qui arrivent à se construire et d'autres qui arrivent à se détruire. A nous de ne pas nous tromper. »

Frédéric Potet

Israël pour commencer

● Le sélectionneur français Alain Weisz a retenu douze joueurs pour l'Euro. Tony Parker a remplacé Laurent Pluvy, blessé, alors que Vasco Evtimov a été préféré à Thierry Rupert. Meneurs : Laurent Sciarra (5), Tony Parker (6) ; extérieurs : Alain Digbeu (8), Makan Dioumassi (9), Laurent Foirest (7), Eric Micoud (4), Stéphane Risacher (10) ; intérieurs : Jim Bilba (14), Cyril Julian (12), Crawford Palmer (13), Frédéric Weis (15), Vasco Evtimov (16).

● La France, quatrième de l'Euro 1999 et vice-championne olympique, évolue dans le groupe A, à Ankara, avec Israël, qu'elle rencontrera vendredi 31 août, l'Ukraine (1^{er} septembre) et la Lituanie (2 septembre). Les autres poules : Espagne, Turquie, Lettonie et Slovaquie forment le groupe B ; Yougoslavie, Croatie, Estonie et Allemagne le groupe C ; Italie, Grèce, Russie et Bosnie-Herzégovine le groupe D.

● Les premiers de chaque groupe sont directement qualifiés pour les quarts de finale, qui se dérouleront mercredi 5 et jeudi 6 septembre. Ils y rencontreront les vainqueurs des barrages qui opposeront lundi 3 septembre les deuxième et troisième de chaque groupe. Les demi-finales se disputeront le samedi 8 septembre et la finale le lendemain. Les cinq premières nations seront qualifiées pour le championnat du monde 2002, qui se déroulera aux Etats-Unis.

● Israël compte sur Yoav Saffar, meilleur joueur du dernier championnat israélien, pour tenir son rôle d'outsider. Alain Weisz craint cette équipe imprévisible qui avait fini neuvième du dernier Euro, en 1999. La Lituanie, troisième aux Jeux de Sydney (défaite de deux points face aux Etats-Unis en demi-finale), a déjà lors des matches amicaux et devra se passer d'Arvidas Sabonis, resté aux Etats-Unis. L'Ukraine sera également privée de ses joueurs de NBA, Vitaly Potapenko et Stanislas Medvedenko.

La fulgurante ascension de Tony Parker Jr, homme de parole et joueur surdoué

OÙ L'IRRÉSISTIBLE ASCENSION de Tony Parker Jr, meneur de jeu du Paris Basket Racing (PBR) jusqu'à cette année, recruté cet été par la franchise américaine des San Antonio Spurs et appelé de dernière minute en équipe de France pour l'Euro 2001, s'arrêtera-t-elle ? Nul ne le sait. Depuis cinq ans, la progression de ce jeune joueur passé par le centre de formation de l'Insep (Institut national du sport et de l'éducation physique) n'a de cesse d'étonner. Quand on demande à l'intéressé s'il pense franchir à la même vitesse les paliers qui l'attendent, un sourire désarmant éclaire son visage : « Oui, je l'espère, répond-il. Je n'ai que dix-neuf ans. » Jamais insolent, et frais comme l'intérieur d'une noisette, Tony Parker Jr (1,82 m, 79 kg) est très certainement la meilleure chose qui pouvait arriver au basket français.

Son histoire se lit déjà comme un roman. Tony Parker junior n'est autre que le fils de Tony Parker, un ancien basketteur américain venu en Europe (Pays-Bas, Belgique, France) exercer son métier. L'enfant naît à Bruges en

1982 et se trouve, très tôt, contaminé par le virus de la grosse balle orange. Il a quatorze ans lorsqu'il intègre le centre fédéral de l'Insep, dans le bois de Vincennes. Il en a trois de plus lorsque le PSG-Racing (l'ancêtre du PBR) lui fait signer son premier contrat.

Le rôle qu'on lui attribue alors - jouer la doublure de Laurent Sciarra - ne freine qu'imperceptiblement l'ambition de ce petit meneur de jeu nourri de basket américain et que ses coéquipiers surnomment « TP » (tipi). Il est désigné « meilleur joueur » du championnat d'Europe juniors remporté par l'équipe de France en 2000. La même année, le club parisien se sépare de Laurent Sciarra et lui confie la responsabilité de diriger le jeu de l'équipe première.

« TIPI ON FIRE »

L'Amérique lui tend alors les bras. Fin juin, il sort en 28^e position de la draft, le système de recrutement des jeunes joueurs mis en place par la National Basket Association (NBA). Les San Antonio Spurs sont certains d'avoir

fait le bon choix. La ligue d'été de la NBA, organisée peu de temps après, à Salt Lake City, leur donne raison : Tony Parker réalise un festival offensif - « J'étais on fire », dit-il - accumulant des statistiques remarquables (18,5 points et 9 passes décisives de moyenne en 4 matches). Le coach de la franchise texane, Greg Popovitch, ne tarit plus d'éloges sur lui et envisage d'en faire son deuxième meneur pour la saison à venir. Les Seattle SuperSonics essayent bien d'acquiescer le jeune Français en échange de deux joueurs (dont Gary Payton, qui fut le meneur de jeu de l'équipe américaine à Sydney), mais les Spurs refusent.

Le 12 août, tout à son émerveillement, Tony Parker part en vacances, avec sa fiancée, dans un village du Club Méditerranée au Sénégal. Avant de prendre l'avion, il rencontre Alain Weisz, l'entraîneur de l'équipe de France, pour lui confirmer qu'il renonce au championnat d'Europe 2001, parce qu'il préfère se reposer en vue de sa première saison en NBA. Malin, Alain Weisz parvient toute-

fois à lui extorquer une promesse : interrompre ses vacances si une défection de dernière minute devait avoir lieu chez les Bleus. Ce qui arrive : touché aux adducteurs, Laurent Pluvy déclare forfait.

Avant de sauter dans le premier avion, le jeune homme prend le temps de téléphoner à son père, qui lui déconseille vivement d'aller en Turquie (« Tu n'es pas une machine ! »), puis à un des responsables des Spurs, qui lui dit « OK ». « Malgré son jeune âge, Tony est un homme de parole », se félicite Alain Weisz.

« Cela fait partie de la culture américaine de représenter son pays. Voilà pourquoi je suis revenu », explique Tony Parker que rien ne semble atteindre, pas même le refus du PRB de le laisser rejoindre la NBA, en vertu des trois ans de contrat qu'il lui reste à honorer à Paris. Après l'Euro, quoi qu'il arrive, le jeune homme ira chercher un logement à San Antonio, où il commencera sa préparation physique. « A l'eau claire », affirme-il.

F. P.

En Turquie, le ballon orange ne fait plus recette

ANKARA
correspondance

Des équipes amputées de leurs meilleurs éléments, des joueurs qui préfèrent l'expatriation, des spectateurs aux abonnés absents... La crise économique qui sévit depuis février en Turquie, pays hôte du championnat d'Europe de basket, a frappé de plein fouet les clubs anatoliens. Exit le Tofas Bursa, par deux fois vainqueur du championnat national, sacrifié aux impératifs de restrictions budgétaires de son propriétaire, le joint-venture automobile Fiat-Tofas. Adieu le Troy Pilsner d'Izmir et le Kombassan de Konya, deux clubs de division 1 qui viennent d'annoncer leur retrait du championnat.

Même le géant d'Istanbul, Efes Pilsen, huit fois champion de Turquie, vainqueur de la Coupe Korac 1996 et troisième de l'Euroleague 2001, vacille. « La crise est survenue en plein milieu de la saison, raconte Engin Özerhun, manager général du club stambouliote. En quelques mois, le dollar a doublé de valeur

par rapport à la livre turque et nous avons dû renégocier tous nos contrats avec les joueurs. Pour la saison à venir, notre budget - 13,5 millions de dollars - est en baisse de 15 % ».

D'autres clubs, comme Galatasaray, ont tout bonnement renoncé à recruter des sportifs étrangers. Mais l'absence de stars internationales ne facilitera pas forcément l'éclosion de nouveaux talents turcs : « D'un côté, tous nos joueurs de haut niveau cherchent à quitter le pays ; de l'autre, les clubs pensent pouvoir resserrer leur budget en rognant sur la formation des jeunes, explique Aydin Örs, l'entraîneur de l'équipe nationale. Tout cela va abaisser la qualité de notre championnat et d'ici quelques années les effets de ces politiques à courte vue se feront ressentir au niveau de notre sélection nationale. »

Les faiblesses structurelles du basket turc expliquent aussi qu'il a été touché plus sévèrement par la crise que le football. « Un certain nombre d'équipes, comme Galatasaray, Fenerbahçe, Besiktas ou Kom-

bassan Konya dépendent de clubs omnisports, résume Aydin Örs. Lors des réunions de direction, leur cas est discuté en une ou deux minutes, car c'est du football que ces structures tirent leurs revenus et aucune d'entre elles ne se soucie vraiment d'investir dans le basket. »

LA MEILLEURE SÉLECTION

Pour Can Budak, de la Fédération turque de basket-ball, les clubs payent également l'addition d'années de gestion chaotique : « Si on appliquait en Turquie les mêmes règles qui ont conduit en France à la relégation du CSP Limoges, tous nos clubs seraient rétrogradés. Ici, tous les budgets sont perpétuellement en déficit et personne ne songe à restaurer l'équilibre. Au contraire, les clubs distribuent les billets gratuits par centaines, alors qu'on ne voit bien souvent dans les travées que 500 ou 1 000 supporters. »

Si les exploits européens d'Efes Pilsen et les retransmissions des matches de la NBA ont créé au cours des années 1990 un engouement

pour le basket, deuxième sport national avec 29 500 licenciés et 195 clubs, cette passion ne s'exprime guère au niveau de la billetterie.

Seule lumière dans ce sombre tableau : l'équipe nationale, « la meilleure formation turque de tous les temps », de l'avis unanime des spécialistes. Et c'est vrai qu'elle a fière allure, l'équipe au croissant et à l'étoile, avec ses deux ailiers vedettes, Mirsad Türkcan, l'ex-Parisien aujourd'hui annoncé au CSKA Moscou, et Hidayet Türkoglu, des Sacramento Kings, avec sa « gâchette » Ibrahim Kutluay (Panathinaïkos Athènes) et son talentueux rebondeur Huseyin Besok (Maccabi Tel-Aviv). Une équipe affûtée, confiante et très motivée : « Tout le monde en Turquie attend quelque chose de nous, explique Aydin Örs. Nous devons être à la hauteur de ces espoirs lors des championnats d'Europe, pour redonner un peu le sourire à tous ces gens qui souffrent de la crise. »

Nicolas Cheviron

DÉPÊCHES

■ **FOOTBALL** : Beauvais a pris la tête du championnat de deuxième division après sa victoire (2-0) sur Laval, mercredi 29 août. L'équipe picarde devance d'un point Strasbourg, accroché à Niort (1-1), et de deux points Gueugnon, battu (1-3) à Créteil, et Ajaccio, défait à Saint-Etienne (1-0), mardi 28 août, en match avancé de la 6^e journée.

■ **TENNIS** : le Brésilien Gustavo Kuerten, tête de série n° 1, et le Croate Goran Ivanisevic (n° 15) ont réussi mercredi 29 août leur entrée dans l'US Open en disposant respectivement du Tchèque Daniel Vacek (6-4, 6-4, 3-6, 7-5) et de l'Américain Hugo Armando (6-4, 6-4, 6-3). Le Français Arnaud Clément s'est également qualifié pour le deuxième tour en battant l'Espagnol Galo Blanco (6-2, 4-6, 6-3, 6-4). De son côté, l'Autrichien Patrick Rafter (n° 6) a accédé au troisième tour après sa victoire sur le Belge Christophe Rochus (7-5, 6-2, 6-1). Dans le tournoi féminin, l'Américaine Lindsay Davenport (n° 3) a battu la Française Emilie Loit (6-0, 6-2), et Virginie Razzano a été défaite par l'Autrichienne Barbara Schwartz (6-1, 7-6 [7/4]).

Forestiers et chercheurs bataillent contre les insectes ravageurs

Les arbres abattus par les tempêtes de 1999, dont la moitié sont toujours à terre, ont été colonisés par des xylophages qui menacent aujourd'hui les forêts de résineux, notamment des Landes et des Vosges

Depuis le début de l'été, les forêts françaises sont victimes de pullulations de scolytes, petits insectes qui creusent des galeries sous l'écorce des arbres et détruisent leurs tissus. Ces xylophages voraces et prolifiques ont

prospéré sur les bois abattus par les tempêtes de la fin de l'année 1999, dont une grande partie n'a pas encore été évacuée. Ils s'attaquent aujourd'hui aux arbres sains, menaçant notamment les massifs d'épicéas des

Vosges et la pinède landaise. Pour contrer leur offensive, que les méthodes traditionnelles (abattage, écorçage ou incinération) ne suffisent pas à enrayer, les sylviculteurs et les chercheurs explorent de nouvelles pistes. Un

repérage précoce des zones infestées, par photographie aérienne, pourrait aider à mieux organiser la lutte. De nouveaux pièges à phéromones, combinant substances répulsives et attractives, sont également testés.

ILS SONT PASSÉS à l'attaque. Invisibles mais dévastateurs. En bataillons innombrables, armés de redoutables mandibules qui, sans relâche, rongent les tissus vitaux des arbres. Et ils ne cessent de progresser, menaçant de nouveaux peuplements.

L'ennemi est connu des sylviculteurs : les scolytes, petits – les adultes ne mesurent que quelques millimètres – mais voraces insectes coléoptères qui vivent sous l'écorce des arbres. Ils y creusent des galeries qui, en détruisant le liber (le tissu où circule la sève), entraînent le dépérissement des végétaux. Ces xylophages, décrit un entomologiste, sont de « vraies machines à se reproduire » : une femelle pond en moyenne cinquante œufs, et deux à trois générations se succèdent chaque année. Cette fécondité leur donne une formidable force de frappe, dont les premières victimes sont les arbres malades ou blessés.

Pour ces ravageurs, les 140 millions de mètres cubes de bois fauchés dans les forêts françaises par les tempêtes de la fin de l'année 1999 ont constitué une manne extraordinaire (Le Monde du 15 mars 2000). Pourtant, jusqu'à ces derniers mois, les exploitants forestiers espéraient éviter le pire : les populations de scolytes étaient peu nombreuses au moment des tempêtes, et la forte pluviosité des dernières saisons



Les multiples galeries creusées par les scolytes sous l'écorce entraînent le dépérissement des conifères.

Sachant que 1 mètre cube de bois infesté peut abriter une colonie de 30 000 individus, que les assaillants se comptent donc par milliards et que 5 000 suffisent à faire mourir l'arbre le plus vigoureux, on imagine l'étendue des dégâts que peuvent causer ces hordes grignotantes.

enlanchée, il est très difficile de l'enrayer. On peut simplement essayer de parer au mieux.

Mais comment lutter ? La méthode traditionnelle, que continue de préconiser le ministère, consiste, dès que sont détectés les premiers symptômes (de minuscules trous de perforation dans l'écorce par où les xylophages se fraient un passage, des écoulements de résine et de sciure), à abattre les arbres infestés et à les écorcer, ce qui suffit à tuer les insectes lorsqu'ils sont encore au stade de larves ou de nymphes.

Si leur développement est plus avancé, il faut en revanche brûler ou broyer l'écorce. Mais les risques d'incendie, la difficulté d'un écorçage manuel ou le coût d'une intervention mécanique, la multiplicité des foyers d'infection, surtout, rendent cette procédure souvent impossible à appliquer.

Autre technique, le traitement insecticide, proscrit en forêt mais autorisé dans des aires contrôlées de stockage de grumes : les forestiers des Landes ont mené plusieurs campagnes de traitement à grande échelle, qui ont sans doute ralenti la progression des scolytes, mais sans l'endiguer.

Pour agir avec une plus grande efficacité, les experts étudient de nouvelles pistes, qui ne pourront toutefois déboucher qu'à moyen terme.

Ils envisagent ainsi de faire appel à la télédétection par photographie aérienne, couramment utilisée aux Etats-Unis mais peu utilisée en Europe. Le principe est de réaliser, à l'aide d'avions de tourisme ou d'ULM équipés de caméras infrarouges, une surveillance des zones à risque. Cette couverture photographique, associée à des systèmes d'information géographique, permettrait de repérer plus tôt les zones infestées et de suivre l'évolution des dommages. Il serait alors possible d'intervenir à temps sur les peuplements voisins et de « cibler les priorités ».

PIÈGES CHIMIQUES

Les scientifiques fondent aussi de nouveaux espoirs sur le recours à des pièges à phéromones améliorés. Les signaux chimiques qu'ils émettent jouent en effet un rôle-clé dans le processus de colonisation par les scolytes : quelques éclaireurs, attirés par les substances odorantes (des terpènes) contenues dans la résine des conifères

– alors qu'ils se détournent des feuillus –, émettent à leur tour des phéromones dites d'agrégation, qui déclenchent alors chez leurs congénères une attaque en masse. L'idée de capturer les insectes dans des pièges à phéromones artificielles, testée par le passé, avait pourtant été abandonnée : ces pièges étaient moins attractifs pour les insectes que les arbres colonisés.

L'Institut national de la recherche agronomique (INRA) mise sur une stratégie plus élaborée, « reposant sur le principe du push and pull, c'est-à-dire de la combinaison de substances répulsives et attractives sur un même site », explique Hervé Jactel, responsable de l'équipe d'entomologie forestière de Pierroton, près de Bordeaux. Les scolytes seraient tenus à distance des arbres à protéger, à l'aide de solutions extraites des feuilles ou de l'écorce d'essences feuillues naturellement immunisées : chênes, bouleaux ou peupliers. Simultanément, pour éviter qu'ils ne se reportent sur d'autres peuplements, ils seraient capturés dans des pièges mieux localisés et plus puissants que les précédents.

Cette arme à double détente n'en est encore qu'au stade expérimental. Des essais réalisés depuis deux ans dans le centre de recherches forestières de l'INRA montrent que « des piles de bois protégées par des répulsifs sont beaucoup moins attaquées que les autres », rapporte Hervé Jactel. Les chercheurs ont même constaté que la présence, au milieu des rondins de pin, de simples branches de bouleau, « semble avoir une certaine efficacité ». Une vertu apparemment déjà connue des forestiers polonais qui, pour prévenir leurs plantations de pins contre les ravageurs, les entourent de haies de bouleaux.

Cette expérience pourrait donner du grain à moudre aux partisans d'une sylviculture plus diversifiée. « Les forêts aux essences mélangées résistent mieux aux insectes que les forêts uniformes », souligne Hervé Jactel. Ne serait-ce que parce qu'ils y sont naturellement combattus par une plus grande variété de parasites ou de prédateurs.

Pierre Le Hir

Des champignons antichampignons

En plus des insectes xylophages, les sylviculteurs doivent faire face à la menace d'un champignon, le fomes, à l'origine de dégâts très importants dans les forêts de conifères. Ce pathogène, qui se développe sur les souches fraîches et profite des blessures causées aux arbres par les tempêtes, provoque la pourriture du cœur des épicéas ou même la mort des pins. Plus de 500 000 mètres cubes de bois sont ainsi perdus tous les ans, la forêt landaise étant particulièrement touchée.

Les mesures de prophylaxie, indique le Centre national du machinisme agricole, du génie rural et des eaux et forêts (Cemagref), coordonnateur d'une étude sur ce sujet, consistent à asperger ou à badigeonner les souches avec une solution à base d'urée ou de bore. Ces fertilisants favorisent l'installation d'autres champignons, qui concurrencent le fomes et l'empêchent de se développer, sans risque pour les résineux. Cependant, la difficulté réside dans la nécessité d'un traitement systématique.

avait freiné leur développement. Mais « la situation s'est retournée, et l'on assiste actuellement à une prolifération », s'inquiète Guy Landmann, chef du département de la santé des forêts au ministère de l'Agriculture.

Des épisodes de chaleur intense ont « boosté » la reproduction des insectes. Surtout, sur l'ensemble du territoire, la moitié seulement du bois abattu par le vent a été évacuée jusqu'ici – et beaucoup moins dans les zones les plus touchées, comme la forêt du Médoc –, si bien que les chablis restés à terre sont devenus autant de foyers de pullulation. Et ceux-ci se sont transformés en bases d'essaimage.

Car c'est aux arbres sains que s'en prennent à présent les scoly-

Deux massifs forestiers particulièrement éprouvés par les tempêtes sont pour l'instant les plus menacés : les Vosges, où les épicéas sont la proie des scolytes typoglyphes, et les Landes, où les pins maritimes sont celle des sténographes. C'est par centaines ou par milliers que les forestiers y observent déjà des taches de contamination : une cime rougissante, une écorce qui se décolle du tronc sont les signes que l'arbre est perdu.

PARER AU MIEUX

« Nous sommes devant un phénomène que nous dépassons et qu'il serait illusoire de vouloir maîtriser totalement », reconnaît Guy Landmann. Une fois que la mécanique de multiplication des scolytes est

Agée de deux jours, l'otarie de l'île Amsterdam peut déjà reconnaître la voix de sa mère

VOLCAN éteint perdu au beau milieu de l'océan Indien, l'île Amsterdam n'a d'autres habitants que les oiseaux et mammifères marins qui viennent s'y reproduire. C'est sur ce confetti de quelques dizaines de kilomètres carrés, appartenant aux Terres australes et antarctiques françaises, que vivent des milliers d'otaries à fourrure auxquelles l'hebdomadaire britannique Nature consacre un passionnant article dans son édition du 30 août.

Ses auteurs, trois biologistes français, voulaient découvrir par quel miracle la maman otarie, qui laisse son petit quelques jours à peine après sa naissance pour aller se nourrir en mer, réussit à retrouver sa progéniture lorsqu'elle revient deux à trois semaines plus tard.

L'appareil visuel, primordial pour l'homme, est de peu d'aide dans ce processus. La mère dispose bien d'un repère géographique – elle rejoint la crique où elle a mis bas – mais cela ne lui suffit pas pour distinguer son « bébé » parmi la multitude.

Elle se met donc à appeler son rejeton. Celui-ci reconnaît alors la voix de sa mère qu'il n'a pas entendue depuis au moins quinze jours et sort du groupe pour la rejoindre. La mère complète ce processus d'identification en reniflant le jeune, afin de vérifier qu'il a bien une odeur de famille.

L'étude publiée dans Nature a montré que l'apprentissage acoustique s'effectuait avant le premier

départ de la mère et que celle-ci reportait son voyage tant que le petit ne reconnaissait pas sa voix. Pour le prouver, les biologistes français ont enregistré les cris de la mère et, pendant son absence, les ont repassés au jeune. Ce dernier, s'il réagissait aux appels de n'importe quelle femelle quelques heures seulement après sa naissance, répondait ensuite de manière spécifique à celui de sa génitrice.

EFFICACITÉ IMPRESSIONNANTE

Cette reconnaissance, cruciale pour la survie de la descendance et de l'espèce, peut être acquise à l'âge de deux jours seulement. L'efficacité du mécanisme impressionne. Une étude au sein de la colonie a montré que, deux fois sur trois, les premières retrouvailles avaient lieu moins de sept minutes après que la mère fut sortie de l'océan. Dans tous les cas de figure, il faut moins de onze minutes à la mère et au petit pour s'identifier l'un l'autre.

« Ces travaux », explique l'un des auteurs de l'article, Pierre Jouventin, directeur de recherches au Centre d'écologie fonctionnelle et évolutive de Montpellier (CNRS) et grand spécialiste de la faune subantarctique et antarctique, ne sont qu'un élément d'un ensemble beaucoup plus important sur les oiseaux et les mammifères marins. Dans d'autres expériences, qui sont parues ou vont bientôt paraître, nous allons plus loin. Comme nous l'avons déjà fait pour les manchots, nous avons modifié par ordinateur

les cris de la mère pour trouver les paramètres physiques importants de la reconnaissance vocale, et ce toujours en testant l'animal. Le but est de décoder le système de signature vocale de l'otarie d'Amsterdam, qui se révèle être du même type que celui de certains manchots. »

Pierre Barthélémy

IBM annonce la réalisation d'une puce de la taille d'une molécule

UN CIRCUIT intégré cent mille fois plus fin qu'un cheveu vient d'être réalisé par les chercheurs d'IBM à l'aide d'un nanotube de carbone d'un diamètre d'environ 1,4 nanomètre (milliardième de mètre). Les caractéristiques électriques du nanotube ont été modifiées pour lui permettre d'assurer les fonctions d'un composant logique tel que ceux qui sont à la base des microprocesseurs.

« Nous pensons que les nanotubes en carbone constituent maintenant le premier candidat au remplacement du silicium lorsque les puces actuelles ne pourront plus être davantage miniaturisées, une barrière qui devrait être atteinte dans dix à quinze ans », a expliqué Phaedon Avouris, directeur du département Nanometer Scale Science du centre de recherche d'IBM à Yorktown Heights (New York). « Les nanotechnologies dépassant le silicium pourraient entraîner des progrès inimaginables en termes de miniaturisation et de puissance des ordinateurs », a-t-il ajouté. – (AFP.)

DÉPÊCHES

■ **ESPACE : le lanceur de satellites japonais H-2A**, une version améliorée du H-2, victime en 1998 et 1999 de deux échecs sévères, a réussi, mercredi 29 août, son premier vol d'essai. Développé à grands frais par Mitsubishi Heavy pour le compte de l'agence spatiale japonaise Nasda, le H-2A ambitionne de concurrencer les fusées européennes Ariane-5 et américaines Delta et Atlas. Il lui reste à faire la preuve de sa fiabilité et de sa compétitivité dans un secteur où Ariane-5 vient d'en faire récemment la triste expérience –, rien n'est jamais acquis.

■ **CLIMATOLOGIE : le phénomène El Niño**, qui donne lieu au développement dans le Pacifique ouest d'une énorme bulle d'eau chaude qui migre ensuite vers les côtes chiliennes, devrait être cette année de faible ampleur. La plupart des experts interrogés par l'Organisation météorologique mondiale (OMM) ne font état d'aucun réchauffement rapide qui pourrait laisser présager l'apparition prochaine d'une nappe chaude aussi grande qu'en 1997-1998, période qui avait été suivie d'importants désordres météorologiques.

■ **PALÉONTOLOGIE : un troisième crâne humain**, doté d'une face complète et vieux de 1,7 million d'années, vient d'être découvert à Dmanissi, en Géorgie. Cette pièce, associée à un outillage lithique très riche et aux restes d'une faune abondante, s'ajoute à la mandibule trouvée en 2000 et aux deux crânes et à la mandibule mis au jour en 1999. Tous appartiennent à Homo ergaster, un Homo erectus archaïque. Ces ossements très anciens ont permis d'établir qu'Homo erectus, en provenance d'Afrique, était arrivé aux frontières de l'Europe beaucoup plus tôt qu'on ne le pensait.

CALVITIE

Le choix de la compétence.

Sécurité physique :
Première clinique en France par le nombre d'interventions esthétiques, cotée en bourse.

Sécurité esthétique :
Toutes les techniques modernes permettant la repousse naturelle de vos cheveux, entre des mains spécialisées.

Prix étudiés et application stricte des règles de sécurité.

Résultat rapide, efficace.

Conseil et documentation au

01 53 77 26 00

Clinique d'esthétique

du Rond-Point

des Champs-Élysées

61, avenue Franklin D. Roosevelt 75008 PARIS - www.crpce.com

FUTONS OMOTÉ LA RÉFÉRENCE

PROMO DU 16 AOÛT AU 2 SEPT.

OFFREZ VOUS PLUS POUR MOINS CHER

INTERNET : www.omote.fr – RENSEIGNEMENTS : appel gratuit
N° Vert 0 800 44 30 30

OMOTÉ FUTONS 100% TRADITION

MUSIQUE Motown et Universal rééditent l'album *What's Going On*, chef-d'œuvre de Marvin Gaye paru le 21 mai 1971, dans une version enrichie d'enregistrements inédits qui

explore tous les arcanes de ce disque historique. ● DÉPRESSIF, mal à l'aise dans son rôle de play-boy en smoking, Marvin Gaye lie dans ce disque sa détresse personnelle et le contexte

explosif de l'époque, marqué par les brutalités policières, les ghettos en ébullition, la guerre du Vietnam. ● RÉVOLUTIONNAIRE pour son auteur, qui change ainsi de personnage,

le disque l'est aussi pour son label, Motown, plus habitué à exalter la joie de vivre, et pour la soul music et la communauté noire en général. ● LES DJ DU HIP-HOP, en piochant

dans le réservoir de la musique soul, suscitent une intense activité de rééditions et de compilations, permettant la redécouverte de raretés et même le redémarrage de certaines carrières.

1971 : Marvin Gaye exorcise ses démons dans une Amérique en flammes

Trente ans après sa parution, l'album « *What's Going On* » est réédité dans un luxueux double CD, augmenté de prises et de mixages inédits. D'une splendeur désespérée, ce chef-d'œuvre concentre la détresse du musicien et la fureur des années 1970, entre révolte des ghettos et borbier vietnamien

« **CHEF-D'ŒUVRE** incontournable de la soul music », « Plus grand disque de musique noire jamais enregistré », et même « Plus grand album de tous les temps » (Smokey Robinson). Trente ans après sa parution, *What's Going On* pourrait crouler sous les superlatifs élogieux, avec un effet pervers pour le grand œuvre de Marvin Gaye : ainsi alléchées, les jeunes générations qui le découvriront aujourd'hui risqueraient d'être déçues. La luxueuse réédition en deux CD qui accompagne le trentième anniversaire de l'album écarte heureusement ce danger. Le temps n'a en rien érodé la beauté magique de *What's Going On*.

Mieux, cette parution réussit l'exploit de s'adresser à la fois à deux publics souvent inconciliables, celui des spécialistes et celui des profanes : complétiste, elle ravira définitivement les fans (qui en sont, tout de même, à leur quatrième achat de l'œuvre), sans s'égarer pour autant dans l'archivage monomaniaque, comme *Pet Sounds Sessions*, le roboratif coffret en quatre CD consacré au seul album des Beach Boys. Trente ans après, *What's Going On* fédère tous les publics, blancs et noirs, rappeurs – qui y trouveront des sons mille fois samplés par leurs héros –, jazzmen – pour la grandeur d'une musique qui doit énormément au gospel et aux *Poèmes du ghetto* de Duke Ellington –, amateurs de sophistication orchestrale ou de groove. Cette nouvelle édition explore tous les arcanes d'un album triplement révolutionnaire : pour son auteur, pour sa maison de disques – Tamla Motown – et pour la soul music – donc pour la communauté afro-américaine.

En 1970, Marvin Gaye est plongé dans la dépression. Il déteste le personnage qui a bâti son succès, « le Prince de Motown », beau gosse bourreau des cœurs à la voix de velours, séducteur parfaitement inoffensif au moment où James Brown entend le Black Power et déclare être « noir et fier ». À côté, Marvin Gaye est un playboy au smoking impeccable, genre idéal façon Sidney Poitier, pour les Blancs. Un signe annonciateur de sa métamorphose était *I Heard It Through the Grapevine*, en 1968, single le plus vendu de Motown. Archétype des productions du label de Detroit, il laissait percer sous ses cordes triomphantes une voix anxieuse, en rupture avec l'optimisme maison. Pendant deux ans, Marvin Gaye vit en reclus, seul avec ses démons (drogues, autodestruction, culpabilité) et commence à inquiéter Berry Gor-



MICHAEL OCHS ARCHIVE/PPHLM

Marvin Gaye, en imper noir, le col relevé, essuie la pluie la tête haute. Photo issue de la séance de poses pour la pochette de « *What's Going On* ».

dy Jr., le fondateur de Motown. Son mariage bat de l'aile – pour aggraver son cas, il a épousé, en 1961, Anna Gordy, la sœur de son patron –, et le fisc américain s'intéresse à lui. La disparition, en mars 1970, de sa compagne de chant, Tammi Terrell, atteinte d'une tumeur au cerveau, le rend inconsolable.

Le génie de Marvin Gaye sera de lier sa détresse personnelle, sa situation inconfortable à l'intérieur de Motown au contexte morose de l'époque. *What's Going*

On sera à la fois journal intime, déclaration d'indépendance artistique et chronique sociale. Le thème principal de ce concept-album est fourni par Renaldo Obie Bensusan, du groupe The Four Tops. Avec l'aide du parolier Al Cleveland, il a dessiné l'ébauche d'une chanson protestataire, choqué par les brutalités policières commises contre des étudiants pacifistes lors d'un concert des Four Tops à San Francisco. Marvin Gaye mêle à cette esquisse le récit de son frère Frankie, de retour du Vietnam. A

rebours des productions Motown, qui exaltent la joie de vivre dans les grandes métropoles, *What's Going On* va bruiser de la fureur de l'époque : ghettos en ébullition, bavures, borbier vietnamien.

D'emblée, Marvin Gaye se heurte à Gordy en revendiquant le contrôle de la production pour l'enregistrement du titre. Il fait appel à un arrangeur extraordinaire, David Van DePitte, qui débauche les cordes du Detroit Symphony Orchestra, une armée

de percussions, des brassées de cuivres, pour édifier un mur du son, plus léger, évidemment, que celui de Phil Spector. Comme souvent dans ces grands moments, deux accidents se produisent : la célèbre phrase d'introduction au saxophone est captée au cours d'une pause ; le principe de la double voix de Marvin Gaye, qui va hanter l'album et devenir la signature du chanteur par la suite, est retenu après que l'ingénieur du son a fondu, par mégarde, deux essais de chant en une prise mono. Passionnante pour les musiciens, la prise intitulée *The Foundation*, qui a été ajoutée à cette réédition, permet de suivre la mise en place des instruments, du saxophone aux cordes, en passant par les percussions.

Gordy refuse de commercialiser cette chanson qu'il exècre. En représailles, Marvin Gaye menace de faire la grève du micro. Le chef des ventes de Motown brave l'in-

(*Flyin' High In the Friendly Sky*) et à Dieu (*God is Love*). La réédition offre le premier mixage de l'album, refusé par Gordy : le son y est plus urbain, plus violent, délibérément tourné vers l'Afrique.

Autre apport essentiel, le concert donné en mai 1972 au Kennedy Center de Washington. Le chanteur retournait dans sa ville natale pour remonter sur scène après quatre ans d'absence. Il enterre rapidement l'ancien Marvin au cours d'un *medley* (mot anglais, mais que l'on préférera à pot-pourri) de ses tubes des années 1960, tord la mélodie de *I Heard It Through the Grapevine* pour ne défendre ensuite que son dernier-né.

What's Going On est le dernier grand disque de Motown conçu à Detroit, avant que la compagnie émigre à Los Angeles, tente la conquête de Hollywood et perde son âme. Il est aussi le seul album « politique » de Marvin Gaye, qui

« *What's Going On* », seul album « politique » de Marvin Gaye, aura une influence décisive sur Stevie Wonder, sur le cinéma de la blaxploitation, sur les rappeurs, qui pilleront les plages du disque sans retenir son idéal de fraternité

terdit : en janvier 1971, le single *What's Going On* prend la troisième place du classement soul et la deuxième du classement pop. Opportuniste, Gordy change brutalement d'avis et exige un album à enregistrer en un mois. Ce qui sera fait en dix jours dans un studio enfumé au cannabis. Marvin Gaye met à contribution sa femme et un parolier-poète, James Nyx, dont les offres de service ont été rejetées par ses pairs.

Le 21 mai 1971, une pochette ornée d'un portrait splendide débarque dans les bacs des disquaires : Marvin, en imper noir, le col relevé, essuie la pluie la tête haute. Pour la première fois dans l'histoire de Motown, les paroles sont imprimées, de même que tous les noms des musiciens qui ont participé à l'enregistrement. *What's Going On* grimpe aussitôt dans le top 5 des meilleures ventes d'albums. Toutes les chansons sont d'une splendeur inouïe et désespérée, entre apocalypse nucléaire (*Save The Children*) et désastres écologiques (*Mercy Mercy Me*), recours aux paradis artificiels

enregistrera ensuite des œuvres érotiques (*Let's Get It On, I Want You*). Son influence sera décisive sur l'indépendance de Stevie Wonder, sur le cinéma de la blaxploitation qui recyclera à l'infini *Inner City Blues* pour illustrer des images de Harlem ou du Bronx. Les rappeurs, eux, pilleront les plages de l'album, sans retenir son idéal de fraternité.

Garçon bien élevé, Marvin Gaye avait remercié, sur la pochette de *What's Going On*, ses parents – « pour [l']avoir conçu, eu et pour [l']aimer » –, sa femme Anna, ses amis. Après l'avoir battu dans son enfance, le Révérend Marvin Gay Sr., ministre d'une secte chrétienne ultra-orthodoxe, mettait un terme à la carrière de son fils avec une arme à feu, le 1^{er} avril 1984, la veille de son quarante-cinquième anniversaire. Avant les mortels, Marvin Gaye avait tenu à louer Dieu pour cet album. Beaucoup continuent de voir dans *What's Going On* une preuve irréfutable de son existence.

Bruno Lesprit

Archéologues de la soul music, les DJ contribuent à sa redécouverte

SOUVENT traités de pilliers sans vergogne, les DJ, armés de leurs platines et de leurs samples, se sont révélés des archéologues, des archivistes et des éducateurs hors pair. Ceux du hip-hop, en particulier, en piochant dans le réservoir historique de la soul, ont permis la redécouverte d'artistes et de musiques qui n'occupaient plus le devant de la scène. Si James Brown, Curtis Mayfield, Gil Scott-Heron ou George Clinton furent les premiers à bénéficier des citations de la génération rap, une myriade d'autres musiciens, repérés par ces échantillonneurs épris de raretés, suscitent aujourd'hui une active industrie de la réédition et de la compilation.

Il y a quelques mois, le deuxième volume de *Shaolin Soul* rassemblait ainsi vingt morceaux dont chacun avait fait l'objet d'un sample de la part des membres du Wu-Tang Clan, gang vedette du rap new-yorkais. Avec d'autres DJ-producteurs comme Premier ou Pete Rock, RZA, le leader du Clan est de ceux qui replongent le plus volontiers dans les arcanes de la musique noire américaine. Tirées du répertoire des années

1970, les chansons de *Shaolin Soul Episode 2* sont parfois l'œuvre d'interprètes célèbres (Jackson 5, Al Green, Ann Peebles...).

Mais cette compilation vaut surtout pour sa façon de réhabiliter les étoiles filantes que furent Baby Huey (un bébé de 180 kilos, disciple de Curtis Mayfield, mort d'une crise cardiaque après la sortie de son unique album), *The Sweet Inspirations* (l'extraordinaire *Why Marry*, chanté par Cissy Houston, la mère de Whitney), Syl Johnson (auteur de plusieurs beaux albums, qui pâtit de posséder le même timbre qu'Al Green, avec lequel il partageait son producteur, Willie Mitchell) ou Labi Siffre.

INDÉPENDANTS SPÉCIALISÉS

Anecdote piquante, l'impressionnant morceau (*I Got the Blues*) de ce *soulman* anglais qui a toujours revendiqué son homosexualité aura été échantillonné par le rap new-yorkais. Avec d'autres DJ-producteurs comme Premier ou Pete Rock, RZA, le leader du Clan est de ceux qui replongent le plus volontiers dans les arcanes de la musique noire américaine.

On pourra reprocher aux volumes *Shaolin Soul* de ne fournir qu'un minimum d'informations

sur les artistes présentés. Une compilation réussie tient aussi à la qualité de son livret. Étrangement, c'est en Angleterre, plus qu'aux États-Unis qu'on trouve le plus de labels indépendants spécialisés dans les rééditions des rythmes oubliés de la culture afro-américaine. Pour un Tough City ou un Dusty Grooves américains, combien de petites maisons de disques britanniques comme Barely Breaking Even (BBE), Strut, Harmless, BGP, Charly ou Soul Jazz Records ? Également célèbre magasin de disques londonien (situé dans Soho), cette dernière propose, depuis 1992, un catalogue exceptionnel de compilations et rééditions allant de la soul de Philadelphie au rock steady jamaïcain, du funk blanc aux croisements latino.

Selon Ethan Reid, un des responsables du label Soul Jazz records, « il existe en Grande-Bretagne une fascination traditionnelle pour la soul américaine. Cela date sans doute du phénomène northern soul, quand, dans les années 1970, des fans qui fréquentaient les clubs du nord de l'Angleterre, s'étaient fait une spécialité de promouvoir des enregistrements parfaitement incon-

nus du grand public. Ce genre de démarche a ensuite perduré avec l'acid jazz des années 1980 et avec les DJ du hip-hop ou du dub ».

Le vivier semble inépuisable pour ces pêcheurs de perles. « Même des labels phares de cette musique, comme Stax ou Hi Records, possèdent leur zone d'ombre, explique Ethan Reid. De plus, il y a eu aux États-Unis des dizaines de maisons de disques qui n'ont eu qu'une existence régionale. A nous de retrouver ces disques parfois tirés à seulement quelques milliers d'exemplaires. »

DES CARRIÈRES RELANÇÉES

Un travail de recherche qui constitue l'essentiel du temps passé à mettre sur pied ces compilations. Avocats, éditeurs, majors, artistes sont consultés et rémunérés, les morceaux les plus rares étant souvent les plus chers. Si certains musiciens ne verront jamais un dollar de cette nouvelle commercialisation, d'autres ne s'attendaient plus à profiter d'enregistrements qui, à l'époque, ne leur avaient parfois rien rapporté.

Des carrières individuelles ont même pu être relancées. Le pro-

ducteur David Axelrod, star de l'avant-garde psychédélique des années 1960, n'aurait sans doute plus eu l'occasion de ressortir un disque comme le tout récent *David Axelrod*, si des figures hip-hop comme Dr Dre, Mos Def, A Tribe Called Quest ou DJ Shadow n'avaient pas échantillonné ses fusions singulières de jazz, de r'n'b et de grandeur symphonique. De la même façon, on doit à Luaka Bop, le label de l'ex-Talking Head, David Byrne, l'exhumation du chef-d'œuvre maudit de Shuggie Otis, *Inspiration Information*.

Enregistré en 1974 par le fils de Johnny Otis (une personnalité du rhythm'n'blues), cet album de soul finement excentrique, contemporain de Sly Stone et précurseur de Prince, ne figurait qu'au panthéon personnel des initiés. A quarante-huit ans, ce guitariste visionnaire, longtemps piégé par l'alcool et l'anonymat, pourrait avoir l'occasion de retenter sa chance. Récemment, au concert-hommage donné pour la ressortie de son disque, Shuggie Otis fit une apparition qui ressemblait à une renaissance.

Stéphane Davet

Quelques rééditions de musique soul

Compilations

- *Shaolin Soul, Episode 1 & 2* (Delabel-Virgin).
- *Philadelphia Roots* (Soul Jazz records-Discograph').
- *Nu Yorica Roots* (Soul Jazz records-Discograph').
- *New Orleans Funk* (Soul Jazz records-Discograph').
- *ESG, A South Bronx Story* (Soul Jazz records-Discograph').
- *Soul Spectrum* (BBE-Import).
- *Funk Spectrum* (BBE-Import).
- *I'm A Good Woman* (Harmless-Import).
- *People Get Up* (Harmless-Import).
- **rééditions d'albums originaux**
- *What's Going On* (Deluxe Edition), 2 CD Motown-Universal.
- Un autre classique de Marvin Gaye, *Let's Get It On*, sera réédité en septembre.
- Shuggie Otis, *Inspiration Information* (Luaka Bop-Virgin).
- Steve Reid, *Nova* (Universal Sound-Import).
- David Axelrod, *David Axelrod* (Mo'Wax-Source-Virgin).
- Tony Allen, *No Discrimination For Lagos* (Strut-PIAS).

Adieu à l'Orénoque

A Biarritz, une exposition retrace le mode de vie d'une douzaine d'ethnies éparpillées à la frontière amazonienne du Venezuela et du Brésil

ORINOCO, le Bellevue, place Bellevue, 64200 Biarritz. Tél. : 05-59-22-37-10. Tous les jours, de 10 heures à 20 heures (22 heures le vendredi), jusqu'au 7 octobre. De 10 F à 35 F (de 1,52 € à 5,34 €). Catalogue, Fondation Cisneros/ ville de Biarritz, 128 p., 100 F (15,24 €).

BIARRITZ

de notre envoyé spécial

Les surfeurs de Biarritz auront-ils la tentation de remonter l'Orénoque ? Une exposition les convie à découvrir le bassin de ce fleuve, le quatrième du monde par son débit, qui couvre une grande partie du Venezuela. Le territoire irrigué par l'Orénoque est longtemps resté mythique. Jusque dans les années 1950, ses sources étaient encore mal connues ; les forêts plus ou moins noyées qu'il traverse, ses multiples bras, ses rapides, ses chutes en rendaient l'exploration difficile. Pour le plus grand bonheur des populations amérindiennes qui vivaient à proximité du cours d'eau.

Après les géographes et les botanistes vinrent les chercheurs d'or ou de caoutchouc, les missionnaires, les commerçants et trafiquants de toutes sortes. Ce sanctuaire sylvestre s'est peu à peu ouvert au « monde moderne ». Et les fragiles civilisations qui perduraient ici tant bien que mal se dissolvent de plus en plus vite. Dans les années 1970, la Fondation Cisneros, émanation d'un puissant groupe multimédia américain, a collecté de nombreux objets auprès de ces populations. Biarritz qui semble avoir un penchant pour l'Amérique latine (elle

avait organisé une exposition péruvienne en 2000) accueille une partie de ces collections. Un demi-millier d'objets pour faire le tour d'une douzaine d'ethnies éparpillées à la frontière amazonienne du Venezuela et du Brésil.

La première partie de l'exposition, sobriement présentée, nous convie à la rencontre de ces communautés : Bare, De'aruwa, Hiwi, Hoti, Tsase, Warekana ou Yanomami. Avec, à chaque fois, un échantillon de leur production matérielle : vanneries, outils, textiles, armes, ornements, instruments rituels ou musicaux. Les Hiwis confectionnent des poteries anthropomorphes, dont les dessins évoquent leurs peintures corporelles. Les De'aruwas fabriquent des masques noirs soulignés de blanc à l'occasion de cérémonies célébrant des rites de la fertilité.

PANORAMA DE L'INGÉNOSITÉ

On voit aussi les outils du chaman, présent dans toutes ces sociétés. Le mobilier est rare : mortiers, bancs sculptés, rapas à manioc ornées de figures stylisées. La plupart de ces objets sont fragiles comme les plumes multicolores qui les ornent souvent. Certains sont d'une réelle beauté, d'autant plus étonnante qu'elle est éphémère : colliers de coquillages retenus par un fil, vanneries légères à motifs géométriques, amulettes confectionnées à partir d'une griffe de jaguar, d'un morceau de quartz enduit de résine et d'une touffe de plumes de colibri, charmes en poil de paresseux...

La seconde partie du parcours reprend cet inventaire de manière plus systématique, à la façon d'une sorte d'encyclopédie en trois dimen-



EDGARDO GONZALEZ NINO/COLL. ORINOCO-FONDATION CISNEROS

Un chasseur de la communauté yanomami.

sions, où il ne manquerait que les individus derrière les vitrines. Elle recense en effet les différents éléments de la culture matérielle de ces populations. C'est une sorte de panorama de l'ingéniosité nécessaire pour vivre partout de peu, avec quelques fibres végétales, une pièce de bois, un bloc de kaolin, la sève d'un hévéa, un pan d'écorce, quelques mètres de cordes tressées à la main, un pagne, un hamac, des récipients en vannerie.

Mais ce classement plus « scientifique », cette approche comptable réduisant finalement une culture à une poignée d'objets dérisoires. Cette comptabilité peut-elle rendre palpables la réalité, la douceur (ou la dureté) de ces vies ? « Nous sommes ici dans le pays le plus divin, le

plus merveilleux », écrivait le géographe Alexandre de Humboldt, qui remonta le fleuve vers 1804. Et il ajoutait, évoquant son compagnon de voyage, un botaniste français : « *Bompland perdra la tête si les merveilles ne cessent bientôt.* » Que reste-t-il de ces « merveilles » ? Une poignée d'objets dont la splendeur se fane derrière une vitrine. Que reste-t-il des ces populations, créolisées, clochardisées ? De pieux ethnologues sont venus recueillir les dernières miettes de renseignements leur permettant de compléter leur fiches, juste avant la fermeture. Claude Lévi-Strauss ne s'y était pas trompé en rédigeant ses *Tristes tropiques* voilà un demi-siècle.

Emmanuel de Roux

A Salzburg, « La Chauve-souris » bat de l'aile mais ne capitule pas

LA CHAUVÉ-SOURIS, de Johann Strauss. Par Mireille Delunsch (Rosalinde), Jerry Hadley (Alfred), Christoph Homberger (Eisenstein), Dale Duesing (Frank), David Moss (Prince Orlofsky), Olaf Bär (Falke), Elisabeth Trisenaar (Frosch), Chœur Arnold Schoenberg, Orchestre du Mozarteum de Salzburg, Marc Minkowski (direction), Hans Neuenfels (mise en scène), Festival de Salzburg, Felsenreitschule, le 28 août.

SALZBOURG

de notre envoyé spécial

Ce soir, *La Chauve-souris* aura pris un sérieux coup dans l'aile. C'est du moins ce qu'espérait Gérard Mortier en demandant à Hans Neuenfels de (dé) monter le symbole parfait de cette « Vienne éternelle » qu'il déteste. Afin d'en révéler la pourriture intérieure, comme le corps de cette noyée révèle un nid de rats, dans le poème expressionniste de Gottfried Benn, lu en plein spectacle, lorsqu'il est question des « rats » (entendez : danseuses) au bal du Comte Orlofsky, la production de Neuenfels va accumuler les provocations.

Pas une trace de champagne dans cette œuvre qui s'achève sur un toast au Roi « Champagne Premier », mais une véritable chaîne de cocaïne ; le directeur de prison est habillé d'un rideau de douche (qui le fait ressembler à un gros gâteau) ; les prisonniers à moitié nus se masturbent devant Adèle lorsqu'elle passe son « audition » ; les Eisenstein martyrisent leurs enfants (personnages inventés), qui finissent par se suicider ; Orlofsky est au bord de l'overdose et interrompt le spectacle à vingt minutes du finale de l'acte II. Etc.

ÉPAISSE LOGORRHÉE

Une grande partie du texte parlé, réécrit par Neuenfels, est dévolue à Frosch, le gardien de prison, qui se mêle à l'action, fait d'incessants apartés, harangue les spectateurs, fait des blagues grossières, etc. Le talent de la comédienne Elisabeth Trisenaar ne parvient pas à faire taire le public : on entend des huées et des interpellations, parfois assez drôles. Ainsi, quand Frosch dit : « *Mesdames, Messieurs, avant que le niveau ne descende...* », un spectateur rétorque, du tac au tac, « *Impossible* » !

On pensait sortir du spectacle en se disant : « *chauve qui peut...* », mais on n'est qu'à peine fâché, car la débauche brouillonne de détournements finit par engourdir la cible du délit, au lieu d'opérer sur elle une critique finement et perversément subversive. Plutôt que de dénoncer les failles de *La Chauve-souris*, Neuenfels les a colmatées d'une épaisse logorrhée.

Nonobstant, les musiciens se sont tirés avec élégance de ce fourbis : Marc Minkowski reproduit l'excellent travail qu'il avait fait sur *La Belle Héliène*, au Châtelet, et se révèle d'une subtilité caressante, mais sans trop d'afféteries (dans ce répertoire, comme dans l'art de servir le champagne, il faut savoir ne pas faire déborder la mousse), suivi en cela par un orchestre du Mozarteum en grande forme. Bons acteurs comédiens en général (à l'exception de David Moss, qui refait son éternel numéro « *Sequenza de Berio* », Orlofsky ridicule de cabotinage psychédélique), avec la Rosalinde fine de Mireille Delunsch dont la fameuse czardas montrait cependant qu'elle n'est pas, ou pas encore, tout à fait à la mesure du rôle.

Renaud Machart

DÉPÊCHES

■ **DANSE** : le Français Frédéric Olivier, ancienne étoile des Ballets de Monte-Carlo, a été nommé directeur du Ballet de la Scala de Milan pour la saison 2001-2002. Agé de quarante ans, il est entré à l'Opéra de Paris en 1977. En 1985, il rejoint les Ballets de Monte-Carlo, où il restera jusqu'en 1993. Après avoir travaillé ensuite à l'Opéra de Hambourg, il devient maître de ballet à Zurich avant d'être nommé directeur du Ballet du mai florentin de Florence, puis premier maître de ballet à la Scala de Milan. - (AFP.)

■ **CINÉMA** : l'opération « Cinéma au clair de lune », projection de films en plein air dans divers sites parisiens, a connu « un grand succès populaire » et sera reconduite en 2002, a annoncé l'Hôtel de Ville. Cette opération a attiré « une moyenne de 1 000 spectateurs chaque soir » du 10 au 28 août.

INSTANTANÉ

CLAIRE-LISE VINCENT CHANTE LE JAZZ

Deux ou trois choses que l'on suit de Claire-Lise Vincent depuis sept ans : elle chante bien, net, elle chante des airs de jazz et de bossa-nova. Elle affirme et affine un sens vocal qui ne va pas de soi : la précision, la mise en place, la joie de chanter. Elle ne cherche pas à donner le change. C'est un travail sur soi. Elle va droit. Elle s'expose. Elle le fait avec témérité. Elle le fait dans l'idée des chanteuses qui lui ont donné, au-delà des mers, des temps et des airs, l'envie de chanter, Sarah Vaughan, Carmen McRae, Shirley Horn.

Elle conduit un orchestre qui la relance. Cet orchestre est une petite tribu de musiciens que l'on vient retrouver : Philippe Petit (orage de

swing à l'orgue), Marc Fosset (guitariste gaucher d'indéfectible présence), Hervé Meschinet (flûte, saxophone, tous chorus exactement dans l'esprit), plus une rythmique portée par les basses de l'orgue : Richard Portier (batterie) et Philippe Nalry (percussionniste antillais, détourné de la salsa). On donne leurs noms, parce que les chanteuses sont soit (simplement) accompagnées, c'est souvent l'affaire ; soit mises à l'épreuve par des musiciens qui ne renoncent pas à leur partie, c'est le cas.

Claire-Lise Vincent s'aligne sans craindre : *Tonight, O Felicidade, Introspection, The Song of Deillah* (qu'elle vient de redécouvrir sur un enregistrement de Bobby Hutcherson), des standards, des compositions. Sur quatre thèmes, elle se fait doubler d'un surprenant contrechant (Pascaline Wegener). C'est un des clubs prestigieux de la capitale

(le Lionel-Hampton). Il n'est pas si fréquent que l'on se trouve face à cette vérité du corps, de la voix, de la modestie et de la gaieté. Claire-Lise Vincent dit, comme toutes les chanteuses de cœur l'ont fait, sa vie, ses peines, ses ressources et ce qui s'en va. On n'a pas à en savoir plus. On le sait. On le voit. Elle est encore de celles qui contribuent à l'illusion de face : sans tricher avec la chanson, avec le chant, les musiciens, ni avec la musique. Elle s'habille de chanteuse (lamé or). Elle bouge comme une chanteuse (ni danse ni dandinement). Elle a la voix grave de celles qui ont vécu. On s'incline.

Francis Marmande

★ **Jazz-club Lionel-Hampton, jusqu'au 1^{er} septembre 2001, 81, boulevard Gouvion-Saint-Cyr, 75017 Paris. Tél. : 01-40-68-30-42. 140 F (21,3 €).**

SORTIR

PARIS

Manuel Rocheman Trio

Grand oublié des festivals de l'été, le pianiste Manuel Rocheman est l'un des musiciens les plus fins, les plus délicats et les plus savants de cette époque : ce qui doit expliquer cette mise à l'écart, on imagine, des Disneyland du jazz. En trio (Stéphane Foucher, batterie ; Michel Zenino, contrebasse), il fait un retour remarqué en club. Occasion rare de savourer son art de près, grandeur nature.

Sunside, 60, rue des Lombards, Paris-1^{er}. M^e Châtelet. 21 heures, le 31 août et le 1^{er} septembre. Tél. : 01-40-26-21-25. De 80 F à 100 F.

Hommage à Piero Crommelynck

Dans la salle 17 du Musée Picasso, un bref hommage est rendu au graveur Piero Crommelynck, décédé le 19 mai 2001. Une grande toile - *Piero à la presse* - est exposée en compagnie de six remarquables portraits (jamais exposés) exécutés au crayon, au fusain et au pastel, tous réalisés le même jour de septembre 1966. Le profil du graveur, avec sa barbe, lui rappelait son père, disait Picasso. L'amitié entre les deux hommes était née en 1963, quand les frères Crommelynck, Piero et Aldo, ouvrirent à Mougins un atelier à l'usage exclusif du vieux peintre. Jusqu'à la mort de ce dernier, les Crommelynck alimentèrent « la route du cuivre », apportant les

plaques à graver, tirant les épreuves et parfois éditant les œuvres, comme celles qui illustrent *Le Cocu magnifique* (également exposées pour cet hommage), ouvrage du dramaturge Fernand Crommelynck, père de Piero et Aldo. Picasso réalisa une soixantaine de portraits de Piero, dont la silhouette apparaît régulièrement dans les eaux-fortes de la série *Raphaël et la Fornarina. Musée national Picasso, hôtel Salé, 5, rue Thorigny, Paris-3^e. M^e Saint-Paul. De 9 h 30 à 18 heures, tous les jours sauf le mardi, jusqu'au 15 octobre. Tél. : 01-42-71-25-21. 26 F (tarif réduit et dimanches) ; 36 F ; gratuit pour les moins de 18 ans et le 1^{er} dimanche de chaque mois.*

Paco Sery Group

Paco Sery est un mythe. Paco Sery est une légende vivante. Ou absente. Paco Sery est l'un des trois meilleurs batteurs au monde. Paco Sery est africain. Paco Sery aurait pu faire une carrière géniale, et c'est ce qu'il fait. Insoumis, oublié, ne se réveillant pas, ou alors parti un jour trop tôt. Pour importe, même les concerts qu'oublie Paco Sery sont des concerts spéciaux. En club, plusieurs soirs de suite : faire comme tout le monde, venir tous les soirs. Exceptionnel. *Sunset*, 60, rue des Lombards, Paris-1^{er}. M^e Châtelet. 22 heures, le 31 août et les 1^{er}, 2, 4, 5, 6, 7 et 8 septembre. Tél. : 01-40-26-46-60. De 80 F à 100 F.

GUIDE

CINÉMA - FESTIVAL

7^e art et patrimoine

Tigre et dragon, d'Ang Lee (France, 1991). Projection gratuite et en plein air dans l'une des prairies du parc paysager. Chamarande (Essonne). Domaine départemental de Chamarande. RER C Chamarande. 21 h 30, le 31. Tél. : 01-60-82-25-32.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE, ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min).

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places de certains des spectacles vendues le jour même à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

Abel Fortin (violon), Elsa Fortin (piano)

Œuvres de Fauré, Brahms, Bartok, Sarasate, Bloch. *Cathédrale Sainte-Croix-des-Arméniens*, 6, rue Charlot, Paris-3^e. M^e Saint-Sébastien-Froissard. 20 h 30, le 31. Tél. : 06-10-16-24-02. 70 F.

Szaszcsavass Gipsy Band, Ssorssely Quartet

Cabaret sauvage, parc de La Villette, Paris-19^e. M^e Porte-de-La-Villette. 20 h 30, le 31. Tél. : 01-40-03-75-15. De 80 F à 100 F.

RÉGIONS

Faites comme si... (je n'étais pas là)

de Nadège Szczepinski et Arlene Pélibossian, avec *La Valise dans le Marigot. Blaye (Gironde). Hôpital de siège, Citadelle de Vauban. 18 heures, le 1^{er} septembre ; 15 heures, le 2. Tél. : 05-57-42-12-09. 60 F.*

La Luna negra de Rémy Boiron, avec la Compagnie humaine. *Blaye (Gironde). Hôpital de siège, citadelle de Vauban. 15 heures, le 1^{er} septembre ; 18 heures, le 2. Tél. : 05-57-42-12-09. 60 F.*

Hamlet-Machines de Heiner Müller, mise en scène de Juliette Mézergues, avec la Compagnie le Pet de Satan. *Blaye (Gironde). La Poudrière, citadelle de Vauban. 17 heures, le 1^{er} septembre ; 14 heures, le 2. Tél. : 05-57-42-12-09. 60 F.*

Personne ne sera sauvé d'après Howard Barker, mise en scène de Marie Pourroy, avec le Théâtre de l'Œuf. *Blaye (Gironde). La Poudrière, citadelle de Vauban. 14 heures, le 1^{er} septembre ; 17 heures, le 2. Tél. : 05-57-42-12-09. 60 F.*

Quelques paroles dans la tourmente de Jean-François Révand, d'après

de Nadège Szczepinski et Arlene Pélibossian, avec *La Valise dans le Marigot. Blaye (Gironde). Hôpital de siège, Citadelle de Vauban. 18 heures, le 1^{er} septembre ; 15 heures, le 2. Tél. : 05-57-42-12-09. 60 F.*

de Jean-François Révand, d'après

Révissez vos Classiques

RÉVISEZ CET ÉTÉ AVEC LE MONDE, FRANCE INTER, LA FNAC ET UNIVERSAL 50 CHEFS-D'ŒUVRE DE LA MUSIQUE CLASSIQUE.

Le Monde UNIVERSAL



VERDI | NABUCCO | SINOPOLI

L'APPEL DU RISORGIMENTO. Comment résister à la puissance épique, au grandement du soulèvement populaire d'une nation qui est en train de se créer et dont la principale expression culturelle se traduit en musique ? *Nabucco* symbolise ce Risorgimento du fameux chœur des Hébreux : la soif de liberté, l'incroyable richesse des climats et des rythmes. Disparu il y a quelques mois, le chef d'orchestre italien Giuseppe Sinopoli symbolisa l'éclatisme en musique, aussi bien dans ses répertoires que dans ses relectures des grands ouvrages de sa propre culture nationale. La distribution du *Nabucco* qu'il dirige est portée par deux noms : Piero Cappuccilli, "immense" roi de Babilone et Ghena Dimitrova qui se joue des difficultés de la voix d'Abigaille. Une très grande version moderne.

Vous découvrirez des extraits de cet album sur France Inter, à 16h dans l'émission de Caroline Ostermann "Musique Maestro"

France Inter

fnac.com

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 21.00 Faisons vivre les « natures mortes ». Forum
- 22.00 Peindre l'abstrait. Forum
- 23.00 La Restauration des tableaux. Forum

MAGAZINES

- 20.50 L'Eté d'« Envoyé spécial ». Brésil. France 2
- 23.25 Rien à cacher. Christophe Dechavanne. RTL 9
- 23.40 Courts particuliers. Lambert Wilson. Paris Première
- 0.35 Zone interdite. Petits génies et enfants terribles. M 6

DOCUMENTAIRES

- 19.00 Voyages, voyages. Buenos Aires. Arte
- 19.00 Ils ont fait l'Histoire. Guillaume le Conquérant. La Chaîne Histoire
- 19.15 Spetsnaz. Chiens de guerre. Histoire
- 20.00 Les Aventuriers de l'altitude. [3/6]. La tour de Moïse. Planète
- 20.15 Reportage. Champions par tradition. [6/6]. Yougoslavie : les géants du basket. Arte
- 20.30 Histoires d'avions. Les chasseurs russes. Planète
- 20.45 Thema. Les Paysans et la Spirale de la mondialisation. Arte
- 20.50 Africa. [1/8]. Les Léopards de Zanzibar. [2/8]. Les amoureux du Sahel. Canal +

Le Monde TELEVISION

Canal +

- 20.50 Africa La série « Africa » ignore les guerres et la misère sans réussir le pari annoncé... « montrer la vie du continent africain telle qu'elle se conjugue dans les villes, les villages et les milieux naturels ». Les deux volets de ce soir se réduisent à des scènes de cartes postales commentées par une voix off qui parle à la place des Léopards de Zanzibar (une équipe de pêcheurs-footballeurs) et des Amoureux du Sahel (des bergers du Mali).

- 21.05 Splendeurs naturelles de l'Afrique. Curiosités naturelles : la genèse. TV 5
- 21.40 Thema. Bové en campagne contre burger. Arte
- 22.00 Un autre regard. Zimbabwe, Guatemala et Espagne. Voyage
- 22.10 Thema. Les Cultivateurs du toit du monde. Arte
- 22.15 Journal d'un globe-trotter. Yukon. Odyssee
- 22.15 Méditerranée. Patmos, l'île de la Révélation. TMC
- 22.20 Des femmes de bonne volonté. [2/2]. Le temps des luttes et des désillusions. Planète
- 22.45 Orson Welles. What Went Wrong. Paris Première
- 22.50 Les Grandes Batailles du passé. Gettysburg, 1863. Histoire
- 0.35 Transboréal. France 3

SPORTS EN DIRECT

- 16.45 et 1.00 Tennis. US Open (4^e jour). A Flushing Meadow. Eurosport

DANSE

- 17.45 et 20.35, 23.00 Aunis. Chorégraphie de Jacques Garnier. Enregistré en 1994. Avec Kader Belarbi, Wilfried Romoli, Jean-Claude Cappara. Mezzo

MUSIQUE

- 17.50 Le Quatuor Takacs joue Schubert. Enregistré en 1998. La Jeune Fille et la Mort, quatuor à cordes en ré mineur, D 810. Muzzik

- 20.20 Monsieur Choufleuri. Œuvre de Jacques Offenbach. Enregistré en 1999. Avec Maryuko Kanasawa, soprano ; Fernand Fédonic, ténor ; Emmanuel Olivier, piano. Mezzo
- 21.00 Monteverdi. Les Vêpres vénitienes. Enregistré en 1998. Avec Susan Hemington Jones, soprano ; Tessa Bonner, soprano ; Robin Tyson, alto ; Charles Daniels, ténor ; Julian Podger, ténor ; Steven Harrold, ténor ; Robert Horn, ténor ; Neal Davies, basse ; Simon Grant, basse. Muzzik
- 21.55 Beethoven et Brahms. Concerto n° 3, de Beethoven, et Concerto n° 1, de Brahms. Enregistré en 1973. Avec Arthur Rubinstein, piano. Par l'Orchestre du Concertgebouw d'Amsterdam, dir. B. Haitink. Mezzo
- 22.30 et 23.25 Säul. Oratorio de Haendel. Enregistré en 1994. Par le Gabrieli Consort Choir and Players, dir. Paul McCreesh. Muzzik

TÉLÉFILMS

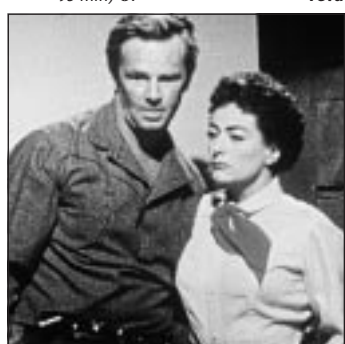
- 20.30 La Petite Absente. José Pinheiro O. Festival
- 23.45 Gesualdo, le prince. Colin Nears. Mezzo
- 0.00 La Mal Aimée. Bertrand Arthuys. Festival

SÉRIES

- 18.55 Le Caméléon. La clé du passé O. M 6
- 0.40 New York District. Les hirondelles du Nigeria (v.o.). 13^{ème} RUE

FILMS

- 15.55 Le Destin ■■ Youssef Chahine (France - Egypte, 1997, 130 min) O. Ciné Cinémas 2
- 16.50 Faubourg Montmartre ■■ Raymond Bernard (France, 1931, 90 min) O. Ciné Classics
- 18.20 Emilia Galotti ■■ Martin Hellberg (Allemagne, 1958, v.o., 95 min) O. Ciné Classics
- 19.05 Le secret de Nimh ■■ Don Bluth (Etats-Unis, 1982, 85 min). Disney Channel
- 20.30 Pile ou face ■■ Robert Enrico (France, 1980, 105 min) O. Ciné Cinémas 2
- 20.45 Les Zozos ■■ Pascal Thomas (France, 1973, 110 min) O. Cinéfaz
- 20.45 Les Trois Jours du Condor ■■ Sydney Pollack (Etats-Unis, 1975, 120 min). 13^{ème} RUE
- 20.50 Les Enfants ■■ Marguerite Duras (France, 1984, 95 min) O. Téva



- 21.00 Johnny Guitar ■■■ Nicholas Ray. Avec Sterling Hayden, Joan Crawford, Mercedes McCambridge (Etats-Unis, 1954, v.o., 105 min). Paris Première
- 21.00 Pecker ■■ John Waters (Etats-Unis, 1998, 80 min) O. Canal + Vert
- 21.35 Florence est folle ■■ Georges Lacombe (France, 1944, 95 min) O. Ciné Classics
- 22.25 Jennifer 8 ■■ Bruce Robinson (Etats-Unis, 1992, 125 min) O. Cinéstar 1
- 22.55 Un si joli village ■■ Etienne Périer (France, 1978, 115 min) O. Ciné Cinémas 3
- 23.55 L'île aux baleines ■■ Cleve Rees (Grande-Bretagne, 1989, 100 min) O. Ciné Cinémas 1
- 0.05 Des gens sans importance ■■ Henri Verneuil (France, 1955, 100 min) O. Cinétoile

Arte

- 20.45 Thema : le monde paysan dans l'ornière En trois documentaires, deux Allemands, Uli Koglin et Achim Tacke, au cours d'un voyage à travers l'Europe et les Amériques, avant d'aboutir au Népal, répondent à la plupart des interrogations que provoquent aujourd'hui les mots agriculture et mondialisation. Quelles belles bêtes, ces blondes Aubrac ! Or, Michel Bos nous explique qu'elles n'ont plus leur place dans l'agriculture moderne ;

leur croissance est trop lente. Sans subventions européennes... on parle de les supprimer... la race disparaîtra. Mais s'il n'en reste qu'un, il sera celui-là, au nom de la nature et de la qualité. Dans les plaines du Kansas, Dana Hauck est fier de montrer que, sans subventions, ses vœux sont prêts pour l'abattoir en dix mois au lieu de quatorze en Europe. Mais on peut constater que ses champions sont encore plus systématiquement piqués que certains coureurs cyclistes. Pour finir, un portrait de José Bové, moins réussi que l'enquête.

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 21.00 Les Félines. Forum
- 22.00 Bêtes de concours. Forum
- 23.00 Le Retour du loup. Forum

MAGAZINES

- 13.05 Faxculture. Nids d'aigle. TV 5
- 17.00 Les Lumières du music-hall. Ivan Rebroff. Johnny Hallyday. Paris Première
- 17.10 Ecolomag. Montagne et parcs naturels : solution aux problèmes de cohabitation entre tourisme et écologie ? Invités : Corinne Lepage ; Yves Paccalet. LCI
- 20.55 Thalassa. Escalade au Cap-Vert. France 3
- 21.00 Rock Press Club. Les Rolling Stones. Canal Jimmy
- 21.00 Recto Verso. Charles Berling. Paris Première

DOCUMENTAIRES

- 16.50 Les Churchill. [1/3]. Aristocrate et aventurier. Odyssee
- 17.25 Le Rendez-vous de Caluire. La Chaîne Histoire
- 17.35 Anciennes civilisations. [13/13]. La Chine. Planète
- 17.50 Le Zoo, toute une aventure. Monte-Carlo TMC
- 18.00 Le Musée du Prado. Francisco De Goya peintre de l'insoutenable. Odyssee
- 18.00 Les Légendes vivantes. L'oiseau indicateur des Ndorobos. Voyage
- 18.00 Histoires secrètes. Dimanche sanglant. Chaîne Histoire
- 18.05 A la recherche des animaux perdus. Les kangourous chez les Papous. La Cinquième
- 18.25 Cinq colonnes à la une. Planète
- 18.25 L'Actors Studio. Sidney Lumet. Paris Première
- 18.30 Un siècle de musique d'orchestre. [3/7]. Couleur. Mezzo
- 18.30 Correspondances. Quatre mariages et un enlèvement. Voyage
- 19.00 Ils ont fait l'Histoire. Pythagore. La Chaîne Histoire
- 19.15 De mystérieuses civilisations disparues. L'ombre du Colisée. Planète
- 19.45 Les Mystères de l'histoire. Dossiers secrets de J. Edgar Hoover. Chaîne Histoire
- 19.55 Journal d'un globe-trotter. Yukon. Odyssee
- 20.00 Pilot Guides. Cambodge. Voyage
- 20.05 Sur la route avec Ray Brown. Entre les lignes. Muzzik
- 20.15 Reportage. Du venin dans le sang. Arte
- 20.30 Pierre Mendès-France. Planète

- 20.35 Les Mystères de la Bible. Moïse au Mont Sinai. La Chaîne Histoire
- 20.50 Les Fils de lumière. Odyssee
- 21.00 Les Grandes Batailles du passé. Mafeking 1899-1900. Tsubima 1905. Histoire
- 22.00 Sous la mer. La Mer Rouge. Voyage
- 22.25 Les Musiques de James Bond. Planète
- 22.30 Correspondances. Quatre mariages et un enlèvement. Voyage
- 22.30 Tueurs en série. Kenneth McDuff, le tueur au balai. 13^{ème} RUE
- 22.55 On the Trail of E.T. Odyssee
- 23.00 Les Femmes aux J.O. [3/3]. Les temps changent. Histoire
- 23.00 Enquêtes médico-légales. A un cheveu près. 13^{ème} RUE
- 23.20 Geoffrey Oryema. Muzzik
- 23.20 Les Aventuriers de l'altitude. [3/6]. La tour de Moïse. Planète
- 23.50 Histoires d'avions. Les chasseurs russes. Planète
- 23.50 Une histoire de la médecine. [7/8]. La médecine, conquérante ou conquise ? Histoire
- 23.50 Mémoire vivante. Le familistère de Guise ou l'utopie réaliste. La Chaîne Histoire

SPORTS EN DIRECT

- 15.45 Basket-ball. Euro 2001 (Poule A) : France - Israël. Pathé Sport
- 16.45 et 1.00 Tennis. US Open (5^e jour). Eurosport
- 18.00 Basket-ball. Euro 2001 (poule C) : Croatie - Yougoslavie. Pathé Sport
- 20.15 Basket-ball. Euro 2001 (poule D) : Grèce - Italie. Pathé Sport
- 20.45 Athlétisme. Golden League. Meeting de Berlin (All.). Canal +

DANSE

- 17.45 et 20.35, 23.30 Susto. Chorégraphie de Jiri Kylian. Par le Nederland Dans Theater. Mezzo
- 21.55 Roméo et Juliette. Chorégraphie d'Angelin Preljocaj. Musique de Serge Prokofiev. Par le Lyon Opera ballet. Mezzo

MUSIQUE

- 17.00 Le Trio Wanderer et Florent Héau. Enregistré à la Cigale, à Paris, en 1999. Quatuor pour la fin du temps, de Messiaen. Muzzik
- 18.05 Transclassiques 2000 (n° 9). Trio en la mineur pour piano, violon et violoncelle, opus 50, de Tchaïkovski. Par le trio Wanderer. Muzzik

THÉÂTRE

- 21.00 James Carter. Deutsches Jazz Festival 1994. Muzzik
- 22.55 Here, there and everywhere. Royal Albert Hall de Londres, en 1999. Avec Des'Ree ; Marianne Faithfull ; Tom Jones ; Chrissie Hynde ; Elvis Costello ; Sinead O'Connor ; George Michael ; Paul McCartney. Canal Jimmy
- 23.20 Mascagni. Intermzzo de L'Amico Fritz. Par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Herbert von Karajan. Mezzo
- 23.45 Katia Kabanova. Festival de Salzbourg 1998. Avec l'Orchestre philharmonique tchèque, dir. Sylvain Cambreling. Mezzo
- 0.05 Luke Slater. Eurockéennes, Belfort 2000. Paris Première

TÉLÉFILMS

- 18.15 Maria, fille de Flandre. Philippe Triboit O. TV 5
- 18.55 La Couleur du base-ball. Kevin Ridley Sullivan O. CinéCinéma
- 19.05 Mission secrète sur Internet. Eric Champnella. Disney Channel
- 19.10 La Marche de Radetzky. Axel Corti. [1/2] O. Histoire
- 20.35 Une image de trop. Jean-Claude Messiaen O. TMC
- 20.45 Prise d'otage sanglante. Jack Bender. RTL 9
- 20.45 Quatre femmes à marier. René Heisig. Arte
- 20.50 Erreur médicale. Laurent Carceles O. M 6
- 20.50 Alien Nation. Kenneth Johnson. Série Club
- 22.05 Les Secrets du passé. Michael Lindsay-Hogg. Festival
- 23.15 La Maison du désir. Lucky Charleston. TF 6

COURTS MÉTRAGES

- 2.00 Court-circuit. Louise. Nicolas Revoy. Arte

SÉRIES

- 17.10 Beverly Hills. Celle qui criait au loup. TF 1
- 18.20 Hill Street Blues. L'ange déchu O. Monte-Carlo TMC
- 18.30 Les Simpson. La pilule qui rend sage O. Canal +
- 18.55 Le Caméléon. Affaire de famille. M 6
- 20.35 Sauveur Giordano. Femmes en danger O. TSR
- 20.50 Boulevard du palais. Le Prix d'un enfant O. France 2
- 22.30 La Crim'. Le saigneur O. France 2
- 23.35 Deuxième chance. Moving on (v.o.). O. Téva

Le Monde TELEVISION

Odyssee

- 16.50 Les Churchill Les Anglais ont l'art de traiter les grandes figures de leur histoire avec un singulier mélange d'admiration, de familiarité, de distance et d'ironie, qui n'appartient qu'à eux et convient parfaitement au légendaire Winston Churchill. Une série en trois volets (suite les semaines prochaines), qui dresse le portrait du « Vieux Lion » passé à la postérité pour son rôle pendant la période 1940-1945.

Ciné Classics

- 20.30 Chronique des pauvres amants ■■ A Florence, en 1925, Mario, jeune typographe, loue une chambre chez le maréchal-ferrant d'une rue populaire. C'est l'époque où le parti fasciste impose son pouvoir par la violence. D'après un roman de Vasco Pratolini, le cinéaste communiste Carlo Lizzani a fait revivre une période noire de l'histoire italienne. Avec Marcello Mastroianni et Giuliano Montaldo.

Arte

- 22.15 Une synagogue ou à la campagne ■■ Ils ne sont plus que sept, sept petits vieux de Delémont (bourgade de Suisse romande), pour maintenir coquette leur synagogue mangée par le salpêtre. Partis à « l'étranger »... c'est-à-dire à Bâle, toute proche... leurs enfants ne prendront pas la relève. La communauté israélite de Delémont s'éteint. Sur un ton pudique et tendre, Franz Rickenbach fait revivre l'histoire de ce petit monde.

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

- 16.20 Passions.
- 17.10 Beverly Hills.
- 18.00 Sous le soleil.
- 19.00 Le bigdil.
- 20.00 Journal, Tiercé, Météo.
- 20.50 Tel père, telle flic. La fille qui croyait au père Noël.
- 22.30 Photos interdites. Téléfilm. Gail Harvey O.
- 0.15 Très chasse. Le cerf en Ecosse.

FRANCE 2

- 16.25 Nash Bridges O.
- 17.10 La Famille Green.
- 18.00 Le Groupe.
- 18.30 Hartley, cœurs à vif O.
- 20.10 Secrets d'été.
- 19.50 Un gars, une fille.
- 20.00 et 1.00 Journal, Météo.
- 20.50 L'Eté d'Envoyé spécial.
- 23.00 Laurent Gerra. 1.20 Nikita. Un élément du passé O.

FRANCE 3

- 16.55 C'est toujours l'été.
- 18.25 Questions pour un champion.
- 18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.
- 20.15 Tout le sport.
- 20.25 C'est mon choix ce soir.
- 20.55 Le Gendarme en balade. Film. Jean Girault O.
- 22.40 Météo, Soir 3.
- 23.10 Le Moustachu. Film. Dominique Chaussois O.
- 0.35 Transboréal.

CANAL +

- 16.40 Hantise. Film. Jan de Bont O.
- En clair jusqu'à 20.46
- 18.30 Les Simpson O.
- 18.55 + de cinéma.
- 19.30 Le Journal.
- 19.55 Le Zapping.
- 20.05 Burger Quiz.
- 20.50 Soirée Africa. Africa. Les Léopards de Zanzibar O.
- 21.45 Les amoureux du Sahel O.
- 22.35 Bulworth ■■ Film. Warren Beatty (v.o.) O.
- 0.20 Dick, les coulisses de la présidence ■■ Film. Andrew Fleming (v.o.) O.

ARTE

- 19.00 Voyages, voyages. Buenos Aires.
- 19.45 Météo, Arte info.
- 20.15 Reportage. Champions par tradition.
- 20.45 Thema. Le monde paysan dans l'ornière. 20.46 Les Paysans et la Spirale de la mondialisation.
- 21.40 Bové en campagne contre burger.
- 22.10 Les Cultivateurs du toit du monde.
- 22.40 Les Petites Fugues ■■ Film. Yves Versin.
- 1.05 Arte info.

M 6

- 17.30 L'Étalon noir O.
- 17.55 Le Clown O.
- 18.55 Le Caméléon O.
- 19.50 et 0.30 L'Eté de Loana.
- 19.54 Le Six Minutes, Météo.
- 20.05 Madame est servie O.
- 20.40 Pas très catholique ■■ Film. Tonie Marshall O.
- 22.45 The Crow, Stairway to Heaven. Rendez-vous en enfer O.
- 23.35 Les forces du mal O.
- 0.35 Zone interdite.

FRANCE-CULTURE

- 20.00 A la poursuite de Nicolas Bouvier.
- 21.00 Microfilms (rediff.).
- 21.40 Départ en lignes.
- 22.10 Carnet de notes (rediff.).
- 22.30 Les Cinq Temps de l'amour.
- 23.30 A voix nue (rediff.).
- 0.05 Du jour au lendemain (rediff.).
- 0.40 Fiction (rediff.).

FRANCE-MUSIQUES

- 20.00 Prélude.
- 20.30 Prom's de Londres. Par l'Orchestre du Gewandhaus de Leipzig, dir. Herbert Blomstedt, Truls Mørk, violoncelle. Œuvres de Mendelssohn, Haydn, Dvorak.
- 23.00 Soirée privée.

RADIO CLASSIQUE

- 20.40 Les Rendez-vous du soir. Par l'Orchestre de Paris, dir. Yakov Kreitzberg, Vadim Repin, violon. Œuvres de Tchaïkovski, Mahler.
- 22.18 Les Rendez-vous du soir (suite). Œuvres de Mozart, Schubert, Weber, Mendelssohn.

Le Monde TELEVISION

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

- 13.50 Les Feux de l'amour.
- 14.40 Croisière à haut risque. Téléfilm. Brian Tronchard-Smith O.
- 16.20 Passions.
- 17.10 Beverly Hills.
- 18.00 Sous le soleil.
- 19.00 Le bigdil.
- 20.00 Journal, Météo, Trafic infos.
- 20.50 Réve d'un soir.
- 23.05 Sans aucun doute.
- 0.55 Les Coups d'humour.

FRANCE 2

- 13.50 Maigret O.
- 15.30 L'As des privés O.
- 16.20 Nash Bridges O.
- 17.10 La Famille Green.
- 17.55 Le Groupe.
- 18.30 Hartley, cœurs à vif O.
- 19.20 Secrets d'été.
- 19.50 Un gars, une fille.
- 20.00 et 0.55 Journal, Météo.
- 20.50 Rêve d'un soir.
- 23.05 Sans aucun doute.
- 0.15 Réparations.

FRANCE 3

- 13.25 C'est mon choix.
- 14.25 Le Réve impossible. Téléfilm. Waris Hussein.
- 16.00 L'île fantastique.
- 16.50 C'est toujours l'été.
- 18.25 Questions pour un champion.
- 18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.
- 20.10 Tout le sport.
- 20.20 C'est mon choix ce soir.
- 20.55 Thalassa. Escalade au Cap-Vert.
- 22.05 Météo, Soir 3.
- 22.35 ONPP vu de la loge.
- 0.15 Les Envahisseurs. Labyrinthe.

CANAL +

- En clair jusqu'à 13.40
- 13.25 Le Zapping.
- 13.40 Encore + de cinéma.
- 14.00 La Bostella ■■ Film. Edouard Baer O.
- 15.35 Surprises.
- 15.50 La Légende des animaux O.
- 16.20 Jet-Set. Film. Fabien Onteniente O.
- 18.05 Lain. Weïrd O.
- En clair jusqu'à 20.41
- 18.30 Les Simpson O.
- 18.55 + de cinéma.
- 19.30 Le Journal.
- 19.45 Le Zapping.
- 19.55 Les Guignols de l'info.
- 20.05 Burger Quiz.
- 20.45 Athlétisme. Golden League. Meeting de Berlin
- 22.45 Minute en +.
- 23.00 Le Talentueux Monsieur Ripley. Film. Anthony Minghella O.
- 1.15 Un sac de billes ■■ Film. Jacques Doillon O.

LA CINQUIÈME/ARTE

- 13.45 Le Journal de la santé.
- 14.00 Planète Terre.
- 15.00 Navires de légende.
- 15.55 Cirque.
- 16.50 C'est le goûter ! Les Frères Flub. 17.05 Alf.
- 17.30 100 % question 2^e génération.
- 18.05 A la recherche des animaux perdus.
- 18.57 Météo.
- 19.00 Tracks.
- 19.45 Météo, Arte info.
- 20.15 Reportage. Du venin dans le sang.
- 20.45 Quatre femmes à marier. Téléfilm. René Heisig.
- 22.15 Grand format. Une synagogue à la campagne ■■ Film. Franz Rickenbach.
- 23.25 Timeless, Bottomless, Bad Movie ■■ Film. Jang Sun-Woo (v.o.).

M 6

- 13.35 Une famille en détresse. Téléfilm. Neema Barnette O.
- 15.20 Demain à la une O.
- 16.10 et 1.20 M comme musique.
- 17.30 L'Étalon noir O.
- 17.55 Le Clown O.
- 18.55 Le Caméléon O.
- 19.50 et 1.15 L'Eté de Loana.
- 19.54 Le Six Minutes, Météo.
- 20.05 Madame est servie O.
- 20.40 Politiquement rock.
- 20.50 Erreur médicale. Téléfilm. Laurent Carceles O.
- 22.35 Profiler. Planète intacte O.
- 23.25 Modus operandi O.
- 0.25 Burning Zone, menace imminente. Traitement fatal O.

RADIO

FRANCE-CULTURE

- 19.00 Concert (rediff.). Iran : Aïcha Redouane.
- 20.00 A la poursuite de Nicolas Bouvier.
- 21.00 Microfilms (rediff.).
- 21.40 Départ en lignes.
- 22.10 Carnet de notes (rediff.).
- 22.30 Les Cinq Temps de l'amour.
- 23.30 A voix nue (rediff.).
- 0.05 Du jour au lendemain (rediff.).
- 0.40 Fiction (rediff.).
- 1.00 Les Nuits (rediff.).

FRANCE-MUSIQUES

- 18.07 Sur tous les tons.
- 20.00 Les Schubertiades. Thomas Quasthoff, baryton, Justus Zeyen, piano. Œuvres de Schubert, Schulze, von Goethe.
- 23.00 Soirée privée.

RADIO CLASSIQUE

- 18.30 Intermezzo.
- 20.40 Les Rendez-vous du soir. Salomon, violoniste et impresario. Œuvres de Haydn et Salomon, J.S. Bach, C.P.E. Bach, Mozart, Haydn, Cherubini, Beethoven.
- 22.40 Les Rendez-vous du soir. Œuvres de Berlioz, Saint-Saëns, Ravel, Fauré.

SIGNIFICATION DES SYMBOLES

- Les codes du CSA
- Tous publics
- Accord parental souhaitable
- Accord parental indispensable ou interdit aux moins de

Grève à la SNCF en région PACA après une agression

Deux jeunes auraient tenté de défenestrer une agente

LES CONTRÔLEURS SCNF de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur ont déclenché une grève de vingt-quatre heures après l'agression d'une agente, mercredi 29 août, vers 9 h 30, à bord d'un train entre Marseille et Toulon. Deux jeunes, dont un mineur de quinze ans, ont été interpellés en gare de Toulon et devaient être déferés, jeudi, au parquet à l'issue de leur garde à vue au commissariat central. Ils devaient être mis en examen pour « tentative d'homicide volontaire, violences volontaires et tentative de vol ». Selon les déclarations de la victime – une contrôleuse âgée de quarante-trois ans qui a bénéficié d'une interruption de travail de huit jours –, l'un des jeunes gens aurait tenté de la jeter hors du train après l'avoir frappée.

Quelques instants plus tôt, les deux garçons – de jeunes errants – avaient été contrôlés sans titre de transport, et une voyageuse avait signalé la présence de voleurs aux trois contrôleurs, deux femmes et un homme. Une première altercation se serait

alors produite, les suspects refusant d'obtempérer, puis prenant la fuite de voiture en voiture. Les jeunes gens auraient ouvert une porte et menacé de sauter. Au cours de l'empoignade, l'un d'entre eux aurait saisi le bras de la contrôleuse pour essayer de la pousser hors du train, avant que les fraudeurs récalcitrants soient maîtrisés.

Les syndicats CGT et CFDT des contrôleurs ont appelé à un arrêt de travail de vingt-quatre heures, à partir de 19 heures mercredi, pour protester contre cette agression « intolérable ». Ils réclament davantage de filtrage dans les trains et les gares ainsi que l'embauche de contrôleurs et d'agents de surveillance. Ils estiment que l'incident de mercredi « montre à quel point les conditions de travail se sont dégradées » et rappellent que plus de cinquante agressions ont eu lieu depuis le début de l'année dans les trains de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

► www.lemonde.fr/securite

Des restes de pesticide dans les melons et les choux-fleurs

LE MOUVEMENT pour les droits et le respect des générations futures (MDRGF) dénonce à nouveau la présence de pesticides dans les légumes. Cette association avait déjà souligné les résultats inquiétants de la première partie d'une enquête de l'office alimentaire et vétérinaire de la Commission européenne, selon laquelle la moitié des fruits, légumes et céréales consommés en France présentaient des résidus de pesticides (*Le Monde* du 8 août). Dans un communiqué publié mercredi 29 août, le MDRGF analyse les résultats de la deuxième partie de cette enquête qui porte sur la présence de vingt pesticides dans les choux-fleurs, les grains de blé, les poivrons et les melons.

Selon cette enquête, certains pesticides ont été retrouvés dans un pourcentage important des échantillons : l'endosulfan dans 31,7 % des poivrons et 27,3 % des melons, le manèbe dans 28,9 % des choux-fleurs, et le methamidofos dans 20,7 % des poivrons. Le rapport de la

Commission européenne pointe du doigt les risques de toxicité aiguë liés à l'absorption de certains de ses produits : « Les informations pour le methamidofos sur les poivrons montrent qu'il y a des raisons de craindre un danger pour la santé, notamment pour les groupes à risque comme les jeunes enfants. »

Le MDRGF demande donc que soient retirés au plus vite du marché « ces pesticides particulièrement dangereux et que soient mises en place des pratiques agricoles plus respectueuses de l'environnement et de la santé humaine ». En réponse à la publication de la première partie de cette enquête, le ministère de l'agriculture avait relevé que l'échantillon retenu pour la France, notamment des poivrons d'Espagne et des poires de Belgique, n'était pas « représentatif de la consommation nationale ». Cette polémique intervient alors que la Commission européenne a prévu d'interdire d'ici à 2003 près de la moitié des pesticides actuellement utilisés dans l'agriculture.

Perquisitions en Belgique chez les antimondialisation

DES PERQUISITIONS visant, semble-t-il, des militants antimondialisation ont eu lieu à Liège et à Bruxelles, mardi 28 août. Officiellement, les enquêteurs de la police fédérale belge agissaient à la suite d'une plainte de la Société des transports publics bruxellois (STIB) visant le Collectif sans ticket, un groupement qui incite les usagers du métro et des autobus à voyager sans titre de transport. A Liège, les policiers auraient toutefois saisi, à l'occasion de leur visite, toutes les données de l'association Barricades, qui coordonne les rencontres antimondialisation qui se tiendront lors du sommet des ministres européens des finances les 21 et 22 septembre. Ecolo, l'un des six partis du gouvernement, a estimé qu'il y avait « abus de pouvoir » et « parti pris » de la part de la police. Cet incident survient alors que le premier ministre, Guy Verhofstadt, tente de calmer les esprits avant les futures réunions européennes qui vont se tenir dans son pays. – (Corresp.)

DÉPÊCHES

■ **ESPACE : une fusée Ariane 4, dans sa version 44L**, a mis sur orbite, jeudi 30 août, le satellite de télécommunications Intelsat 902 pesant près de 5 tonnes. C'était le 143^e vol du lanceur européen, le sixième cette année. Le prochain vol du lanceur lourd est prévu fin novembre.

■ **POLLUTION : le seuil des 180 microgrammes d'ozone par mètre cube d'air par heure** a de nouveau été enregistré, mercredi 29 août, dans le nord-est des Bouches-du-Rhône et dans l'ouest du Vaucluse, notamment autour de l'étang de Berre et à Avignon. Nîmes (Gard) et sa région ont aussi connu des pics de pollution. La « période d'alerte » a cependant été levée sur Nîmes dès 22 heures.

■ **TROISIÈME AÉROPORT : le conseil général de la Marne a officiellement déposé la candidature de l'aéroport de Vatry (Marne)** pour accueillir la nouvelle plate-forme aéroportuaire internationale dans le Grand Bassin parisien.

■ **TUNNEL DU MONT-BLANC : le ministre des transports, Jean-Claude Gayssot**, a annoncé jeudi, sur Radio-Bleue - Pays de Savoie, que quatre réunions publiques auront lieu à l'initiative du préfet de la région Rhône-Alpes à Annecy, Chambéry, Chamonix et Saint-Jean-de-Maurienne, afin de préparer la table ronde qu'il doit présider le 1^{er} octobre à Lyon sur la réouverture du tunnel du Mont-Blanc. Lors du référendum officiel du 19 août dans trois communes de Savoie, 97,23 % des votants avaient dit « non » au retour des camions dans la vallée de Chamonix.

Guerre d'Algérie : François Mitterrand a approuvé plus de trente exécutions de militants du FLN

Selon une enquête du « Point », l'ex-garde des sceaux n'a demandé la grâce que de 7 condamnés sur 45

EN 1981, François Mitterrand, président de la République, faisait abolir la peine de mort en France. En 1956, François Mitterrand, garde des sceaux, approuvait les premières exécutions capitales de militants du FLN pendant la guerre d'Algérie. Une enquête du *Point*, à paraître dans ses éditions du 31 août, révèle que l'ancien président, alors ministre de la justice dans le gouvernement de Guy Mollet, ne s'est pas opposé aux premières mises à mort des combattants musulmans. « Sur 45 dossiers d'exécutions lors de son passage Place Vendôme, François Mitterrand ne donne que 7 avis favorables à la grâce (6 autres avis étant manquants) », écrit l'hebdomadaire. Avant la célébration des vingt ans de l'abolition de la peine capitale, le 9 octobre 1981, cette enquête, établie sur des archives inédites du ministère de la justice, constitue un nouvel éclairage accablant sur l'attitude de l'ancien chef de l'Etat pendant la guerre d'Algérie.

Les auteurs de l'enquête, les journalistes François Malys et Philippe Houdart, ont accédé, après déroga-

tion, à l'ancien registre des grâces de la chancellerie – dans lequel figure, à partir de 1950, le nom de l'ensemble des condamnés à mort – ainsi qu'à 141 dossiers de condamnés exécutés. A partir de ces documents, ils ont procédé à un « décompte » des combattants exécutés pendant la guerre d'Algérie, en excluant les musulmans condamnés par des cours d'assises civiles pour des crimes de droit commun, ainsi que les membres de l'OAS. Il ressort de ces dossiers, parfois extrêmement sommaires – « quelques feuillets, deux ou trois bostols griffonnés » –, que 222 militants du FLN auraient été soit guillotins, soit fusillés entre 1956 et 1962.

Les premières exécutions correspondent au passage de François Mitterrand au ministère de la justice, du 1^{er} février 1956 au 12 juin 1957. Une année charnière de ce qui ne s'appelait pas encore la guerre d'Algérie, où le gouvernement fait voter les « pouvoirs spéciaux » et où la justice civile cède le pas devant la justice militaire. A l'époque, la frange ultra-conserva-

trice des Français d'Algérie, chauffée à blanc, réclame ouvertement l'exécution des condamnations à mort des combattants pour l'indépendance. Après une période d'hésitation, relatée par l'historienne Sylvie Thénault dans son livre *Une drôle de Justice - Les magistrats dans la guerre d'Algérie* (éd. La Découverte), le gouvernement Mollet décide de faire appliquer la peine capitale. Le 19 juin 1956, les premiers « rebelles » – Abdelkader Ferradj et Mohamed Ben Zabana – sont conduits à l'échafaud.

COUP D'ENVOI AUX REPRÉSAILLES

De l'avis des historiens, ces exécutions donnent le coup d'envoi des représailles du FLN et signent l'escalade de la violence. De son bureau de la Place Vendôme, à Paris, François Mitterrand ne s'oppose pourtant qu'à très peu d'exécutions. Certes, la décision de gracier un condamné à mort revient, en dernier recours, au président de la République, René Coty. Mais, sous la IV^e République, le pouvoir du président est plus honorifique

que réel, et les avis du ministre de la justice, comme ceux du ministre de la défense, également consultés, engagent pleinement le gouvernement. Selon *Le Point*, sur les 45 exécutions qui ont eu lieu pendant son passage à la chancellerie, François Mitterrand a émis sept avis favorables à la grâce – qui n'ont pas été suivis. Six autres avis sont manquants – dont celui sur la condamnation de Fernand Iveton, militant communiste, le seul Européen parmi tous ces condamnés à mort, dont le dossier ne figure pas – ou plus ? – aux archives.

Au final, ce sont donc 32 exécutions auxquelles François Mitterrand ne s'est pas opposé en tant que garde des sceaux. Un simple « avis défavorable au recours » ou « recours à rejeter » signé de sa main suffisait à sceller le sort des condamnés. L'hebdomadaire en publie un fac-similé, où l'on peut reconnaître, comme un testament posthume, son écriture haute et tremblée, si caractéristique de l'ancien président de la République.

Cécile Prieur

DE QUI AVEZ-VOUS BESOIN ?

Ingénieur d'Affaires chez IBM, Nicolas Villette.
A défini une solution e-CRM (gestion de la relation client en ligne), qui a aidé ChâteauOnline à devenir l'un des leaders de la vente de vin en ligne en offrant à ses clients des produits et des services personnalisés, tout en réduisant ses coûts.

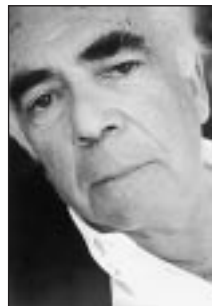
IBM

DÉS GENS QUI PENSENT. DES GENS QUI AGISSENT.
ibm.com/e-business/fr

IBM est une marque d'International Business Machines Corporation. Les autres noms de sociétés, de produits et de services peuvent appartenir à des tiers. © 2001 IBM Corp. Tous droits réservés.

DOSSIER

Michel Houellebecq, Marc Trillard, François Jonquet, Clotilde Escalle et Stéphane Zagdanski : les tourments sexuels de la rentrée pages II et III

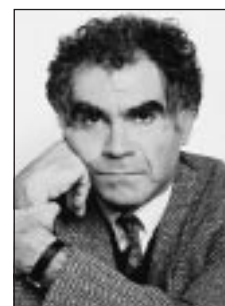


CLAUDE ESTEBAN
page IV

CHANG-RAE LEE
page V



LA RENTRÉE DES ESSAIS
page VI



CARLO GINZBURG
page VII



FRANÇOIS FEJTŐ
page IX

Houellebecq et l'Occident

Si vous aimez la littérature, il serait sage de ne pas écouter ceux qui disent : « Michel Houellebecq pense que... » Car *Plateforme* n'est pas un essai sur le tourisme sexuel (lire nos informations dans *Le Monde* daté 26-27 août), ni un texte de propagande en faveur de cette pratique, ni un réquisitoire contre elle. C'est un roman. On s'est beaucoup offusqué, en Occident, en 1989, de voir les intégristes musulmans refuser de comprendre que *Les Versets sataniques* de Salman Rushdie étaient une fiction, et voilà qu'avec des conséquences moins dramatiques heureusement, certains, aujourd'hui, en France, font la même chose. *Plateforme* (drôle de titre, mais Houellebecq avoue sa fascination pour la trouvaille de Faulkner, *Pylône*) est pourtant bien un roman, excellent, dont le sujet n'est pas principalement le tourisme sexuel, mais, sur fond d'« état des mœurs en Occident au début du XXI^e siècle », l'éternelle affaire des relations complexes entre les hom-

Même si la polémique engagée autour de « Plateforme » s'est focalisée sur le tourisme sexuel, ce n'est en rien le sujet principal de ce roman féroce qui, autour d'un amour imprévu, nous balade entre ennui, plaisirs frelatés, Occidentaux accablés et intégristes de toutes sortes

mes et les femmes, de leur perpétuel malentendu, annulé, comme cela arrive parfois dans une vie, par une vraie rencontre, une sorte de miracle ou de révolution intime, une histoire d'amour. Inattendue, mystérieuse, évidente, comme elles le sont toutes.

Le seul ennui est que Houellebecq ne fait pas dans le « troubadourisme ». En très bon romancier, il regarde la société. Il ne cherche pas à la juger, mais à la décrire, avec un humour terriblement noir. Alors, l'image n'est pas forcément plaisante pour tous ceux qui préfèrent « ne pas savoir ». « Je ne hais personne, précise Michel Houellebecq. Je suis dans une forme d'éloignement, de distance. C'est la position normale de l'écrivain. Je sais qu'il y a une demande pour que je condamne ce que je décris, notamment le tourisme sexuel. Je n'ai aucun jugement négatif. Ni sur tel ou tel comportement, ni sur l'homme en général. Dans le pire des cas, je suis compassionnel. »

En outre, son narrateur, célibataire assez léthargique, vivant « dans un pays marqué par un socialisme apaisé », fonctionnaire au ministère de la culture, n'est pas vraiment fait pour avoir une existence heureuse et vivre un bel amour. Mais plutôt, en effet, pour les voyages organisés où se conjuguent des solitudes, et où, si l'on choisit comme destina-

tion la Thaïlande, on se prépare à l'amour tarifé. Il est donc très facile de prévoir que tout se terminera très mal. Cependant, il faut d'abord s'attarder du côté de ce narrateur. Il se prénomme Michel, il a la quarantaine, mais ce n'est pas Michel Houellebecq, contrairement à ce qu'on entend dans la bouche de ses adversaires, comme si les millions de paroles prononcées pour expliquer que le narrateur de la *Recherche* n'est pas Marcel Proust n'avaient servi à rien. « Le choix du "je" ou du "il" était ma seule vraie hésitation en commençant ce livre, explique Michel Houellebecq. J'ai su que je voulais le "je" en décrivant, dès les premières lignes, le personnage. "Je ne me suis pas marié", dit-il, et il précise qu'il s'est toujours "retenu d'acheter un animal domestique". Moi, je suis marié et, justement, j'envisageais d'acheter un animal domestique, ce que j'ai fait. Alors j'ai choisi d'écrire au "je". Le "je" est vraiment flexible, on peut avec lui exprimer aussi, au mieux, ce qu'on voudrait ne pas être. »

La polémique déclenchée par son précédent roman, *Les Particules élémentaires* (Flammarion, 1998), comme celle qui commence à propos de *Plateforme*, ne suscitent chez lui qu'un ennui poli : « J'aimerais que ce que je pense, moi, personnellement, n'ait aucune importance. C'est le sens de l'époque qui cherche à m'entraîner dans la polémique. Moi, je crois que j'écris bien et c'est ma vraie fierté. Cela dit, il semble que j'aie une espèce de flair de cochon pour déceler ce qui va faire mal à la société autour de moi. » Et pour le dire, avec netteté, et un sens très sûr de la composition d'un roman. « Oui, j'ai beaucoup pensé à la construction, je voulais tenter d'écrire un

texte qui se lise d'une seule traite. » Ce qui a été fait.

Est-ce cette capacité à révéler ce qui dérange qui a incité Michel Houellebecq à s'installer dans une toute petite île (200 habitants), au sud-ouest d'une île qui est elle-même à l'extrême ouest de l'Europe, autrement dit en Irlande ? « Non, j'ai toujours eu un rêve d'Irlande, où je suis venu souvent, répond-il, mais je n'avais pas d'argent. Grâce aux Particules élémentaires, j'en ai eu un peu. J'ai d'abord habité Dublin, puis depuis novembre 2000, je suis ici, à Bere Island. »

Tous ceux qui se font une idée simpliste de ce romancier – il serait un provocateur gratuit, un crypto fasciste ou un stalinien masqué (on a entendu tout et son contraire), un « petit Blanc » déguisé en écrivain à succès – devraient peut-être visiter ce magnifique coin d'Irlande, du côté de la baie de Bantry (prendre l'avion jusqu'à Cork, une voiture puis le ferry), pour comprendre que Michel Houellebecq ne peut être réduit à ces clichés. Il est déconseillé de prendre d'assaut sa maison blanche et rouge – il l'a baptisée *The White House* –, bien que ce soit l'ancien bed and breakfast de l'île et que les numéros soient restés sur les portes des chambres. Le lieu est rude, les hivers sont sans doute assez longs et les tempêtes fréquentes, pourtant il est très apaisant de rendre visite à ce drôle d'homme qui parle peu, mais joue volontiers, en compagnie de son épouse Marie-Pierre, avec leur jeune chien, un corgi affectueux.

S'il fallait un seul mot pour désigner Michel Houellebecq, ce serait sûrement « placidité », et cela le rend insupportable à certains car cette placidité est présente dans sa manière de décrire la société, de regarder « au milieu du monde » – expression figurant sur la couverture du livre, au-dessus du titre. « "Au milieu du monde", c'est une sorte de série, que j'ai commencée avec Lanzarote (1). J'ai d'ailleurs écrit ce texte sur Lanzarote en Thaïlande en 1999. Je pensais faire un livre par pays. Mais la Thaïlande demandait de plus amples développements. J'ai d'abord envisagé un roman très ambitieux, avec des personnages thaïs, uniquement. J'ai même tenté d'apprendre la langue, mais je crois que c'est assez difficile et je ne suis absolument pas doué. Puis j'ai lu quelque part que le le sens de l'époque qui cherche à m'entraîner dans la polémique. Moi, je crois que j'écris bien et c'est ma vraie fierté. Cela dit, il semble que j'aie une espèce de flair de cochon pour déceler ce qui va faire mal à la société autour de moi. » Et pour le dire, avec netteté, et un sens très sûr de la composition d'un roman. « Oui, j'ai beaucoup pensé à la construction, je voulais tenter d'écrire un



PHILIPPE MATAS/OPALE

Thaïlande, puisque celui-ci ne devait s'engager avec personne, ne jamais s'impliquer. Et finalement elle devient une héroïne aussi importante que lui. »

Avec Valérie, qui mène une belle carrière, d'abord à Nouvelles Frontières, puis dans un groupe hôtelier mondial, mais « n'aime pas ce monde dans lequel on vit », le Michel de *Plateforme* va, certes, réaliser des « Eldoradors Aphrodite » – le nom parle de lui-même –, mais surtout découvrir... la lune, à savoir qu'« il y a la sexualité des gens qui s'aiment et la sexualité des gens qui ne s'aiment pas. Quand il n'y a plus de possibilité d'identification à l'autre, la seule modalité qui demeure, c'est la souffrance – et la cruauté ». Il est très paradoxal, si l'on a lu *Plateforme*, d'appeler les femmes à se mobiliser contre Michel Houellebecq, comme l'a fait Philippe Gloaguen, du Guide du routard, offusqué des propos tenus sur son guide dans le roman (*Le Monde* du 22 août). Valérie est en effet une figure entièrement positive, pour laquelle le narrateur éprouve amour et estime. En revan-

che, on chercherait en vain un homme à admirer. Les femmes occidentales sont décrites comme demeurant « très attachées à la séduction » et affrontées à des hommes qui « au fond s'en foutent de séduire » et « veulent surtout baiser ». Pour « baiser », payer est plus facile que séduire. Selon le narrateur de *Plateforme*, le « deuxième sexe » devrait progressivement être gagné par cette tentation : « A mesure que les femmes s'attacheront davantage à leur vie professionnelle, à leurs projets personnels, elles trouveront plus simple, elles aussi, de payer pour baiser. » Mais ce Michel-là est assez ignorant en psychologie féminine, sa stupeur en découvrant qu'il peut vivre heureux avec Valérie le prouve. Il est sidéré de constater qu'elle ne pique jamais « de ces crises nerveuses imprévisibles qui rendent parfois le commerce des femmes si étouffant, si pathétique ». Sa découverte de femmes dépourvues de toute hystérie est comme une révélation...

Belle romance, qui finit tragiquement dans un attentat islamiste. Valérie est tuée et le narrateur, rapa-

trié en France, va revenir en Thaïlande pour y disparaître. « Rien ne survivra de moi et je ne mérite pas que rien me survive ; j'aurai été un individu médiocre, sous tous ses aspects (...) On m'oubliera. On m'oubliera vite. » Evidemment, pour le *happy end*, il faudra repasser un autre jour. Quand on lit cette phrase, on est à la dernière page d'un excellent roman, féroce, qui, autour d'un amour imprévu et menacé, nous a baladés, entre ennui, misère sexuelle, plaisirs frelatés, voyages calibrés, Occidentaux accablés et intégristes de toutes sortes. Un concentré de début de XXI^e siècle, un nouveau « voyage au bout de la nuit », plutôt sinistre, raconté avec une lucidité cruelle. Mais passionnant, sauf à souhaiter, en voulant ne rien voir, vivre de slogans et de préjugés sur le bien et le mal.

(1) Flammarion, 2000.

PLATEFORME
de Michel Houellebecq.
Flammarion, 370 p.,
20 € (131,20 F).

Jean-Pierre Enjalbert,
Nelly Arcan, Catherine
Clémenson (« Le Monde
des livres » du 24 août),
Michel Houellebecq,
Marc Trillard,
Clothilde Escalle,
Stéphane Zagdanski
et d'autres auteurs
témoignent de
l'importance
de la libido dans la
rentrée littéraire.
Plutôt que d'une guerre
des sexes,
ils sont le symptôme
de la guerre éternelle
de l'artiste contre le
corps social

L'extension du domaine de la lutte contre le chaos sexuel

Du sexe dans la littérature, il y en a toujours eu. Aristophane chez les Grecs, Catulle, Horace et Ovide chez les Romains, Boccace et Chaucer au Moyen Âge, l'Arétin à la Renaissance... C'est à partir de 1625, la Réforme, quand les Luthériens condamnent le péché de luxure, que la répression commence à s'abattre sur ce type d'écrits. Auteur d'un traité *De la Dignité des braguettes*, le misogynne Rabelais est condamné par la Sorbonne parce qu'il mêle des considérations anticléricales à ses incécences. A partir de 1625, date du procès de Théophile de Viau, accusé de libertinage, les ouvrages « érotiques » ne peuvent plus être édités que clandestinement. Le XVIII^e siècle est considéré comme l'âge d'or du libertinage français, mais c'est anonymement que Diderot publie ses *Bijoux indiscrets* en 1748. Des censeurs royaux veillent à prohiber toute exaltation de l'art de jouir... et favorisent le trafic illicite de ces livres, vendus « sous le manteau ». Diderot raconte que « plus la proscription était sévère, plus elle haussait le prix du livre, plus elle excitait la curiosité de la lire, plus il était acheté, plus il était lu » (1). C'est à cette époque que le marquis de Sade fait l'apologie des libertines que « le vice amuse », que Restif de la Bretonne conçoit l'*Anti-Justine* en réaction aux textes du terrifiant marquis et afin de « préserver les femmes du délire de la cruauté ».

Le XIX^e siècle découvre l'érotologie orientale et le Kama Sutra, mais c'est dans la clandestinité que circulent les ouvrages truculents de Théophile Gautier. Les *Fleurs du Mal* de Baudelaire est condamné en 1857 pour « offense à la pudeur », pendant qu'en Angleterre, Swinburne ou Sellon publient leurs odes à la flagellation sans être inquiétés. Sacher-Masoch exalte en toute impunité *La Vénus à la fourrure* et les « batteuses d'hommes ». Le XX^e siècle sera celui du développement de la littérature érotique féminine (de Colette à Anaïs Nin), des scandales initiés par Pierre Louÿs, de D.H. Lawrence, « prêtre joyeux » de l'amour, dont la Lady Chatterley découvre l'orgasme avec un garde-chasse (en 1928, la

presse anglaise qualifie le roman de « fosse d'aisances »).

C'est masqués qu'Apollinaire publie *Les Onze Mille Verges* et Aragon *Le Con d'Irène*, et si Marcel Jouhandeau fait paraître (en « édition confidentielle ») son sulfureux *Tirésias*, si Jean Genet fait de *Notre-Dame-des-Fleurs* un grand livre de la littérature homosexuelle, Henry Miller, à l'appétit sexuel trop insatiable pour les Etats-Unis, voit interdire sa *Crucifixion en rose*. En France, où selon l'avocat des années 1950-1960 M^o Maurice Garçon, « il n'y a pas de livres interdits, il n'y a que des éditeurs condamnés » (Eric Losfeld, Jean-Jacques Pauvert, Régi-

ne Deforges en savent quelque chose), sont bannis *L'Epi monstre* de Nicolas Genka en 1961, *Oh ! Violette ou la politesse des végétaux* de Lise Deharme en 1969. C'est sous pseudonyme que, la même année, André Har-dellet (Steve Masson) publie *Lourdes, lentes* et Bernard Noël (Urbain d'Orliac) *Le Château de Cène*.

Auteur (sous le pseudonyme de Pauline Réage) d'*Histoire d'O*, apologie du plaisir sexuel dans la soumission et les châtements corporels jugée « immorale » en 1954 par la Commission du livre, Dominique Aury exalta dans *La NRF* le Lolita de Nabokov dans ces termes : « La société offensée prétend jeter aux

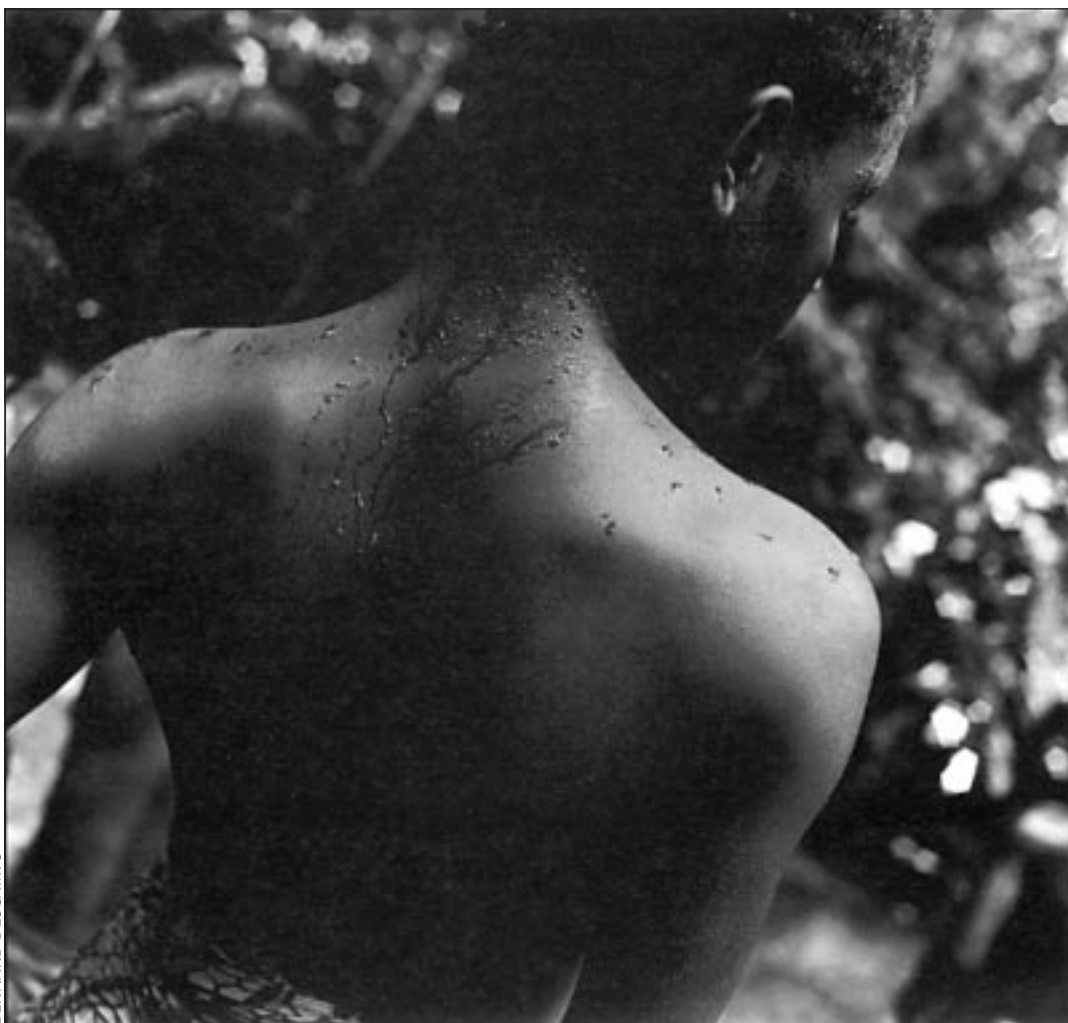
oubliettes le tentateur qui a donné par l'écriture et l'imprimé une sorte de laissez-passer à des conduites jusque-là impensables ou tenues pour telles, même s'il démontre qu'elles sont funestes, ou s'il les condamne ouvertement. » C'est dans cet éternel conflit entre l'individuel et le collectif, entre l'artiste et la société dans laquelle il vit, que l'*Ulysse* de James Joyce a choqué, que Philip Roth s'est vu reprocher les symptômes du complexe de Portnoy, que l'évocation du sexe apparaît pour l'écrivain comme l'un des passages obligés de ce qu'il a urgence à dire de ses perceptions physiques, et pour le corps social comme une odieuse manifestation

de ce qu'il a refoulé dans son inconscient. D.H. Lawrence disait que « personne ne sait ce que le mot obscène veut dire » : à cause, selon Henry Miller, du vide impossible à combler entre « l'art qui devient de plus en plus sensationnel et la vie qui devient de plus en plus ennuyeuse et désespérée » (2).

Ainsi va la guerre. D'un côté les « situationnistes de l'intime », ceux qui parlent librement, exaltent comme Catherine Millet un désir « plus chaud que le néant » ou dénoncent crânement comme Houellebecq ou Sollers (3) la misère sexuelle et le cynisme érotique du monde marchand ; en face, les « grands désillusionnistes », ceux qui voient d'un sale œil les audaces d'un art voué à franchir les interdits (« obscénités sans limites », tonne Paul Virilio), les adversaires d'une jouissance à bas prix, les profanateurs impudents d'un ordre où le mâle réfrène ses pulsions en public et où la femme reste figurante des ébats. « La société libérale avancée, c'est le mariage discret du Proxénète et du Puritain, écrivaient Pascal Bruckner et Alain Finkielkraut dans *Le Nouveau Désordre amoureux*. On interdit moins et on tolère davantage; mais la permissivité est cette forme de censure qui autorise les déviances à condition qu'elles se résignent à leur statut. »

A l'heure du Viagra, la littérature française est-elle en proie à des émois incontrôlables ? Elle est en phase avec le monde qui la produit, ici digne de ce qu'elle prône ou dénonce, parfois contaminée par une télé-peep-show et une mode du trash à profit (4).

Jean-Luc Douin



BERNARD DESCAMPS

Le dérapage de Stéphane Zagdanski

Son propos : célébrer le corps, la voix, le sexe de la femme africaine. Mais loin des qualités de ses livres précédents, le romancier sombre dans le banal et la pesanteur

NOIRE EST LA BEAUTÉ

de Stéphane Zagdanski.
Ed. Pauvert, 308 p.,
18,75€, (123 F).

Un peintre, Antoine Lomazzo, né à Paris en 1943, et qui, soudain, se voit « vieilli », rencontre une belle Centrafricaine, Marie. Il découvre non seulement une voix et un corps singuliers, une autre manière d'être au monde, mais aussi un autre univers, en plein Paris, celui des Africains. « Aucun personnage de ce roman n'est inventé. Ils existent tous, mais ailleurs, autrement », précise Zagdanski – on se demande bien pourquoi – juste avant le prologue du livre. Mais, si l'on a aimé ce qu'écrivait cet écrivain depuis dix ans déjà (et c'est son dixième livre), si l'on a pensé qu'il était l'un des plus doués des moins de quarante ans (il est né en 1963), on n'est pas au bout de ses peines.

Comment, derrière ce bon titre, *Noire est la beauté*, Stéphane Zagdanski a-t-il pu écrire un roman si lourd, et banal, en dépit du sujet ? On lui connaissait une tendance à la préciosité, mais quand il usait de métaphores, c'était très calculé, comme dans *Miroir amer* (Gallimard, 1999). Il qualifiait lui-même le style de ce roman de « métallisé, métaphorique et froid » (« Le Monde des livres » du 29 janvier 1999). Rien de tout cela ici. Dès le début du récit, quand le narrateur se brosse « les dents à la lueur goguenarde d'une bougie d'appoint », on est très inquiet. De page en page, d'image

en image, on devient de plus en plus perplexe. Quand Antoine observe des filles dans une boîte de nuit, regardant une piste de danse – « On dirait des héliotropes aguichés par les ondulations d'un pur soleil sonore qui dilate la scène en une clairière où elles se rassemblent maintenant. » A la page 100, on est déjà désespéré : « Sa finesse d'esprit s'était acérée comme un glaive à la meule du malheur, se polissant sous les impitoyables étincelles de mille meurtrissures. » Et puis, quelques lignes plus loin : « Je la pénétrai le plus doucement possible, sa vulve humide happa mon sexe comme une bouche qui cherche son air au moment de s'asphyxier. »

QUESTION DE STYLE

Bien sûr, il faut dire que c'est un texte qui veut célébrer le corps, la voix, le sexe de la femme noire et entraîner le lecteur dans un monde inattendu et inconnu des Blancs. Mais qu'est-ce qu'un roman en dehors de la manière dont il est écrit ? Voilà une question sur laquelle les critiques se divisent. Certains pensent que des sujets passionnants ou des personnages bouleversants peuvent faire passer le style au second plan. Mais comment être ému par « des personnages » qui ne sont que mots si l'écriture est cacophonique ?

Il y a toutefois dans *Noire est la beauté* quelques beaux passages, dont celui sur les Noires et les Blancs : « Disons que l'expression d'une belle plante semble avoir été inventée pour les premières. Les Noires appartiennent au règne végétal, les Blancs au minéral.

Une belle Blanche garde l'impénétrabilité de la pierre précieuse (...) C'est probablement parce que l'Odalisque d'Ingres échappe à cette luminosité pétrifiée que Baudelaire supposa qu'il avait pris « une négresse » pour modèle. J'ai saisi, à force d'observer Marie lustrer son corps avec de l'huile d'amande douce, la profondeur de la remarque de Baudelaire (« certaines sveltestes », avec la trouvaille inouïe du pluriel) ». Là, fugitivement, on croit avoir retrouvé Stéphane Zagdanski, puis on retombe dans la pesanteur. Jusqu'à une fin mélodramatique – altercation avec des policiers, cécité du narrateur-peintre, après un coup de matraque sur la tête, Marie renvoyée en Afrique où elle mourra du sida...

Mais qu'est-il donc arrivé à Stéphane Zagdanski pour qu'il dérape ainsi ? Où est passée son allégresse de ton, son goût du paradoxe, son humour, sa revendication d'être « un juif glorieux » (*De l'antisémitisme*, Julliard, 1995). Serait-ce votre faute, lecteurs, qui, en dix ans, ne l'avez pas reconnu ? S'est-il dit qu'il fallait cesser d'être ce « premier de la classe », virtuose, ironique, féroce, décapant – vitaminé à l'énergie de ses « pères », celui de l'intérieur, Philippe Sollers, et celui de l'extérieur, Philip Roth et affirmant « avoir plus d'un tour dans son *Œdipe* » –, pour écrire un roman populaire ? Si cette histoire pouvait plaire à ceux qui n'ont pas encore lu Zagdanski, on en serait heureux. Sans doute un succès lui ferait-il le plus grand bien, pour qu'il revienne enfin, tel qu'en lui-même.

Jo. S.

Ardeurs et fureurs tropicales

Charge contre le colonialisme et, insidieusement, contre les fantasmes sexuels des Occidentaux, le roman de Marc Trillard est une célébration de la « femme universelle »

CAMPAGNE DERNIÈRE

de Marc Trillard.
Phébus, 296 p., 19,50 € (127,90 F)

Toujours en quête d'eldorados, et vigilant quant aux enfers qu'ils peuvent sécréter, Marc Trillard (prix Interallié 1994) imagine un flot perdu sous les tropiques, « particule volcanique émergée au large du continent originel africain », terre française où l'on parle babiano, un savoureux créole. Un bureau de poste, une mairie, une brigade de la gendarmerie nationale : Manatara, le village de brousse où habite son héros, Victor Levantin, médecin, « pourrait être une quelconque commune de Basse-Normandie ou des Deux-Sèvres ». Sauf qu'il y fait épouvantablement chaud, que la végétation dévore les édifices, qu'une Jeep reste encore une attraction susceptible d'attirer meute de chiens et bandes de gosses, exaltés par la mécanique du sorcier. Le lieu, ce paradis d'ordinaire ville morte à 1 heure moins le quart de l'après-midi, vit une effervescence inhabituelle : le journal local annonce l'arrivée d'un nouveau préfet.

Victor Levantin est en exil volontaire. La métropole l'ennuie. Il se sent délié de son mariage, peu d'affinités avec ses concitoyens, pas le moins du monde concerné par l'identité française. Il s'est installé là où l'enchantement les feuilles de bananier, dans un recoin de jungle où il peut savourer la douceur de vivre et cultiver la volupté. Il confesse que la raison première de son séjour ici est son goût de la rumba dans les danses, de la peau des femmes prises de diablerie. Il n'aime rien tant que

chasser les jeunes filles, les voir danser à l'orée du plaisir, contempler leur sexe « dans le chien et loup du crépuscule ». Le corps des gamines insolentes le ravit, il en nourrit ses rêves sur le plancher de sa varangue.

Sigismond Hass, lui, le haut fonctionnaire de la République nommé par la Rue Oudinot, Paris 7, a d'autres ambitions. C'est un commis de l'Etat musclé, qui succédant à un préfet aux champs débonnaire et tolérant, affirme en gants blancs sa volonté de faire respecter la souveraineté nationale sur un sol sidéré. (Le protocole de son intronisation, avec reptilienne réception officielle, est une somptueuse satire.) Obsédé par l'ordre, ce pharisien ne va pas tarder à réprimer une culture qu'il prétendait respecter. Il proscribit l'enregistrement en mairie des prénoms d'origine indigène, bannit le babiano des lieux publics, interdit la danse dite du mapouka, « parade d'amour et pantomime du coït ».

Avec maestria, Marc Trillard use de sa formidable veine romanesque en terrain miné. D'un côté, il dénonce une politique coloniale, l'obscurantisme de la bonne conscience de l'homme blanc acharné à porter la (sa) civilisation outre-mer. Il revisite toute une mentalité conquérante, le credo de l'homme blanc persuadé que les mœurs occidentales sauveront les « terres vierges » de la barbarie. De l'autre, il semble entretenir le cannibalisme sexuel des Européens en goguette dans les contrées « païennes ». Il y eut, souvenons-nous, toute une littérature attisant le fantasme de l'Européen pâmé par la femme prompt à l'étreinte sous l'ardeur des climats. « Tout le monde a entendu parler de ces vampires enchanteuses », écrivit Eugène Sue

dans *Les Mystères de Paris*. La jeune maîtresse du spahi de Pierre Loti n'était autre qu'« un fruit savoureux du Soudan, mûri hâtivement par le printemps tropical ». Sans oublier la « maîtresse esclave » exaltée par Maupassant, « cachée dans le fond de ma maison, à la façon des femmes des harems ».

Prosterné devant Albertine, « nue sous la robe d'initiation que le miel et l'eau-de-vie collent à son ventre », offerte à des délices que n'aurait point désavoué Cendrars, Segalen ou le jouisseur Gauguin, qui surent, eux, exalter des Africaines ou Tahitiennes la « distinction et la noblesse », la « pureté solide » et l'« harmonie raphaëlique », Victor Levantin est un amant respectueux des rites locaux. Nul mépris ici pour la sauvageonne en quête de rut, la négresse « à croupe tendue » décrite jadis par Paul Morand, mais un accord de corps et d'âme avec la population bafouée. En décidant de tracer une route de béton à travers l'île, de souiller l'éden, le préfet déclare la guerre, tétue, et la répression, mortelle. Levantin va s'installer dans le quartier indigène, rejoindre le camp de sa Lolita insoumise, adopter le combat des insurgés « nés-pays ». Et goûter l'euphorie des « nuits de sève, de formation séminale, de multiplication dans le ventre de la jungle ». A la fin du massacre qui endeuille une ethnie (*Campagne dernière* est aussi une formidable épopée), Trillard célèbre le triomphe de « la femme. Universelle, rédemptrice, implacable ». Non sans auto-ironie sur sa luxuriance verbale. « D'anes négresses, mulâtresses, métisses d'épices... Non. Pas ça. Manque la sobriété... »

J.-L. D.

Satyricon à Paname

Avec « Jenny Bel'Air » Thierry Jonquet évoque l'une des divas du Paris gay des années 1970

JENNY BEL'AIR, Une créature
de François Jonquet.
Pauvert, 380 p., 19,81 € (130 F).

Coqueluche des cabarets interlopes de la belle époque (celle des années 1970, avant la Saint-Barthélémy du sida), Jenny Bel'Air joue plusieurs personnages dans le très bon livre que lui consacre François Jonquet. Sublimant même par ses airs de pitre, sa mine bitch, ceux qu'elle n'interpréta pas de son plein gré (enfance pas du tout rose bonbon, misère sociale et viols ; racismes, deuils et dépression). Cernée au fil d'une « joyeuse cacophonie », son histoire (ses histoires, devrait-on dire) surgit du chœur de ses proches, des échos de ses frasques, puis de son propre récit : un crescendo poignant.

Mi-biographie mi-autobiographie, ce recueil de témoignages parfois dissonants, ce portrait d'une « créature » tour à tour « mondaine et militante, manipulatrice et naïve », « capable des pires coups tordus » et « vibrant comme une mère poule », dessinent le décor où se réfugia le milieu gay de la fin du siècle dernier, le cocon des ivresses, avant d'écouter une voix : hors du « cimetière de l'absurde », la reine des extravagances tombe le masque pour raconter « une détresse, une fantaisie, une caresse, une douleur, une fragilité, un élan de vie, une vibration. La permanence des choses ».

Jenny Bel'Air s'est appelée Alain Sepho à l'heure où elle avait un père bagnard à Cayenne, une mère noire tombée dans le ruisseau et l'alcool, à l'âge où elle côtoyait les poulx de la Porte Maillot, habillée par l'abbé Pierre, où elle fait la folle à l'école, devient orpheline, s'enfuit de la DDASS, fait la manche, et se retrouve dans un club de la rive gauche pour homos, à singer Nicole Croisille : « Et je me suis sentie femmmmmme... » Elle copine avec Jacques Chazot, fascine par ses performances et sa méchanceté gouailleuse, ses numéros de Madame Loyale, ses imitations cocasses d'opérettes françaises ou de Judy Garland. « Elle danse, elle jacasse, elle fait un fashion-show, elle fait de la magie

noire », écrit Miss HH 007 qui la sur-nomme (dans *Libération*) « Jessie Norman du rire ». Elle chante *Funny Girl* en *play back*, sur des patins à roulettes, avec des « mimiques de bouche sataniques » : un tabac !

Travesti troublant, la métisse aux maquillages extravagants devient une star de la nuit, tour à tour Divine suceuse et Notre-Dame-des-Fleurs, princesse du caniveau et clocharde de la jet-set, impératrice du Tout-Paris encanaillé, muse de Kol-tès et Copi, grande gueule des punks, sœur noctambule de Grace Jones et Alain Pacadis. Le diable au corps, enduite de pancake n°24 de chez Max Factor, elle orchestre des happenings branchés. Elle fait partie des Gazolines, groupe de travestis hystériques engagées près du Fahr (Front d'action homosexuelle révolutionnaire). Elle squatte, parasite magnifique, à la Goutte d'Or, « une médina chatoyante où l'on sortait dans n'importe quelle tenue sans se faire emmerder ». Puis ce sera l'aventure du Palace, dont elle est la mythique videuse : c'est elle qui filtre les entrées, « habillée en superdoudou-concierge-star ». Miss HH 007 (alias Hélène Hazéra, Gazoline) raconte : « J'ai vu des lueurs affolées dans les yeux des malheureux bourgeois venant de se faire refuser la porte d'un endroit chic par un travelo-nègre-en-charentaises. » Et la fameuse nuit vénitienne de Karl Lagerfeld où elle apparaîtrait en marquise portée sur une gondole par des pompiers torse nu.

Cet immense Satyricon débouche sur une révision déchirante. Jenny évoque les disparus, la reconversion loin de la cour des « crèmes d'andouille », le changement de vie. Branchée sur France Musique, Jenny ne sort plus que très peu de chez elle, du côté de la rue des Abbesses, « boule de toc déguisée en reine de Saba », Confession d'une déviante : « Au bout du compte, aux fidèles de la paroisse Saint-Jean, je préfère les prostituées des films de Fellini qui courent à l'église un cierge à la main et qui savent, elles, que Jésus était très tendre avec ceux qui, à l'époque, étaient déjà dans le collimateur. Je préfère la chapelle Sainte-Rita, où les "causes désespérées" trouvent de quoi se rafraîchir l'âme. »

J.-L. D.

Les corps ivres

Dans un roman empreint d'une sombre humanité,

Clotilde Escalle oppose la sensualité à la décomposition

OÙ EST-IL CET AMOUR ?
de Clotilde Escalle.
Calmann-Lévy, 184 p.,
13,90 €, (91,20 F).

J'écris pour mettre de l'ordre dans ma sensualité », affirmait Léon-Paul Fargue. Clotilde Escalle arpente, elle, les territoires du désir. Son quatrième roman affirme un talent totalement maîtrisé, qui n'a rien perdu de son insolence. Une fois encore, le Maroc offre l'hospitalité à l'univers si particulier de cette romancière. La fusion charnelle lui semble être la seule opposition possible à la lente décomposition des corps. La chair contre la charogne. Clotilde Escalle n'écrit pas pour choquer ou déranger, mais pour apaiser sa respiration.

Une adolescente, Eve, explore les mystères de son corps jusqu'à l'ivresse. Elle ne se cache pas et espère même qu'on la surprendra alors qu'elle ondule « le sexe ouvert, encore virginal, mais vicieux, paraît-il, si vicieux, ça se lit sur son visage ! ». C'est la seule manière qu'elle a trouvée pour résister à l'oppression familiale : le grand-père vautré dans ses pollutions nocturnes ; la grand-mère folle au point d'espérer que la maladie viendra au secours de son cerveau ; le père gynécologue aux mains tremblantes qui traite ses patientes comme du bétail ; la mère, qui en a assez de vivre dans « les cris, les vomissements, le pus, le sang », et rêve de trouver « la terre des écrivains » pour s'y précipiter ; Claire, enfin, la sœur cadette, image de la perfection triste qu'Eve aimerait aspirer dans ses fantasmes. « Mon Dieu, faites qu'ils meurent tous ! », dit-elle.

Clotilde Escalle a appris à dompter ses cris. Et sous l'ironie glacée aux phrases acérées perce une humanité exigeante. Si lourds soient-ils, elle aime tous ses personnages, y compris Léonard, un gros garçon flasque qui entraînera Eve dans des jeux érotiques sadomasochistes. La jeune fille se défilera avec une bouteille avant de lui livrer un corps dont il jouira avec une satisfaction porcine. Eve donne l'impression de se détruire. En fait, elle se construit au gré d'étreintes dont elle n'est pas dupe, mais qui la font naître à sa liberté de femme. Léonard n'aura été qu'un instrument, un vulgaire objet, dont elle se débarrassera à la première occasion.

Eve se voudrait mante religieuse, mais c'est sous les traits d'un cafard qu'elle se voit lorsque lui revient en mémoire ses terreurs enfantines. Khadija, la vieille domestique arabe, est la seule à connaître les caresses qui l'apaisent et l'empêchent de sombrer dans la démence où les siens continuent de s'ébrouer. Clotilde Escalle dit magnifiquement les sursis dont chaque être dispose à condition de demeurer maître en toutes circonstances de son destin ou de ce qui en tient lieu.

C'est en spectatrice désormais qu'Eve assistera à la danse macabre familiale. L'agonie de la grand-mère en sera le morceau de bravoure. Chacun voudrait en avoir fini avec celle qui n'est déjà plus qu'une sorte de mauvais souvenir. Le grand-père prendra des photos obscènes de sa femme avant que la Camarde accomplisse son œuvre, comme s'il voulait emporter avec lui son ultime désir.

Pierre Drachline

La mémoire intime et collective de Colette Fellous

Le long de l'avenue centrale de Tunis, l'auteur du « Petit Casino », poursuit une enquête très originale sur sa famille et l'histoire d'une colonie, signant assurément son livre le plus accompli

AVENUE DE FRANCE
de Colette Fellous.
Gallimard, 16,95 € (111,18 F).

Colette Fellous a écrit sa « chambre claire ». Comme Roland Barthes, dont un immense portrait orne une affiche, annonçant une exposition, elle ponctue son livre, qui est une remontée dans un siècle de colonisation en Tunisie, de photos intimes ou publiques, dérobées à un imaginaire collectif ou à un trésor familial. Des couples sensuels : Laura Antonelli et Giancarlo Giannini, dans *L'Innocent*, Sylvia Bataille et son partenaire dans *La Partie de campagne*, sont là pour figurer le couple originaire, primitif, idéal, l'amour qui donne naissance, au-delà des mots, dans cet espace visuel et intérieur que chacun porte en soi et que la littérature, parfois, comme dans le cas présent, dans des moments privilégiés d'inspiration qu'une œuvre peut heureusement réserver, restitue avec un succès envoûtant.

C'est donc vers cet irréel amour que Colette Fellous commence par se tourner. D'où vient l'enfant qu'elle fut, de quelle association sentimentale et familiale ? Ses parents se rencontrèrent par un mariage arrangé, situation qui n'était pas rare dans leur classe et en leur temps. Il faut alors reconstituer, à partir de cet accommodement matériel et social, qui fonde un foyer, une autre forme de nécessité. L'auteur s'y emploie, sur un ton nostalgique mais lucide, en cela si fidèle à son maître Barthes. Car il faut aller plus loin que la complaisance autobiographique, Colette Fellous le comprend, comme, du reste, elle l'a prouvé dans ses précédents récits, presque tous issus d'expériences intimes, du travail de la mémoire (*Rosa Gallica*, sur sa mère, *Frères et sœurs*, sur cette fra-



BRUNO GARCIN-GASSER

trie qu'elle évoque ici encore avec précision, *Le Petit Casino* [1], sur ses vacances initiatrices à La Goulette).

Née au milieu du XX^e siècle à Tunis, dans une famille dont le fondateur ne parlait pas français dans son enfance, elle interroge autant l'histoire de la colonisation que son passé individuel. Certes, des événements essentiels ont marqué la constitution de sa personnalité : elle les raconte, avec cet art de l'évocation poétique que les auditeurs de son émission, le « Carnet nomade » (sur France-Culture), lui connaissent, mais chaque fait est immédiatement rattaché à un horizon plus vaste. Il n'est pas d'histoire singulière qui ne soit le reflet, et parfois même la conséquence directe, d'un environnement politique et social.

La sensualité est partout présente, et si bien résumée par un portrait d'une autre Tunisienne emblématique, Claudia Cardinale, arrachée par sa beauté exceptionnelle à la colonie italienne de Tunis pour régner sur l'écran et se fonder dans l'imaginaire des plus grands cinéastes (Fellini et surtout Visconti, dont un merveilleux photogramme de *Sandra* est reproduit). Mais c'est aussi un vieil homme respirant un bouquet de jasmin, un enfant qui joue malicieusement de l'accordéon derrière une porte à demi close et, encore, cette image première : Béatrice, la mère de la narratrice, si belle sur ce cliché fripé, saisi par un photographe ambulancier, éclatante d'un bonheur volontaire que démentent toutefois les souvenirs de l'enfant, mais détentrice d'un pouvoir con-

fié à l'écrivain. Un devoir de mémoire et d'honnêteté.

Cette mémoire, Colette Fellous lui donne souvent la forme de l'énumération, au sens où la poétesse argentine Silvina Ocampo avait intitulé un de ses recueils *Enumération de la patrie*. Citer les choses, les noms, les lieux, les personnes, les assembler pour transformer en ordre apparent le chaos de la vie, ses tragédies, ses résurrections. A son cheminement littéraire, Colette Fellous met deux bornes : au début, 1879, son grand-père, enfant, rendant une pomme tombée à un Français qui le remercie, ne comprend pas si l'adulte, un colon, lui dit « Merci » ou « Voleur » et décide d'apprendre la langue française. A son terme, 1967, l'un des quatre frères de l'auteur, étudiant en médecine, découvre, à ses dépens, que la Tunisie est devenue un Etat policier, ce qui ne cessera de s'aggraver, comme on le sait, avec les ans. Mais les réminiscences les plus fortes concernent « l'enfant de la peur », ce frère conçu pendant la guerre et sur lequel une terreur de leur mère enceinte, au cours d'un bombardement, aura des conséquences tragiques, et, inévitablement, un premier amour, auquel est mêlée la trahison du père.

L'Avenue de France, artère symbolique qui traverse la ville coloniale et s'arrête au seuil de la ville arabe, est une voie intérieure qu'emprunte l'écrivain, témoin bienveillant, attendri, mais aussi perspicace et parfois cruel, d'un passé qui la poursuit, jusqu'au cœur de Paris, près de tous les déclassés, vendeurs à la sauvette, clochards, propriétaires éphémères de bazars, quand la nuit tombe, quand il n'y a plus d'heure.

René de Ceccatty

(1) Parus respectivement à L'Arpenteur (1989), chez Julliard (1992), chez Gallimard (1999).

Roman, état limite

Comme les précédents livres de Marie Darrieussecq, « Bref séjour chez les vivants » est hanté par l'absence. Mais l'entrée dans son univers est sévèrement défendue...

BREF SÉJOUR CHEZ LES VIVANTS
de Marie Darrieussecq.
POL, 312 p., 19,06 € (125 F)

Marie Darrieussecq avait prévenu : elle ne referait pas sans fin le même livre. A quoi bon ? Le succès spectaculaire de son premier roman, *Truismes*, en 1996 (chez POL, comme les autres), le motif de ce succès et tous les malentendus, les paroles inconsiderées, blessantes, qui l'avaient accompagné étaient mis de côté, oubliés, dès le deuxième titre, deux ans plus tard. *Naissance des fantômes* n'exploitait pas un filon, fût-il scandaleux : bien au contraire. On passait à autre chose, sans craindre de décevoir le public nombreux qui s'était pressé auprès de la truite parfumeuse. Et donc de le réduire. *Le Mal de mer* (1999), sur la même lancée, apportait la confirmation de cette volonté, tout en assurant les lecteurs qui avaient bien voulu accompagner Marie Darrieussecq dans sa démarche, qu'une œuvre était bien en train de se construire, de se révéler. Une œuvre qui ne devait rien à personne – même si la culture littéraire de l'auteur est riche, indéniable –, qui avançait sur son propre chemin, le dégageant à mesure, sans crainte des ombrages ni des accidents du terrain. *Bref séjour chez les vivants* démontre avec éclat que l'avancée de l'écrivain n'a rien de prévisible, de convenu ou de facile, rien qui puisse répondre à une demande de lecture confortable.

Mais si ces trois derniers livres sont différents, dans la forme comme dans la thématique, une hantise commune les habite. C'est celle de l'absence, du trou que laissent une personne, un corps, lorsqu'ils se sont retirés ou évanouis. En nous qui avons charge de présence, quels effets ces défaillances dans le tissu du monde produisent-elles ? *Naissance des fantômes* et *Le Mal de mer*,

avec une acuité magistrale, scrutaient l'horizon, celui dont la mémoire et le désir dessinent la ligne. Au-devant de celle-ci, l'étendue était maritime, c'est-à-dire hors de mesure, porteuse d'angoisse. Darrieussecq avait, à l'intérieur de la conscience, déniché un lieu mouvant d'observation. Ce qu'on voyait de ce point, ce qui était montré, avait l'instabilité d'un paysage devenu intérieur, métamorphosé, ou mieux : anamorphosé, par les sensations et le vécu de l'observateur.

Ici, dans *Bref séjour chez les vivants* – titre superbe et parfaitement adapté –, un degré supplémentaire est franchi. Mais c'est plus qu'un degré, c'est l'échelle dans son entier ! La dunette mentale a elle-même disparu d'où l'on comptabilisait les « grains de conscience ou de mémoire ». Il n'y a plus de lieu, plus d'appui, même fragile, pour constater et décrire les distorsions du réel. On est en leur milieu, exposés aux mêmes déformations, à de semblables dérives. L'audace est de taille, et le lecteur est, c'est le moins qu'il puisse ressentir et avouer, dérouter de ses voies ordinaires. Où donc sommes-nous ?

UNE PHYSIQUE DU MENTAL

A l'intérieur des têtes, des consciences, des esprits. Avant, on aurait dit des coeurs ou des âmes. Mais Darrieussecq est une clinicienne qui ne se contente pas d'à-peu près. La poésie, s'il faut entendre par là le flou entretenu, n'est pas dans sa manière. Ce qui se passe ne se passe que là, dans l'espace sans contours où le mental devient physique. Ce passage exige un langage singulier, une syntaxe, une manière de dire... Qu'à cela ne tienne : l'écrivain les invente, avec ses lois : «...son intérieur est aussi son extérieur ; continuité : suivre le ruban de soi comme celui de Moebius ».

La narration, au sens traditionnel mais aussi à tous les sens possibles, est en phase d'implosion. Pas moyen d'y reconnaître ses petits.

D'ailleurs, il s'agit bien, encore une fois, d'une perte, d'une absence et de ses conséquences dévastatrices dans l'esprit de ceux qui restent. La disparition est celle d'un enfant, Pierre, mort noyé. Autour de cette béance, la mère et les trois sœurs de Pierre – « trois filles, trois mystères » : Jeanne, l'aimée, qui vit à Buenos Aires, avec Diego ; Anne est à Paris, trop loin de la mer et de sa mère ; Nore (diminutif d'Éléonore) vit encore dans la maison de sa mère, avec le nouveau mari de celle-ci, le père, John, étant parti un beau jour à Gibraltar. Toujours ces points de rencontre et d'extrême avancée de la terre dans la mer... Les quatre femmes ne forment en rien un cœur à l'antique. Leurs voix, qui ne s'unifient pas en une belle lamentation, sont discordantes. Rien ne les relie, sinon quelques bribes de souvenirs, des images, des pensées. Le deuil même n'est pas commun. Parfois l'espagnol que l'on parle en Argentine, ou l'anglais, la langue du père, surgit. Ce que Marie Darrieussecq a tenté d'écrire, c'est « ce degré ultime de disponibilité au monde qui est d'être, où qu'on soit, dans son centre... s'atomiser dans la lumière, nulle part et partout, être un filtre à monde, une éponge ».

Pour tenter de mieux décrire ce très étrange roman – on aura compris qu'il n'est pas question de le raconter –, on peut se figurer les protagonistes, ces quatre femmes muettes, lèvres closes, gardant les entrées du livre – au point de nous empêcher, souvent, d'y pénétrer ! Une savante machine romanesque enregistre leurs pensées, leurs sentiments, sans chercher à les reconstituer mais en les livrant en l'état, pris dans leur sphère propre. Cela donne parfois les apparences de la confusion. La ponctuation participe du désordre, celui auquel une banale syntaxe ne pourrait rendre justice. Mais rien n'est banal dans ce *Bref séjour*... que l'écrivain nous invite à partager. Inconfort assuré !

Patrick Kéchichian

Roman(ce) en Super 8

L'AGRUME
de Valérie Mréjen.
Ed. Allia, 80 p., 6,10 € (40 F).

Ancienne étudiante aux Beaux-Arts de Cergy-Pontoise, Valérie Mréjen s'est déjà fait un nom comme vidéaste, auteur de courts-métrages que les critiques comparent aux travaux de Sophie Calle. Elle a déjà publié un texte remarqué, *Mon grand-père* (1), dont elle tira une exposition photographique (« L'Appartement de mon grand-père »), chronique cocasse, audacieuse, d'une vie de famille sans tabous sexuels.

L'Agrume, chronique d'une auto-victimisation, reprend la « technique » originale de Valérie Mréjen : un défilé de paragraphes, notes impassibles où les dialogues sont ridiculisés, où sont traqués l'affect et le commentaire, et qui se succèdent comme séparés par ce qu'au cinéma on appelle le fondu au noir. C'est en femme d'image qu'elle décline, comme en une série de plans fixes très brefs, montés sans effets, les séquences du joli temps perdu par une cinéphile amoureuse d'un maniaque qui ne pense qu'à la beauté des gestes esthétiques. *L'Agrume* est un petit roman super-huit, à l'ironie très discrète et l'émotion très fugitive, sur une double fascination : celle, sans issue, d'une fille pour un garçon qui ne l'aime pas, et celle d'un solitaire qui s'extasie devant un champ de navets, collectionne les citrons moisissés, coupe les coccinelles en deux, étale ses pantalons à plat par terre avant de dormir. Le couple s'échange de peaux de cacahouète, écoute Bobby Lapointe, communique par sketches des Deschiens, multiplie les silences prolongés... jusqu'à la rupture, chute en vaudeville, comme dans un Laurel et Hardy filmé par la nouvelle vague.

J.-L. D.

(1) Allia 1999.

Claude Esteban, poète du partage

Essayiste, traducteur, passeur de poésie étrangère, spécialiste de littérature espagnole. Autant de registres qui ont nourri son œuvre riche et multiple.

En témoignent trois ouvrages : un important recueil, et deux livres « jumeaux » qui empruntent la forme du poème ou de l'essai bref pour des hommages croisés

Au fond de l'allée qui longe des ateliers, il y a toujours le cerisier du Japon, autrefois planté par un ami de Foujita. Depuis trente ans, au fil des saisons, Claude Esteban observe cet arbre, son « honorable voisin », qu'une fugace floraison empourpre au printemps. En revanche, il déplore, sur le socle vide de la place Denfert-Rochereau, l'absence provisoire du Lion, autre voisin familial dont il observait récemment la patte gauche tatouée de graffitis. Dans la mai-

portrait

« La traduction, pour moi, c'est une manière de remercier ceux qui m'ont beaucoup apporté : les poètes du Siècle d'or espagnol, Jorge Guillén puis Octavio Paz »

son, des livres, des tableaux de Sima, Szenes, Tal Coat, Ubac. « C'est triste, dit-il, d'être environné d'amis morts. »

Amis des artistes, peintres et poètes, qu'il a réunis, de 1973 à 1981, dans la superbe revue *Argile*, passeur de poésie étrangère, qu'il a traduite et donnée à traduire aux plus grands poètes, découvreur de textes qu'il a publiés dans la collection Poésie/Flammarion, Esteban a communiqué, dans cette « belle expérience » éditoriale, les passions qui orientent son œuvre personnelle de poète et de critique. On retrouve ces différents registres dans trois ouvrages : un important recueil, et deux livres « jumeaux » qui empruntent la forme du poème ou de l'essai bref pour des hommages croisés.

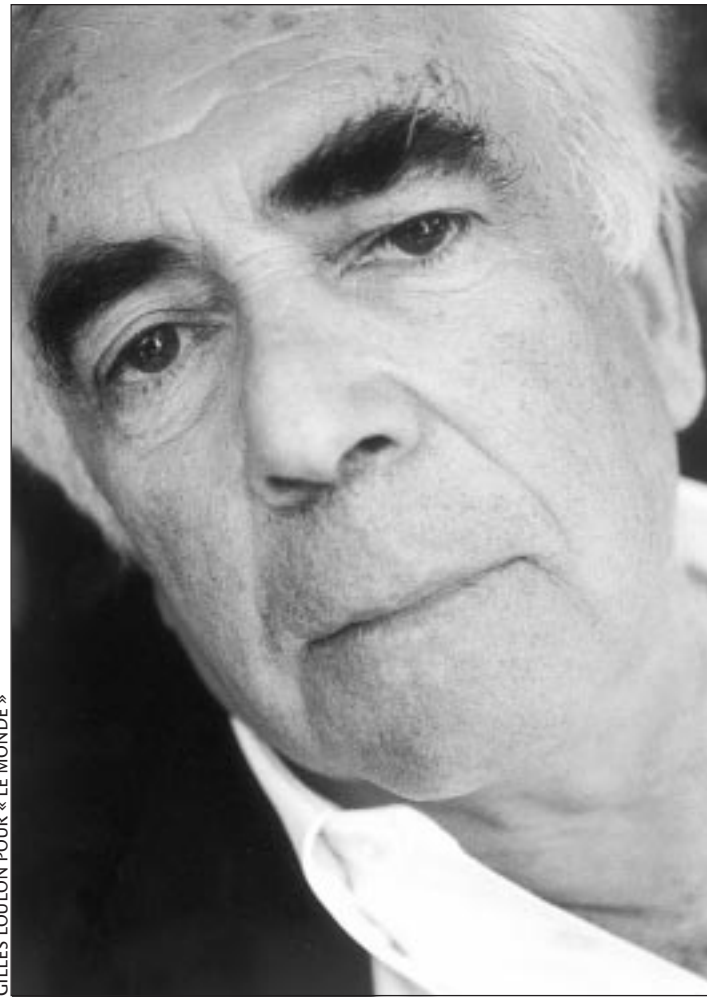
Ce spécialiste de la littérature espagnole, ce « questionneur de poésie » a d'abord été un enfant né peu avant la guerre, vivant douloureuse-

ment le bilinguisme – cette « névrose de Janus » qu'il évoque dans une passionnante autobiographie linguistique, *Le Partage des mots*. Une mère française, un père journaliste, républicain espagnol : « *La mesure n'était pas la même. Le français m'environnait, mais la vie était scandée par des proverbes du Quichotte relié à tranche dorée que mon père relisait chaque année. Ensuite le français l'a emporté haut la main quand je suis allé chez les jésuites, j'ai fait du grec, du latin. L'espagnol s'est réduit à une sorte de secret un peu invouable. J'ai finalement décidé de lui rendre sa dimension propre, et en même temps de l'écarter de moi, en sorte que cela n'apparaisse plus dans mon expression personnelle.* »

« Après l'École normale, l'agrégation d'espagnol, c'est à Tanger que j'ai commencé assez tardivement, à vingt-quatre ans, à écrire sans même savoir que cela allait devenir de la poésie, et la langue française s'est imposée immédiatement. C'est toujours dans une seule langue que l'on pense, que l'on ressent les choses. J'ai toujours été très étonné des cheminement de Cioran, de Beckett, de Nabokov, qui ont quitté leur langue maternelle pour aller vers une autre. Cette langue, ils ont décidé de la prendre, de l'apprendre en toute conscience, ce n'était pas dû à cette espèce de partage qui était le mien. »

« D'ailleurs, quand Beckett a commencé à écrire en français, il a refusé de se traduire lui-même en anglais. C'est une chose que je peux comprendre. Quand après plusieurs mois de mutisme total, parce que le français était devenu pour moi la langue du deuil, de la cassure, quelques poèmes (1) me sont venus en espagnol, d'autres que moi ont traduit – Jacqueline Risset en italien et Emmanuel Hocquard en français – ces poèmes qui sont les miens et me sont étrangers. C'est une parenthèse, qui s'est refermée avec *Élégie de la mort violente*. »

« Bien plus qu'un bilinguisme de rencontre », ce qui a poussé Claude



GILLES LOULON POUR « LE MONDE »

Esteban à traduire, tant d'années durant, c'est le dessin, plus « passifionnel » que littéraire, de rassembler des voix qui lui ont rendu la saveur du sensible, et donné le goût d'une parole partagée. « *La traduction, pour moi, c'est une manière de remercier ceux qui m'ont beaucoup apporté : les poètes du Siècle d'or espagnol, Jorge Guillén plus tard, puis Octavio Paz, que j'ai connu pendant trente ans. J'étais heureux de faire ces traductions qu'il appréciait.* »

Aujourd'hui, vingt ans après ses *Poèmes parallèles*, Esteban prépare un nouveau recueil où la « palette linguistique » s'élargit : outre le catalan de Gimferrer, le portugais de Pessoa, il y aura le galicien de Lorca, le latin de Virgile, enfin l'anglais, avec Eliot, « *des langues, précieuses-t-il, auxquelles j'ai accès par moi-même* ». Il rappelle, dans de nouvelles réflexions sur « l'acte fondateur » qu'est la traduction de poésie, le précédent de Chateaubriand, Nerval, Mallarmé. « *Bonnefoy, du*

Bouchet, Jaccottet, Deguy, Roubaud, affirme-t-il, ont mis autant de force, de conviction dans leurs traductions que dans leur propre écriture. » Les premiers recueils d'Esteban, comme *Terre, travaux du cœur*, réconciliaient l'homme et l'humus. Dans *Critique de la raison poétique*, il imaginait des « Géorgiques de l'improbable ». La couverture d'*Argile*, il la confiait au peintre Ubac, « *l'homme des sillons* ». Aujourd'hui, dans *Morceaux de ciel*, presque rien, il y a plus d'impalpable : comme des pollens qu'emporterait un vent léger, sur « *La dernière lande* », hantée par le *Roi Lear*. Dans l'admirable « *Fayoum* », les morts « *aux yeux peints* » conservent, apaisés, les sensations des vivants. « *Lors de l'exposition au Louvre, j'avais été bouleversé par ces visages qui semblaient émerger de l'ombre – un vieillard, une jeune femme parée de bijoux, un enfant. J'ai senti le besoin de leur donner la parole.* »

Les deux volumes d'*Etranger devant la porte* accompagnent, « *avec d'autres signes* », les parcours singuliers de poètes et de peintres. Pour saluer une relation « *plus qu'amicale, vitale* » avec Dupin et du Bouchet, Esteban, outre des essais, leur dédie des poèmes. « *Ce n'est pas un pastiche, mais une manière de jouer un peu dans leur tonalité.* Dans *Hommage et profanation*, Paz était parti d'un sonnet de Quevedo. C'est ce que j'ai voulu faire à ma façon avec Vallejo, un poète péruvien, déchiré, christique, que j'aime beaucoup, aussi bien qu'avec Michaux, sur un mode un peu sarcastique qui était parfois le sien. »

Des études évoquent Char, Reverdy, des « *poètes qui ont maintenu un dialogue permanent avec la peinture* » – une tradition de la poésie française qu'ont poursuivie l'*Ephémère* et *Argile*, éditées par Maeght, différentes des « *revues de manifeste pur et dur qu'étaient Tel Quel et Change* ». Dans *Argile*, Zao Wou-ki répondait à François Cheng, Vieira da Silva à Pessoa, Adami à Montale

aussi bien que, dans des traductions qui n'iaient la « *malédiction de Babel* », Jaccottet à Gongora, Schneider à Akhmatova.

On doit à Esteban de nombreux essais sur la peinture : *L'Immédiat et l'Inaccessible*, *Traces, figures, traversées*, et un ouvrage récent, *Trois Espagnols*, où il analyse, « *fasciné* », les écrits de Picasso en français. Il va réunir des études sur Greco et sur Sanredam, « *un peintre hollandais peu connu du dix-septième siècle, qui a peint des églises vides* ». Une démarche différente anime les poèmes dédiés, dans *Etranger devant la porte*, au sculpteur Chillida, à qui il avait consacré une monographie, et au peintre Bazaine, dont une syntaxe brisée tente de restituer la manière.

« *J'ai voulu approcher ces images peintes avec une sorte de sympathie d'écriture. Ce n'est pas un commentaire, mais un exercice parallèle. J'avais déjà fait cela avec d'autres artistes comme Sima, dans le poème Cosmogonie. De même, les proses de Soleil dans une pièce vide étaient un accompagnement de tableaux de Hopper, sans distance critique. Je ne fais plus autant de différence qu'auparavant entre ces textes et mes poèmes. La forme est différente, mais le « motus animae » est le même. C'est une écriture qui investit la prose comme dans un cheminement poétique.* »

Monique Petillon

(1) Ceux de *Diario inmovil*, publié à Milan en 1987.

MORCEAUX DE CIEL, PRESQUE RIEN
de Claude Esteban.
Gallimard 192 p., 11,43 € (75 F).

ÉTRANGER DEVANT LA PORTE
de Claude Esteban.
I Variations
II Thèmes
éd. Farrago, 96 p., 14,63€ (80 F) et 96 p., 14,63 (80 F).

livraisons

● L'HOMME DE MA VIE, de Jacques Bertoin

Nommer « Je » son héros : une certaine façon de raconter, avec l'auto-ironie d'une distance faussée, les heures chaudes d'une existence soucieuse des effets de style. Jacques Bertoin révisé à la hausse son parcours d'idéaliste de gauche en se dépeignant digne d'une « *proposition d'écriture* », inlassable rebelle et militant du plaisir à gogo. Apologue de l'émeutier insaisissable, de « *l'élus qui remet en jeu son mandat* », cet hypocondriaque rêve par écrit de « *botter le cul des petits chefs* » et d'« *investir les palaces habillé comme un pauvre* ». On le suit de 68 au Chili d'Allende, on le voit émigrer de sa librairie de Saint-Germain-des-Prés à un centre culturel à Tunis. Un récit savoureux dont les femmes tissent une bonne partie de l'intrigue, prismes de « *souvenirs impubliques* » (Julliard, 226 p., 18,10 € [118,73 F]).

J.-L. D.

● LES MUSCLES, de Patrice Robin

Grand-père forgeron à la force légendaire, père aux épaules d'Hercule : le petit Victor grandit avec une idée fixe, changer son squelette de sardine en carcasse d'athlète. D'un complexe, le gamin tire motivation existentielle et règle de vie. Tout lui est bon pour obtenir qu'un jour, son papa soit fier de lui. Enfance vouée aux séances de musculation, culte du sport, amours aux limites du Kâma Sutra, naturisme et entretien régulier des trapèzes, deltoïdes, triceps et quadriceps... L'exercice tourne à l'hypocondrie lorsque le père est rongé par un cancer généralisé. Hanté par la graisse superflue, rythmé comme un footing, souffle régulier, le récit de Patrice Robin est construit autour des obsessions du héros (les efforts, les blessures, les soins), la terreur du genou qui craque ou du rein en compote. Victor en vient à écrire son nom à coups d'abdominaux, jambes tendues traçant les lettres d'un patronyme condamné à apprendre que le plus beau des muscles s'appelle le cœur (POL, 112 p., 11,43 € [75 F]).

J.-L. D.

● PLUS MARINE QUE LA MER, de Claire Fourier

La petite musique de Claire Fourier, écrivain amoureuse de l'amour, de la lettre d'amour, du vague à l'âme épistolaire et du « *trajet amoureux stylo en main* » (« *J'écris à, donc je suis* ») nous revient avec ce journal de chevet d'une femme en proie au désir, « *délectable tourment* ». Terrassée par « *les bouffissures de la conjugalité* », meurtrie par la mort d'un amant, Viola, sa narratrice, est charmée, ensoleillée, par un homme rencontré dans une salle des ventes. Son texte, piquant, qui ne craint ni l'envolée romantique ni la métaphore poétique la plus crue, exhale le charme d'une spontanéité frondeuse. Flux et reflux d'émotions, rythme marin, celtique, pour des confessions à peine déguisées sur le rapport complexe ou dévastateur avec l'amie, la mère, sur le cancer, l'élan, les enlacements (éd. Jean-Paul Rocher, 196 p., 16,77 € [110 F]).

J.-L. D.

● CE LIVRE N'EST PAS A LIRE, de Laurent Gervereau

Se voulant expérience et manifeste, « *cet ouvrage décrit un temps relatif. Il lance une littérature relative, celle d'un monde en morceaux* ». L'auteur de ce premier roman veut traduire la discontinuité du réel en imbriquant une dizaine de trajectoires et invite le lecteur à s'y promener, libre de suivre chaque histoire isolément ou de zapper : entre une Chinoise exilée en Australie, un couple de Saint-Petersbourg, les malheurs d'une Portoricaine, les aventures d'une aubergiste du Tyrol, etc. Le roman-somme revient ici sous forme de bribes d'existence qui se succèdent, se croisent, tentent, rassemblées, de rendre la diversité tout comme l'ennui de la vie. L'intérêt de l'ouvrage ne se réduit heureusement ni à sa présentation ni à sa structure (originale sans être révolutionnaire) ; il est porté par un style alerte malgré quelques dérapages, et quelques réflexions bien vues. Pour qui ne manque ni de curiosité, ni de patience... (éd. Sens & Tonka, 440 p., 18 € [118 F]).

St. L.

« Poétique des vécus »

BLEU COBALT
de Laure Fardoulis.
Ed. Joëlle Losfeld, 94 p.,
12 € (80 F).

Sur la couverture du livre, la reproduction d'un portrait d'homme de David Hockney. Sans que l'on puisse dire pourquoi, il est parfaitement à sa place, avec ce regard qui plonge dans un passé inconnu, scrute « *une solitude définitive et sans recours* ». Comme *La Piscine Molitor*, le premier récit de Laure Fardoulis (« *Le Monde des livres* » du 25 août 2000), *Bleu cobalt* raconte un apprentissage. Mais nous ne sommes jamais que des « *débutants mémorables* » et la leçon a un goût de cendres, de deuils, qui n'est pas amer cependant. Le frère, le père – l'écrivain Michel Fardoulis-Lagrange dont « *l'âme ludique* » peuple « *la vie d'événements improbables et sensationnels comme de fulgurants passages de réalités secrètes* », sont encore présents.

Laure Fardoulis s'adresse à un homme, Thomas, qu'elle a aimé, afin « *d'abolir ces années tout à coup béantes entre nous* ». En séquences brèves, les souvenirs font surface, avec les figures qui les ont habités. Des figures attachées à des lieux et à des années : Paris, Villerville, le Luberon, Lisbonne ; les années 1970... Ce n'est pas un exercice de nostalgie nourri d'images immobiles que l'on observerait du surplomb de l'âge adulte : « *Les temps sont "proches" de nous. Immédiats.* »

Bleu cobalt est un beau livre d'amitié et de fidélité, le contraire d'un constat de défection ou de déception. Il a la fragilité de ce qu'il évoque et qui a fui. Sans bruit, sans excès de langage, Laure Fardoulis dessine le paysage d'années orphelines, avec ses mots échangés, ses illusions partagées, ses idéaux défaits. Elle ne prend pas le lecteur à témoin pour lui vanter les mérites d'un passé révolu, mais adresse à ceux et à celles qui voudront bien se reconnaître dans cette évocation un salut affectueux, pour « *ne pas achever l'histoire* ».

P. K.

Les voix antérieures

Régine Detambel a créé un surprenant dialogue entre une femme qui attend de naître et un homme qui va mourir

LA CHAMBRE D'ÉCHO
de Régine Detambel.
Seuil, 176 p., 13,56 € (89 F).

Une scène brève clôt *La Chambre d'écho*, le nouveau roman de Régine Detambel. Natacha, une jeune femme de trente et un ans, déverse dans une bétonnière les signes matériels des trois années qu'elle vient de vivre : photographies et radiographies, carnets intimes et lettres... La psychiatre – qui veille sur la fiction – dirait qu'elle enterre son amour sans issue pour Ferenc, son jeune mari. Mais cet exorcisme transforme la mort en socle de vie. Le béton ne sera pas total oubli. Avec l'aide de son nouveau compagnon, Pascal, elle construit une table de ciment – lourde d'une mémoire muette – où elle s'accoudera désormais, libérée, rendue à elle-même et à sa vocation de peintre.

La Chambre d'écho est l'un des plus audacieux romans de la rentrée. Au départ frémillante de consolations romanesques (l'amour serait plus fort que la mort !), l'histoire de Natacha et de Ferenc bascule insolemment dans l'insolite. Ferenc, atteint d'un cancer incurable, décide de s'isoler dans un lieu inconnu de tous : « *J'en ai marre de tes reconforts en forme de mots d'esprit. J'ai besoin d'une consolation qui m'illumine.* » Peut-il mieux dire qu'on est seul face à la mort et que la santé des vivants devient injurieuse. La première partie du roman dresse les colonnes fissurées d'une tragédie antique. Présent mais déjà mort, vivant mais déjà absent, Ferenc veut-il épargner la femme aimée, maintenir leur amour à son zénith ou infliger à Natacha une douleur équivalente à la sienne ? Le lecteur s'interroge, mais redoute que le psychiatre (ce personnage abusif rôde toujours) ne parle de sadomasochisme : « *Quitter quelqu'un est la pire chose qu'on puisse lui faire subir.* »

Natacha accepte d'abord cet étrange chemin de croix où souffrir séparément supplée la fatalité de la mort dont la grandeur ne rachète rien. Elle est dépossédée de toute possible compassion ou tendresse, d'éventuelle fusion sexuelle, de sa part d'existence. La sonnerie d'un téléphone gris tremble dans le silence de l'appartement où Natacha se recroqueville. Le téléphone devient le truchement du cérémonial imposé par le mari. Leur amour est sus-

rent où se joue l'identité d'une femme (de l'auteur ?). Cette « *réhabilitation* » de Natacha est un autre texte qu'accentue l'interprétation strictement professionnelle de la psychiatre qui usurpe le rôle du lecteur et le prive ainsi de sa participation subjective. Natacha sculpte son destin comme elle sculpte son corps et son œuvre picturale. La troisième partie de *La Chambre d'écho* échappe à la fiction. C'est un essai sur la solitude blessée



Régine Detambel

Découverte en 1990 par Christian Bourgois et Elisabeth Gille, Régine Detambel (trente-huit ans) a déjà publié quarante ouvrages. Romans, essais (chez Stock, son remarquable *Colette. Comme une flore, comme un zoo*), poésie, livres pour enfants, tout intéresse cette marathonnienne de l'écriture. Les mots sont jouissance, captation du monde, structuration de soi. La littérature est sa passion (elle anime des ateliers d'écriture). Douze de ses romans, dont *La Verrière*, *Le Ventilateur*, *Le Long Séjour*, *L'Amputation*... ont été édités chez Julliard ou chez Gallimard. Le treizième, *La Chambre d'écho*, est publié au Seuil.

pendu aux échanges vocaux. Régine Detambel insère un surprenant récit dans ce qui était déjà un grand roman d'amour. La perfection de son travail d'écrivain – métaphores subtiles, images vives, phrases décapantes, décryptages cruels – explose dans ce dialogue tendu au-dessus de la mort. Le titre du roman trouve sa raison d'être. La voix devient chair. Le sommeil du malade est écouté sur la pointe de l'angoisse, ses soupirs sont piégés, la jouissance orale (et digitale), deux fois solitaire, n'est plus que chuintements et chuchotements.

Régine Detambel ne se contente pas de ce roman à deux faces. Elle exige de la fiction qu'elle soit redemptrice. Natacha cesse de participer à un rituel qui l'annule. Elle abandonne son mari. Jusque-là bercés par le duo d'amour, nous sommes rejetés dans un univers diffé-

d'une jeune femme qui refuse de ressembler à « *celles qui ont fini par devenir amateurs éclairés de leurs propres échecs* ». Régine Detambel décrit la quête d'un jumeau qui tiendrait compte de l'autoérotisme de sa partenaire mais lui donnerait la chaleur d'un corps frère (« *Elle voulait une femme ou un adolescent.* »). Ferenc meurt. Pascal est l'homme idéal qui affirme qu'« *aucun homme n'est tout pour une femme* ».

Écrivain surdouée, affamée de vérité, Régine Detambel a fait coexister son personnage et elle-même dans un récit suffisamment dense pour que cette confusion finale n'entache pas un roman superbe de violente lucidité : « *... on peut impunément insulter l'âme des morts et des vivants, et des presque morts et des presque vivants, sans retenue aucune, ni bienséance...* »

Hugo Marsan

Chang-rae Lee ou les figures grimaçantes du passé

Emigré aux Etats-Unis depuis la guerre, M. Hata a tout de l'homme tranquille. Aimable, discret, sociable, malgré la solitude dans laquelle l'a plongé le départ de sa fille adoptive. Mais vont surgir de douloureuses et terrifiantes réminiscences

LES SOMBRES FEUX DU PASSÉ (A Gesture Life)

de Chang-rae Lee.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis)
par Jean Pavans,
Ed. de l'Olivier, 364 p.,
21,34 € (140 F).

Le XX^e siècle avec ses guerres et ses catastrophes, ses pays privilégiés et ses contrées dévastées, aura fait naître une littérature de l'immigration sans précédent. On connaît bien aujourd'hui celle des juifs de la diaspora, mais on découvre depuis quelques années celles d'autres populations déplacées ou parfois devenues étrangères sur leur propre sol comme les Indiens d'Amérique, avec chaque fois une nouvelle approche des mêmes interrogations : identité, appartenance, retour aux sources, assimilation, intégration, reniement, trahison, culpabilité...

Chang-rae Lee, arrivé à l'âge de trois ans aux Etats-Unis, en 1968, quand sa famille a quitté Séoul, a magnifiquement abordé cette singularité, dans son premier roman, *Native Speaker*, paru en 1995, et non encore traduit. A partir du récit du narrateur de son deuxième roman, M. Hata, un Américain d'origine japonaise, ayant plus de soixante-dix ans, installé depuis 1963, dans une petite ville de l'Etat de New York, il dépeint avec une cruauté d'une délicatesse extrême, le souci obsessionnel d'un homme, qui a mené une vie « d'obligations et de politesse ». *A Gesture Life*, comme le dit le titre original, perpétuellement soucieux de faire ce qu'il faut pour « être adopté comme citoyen, collègue ou partenaire ». Un homme qui ne se fâche pratiquement jamais, qui essaye d'être bien avec tout le monde, qui même à

sa fille adoptive, Sunny, « demande toujours la permission », un « voisin idéal » qui cherche à « évaluer le niveau exact de réponse que l'on attend » de lui et ne se départit jamais « d'une aimable discrétion », quitte à acquiescer une sorte de « transparence physique ». Toujours d'accord en façade, il met fin ainsi à toute tentative de discussion pour ne pas prendre parti, ne pas contrarier, ne pas se retrouver en porte-à-faux, il ne se permet jamais le geste qu'il aurait dû faire, parce qu'il tient à sa réputation mais surtout parce qu'il n'ose pas, parce qu'il craint de bouleverser l'autre. Sociable, affable, il noue facilement des contacts, mais muré dans sa conduite irréprochable, il est profondément seul.

PEU ROMANTIQUE

Seul, il ne l'a pas toujours été. Dans les années 1970, ayant pourtant dépassé la cinquantaine, il a adopté une petite fille coréenne. Non sans mal, on ne confie pas facilement un enfant à un homme mûr et célibataire, et il lui a fallu soudoyer l'employée de l'agence qui s'était occupée de l'adoption. Mais Sunny est partie à l'adolescence, et il est sans nouvelles d'elle, depuis treize ans. Il avait bien été tenté à une époque par l'idée de lui trouver une mère : « J'avais essayé de me faire indiquer une femme convenable par d'anciens amis retournés au Japon, m'en remettant à un petit réseau de camarades de guerre pour m'obtenir un contact honorable, mais très peu de Japonaises d'un milieu correct ou aisé étaient désireuses de quitter leur pays, surtout en cette période de boom économique. Mon seul véritable espoir était de tomber sur une veuve sans enfants, à qui l'adoption d'une petite fille paraîtrait une raison suffisante pour venir aux Etats-Unis, en souhaitant aussi qu'un



JERRY BAUER

véritable accord, une authentique intimité s'installe entre nous ; car il ne fallait pas que l'enfant souffre d'une mauvaise entente entre ses parents. » Toujours aussi raisonnable et bien peu romantique. Cette femme, pourtant, il a eu la chance de la rencontrer... c'est elle, bien sûr, qui l'a abordé en premier. Une Américaine, Mary Burns, veuve, une femme de son âge avec deux grandes

filles, enjouée, vive, intelligente, sensible, délicate, bien élevée... d'elle non plus, il n'avait plus de nouvelles quand il a appris un jour qu'elle était malade, puis qu'elle était morte sans qu'il ait été la voir. Il a vendu son commerce d'appareillage médical qui lui a valu son surnom de « docteur » bien qu'il n'ait jamais été médecin, à un jeune couple et depuis sa retraite, il ne lui reste

que sa maison. Une fort belle maison, dans un style néo-Tudor, spacieuse, avec une vaste pelouse et des massifs de fleurs, qu'il entretient seul et une piscine dallée dans laquelle il nage avec grand plaisir, chaque jour.

Tout cela, le lecteur le sait dès les premiers chapitres, vaguement alarmé par cette apparence trop lisse, alerté par quelques éléments « qui ne collent pas » : l'incompréhension entre lui et sa fille, cette histoire d'amour avec Mary Burns qui a tourné court, sans raison apparente. Il suffira d'un incident – un incendie qu'il a lui-même malencontreusement provoqué – pour déchaîner des forces irrésistibles : les souvenirs sont moins faciles à contrôler qu'un comportement ; ils viennent heurter de plus en plus violemment la retraite de ce vieux monsieur affable et circonspect, surgissant comme la tête du nageur qui refait surface après un plongeon, brisant le miroir d'eau de la piscine. Comme il l'a fait, un petit matin frais, comme l'a fait Mary Burns, la dernière fois qu'ils se sont parlé.

A DISTANCE OU PRESQUE

Ni son tempérament ni son éducation ne le portent à l'introspection, il ne relate que des faits, sans chercher à les interpréter, incapable d'analyser et encore moins de se remettre en question. Même avec sa mémoire, il s'évertue à garder ses distances. Mais cela n'est pas possible et petit à petit, sur le même ton qu'il prend pour raconter son petit déjeuner, il dévoile des zones de souffrance, une remarque un peu acide de Mary Burns à propos de Sunny, « On dirait que tu lui es redevable, et ça, je ne parviens pas à le comprendre. Je n'en vois pas la raison. Tu l'as recueillie. Tu l'as adoptée. Mais tu agis comme un coupable, comme si c'était une créature à qui tu as

fait du mal, autrefois, ou que tu as trahie... », une autre bien plus implacable de Sunny elle-même, au plus fort de sa rébellion : « Je n'ai pas besoin de toi. Je ne sais jamais eu besoin de toi. Je ne sais pas pourquoi, c'est toi qui avais besoin de moi. Mais ça n'a jamais été vrai dans l'autre sens. »

Et c'est du milieu de la guerre que va surgir par bribes le récit refoulé depuis si longtemps : l'arrivée de cinq jeunes Coréennes – des « femmes de réconfort » – battues, violées, contraintes à se prostituer, dans le camp militaire où il était affecté comme officier de l'armée japonaise. Installées dans des sortes de compartiments, sans fenêtre, avec au milieu une planche « faite pour qu'on s'y allonge sur le dos, les jambes écartées, en prenant appui sur les pieds ; elle était étroite à un bout, s'élargissait là où devaient se poser les épaules, puis se rétrécissait au niveau de la tête. C'est dans cette position que les filles devaient recevoir les hommes ». Le lieutenant Kurohata – comme il s'appelaient encore – était chargé de « vérifier qu'elles restaient en état d'accomplir leur devoir avec les hommes du camp ». Maladroit, ingénue, absurde, empêtré entre ses sentiments pour l'une d'entre elles et la rigidité militaire, la sienne et celle des officiers japonais, il s'égarera dans cette abomination, mais ni le temps ni l'espace n'auront effacé sa stupidité, sa culpabilité particulière ni sa honte. Il lui faudra arracher le masque, perdre cette face impassible, pour se libérer enfin des sombres feux du passé.

Martine Silber

★ Pour plus d'informations sur les femmes coréennes victimes d'esclavage sexuel : witness.peace-net.or.kr/kindex.htm et *Le Monde* des 30 juillet et 5 septembre 1992, 16 avril et 6 août 1993, et 17 août 2001.

Retour en Irlande

Après « Les Saisons de la nuit », son beau roman « américain », Colum McCann retourne au pays avec des nouvelles. Un genre où il déploie un style des plus subtil

AILLEURS, EN CE PAYS (Everything in This Country Must)

de Colum McCann.
Traduit de l'anglais (Irlande)
par Michelle Herpe-Voslinsky
Belfond, 144 p.,
14,10 €, (92,50 F).

Quel rapport entre McCann et Leibniz ? Aucun assurément, mais à la lecture du jeune Irlandais, l'interrogation fameuse du philosophe s'insinue doucement, puis s'impose peu à peu comme un leitmotiv : pourquoi y a-t-il quelque chose plutôt que rien ? Pourquoi y a-t-il un texte là où la phrase semble si lisse, si banale ? Comment fait-on une histoire avec des miettes de vies misérables, trois bouts de chandelles psychologiques, et le tic-tac d'une pendule qui n'en finit pas ? Si l'arte povera existait en littérature, McCann en serait un digne représentant – du moins pour ce qui concerne ses nouvelles, dont le charme subtil et l'économie stricte font quelquefois penser à un maître du genre, irlandais lui aussi, William Trevor.

Autant dire la difficulté de rendre compte des trois récits qui composent ce livre. Les résumer serait inmanquablement les trahir. Quoi ? Un cheval bloqué dans une rivière ? La fabrication de hampes de bois ? Un adolescent impuissant devant la grève de la faim entamée par son oncle ? Derrière la minceur de ces intrigues, il faut tendre l'oreille aux silences de McCann pour entendre ce qu'ils recouvrent : lourds secrets de famille, blessures de deuils tués à jamais, drame d'une nation déchirée, violence, colère, humiliation d'un pays en guerre.

Après *Les Saisons de la nuit*, le beau roman « américain » qui l'a fait connaître, Colum McCann renoue en effet avec son pays

natal. L'Irlande, dès les premières lignes, prend le lecteur à la gorge. C'est l'été, les rivières sont en crue, « l'eau sent l'herbe », l'orage est imminent. « J'étais dans la grange, j'attendais que des gouttes d'eau tombent sur ma langue par le trou du toit », note la jeune narratrice du premier récit. De Galway à Derry, les personnages de McCann sont aussi humbles et déshérités que la terre qui les porte. Menuisiers, paysans, prisonniers, malades cloués au lit, chanteuse à la petite semaine tirant le diable par la queue : ils ne parlent pas vraiment, ils sont là



Colum McCann

Colum McCann est né en 1965 dans la banlieue de Dublin. Après des études de journalisme, il travaille pour l'*Evening Herald* puis devient correspondant de l'*Evening Press*, à Dublin. A dix-neuf ans, nourri de Jack Kerouac et de Gary Snyder, il s'embarque pour l'Amérique avec, pour tout bagage, un sac à dos et une bicyclette. Après avoir traversé le pays à vélo et exercé mille petits métiers, il se lance dans l'écriture. Son premier livre, *La Rivière de l'exil*, un recueil de nouvelles (Belfond, 1999 ; 10-18, 2001), reçoit le prix Rooney de littérature irlandaise (1994). Mais ce sont ses deux premiers romans, *Le Chant du coyote* (éd. Marval, 1996 ; 10-18, 1998) puis *Les Saisons de la nuit* (Belfond, 1998 ; 10-18, 2000) qui marquent sa percée dans les lettres anglo-saxonnes. Colum McCann vit actuellement à New York.

comme pour donner la réplique aux narrateurs, des adolescents eux-mêmes peu loquaces, mutiques parfois, en proie aux angoisses sourdes que cause la violence alentour.

Impalpables elles aussi, la colère et la fureur qui baignent ces pages. Des défilés orangistes aux marches de protestation, en passant par les combats désespérés des détenus politiques, la haine des « Angliches » est partout sensible, de même que la dureté des années Thatcher surnommée par l'un des protagonistes « culotte de fer ». Mais, encore une fois, tout cela passe en pointillés. La peur gît dans les détails. Comme celui de la mère qui

s'entraîne à se déplacer en chemise de nuit dans l'obscurité de sa maison et qui, chaque soir, plonge une couette dans la baignoire, emportant la masse dégoulinante au pied de l'escalier puis la posant le long de la porte, « au cas où la rue prendrait feu ».

Une réserve cependant : la traduction, pourtant parfaite dans les précédents livres, est ici souvent, imprécise et lourde, parfois même aux limites du compréhensible. Que signifie par exemple, page 69 : « Une pendule tictaquait avec une délibération douloureuse sur une

petite étagère au-dessus du fourneau » ? Ou, page 54 : « Il lui sembla que les oiseaux faisaient paraître la faim facile » ? Ou encore, page suivante : « La caravane gita et gémit dans la fugue de vent qui s'élevait de l'eau » ? On pourrait multiplier les exemples. En anglais, la prose de McCann a certes des accents lyriques, mais est-elle une raison pour laisser passer ici des équivalents poétiques aussi douteux ? Hormis cela, en romancier américain comme en nouvelliste irlandais, Colum McCann reste décidément un écrivain à découvrir.

Florence Noiville

Pionnière de l'ombre et des Lumières

Elisabetta Rasy emprunte les voies de la fiction pour tracer le portrait de l'Anglaise Mary Wollstonecraft, figure de l'émancipation féminine

LA CITOYENNE DE L'OMBRE (L'Ombra della luna)

d'Elisabetta Rasy.
Traduit de l'italien par
Nathalie Bauer, Seuil,
208 p., 18,29 € (120 F).

Dans l'étonnante galerie de portraits féminins que trace, livre après livre, Elisabetta Rasy, celui de Mary Wollstonecraft, « la citoyenne de l'ombre », occupe une place à part. Parce que l'auteur de *La Revendication des droits de la femme*, paru en 1792, est une des grandes figures de l'histoire du féminisme et que toute l'œuvre d'Elisabetta Rasy tourne plus ou moins autour de cette question. Mais à peine a-t-on dit cela qu'il convient de nuancer le propos car Elisabetta Rasy n'est ni une historienne ni une essayiste, elle possède de la faculté de choisir un thème ou un genre littéraire et de le subvertir complètement pour en faire un usage très personnel. Pas plus que *La Première extase*, le livre qu'elle a consacré à Thérèse de Lisieux, n'est un ouvrage mystique ou *La Fin de la bataille* un roman historique, *La Citoyenne de l'ombre* n'est ni un essai sur l'histoire du féminisme, ni une biographie littéraire. C'est un roman qui se coule dans le moule classique du genre tel qu'il était en vogue au XVIII^e siècle (un voyageur empêché par l'orage rencontre dans une auberge de campagne une femme qui, tout au long de la nuit, lui fait le récit de ses malheurs) pour analyser à travers le destin d'une femme singulière un moment aigu dans la prise de conscience de la condition féminine.

Lorsqu'elle arrive à Paris fin 1792 pour suivre de près la Révolution française, Mary Wollstonecraft est un écrivain célèbre en Angleterre, elle a publié des romans, des *Réflexions sur l'éducation des filles*, collaboré à *The Analy-*

tical Review où elle a rencontré William Blake et Thomas Paine ; elle a aussi défrayé la chronique par sa relation avec le peintre suisse Füssli. Les Fillietaz, le couple qui l'héberge rue Meslay à Paris, sont de braves gens mais qui ont trop de biens au soleil pour ne pas avoir à redouter les tumultes de la Révolution. En accueillant Mary qui est une amie de Babeuf et de Madame Roland et qui fréquente certains chefs révolutionnaires, ils espèrent bénéficier d'une protection efficace.

Le calcul n'est pas très avisé puisque par ces temps troublés, il est assez mal vu d'entretenir des relations avec des étrangers, particulièrement des Anglais. Du reste ils ne comprennent rien à cette vieille Anglaise excentrique (elle a trente-quatre ans), cette « *souillon philosophique* », qui passe son temps à noircir du papier dans sa chambre ou à courir Paris au mépris du danger pour prendre des notes sur le vif ou discuter avec les cercles de la rue Helvetius.

DILEMME AMOUREUX

L'atmosphère de ces temps révolutionnaires est particulièrement bien rendue, la peur par exemple et les différentes façons de l'affronter. « *M. Fillietaz a peur, il est comme le chat qui s'immobilise à la vue du chien, ignorant s'il doit fuir à droite, à gauche, en haut ou en bas.* (...) *Les femmes, en revanche, savent où s'enfuir, ou tout au moins croient le savoir...* » Pourtant le danger ne vient pas d'où on l'attend. Au cours de son séjour parisien, Mary Wollstonecraft se lie d'amitié avec une servante, Marguerite, qui ne comprend pas très bien pourquoi sa maîtresse tient tant à lui expliquer les aléas de la condition féminine. « *Entendait-on expliquer à une feuille de châtaignier sa condition de feuille de châtaignier ?* » Marguerite pourtant n'est point sottise et profite rapidement des leçons d'anglais et

d'émancipation que lui prodigue Mary. Elle est d'autant plus étonnée lorsqu'elle voit celle-ci renoncer à tous ses principes pour l'amour d'un jeune Américain. Et c'est Marguerite, la narratrice qui, avec un mélange de bon sens paysan et d'éducation révolutionnaire, fait de Mary un portrait contrasté. Elle la voit tantôt comme une image de la liberté tantôt comme une victime en proie à ses accès de mélancolie.

C'est vrai que Mary est double, elle en convient : « *J'ai essayé de vivre dans la lumière du jour, mais je constate que mon cœur lui préfère son mystérieux envers, et je suis citoyenne des ténèbres de la nuit.* » Mary Wollstonecraft considérée comme une des figures fondatrices à la fois du féminisme et du romantisme anglais, déchirée entre les lumières de la raison et sa propre part d'ombre, elle qui rêvait de réformer le monde se retrouve « *capturée par un damoiseau, un aventurier aux cravates voyantes* » qui aura vite fait de l'abandonner seule avec la fille qu'elle a eue de lui.

Après deux tentatives infructueuses de suicide, Mary se résoudra à épouser William Godwin, elle qui avait tellement combattu l'institution du mariage, et mourra à trente-huit ans quelques jours après avoir donné naissance à une seconde fille. *Maria, ou le malheur d'être femme !* C'est le titre du dernier roman de Mary Wollstonecraft. Faut-il y voir la leçon qu'il faut tirer du portrait de cette pionnière du féminisme victime de la guerre des sexes ? Pas si sûr. Car sa seconde fille, prénommée comme elle Mary (la première se suicida à vingt ans), devait lui apporter une belle revanche posthume en passant, à son tour, quelques années plus tard à la postérité, sous le nom de Mary Shelley, l'inoubliable auteur de *Frankenstein*.

Gérard Meudal

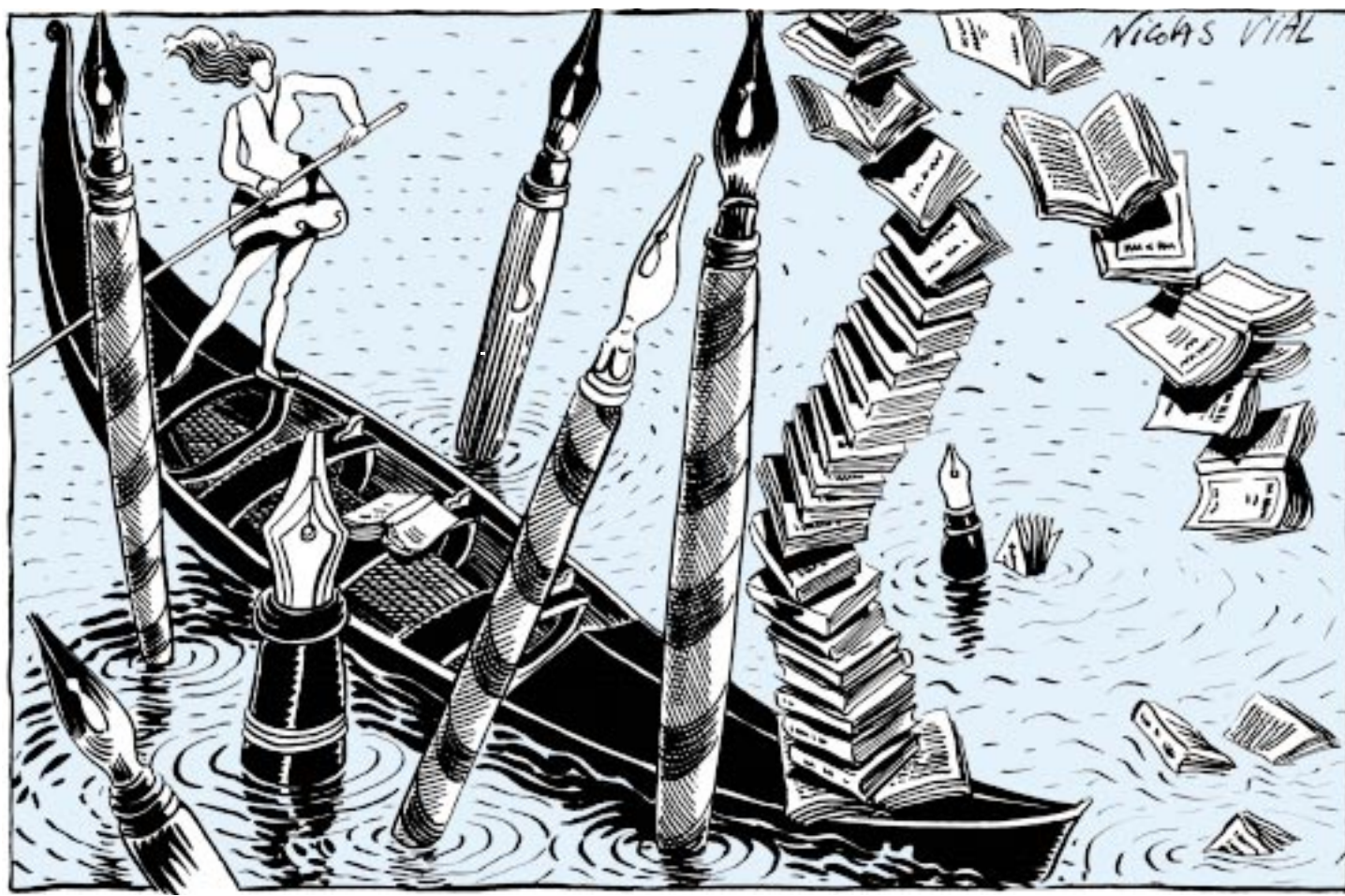
Au tableau de la rentrée... suite et fin

Essais-documents

Période préélectorale oblige : la rentrée sera chargée aux rayons **politique** et des « **affaires** » : *La Vérité sur l'affaire Elf*, par Loïc Le Floch-Prigent et Eric Decouty (Cherche Midi) ; Jean-Christophe Mitterrand signe son autobiographie (*Mémoire blessée*, Plon) ; le préfet Bonnet propose sa *Contre-enquête sur une affaire d'Etat en Corse* (Flammarion). Pascal Krop analyse les ambiguïtés du pouvoir (*Mensonges d'Etat*, Flammarion). D'Allain Guillou, ex-avocat de Dominique Strauss-Kahn, *Ils ont voulu me liquider* (Albin Michel). Mais c'est surtout Lionel Jospin qui est au centre de beaucoup d'interrogations que les ouvrages de Serge Raffy (Fayard) et de Claude Askolovitch (Grasset) prolongeront (*Le Monde* du 29 août) ; dans quelques semaines, le directeur des rédactions du *Monde*, Edwy Plenel livrera à son tour ses réflexions sur le parcours politique de l'hôte de Matignon et sur son propre passé dans *Secrets de jeunesse* (Stock) ; enfin, la Fondation Copernic se demande si le gouvernement Jospin mène une politique de gauche (La Découverte). Jacques Chirac de son côté inspire des *Chroniques interdites* à Laurent Valdiguié (Albin Michel), un ouvrage sur la cohabitation à Marie-Eve Malouines (Fayard), et deux études, l'une sur *Les Dimanches du président* (Eric Mandonnet, Grasset), l'autre sur *Les Rituels du président* (Denis Fleurdorge, PUF). Céline Edwards-Vuilleit raconte l'itinéraire d'Alain Juppé, le joker (Seuil), et Thomas Hofnung celui de Georges Marchais (l'Archipel). Raymond Barre comme Valéry Giscard d'Estaing font des livres d'entretiens (Flammarion).

Les **Verts** affichent des contributions de Dominique Voynet et Brice Lalonde (l'Archipel). A l'opposé, Guy Sorman s'en prend aux « ennemis du progrès » (Fayard). Yves Lenoir dénonce les idées reçues à propos du réchauffement de la planète (Favre), Hervé Le Treut et Jean-Marc Jancovici exposent les changements climatiques dus à l'effet de serre (Flammarion), Nayla Farouki fait état des *Progrès de la peur* (Le Pommier), Alexis Roy analyse le cas des plantes transgéniques (PUF).

Sur le front du **social**, la CFTD mène l'enquête sur les mutations du travail (Syros) ; et aussi : le rapport au premier ministre de Jean Pisani-Ferry sur le plein-emploi (La Découverte), celui de Jean-Paul Fitoussi sur l'enseignement de l'économie (Fayard) ; un *Eloge des fonctionnaires* de Pierre Bitoun (Calmann-Lévy) ; une étude de Jean Garrigues sur *Le Cinquième Pouvoir. L'influence politique des grands patrons* (Perrin). Un *Ernest-Antoine Seillière* de Jean Bothorel et Philippe Sassier (Laffont). A l'autre bout de l'échiquier social : un dossier de Patrick



Declerck sur les clochards parisiens (Plon, « Terre humaine »).

L'école fait toujours beaucoup parler d'elle : *J'ai connu sept ministres de l'Education nationale* (Plon), de Monique Vuillat, secrétaire du SNES pendant dix-sept ans ; et quelques brûlots alarmistes : *Mauvaises pensées d'un instit de banlieue*, de Laurent Ott (Albin Michel) ; *Les Enseignants entre plaisir et souffrance*, de Claudine Blanchard-Laville (PUF) ; *Ecole des riches, école des pauvres*, de Nestor Romero (Syros) ; *Violences à l'école et politiques publiques*, d'Eric Debarbieux et Claudine Blaya (éd. ESF) ; *Les Rythmes de l'enfant : pourquoi il faut changer d'école*, de François Testu et Roger Fontaine (Calmann-Lévy) ; *Sauver les lettres*, sous la direction de Danièle Sallenave (Textuel) ; *Le Dressage des élites*, de Marie-Laure de Léotard (Plon) ; *La Sélection des élites en crise*, d'Alain Garrigou (La Découverte) ; *Les Secrets de famille de l'université*, de Judith Lazar (Les Empêcheurs de penser en rond).

A la **rubrique internationale**, Jean-Pierre Tuquoi cherche à percer le mystère du nouveau roi du Maroc Mohamed VI (Grasset) ; plusieurs auteurs enquêtent « sur les dessous de la fortune de Silvio Berlusconi » (Fayard) ; Michel Gurfinkiel (Odile Jacob), Paul Klebnikov (Laffont), Andreï Babitsky (Laffont) et Alain Buer (éd. du Cavalier bleu) analysent

la mutation de la Russie ; Shlomo Ben Ami s'interroge sur l'avenir d'Israël (PUF) ; Henri de Bresson analyse *La Nouvelle Allemagne* (Stock) ; Marc-Antoine Pérouse de Montclos fait un état des lieux de l'aide humanitaire (Complexe) ; Pierre Moscovici interroge *L'Europe après l'euro* (Seuil) ; Israël W. Charny dirige une *Encyclopédie mondiale des génocides* (Privat) ; Bernard-Henri Lévy publie un essai, *Le Génie du mal*, reprenant notamment ses reportages parus dans *Le Monde* (Grasset). Au chapitre mondialisation : *La Récolte confisquée*, de Vandana Shiva (Fayard). *Le Grain du monde*, de José Bové et François Dufour (Plon), les effets de la mondialisation sur l'identité politique de la gauche par Zaïki Laïdi (éd. de l'Aube) ; *Mondialisation et régulation. Europe et Japon face à la singularité américaine* (La Découverte) ; *Le Grand Bluff capitaliste*, de Michel Husson (La Dispute) ; les contributions des représentants syndicaux et associatifs à Porto Alegre, réunies par Attac (Mille et Une Nuits).

Justice et Prison restent en question : une réflexion sur la philosophie de la peine (*Et ce sera justice !*) d'Antoine Garapon, Frédéric Gros et Thierry Pech (Odile Jacob). Un dossier coordonné par Jean-Pierre Mignard et Alain Vogelweith sur la *Justice pour tous* (La Découverte), l'autobiographie professionnelle de Gisèle Halimi, *Avocate irrespectueuse*

(Plon) ; Edouard Zambeaux s'interroge sur les *Ados en prison* (Denoël), Louis Mermaz sur la détention des immigrés clandestins (Stock), François Samuth, Pierre Lumbroso et Christian Seranot sur la prison considérée comme *Une machine à tuer* (Rocher), tandis qu'Arléa publie les *Lettres du couloir de la mort* de Joseph Kitchens, exécuté en mai 2000. Philippe Broussard et Danielle Lang retracent le calvaire de *La Prisonnière de Lhasa*, une religieuse bouddhiste de vingt-trois ans incarcérée depuis 1992 (Stock).

La santé : Paul Benkimoun propose une réflexion sur la santé marchandise (*Morts sans ordonnance*, Hachette Littératures) ; Emmanuel Amara et Philippe Moreau évoquent le scandale de *L'Industrie du sang* (Félin) ; Philippe Even raconte les scandales de l'hôpital Pompidou et des hôpitaux de Paris (Cherche Midi) ; d'Henri Atlan, Miguel Benasayag et Françoise Gaspard, un autre regard sur le monde médical (*Vous avez dit santé ?*, éd. Le Bord de l'eau) et de Jean-François Mattéi, un pamphlet contre *La Santé publique et ses absurdités* (éd. Anne Carrière) ; Luc Perino, médecin, dénonce la surconsommation des actes (éd. Pétrelle), Martin Winckler dit tout ce que l'on ne nous avait jamais dit sur la contraception (Au diable Vauvert), Claude Béraud signe une *Petite encyclopédie critique du médicament*

(éd. de l'atelier). Mais ce n'est pas seulement la santé physique qui est menacée ou atteinte... Rayon psychologie et psychanalyse : *Quartier Lacan*, une série d'entretiens avec des analystes qui ont été ses proches, d'Alain Didier-Weil (Denoël) ; *Freud au pays des soviets*, de Martin Miller (Les Empêcheurs de penser en rond) ; enfin, Philippe Pignarre pose cette question : *Comment la dépression est devenue une épidémie ?* (La Découverte). Ce n'est pas seulement de psychanalyse que s'entretiennent Jacques Derrida et Elisabeth Roudinesco (*De quoi demain... Fayard*).

Les sciences : *Aux origines de l'humanité*, d'Yves Coppens et Pascal Picq (Fayard) ; *Le Collier de Néandertal. Nos ancêtres à l'ère glaciaire*, de Juan Luis Arsuaga (Odile Jacob) ; *Les Origines animales de la culture*, de Dominique Lestel (Flammarion) ; *La Matière dans tous ses états*, de Pierre Papon (Fayard) ; *L'Univers dans une coquille de noix*, de Stephen Hawking (Odile Jacob) ; Un *Dictionnaire culturel des sciences*, dirigé par Nicolas Witkowski (Seuil) ; au Seuil encore, un collectif sous la direction de Michel Blay et Efthymios Nicolaidis, sur *L'Europe des sciences*.

Les médias. Une biographie d'André Rousselet (signée Nicole Vulser, Calmann-Lévy) et deux ouvrages sur l'aventure de Canal+ (le premier de Jacques Buob et Pascal Mérieu chez Fayard, le second de Valérie

Lecasble chez Grasset). Un *Atlas des médias dans le monde* (Autrement).

Du côté de la **sexualité** : *Petite histoire de la nymphomanie*, de Carol Groneman (Stock) ; le rapport d'André Béjin sur *Les Fantômes et la vie sexuelle des Français* (Payot) ; une étude de Suzanne Kepes sur les troubles de la sexualité (Syros). La pédophilie reste d'actualité : Jean Nicolas récapitule *Le Dossier Dutroux* (Flammarion), Laurence Bieux et Serge Gardé ont enquêté sur *Les Réseaux pédophiles*. Les CD-Rom de la honte (Cherche Midi).

Dans les essais plus « pointus », programme chargé en **philosophie**, avec notamment : *Heidegger en France*, de Dominique Janicaud (Albin Michel, deux volumes) ; et le cours de 1924-1925 de Heidegger sur *Le Sophiste*, de Platon (Gallimard). Au Cerf, le volume XLV des *Cœuvres complètes d'Ernst Cassirer*. De Ian Hacking, philosophe des sciences, qui vient d'être nommé professeur au Collège de France, *Vous avez dit constructivisme ?* (La Découverte) ; un essai de Jean-François Rey sur Emmanuel Levinas (Michalon) ; *Le Régime des passions*, de Clément Rosset (Minuit) ; *La Méthode V*, d'Edgar Morin (novembre), paraîtra en même temps, au Seuil également, une biographie d'Edgar Morin, de Françoise Bianchi ; *Le Principe d'humanité*, de Jean-Claude Guillebaud (Seuil). Du côté des **situationnistes** : deux textes du peintre Asger Jorn, *Pour la forme et La Genèse naturelle*, sur les rapports entre hommes et femmes et un livre sur lui au Cercle d'art ; un essai de Vincent Kaufmann, *Guy Debord. La révolution au service de la poésie* (Fayard).

L'**actualité religieuse** sera marquée par la nouvelle traduction de la Bible par une escouade d'écrivains secondés par des relecteurs et dirigés par Frédéric Boyer (Bayard). Nathan Wachtel, dans *La Foi du souvenir*, s'engage dans les « labyrinthes marranes » (Seuil).

Terminons par l'**art** qui console et réjouit : Mozart est fêté par Philippe Sollers (Plon), Peter Gay (Fides) et Marie-Françoise Vieuille (PUF). Michel Poizat s'interroge sur « la jouissance de l'amateur d'opéra » (*L'Opéra ou le cri de l'ange*, Métailié). Picasso fait l'objet d'une enquête d'Olivier Widmaier-Picasso (*Dessine-moi Picasso*, Ramsay) tandis que Marina Picasso, sa petite-fille, malmenée sa légende (*Grand-père*, Denoël). Balthus a écrit des lettres à Antoinette de Watteville entre 1928 et 1937 (Buche-Chastel), laissé un « testament » à Alain Vircondelet (Rocher), des entretiens à Costanzo Costantini (Noir sur blanc), et inspiré un essai à François Rouan (Gallilée). Michel Ragon raconte *Cinquante ans d'art vivant, 1950-2000* (Fayard).

J.-L. D. et P. K.

Histoire : une rentrée studieuse

Est-ce la proximité de l'anniversaire de la manifestation sanglante dont Jean-Luc Einaudi révisait l'histoire officielle (*Octobre 1961*, Fayard) ? Toujours est-il que **La Guerre d'Algérie** est au cœur des programmes éditoriaux de l'automne, avec deux maîtres livres, *Une drôle de justice* de Sylvie Thenault (La Découverte) et *La Torture et l'armée pendant la guerre d'Algérie*, de Raphaëlle Branche (Gallimard), à accompagner d'*Algérie 1956. Livre blanc sur la répression*, documents réunis par Denise et Robert Barrat (éd. de l'Aube) et la repartition de *Notre Guerre*, de Francis Jeanson, dont Marie-Pierre Ulloa signe chez le même éditeur la première biographie (Berg Int.) – le livre d'Annie Rey-Goldzeiguer, *Aux origines de la guerre d'Algérie 1940-1945* (La Découverte), ne paraîtra qu'en novembre.

Temps fort moins médiatique, la reprise d'un classique décisif, *Recherches sur le développement de la pensée juridique et morale en Grèce ancienne*, qui est le grand œuvre de **Louis Gernet** (Albin Michel) – signalons au chapitre des rééditions le fameux *Manuel des inquisiteurs*, dans la traduction de **Louis Sala-Molins** (Albin Michel), le *Journal de ma vie durant la Révolution française*, de **Grace Elliott**, exhumé



grâce au film d'Eric Rohmer, *L'Anglaise et le Duc* (éd. de Paris-Max Chaleil) et le *Journal parisien 1797-1799* de **Humboldt** (Solin-Actes Sud). Parmi les historiens très attendus, citons **Carlo Ginzburg** (*A distance*, Gallimard, lire p. VII), **Steve Kaplan** (*Le Retour du bon pain*, Perrin), **Alain Boreau** (*La Loi du royaume*, Belles Lettres), **Michelle Perrot** (*Les Ombres de l'Histoire*, Flammarion), **René Rémond** (*La Vie politique en France I, 1879-1939*, Fayard) et **Claude Mossé**, qui signe sa première biographie (*Alexandre le Grand*, Payot), à compléter par le recueil de sources *Les Historiens d'Alexandre* qu'annoncent Les Belles Lettres.

Signalons deux autres « grands » sur des genres plus singuliers : **Alain Corbin** livrant chez Textuel, où sort un épatant *Piercing*, de **Denis Bruna** (lire p. VII), sa vision de *L'Homme dans le paysage*, et **Mona Ozouf** qui, tout comme le sinologue **Simon Leys** (*Protée et autres essais*, Gallimard), s'écarte de son champ de prédilection pour nous faire partager ses analyses littéraires (*Dans l'arrière-pays des lettres*, Fayard).

Moins connus, mais cela devrait changer dès cet automne, **Elisabeth Crouzet-Pavan** (*La Première Renaissance italienne*, Albin Michel), **Anne-Emmanuelle Demartini** (*L'Affaire Laccenaire*, Aubier) – à la figure de l'assassin fameux répond celle du **boureau** célèbre (**Anatole Deibler**, de Gérard A. Jaeger, Félin) – et **Didier Le Fur**, auteur d'un intelligent *Louis XII* (Perrin). Car les amateurs de biographies auront naturellement, traité avec plus ou moins d'originalité, leur lot de têtes couronnées (**Louis XI**, de Jean Favier, qui assure la relève de Paul Murray Kendall, *Les Derniers Valois*, campés par Janine Garrisson, ou L'Impératrice **Marie-Thérèse**, de Jean-Paul Bled, tous trois chez Fayard), de ministres et de politiciens (Joachim Fest s'attache à **Albert Speer** [Perrin] et Laurence Chatel de Brancion à **Cambacères** [Perrin]), de figures quasi légendaires (quelques

mois après Christian Duverger [Fayard], Bartolomé Bennassar propose un **Hernan Cortés** chez Payot, qui publie en parallèle le singulier travail d'Alina Lanyon à la recherche de **Malinche l'Indienne**, tandis que **Mao**, anniversaire oblige, mobilise Larousse [Claude Hudelot] et Fides [Jonathan Spence]. Quelques personnages moins connus aussi : **Séverine**, *l'insurgée*, de Paul Couturiau (Rocher) ou **Le Docteur Ménétre**, *éminence grise de Pétain*, de Bénédicte Vergez (Perrin). Un genre toujours prisé, auquel on n'aura garde d'assimiler la somme de Jan Assmann sur **Moïse l'Égyptien**, confrontation symbolique de deux univers religieux (Aubier).

Sans surprise l'histoire contemporaine est très présente : avec la grave réflexion de Raul Hilberg (**Holocauste. Les sources d'une histoire**, Gallimard) et la somme de Serge Klarsfeld (**La Shoah en France**, 4 tomes, Fayard) ; avec aussi le sulfureux travail de Pierre Abramovici et Carine Mournaud sur Monaco entre 1940 et 1945 (**Un rocher bien occupé**, Seuil), **Les Policiers français sous l'Occupation**, de Berlière & Chabrun (Perrin), une **Histoire du marché noir** de Paul Sanders dans l'intéressante collection « Terre d'histoire » de Perrin, **Oradour**, de Jean-Jacques Fouché (Liana Levi), **L'Épuration sauvage**, de Phi-

lippe Bourdrel, à compléter avec le gros plan d'Alice Kaplan sur le procès Brasillach (**Intelligence avec l'ennemi**, Gallimard). Le versant international n'est pas oublié : outre la controverse attendue avec **Une autre Suisse. Un bastion contre l'Allemagne nazie**, de Jean-Pierre Richardot (Félin), Abel Paz, qui livre ses propres souvenirs de **Barcelone 1936** (éd. La Digitale), campe **Les Libertaires dans la révolution espagnole** (éd. de Paris-Max Chaleil). Tandis que L'Atelier annonce un collectif important, **Komintern : l'Histoire et les hommes**, Sabine Dullin s'intéresse à **Des hommes d'influence. Les Ambassadeurs de Staline en Europe 30-39** (Payot) ; Barbara Trimbauer-Lambauer s'interroge, elle, sur les relations franco-allemandes dans la période (**Otto Abetz et les Français**, Fayard).

On aura la curiosité d'arpenter des terrains moins parcourus : telle cette **Histoire de l'Adriatique**, dirigée par Pierre Cabanes (Seuil). Même l'histoire des villes, souvent bien sage, affiche quelques promesses : si Jean-Yves Boriaud revisite, pour Fayard, une **Histoire de Rome** souvent tentée, Autrement annonce un **Beyrouth** et publie Carmen Bernard, qui scrute à **Buenos Aires 1880-1936** un mythe des confins. Le même éditeur nous fera rêver aux anciens **Scythes**, dont les **Empe-**

reurs et sénateurs, étudiés par Yves Roman (Fayard), ne surent rien de très sûr. Même surprise avec Juan Luis Arsuaga et **Le Collier de Néandertal** (Odile Jacob), et un rendez-vous prometteur orchestré par Maurice Lever entre **Théâtre et Lumières** (Fayard). Moins pittoresques que **Les Barbaresques**, de Jacques Heers (Perrin), on sera attentif à la synthèse de Catherine Rollet sur **Les Enfants au XIX^e siècle** (Hachette), au travail de Michel Fievet sur **Les Enfants pauvres à l'école** (Imago) et plus encore au travail d'Olivier Faron sur les orphelins de la Grande Guerre (**Les Enfants du deuil**, La Découverte). Une rentrée studieuse en somme.

Ph.-J. C.

**UN LIVRE ÉPUISE
OU INTROUVABLE ?**

Librairie
LE TOUR DU MONDE

Nouvelle adresse :

29, rue de Condé - 75006 PARIS
Tél. : 01.53.10.00.75 - Fax : 01.53.10.00.72
du mardi au samedi de 10h à 18h.

Service recherche : 01.53.56.95.60
E-mail : tdm@sfl.com

ACHAT - VENTE

La rhétorique et la preuve

En neuf essais qui explorent la tension entre morphologie et histoire, Carlo Ginzburg poursuit une quête plus intime, lui qui est « juif né et élevé en pays catholique ». D'ou ce patient travail sur le lien ténu qui relie connaissance critique, exigence éthique et mise à distance

À DISTANCE
Neuf essais sur le point de vue en histoire de Carlo Ginzburg. Traduit de l'italien par Pierre-Antoine Fabre Gallimard, « Bibliothèque des histoires », 272 p., 20,95 € (137,42 F) En librairie le 5 septembre

Occiacchi di legno a été publié en italien en 1998. J'en avais fait alors un compte rendu dans *Le Monde*. Relire le livre, trois ans après, dans la traduction rigoureuse et élégante de Pierre-Antoine Fabre, m'a convaincu que je ne l'avais sans doute pas tenu à la bonne distance. La tentation était trop forte de retrouver dans les neuf essais réunis dans l'ouvrage les thèmes majeurs repris de livre en livre par Carlo Ginzburg : la tension entre morphologie et histoire, la relation entre la rhétorique et la preuve, le statut de la fiction, entre discours faux et vérité, ou encore la réfutation du relativisme et du néoscepticisme. Lu de trop loin, *Occiacchi di legno* (devenu aujourd'hui *A distance*), semblait proposer une série de variations sur des thèmes déjà en mémoire. Les « gros yeux » de l'œuvre de Ginzburg regardaient son lecteur avec une telle intensité que celui-ci ne pouvait qu'être hypnotisé.

D'autant que, dès la préface, Ginzburg endort sa vigilance : « J'ai retrouvé une nouvelle fois l'opposition entre la morphologie et l'histoire, thème inépuisable et qui me passionne depuis longtemps. » De fait, le thème est au cœur de l'essai qu'il consacre à la question du double mortuaire dans les rituels funéraires (kolossoi de bois ou d'argile des cités grecques, images de cire des empereurs romains, mannequins, appelés « représentations », des souverains anglais et français) qui donne à voir le substitut d'un cadavre dissimulé. Faut-il considérer les parentés entre

ces figures comme le résultat d'une transmission culturelle ? Mais comment insérer dans cette série les momies des empereurs incas qui, comme les effigies des rois anglais et français, désignent une dignité qui survit à la mort ? Faut-il penser que le double mortuaire est une réponse à l'exigence, commune à toute l'humanité, qui fait transformer le fait biologique du trépas en un rituel social ? Mais n'est-ce pas alors ignorer la « fracture profonde » du christianisme qui bouleverse le statut des images ? Le dogme de la transsubstantiation proclamé par le concile de Latran de 1215, établit, en effet, une différence radicale entre la présence réelle et corporelle du Christ dans l'hostie et les images qui sont des représentations, désinvesties de toute puissance sacrale. Un tel partage n'a pas toujours été clairement perçu par des fidèles, vieux chrétiens ou récents convertis, toujours prompts à l'idolâtrie. C'est lui qui, néanmoins, fournit la matrice théologique de l'effigie mortuaire des souverains anglais et français.

Le dogme de la transsubstantiation ne concerne pas seulement la différence entre présence et image. Il fut également la raison de grandes souffrances : le lien est fort, en effet, entre « le miracle eucharistique et la persécution des juifs ». Faite comme en passant, la remarque renvoie à ce qui est l'obsédante question de tout le livre, à savoir l'« ambivalence » ou l'« ambiguïté » du christianisme par rapport à la tradition juive. L'enjeu n'est pas qu'intellectuel pour un homme qui déclare : « Je suis un juif né et élevé en pays catholique ; je n'ai jamais reçu d'éducation religieuse ; mon identité juive est largement le fruit de la persécution. Je me suis, presque à mon insu, mis à réfléchir sur la tradition multiple à laquelle j'appartiens, en cherchant à la voir de loin, d'un regard critique, autant que possible ».

Une telle réflexion suppose, d'abord, de reconnaître le christianisme comme rupture, aussi bien par



NATIONAL GALLERY OF SCOTLAND/BRIDGEMAN/GIRAUDON

Allégorie de l'Ancien et du Nouveau testament par Hans Holbein le jeune

rapport à la culture grecque que par rapport à la tradition juive. Ginzburg le montre à propos de l'image, avec le réemploi, contre l'iconophobie juive, de la distinction introduite par Origène dans ses *Homélies* sur l'Exode entre l'idole, qui « n'est rien dans le monde » parce qu'elle représente « ce qui n'existe pas » (un homme à tête de chien, un visage à deux faces), et la figure, par laquelle « on modèle des traits de ce qui existe au ciel, sur terre ou dans les eaux ». Pour Origène, fidèle au deuxième commandement mosaïque, idoles et figures étaient également condamnables, mais la tradition chrétienne, dès le VII^e ou le VIII^e siècle, reprend

sa distinction pour condamner les idoles et légitimer les images. La seconde rupture du christianisme concerne la manière de concevoir le rapport au passé. A la remémoration rituelle du judaïsme, à l'historiographie grecque, il oppose la mise à distance du passé qui est, comme l'écrit Augustin, « lié aux lieux, aux temps et aux personnes », mais qui, également, se trouve investi d'une « perspective historique », d'un sens prophétique qui justifie la lecture figurée du texte biblique et fait considérer la nouvelle foi comme le dépassement de l'ancienne loi.

La relation chrétienne au judaïsme, qui énonce la rupture dans le

dépassement, ne doit pas masquer le rôle matriciel de celui-ci. A preuve, le lien étroit existant entre la littérature prophétique juive, les récits des Évangiles canoniques et l'iconographie chrétienne qui, dès les V^e et VI^e siècles, s'éloigne des représentations des miracles de Jésus pour privilégier les visions mystiques. Les images qui donnent à voir le Christ, la Vierge ou Jean-Baptiste mobilisent l'ancienne formule messianique, reprise par les évangélistes et traduite dans la *Bible des Septante* comme « Ecce » – « voici ». Et Ginzburg de conclure : « Par un paradoxe extraordinaire, un trait récurrent de la littérature prophétique juive a constitué l'un des prémisses

d'un phénomène absolument différent et nouveau : l'émergence de l'image culturelle chrétienne. »

La juste distance que recherche Carlo Ginzburg dans cette série d'essais est donc, en premier lieu, celle qui lui permet de mieux comprendre ce que signifie le fait d'« être juif né et élevé en pays catholique ». C'est à partir de cette quête que doivent être compris les deux textes qui explorent le lien, fragile mais nécessaire, entre connaissance critique, exigence éthique et mise à distance. Dans le premier, Ginzburg établit la généalogie du modèle épistémologique et esthétique qui fait de l'écart pris par rapport aux représentations communes l'instrument privilégié d'un savoir critique. La chaîne des textes associe le « paysan du Danube » d'Antonio de Guevara, les Brésiliens de Montaigne, les « animaux farouches » de La Bruyère, les « sauvages d'Europe » de Voltaire et les paysans de Tolstoï. En brisant les perceptions ordinaires, tous produisent « l'étrangement des choses » qui, comme l'indique Chloviski, permet d'en dévoiler la vérité. Le second essai porte, lui, sur le rapport entre les passions et la distance. Suivant, selon une manière qui lui est chère, le réemploi d'une même histoire (celle du meurtrier qui fait taire sa conscience en fuyant loin de son crime, comme chez Diderot, ou en le faisant commettre à distance, comme chez Chateaubriand), Ginzburg nous invite à réfléchir sur « les limites culturelles de la compassion ». Sa conclusion n'est guère optimiste : « Le domaine de ce qu'Aristote appelait la loi générale semble être devenu beaucoup plus vaste. Mais l'extension de notre compassion aux êtres humains les plus lointains reste, je le crains, pure rhétorique. Notre capacité de contamination et de destruction du présent, du passé et du futur demeure incomparablement supérieure à notre pauvre imagination morale. »

C'est à bonne distance, je le crains, que Carlo Ginzburg nous regarde.

Roger Chartier

Intérieurs romains

Après les édifices publics, Pierre Gros poursuit son étude de l'architecture romaine à travers les demeures privées. De la belle ouvrage

L'ARCHITECTURE ROMAINE DU DÉBUT DU III^e SIÈCLE AV. J.-C. À LA FIN DU HAUT-EMPIRE
2. Maisons, palais, villas et tombeaux
de Pierre Gros.
Picard, 528 p., 88,42 € (580 F) jusqu'au 30 septembre, 103,67 € (680 F) ensuite.

Après un premier tome consacré aux Monuments publics (Picard, 1996), Pierre Gros complète son étude de l'architecture romaine de manière tout aussi somptueuse en se penchant sur les édifices de la sphère privée, même si le terme convient mal aux demeures aristocratiques ou palais impériaux. Dans cet ensemble, la maison, du palais à l'immeuble collectif, tient la place essentielle, le reste étant consacré à d'autres demeures, celles de l'éternité. Deux chapitres de conclusions définissent ce qu'est l'ordre corinthien romain et quels furent la formation, les compétences et les modes d'action des architectes.

Gros s'attache donc à l'habitat, souvent délaissé par les archéologues comme par les touristes. Plus que la description de l'évolution des formes et des techniques, il nous livre une passionnante histoire sociale, politique, culturelle, religieuse du monde romain. Car la maison participe de tout cela, reflet des hiérarchies sociales, des modes de vie et des influences culturelles. Certes, si on connaît bien les grandes maisons aristocratiques, Gros montre comment un effet d'imitation en fait retrouver certains éléments dans des demeures plus modestes, voire franchement populaires. Car si, comme le note Vitruve, les pauvres n'ont pas besoin d'atrium puisqu'ils n'ont pas de clients à recevoir, cela n'empêche pas le goût pour le péristyle à la grecque de se développer par

tout. Partant de la forme canonique de la maison romaine et italique à atrium, Gros montre comment elle s'est enrichie dans les trois derniers siècles de la République en adoptant des traits empruntés à la Grèce comme le péristyle, en ajoutant des éléments de confort comme un bain, mais aussi en s'élargissant pour répondre aux besoins d'une vie politique conditionnée par la réception incessante des clients. Le chef populaire Clodius ne considérerait-il pas l'ensemble de la plèbe romaine comme sa clientèle ?

L'instauration de l'Empire supprime ces contraintes et c'est désormais la seule maison du prince qui répond à cette fonction de réception et d'ostentation. La maison aristocratique se contente d'abriter une large maisonnée, de fournir le cadre raffiné des banquets entre amis : le péristyle et le jardin apportent la fraîcheur, tandis que les décors témoignent de la culture et du bon goût du propriétaire. Gros ne néglige pas les habitats modestes, les immeubles à étages ni les soupentes des boutiques, où s'entasse la famille de l'artisan.

A l'autre bout de l'échelle sociale, il analyse la constitution des demeures impériales, conglomérat de maisons, sanctuaires, portiques et édifices divers, avant de trouver, sous les Flaviens, la cohérence architecturale du palais : l'architecture affiche enfin la conception monarchique d'un pouvoir qui s'est longtemps voulu républicain. Rome invente aussi un type d'habitat aristocratique rural, la villa, à la fois centre d'exploitation, résidence de loisirs et moyen privilégié de distanciation sociale. Dégagés des contraintes d'un parcellaire urbain où leur *domus* se trouvait enclavée, les riches propriétaires pouvaient enfin donner libre cours à leur goût du luxe et de l'ostentation dans d'immenses résidences, où les bâtiments d'exploitation agricole disparaissent dans quel-

ques domaines de pur loisir comme le furent les villas de Sperlonga et Capri (Tibère), de Castel Gandolfo (Domitien) ou Tivoli (Hadrien).

Soucieux de paraître, les riches Romains ne s'inquiètent pas moins de leur commémoration *post mortem*. Le plus grand nombre devait se contenter d'une épitaphe au-dessus d'une fosse, mais quiconque en avait les moyens tenait à édifier un *monumentum*, « ce qui sert à rappeler » au sens littéral. Les lois somptuaires prises jusqu'à Auguste indiquent assez les excès redoutés, elles furent impuissantes à limiter le faste des sépultures. Curieusement, note Gros, le changement des rites, incinération puis inhumation, n'eut que peu d'influence sur les édifices eux-mêmes. Cela laissait la place à la variété et même à la fantaisie, comme en témoigne la célèbre pyramide de Cestius à Rome. D'où la difficulté d'élaborer une typologie où émergent cependant tombeaux-autels et tombeaux-tumul, avant que ne triomphent les tombeaux-temples alignés le long des routes.

En ce domaine, plus sans doute qu'en celui de l'habitat, l'attrait des modèles italiens s'exerce dans les provinces, y compris dans les provinces d'Asie mineure pourtant riches de traditions. Car, là comme ailleurs, « les classes dirigeantes [manifestent] la volonté d'annexer à leur profit les éléments religieux, mais aussi palatiaux et triomphaux de l'architecture impériale romaine, et de bénéficier ainsi, en vue d'une héroïsation posthume revendiquée avec redondance, [du] prestige que ces structures et ces décors sont censés véhiculer ». La réussite de Pierre Gros tient à cette capacité constante de mêler l'analyse des formes et les conclusions historiques et à l'art de réfléchir sur les contraintes du pouvoir comme du sacré. C'est en cela que ce manuel – puisqu'il se présente comme tel – est avant tout un grand livre d'Histoire.

Maurice Sartre

Marques et démarques

Le piercing est aujourd'hui un acte volontaire et revendicatif. L'essai de Denis Bruna replace cette pratique souvent réprouvée dans une continuité historique méconnue

PIERCING
Sur les traces d'une infamie médiévale de Denis Bruna.
Textuel, 160 p., 25,15 € (165 F).
En librairie le 12 septembre

Mutilation ou ornementation corporelle ? La vogue persistante du piercing rencontre encore souvent une vive réprobation. Est-ce simplement l'indice du refus d'une violence faite au corps humain, du rejet d'une marque ostentatoire de singularité, qui menacerait la cohésion sociale (les premiers adeptes de cette écriture corporelle singulière se recrutent parmi les punks, les milieux sadomasochistes, les communautés, hippies naguère, gays aujourd'hui) ? C'est à cette question délicate que tente de répondre le bref essai de Denis Bruna. L'historien a su croiser les regards et conjuguer les sensibilités par-delà les siècles pour comprendre l'histoire souterraine d'une différenciation physique proche de l'exclusion.

D'entrée la marque antisociale, que les couturiers (Jean Paul Gaultier) ou les pop stars (George Mickael) entraînent sur le terrain moins sulfureux de l'audace esthétique, est présentée en regard des trognons grimés et des rudes faciès complaisamment rendus par Jérôme Bosch. C'est que le projet de Bruna est d'établir le lien entre les formes visibles de la marge sociale de l'automne médiéval avec celles d'aujourd'hui, hâtivement tenues pour nouvelles, ou empruntées à un primitivisme exotique.

On objectera certes que la boucle ou l'anneau métallique fixé sur l'oreille percée rappelle une parure féminine tenue pour classique ; mais l'homme qui l'adopte, marin, pirate, Tzigane ou bagnard, échappe au canon social et esthétique du monde dont il s'inscrit à la marge. Avec la patience et la minutie d'un

limier, Denis Bruna a donc cherché dans les productions artistiques les précurseurs du « body piercing ».

Partant de l'observation serrée des huiles représentant *Le Christ devant Pilate*, *Le Portement de Croix*, *l'Ecce Homo* (Bosch), *La Nativité* (Daret) ou d'autres scènes semblablement édifiantes – loin de porter d'abord une information documentaire, l'image remplit surtout une mission pédagogique –, l'historien établit une typologie succincte des personnages dont le corps percé arbore anneaux, chaînes et autres pendeloques. Les bourreaux du Christ, les juges qui l'ont condamné, la foule hostile qui l'accompagne au calvaire portent ce qui semble bien se réduire à une marque d'infamie, reprise même, pour dissiper toute erreur d'interprétation, en blason sur un bouclier du *Portement de Croix* de Bosch, juxtaposé à l'image du Sauveur sur le linge de Véronique.

L'INFAMIE INCARNÉE

Élargissant le champ d'investigation au-delà de la seule Passion, Bruna constate que ceux qui ne croient pas au message de l'Évangile, comme ceux qui persécutent ses apôtres, sont pareillement marqués de cette parure qui mutilé l'intégrité corporelle voulue par Dieu. En un mot, c'est là le stigmate de l'infidèle, dénoncé aux naïfs qui alimentent une piété inquiète, voire morbide à la fin du Moyen Âge, à de tels supports de dévotion. A la fin du XII^e siècle, la vive réaffirmation du pouvoir de l'Église, qui entend régir l'Occident avec une stricte orthodoxie chrétienne, a déjà conduit à adopter des signes distinctifs pour retenir aux marges les prostituées et les jongleurs, les hérétiques et les juifs, les lépreux et les bourreaux, dont le contact avilit, corrompt à hauteur de sa fascination. Insignes, vêtements, couleurs spécifiques – les signes n'ont cependant pas alors l'uniformité des codes contemporains –, font l'exclusion, subie et

non consentie, puisque les archives judiciaires attestent régulièrement des résistances à ces mesures discriminatoires.

Sur les traces de Michel Pastoureau étudiant les rayures et les tissus rayés dans *L'Étoffe du diable* (Seuil, 1991), Bruna se concentre sur l'anneau qui pénètre la chair, fait verser le sang, compromet en l'altérant l'idéal corporel divin. Reprenant chaque détail des œuvres qu'il a sélectionnées, il y lit l'Oriental, l'Étranger, le mécréant ou l'infidèle avec des nuances qui attestent de la précaution de son interprétation. Noir, saint Maurice n'a pas d'anneau à l'oreille, alors que le mage africain, Balthazar, porte toujours quelque ornement au lobe. C'est que l'un est canonisé et l'autre non. De plus le peintre sédentaire a sans doute envers les codes méditerranéens une défiance que le discours ecclésiastique renforce encore. Incarnation de l'infamie, l'anneau reste le plus simple – et le plus didactique – des indices pour l'édification des fidèles. La rémission qu'offre le retour des valeurs antiques (exempts du tabou de l'atteinte au corps, ce qui autorise le suicide) et la découverte du Nouveau Monde (là l'homme au corps percé et paré y est une réalité et non plus une illustration pédagogique), déterminante pour l'élégance féminine, ne sera que de courte durée pour l'homme, Van Dyck portraiturant le dernier roi à boucle d'oreille.

De nos jours, le bijou corporel dit le même écart social, à cela près qu'il est désormais volontaire. Mais le plus saisissant, c'est que les emplacements choisis (lobe, nez, lèvres, sexe) retrouvent les options des sociétés dites « primitives » – dont certains piercés se veulent proches –, où ces portes du corps sont ainsi protégées, l'anneau-amulette disant l'intégration au groupe, l'identité incarnée. De la difficulté de lire la revendication derrière le signe.

Philippe-Jean Catinchi

Vibrato psychologique

Selon Michel Lacroix, le culte du moi et le déficit d'espérance expliquent l'hyperémotivité de la société

LE CULTE DE L'ÉMOTION

de Michel Lacroix.
Flammarion, 190 p.,
15 € (98,40 F).

S'en avise-t-on assez ? La recherche de la sensation forte fait partie de la panoplie des comportements d'aujourd'hui. Que nous sommes loin des attitudes d'antan ! « Ô sentiment ! Sentiment ! Douce vie de l'âme », s'écriait Saint-Preux dans *La Nouvelle Héloïse*. On dirait aujourd'hui « Ô émotion ! Émotion ! Vie tumultueuse de l'âme. » C'est Michel Lacroix qui propose cette paraphrase de Rousseau dans un livre d'une grande pénétration et, ce qui ne gêne rien, d'une belle clarté sur *Le Culte de l'émotion*.

Il n'a pas grand mal à trouver dans la publicité, les fictions ou les informations télévisuelles, le sport, les épreuves inventées par les entreprises pour le développement personnel de leurs cadres, des illustrations de son propos. À quelle sorte de besoin répond ce « vibrato » psychologique que l'on veut trouver dans sa vie personnelle ou dans des manifestations collectives ? Michel Lacroix estime que le déficit d'espérance ou d'idéologie explique en partie cette attitude.

L'émotion n'a pas qu'un rôle compensateur. Elle répond surtout à un culte du moi en apparaissant à l'homme contemporain comme un moyen d'être soi-même. On tourne le dos à la rationalisation. Le *cogito* cartésien se transforme en « je sens donc je suis ».

Selon l'auteur, cette libération émotionnelle se déroule en trois temps : 1) une étape sociologique : la contestation des interdits pluri-séculaires. La relecture des « manuels de savoir-vivre » de la fin du XIX^e siècle suffit à caractériser la rupture. Rupture au reste sélective : dans les relations profes-

sionnelles et sociales on limite l'expression des émotions négatives pour se montrer *cool*, détendu, *sympa* ; 2) un travail sur soi et d'abord sur le corps (désir de ne pas vieillir, exercices sensoriels, respiratoires, etc.) ; 3) l'accès aux psychothérapies verbales (psychanalyse) ou non verbales (bioénergie d'Alexander Lowen, *Cri primal* d'Arthur Janov, gestalt-thérapie de Fritz Perls, etc.). Nous aboutissons à un renversement complet de la notion de catharsis. Dans l'Antiquité il s'agissait de se purifier, de chasser (notamment par le théâtre) les émotions considérées comme des poisons. Aujourd'hui « le but n'est pas de se libérer de l'émotion mais de la libérer ».

Faisons-nous toujours un bon usage de l'émotion ? Hélas non, constate Michel Lacroix. La boulimie des sensations fortes conduit à une dégradation de la sensibilité et à une altération des relations inter-individuelles. Elle se manifeste aussi bien dans la recherche de transe chez les jeunes avec la musique techno ou les jeux vidéo que dans le cotoiement de la mort chez les aventuriers de l'extrême, ou dans la jouissance perverse du criminel devant la peur de sa victime.

Michel Lacroix oppose l'émotion-choc, qui s'avère être un piège, à l'émotion-contemplation (de la nature, d'un tableau, d'une musique), affinant un sentiment de longue durée. Le bon usage de l'émotion demande une disponibilité, un sens du choix et un désintéressement. Notre auteur, on le voit, extrait peu à peu une éthique du bon exercice de la sensibilité. « *Le moi n'est pas riche par lui-même mais par ce qu'il prend au monde, par son butinage émotionnel.* »

Descartes rangeait l'admiration au premier rang des « passions de l'âme ». Michel Lacroix, notre philosophe, voudrait comme lui restaurer cette vertu en la faisant jaillir du culte de l'émotion.

Pierre Drouin

LES INTELLOS PRÉCAIRES
d'Anne et Marine Rambach.
Fayard, 330 p., 18,25 € (119 F).
En librairie le 4 septembre.

Aux Etats-Unis, on les désigne déjà sous le terme de *gypsie scholars*, « chercheurs nomades ». En France, où le sujet reste tabou, ils n'avaient pas encore de nom. Du moins jusqu'à cette rentrée. Grâce au remarquable essai d'Anne et Marine Rambach, entre l'enquête et la chronique d'une génération, on les appellera désormais les « intellos précaires ». Contrastant avec les *Intellocrates* d'il y a vingt ans et ne partageant guère avec les plus récents « bobos » ou bourgeois bohèmes que le second épithète, que recouvre donc cette étrange « tribu invisible » ? Hybrides culturels très diplômés, qui tous exercent des activités liées à l'écriture ou à la recherche, aux statuts néanmoins bancals et aux revenus inférieurs au smic, ils constituent bien, montrent les auteurs, une « nouvelle classe », forte de dizaines de milliers de représentants.

D'où le premier paradoxe de ceux qu'on serait tenté de désigner sous les initiales d'« I.P. » tant ils forment une espèce à ce jour non identifiée du genre I. F. (« intellectuel français »), titre du dernier ouvrage de Régis Debray. Les intellos précaires ont en effet ceci de particulier qu'on les côtoie partout sans les voir. Ils hantent les universités, les laboratoires, les maisons d'édition, les rédactions. Ils sont chercheurs indépendants, pigistes, rewriters, enseignants vacataires, *welbmas*, guides-conférenciers, voire tout cela à la fois selon les jours de la semaine. Mais le propre – parfois le drame – de cette singulière créature est d'être indétectable à l'œil nu. Car l'I. P. ne baigne pas dans la tragédie. « *Il est juste au*

La génération des intermittents de l'intellect

Ils sont hyperactifs dans le domaine des arts et des lettres mais leur mode de vie échappe aux logiques classiques. Enquête sur un « ovni social »

bord. » Qui pourrait soupçonner qu'il gagne entre 2 000 et 4 000 F par mois et habite dans un 25 m² à la limite du taudis, dans le 18^e ou le 19^e arrondissement de Paris par exemple, où l'on trouve de véritables « gisements » de précaires ? C'est dire que le fossé est immense entre la reconnaissance qui l'entoure et sa condition réelle.

On touche ici la seconde explication de son invisibilité. Car « *intello précaire* », c'est un peu comme « ingénieur pâtissier » : sa situation étant quasi inconcevable, lui-même a du mal à se penser, sinon en se dépréciant. N'est-il pas voué

extrait

« C'est la crise. Nous passons plusieurs heures à imaginer tout ce que nous aurions dû faire pour ne pas vivre cette vie : passer le concours de la Poste, réussir l'agrégation, nous constituer des réseaux au sein de l'université (...). Dresser l'inventaire des gens idiots et incompétents que nous connaissons et qui sont des salariés on ne peut mieux rémunérés. Faire un bilan rapide des compétences sans nombre que nous avons acquises et qui ne nous empêcheront pas de finir à l'hospice. Sombrier. Nous morfondre. Nous reprendre. (...) Il nous vient brusquement une nouvelle idée : ce livre. » (p. 9)

à demeurer un presque journaliste, presque prof, presque éditeur ? Cette « grosse nébuleuse » répond pourtant à un profil sociologique assez stable. Les I. P. ont entre 25 et 35 ans. Ils sont issus de la moyenne bourgeoise, ont fait de brillantes études et leur voie aurait été toute tracée si la crise n'était passée par là, avec pour conséquences la raréfaction des contrats à durée indéterminée et une cruelle pénurie de postes dans le supérieur. La catégorie n'en demeure pas moins disparate. Il y a l'I. P. par choix, comme Hélène, 41 ans, agrégée normaleienne, aujourd'hui chorégraphe, danseuse, chercheuse sur les questions liées au féminisme, archiviste, mais aussi militante associative – à l'instar d'ailleurs de nombreux I. P. Il y a également l'I. P. par nécessité, le plus répandu. C'est le cas de Benoît, 28 ans, « cheveux mi-longs, T-shirt informe, jean

usé », en thèse de philo à Nanterre, qui travaille pour divers éditeurs scolaires, non sans avoir auparavant exercé le métier de « nègre » pour Harlequin.

Un des aspects les plus réussis du livre réside dans la stupéfiante justesse, exempte de tout ressentiment, avec laquelle les deux auteurs restituent le monde propre – au sens quasi philosophique – des intellos précaires. Ainsi leur rapport spécifique à l'espace, marqué par l'effacement de toute frontière entre vie privée et professionnelle. Une caractéristique que reflète leur habitat, à la fois

alimentaires et personnels, mais encore ses commandes pour l'avenir, « l'obtention de ses paiements (parfois plus épuisante que le travail lui-même) », sans oublier l'entretien de ses réseaux.

Il y a enfin les cauchemars de l'I. P. Comme de répondre à la redoutable question : « que faites-vous dans la vie ? » ; ou encore de remplir un formulaire administratif. Au-delà de la souffrance morale engendrée à la longue par cette dissociation entre activité rémunératrice et identité sociale – « *je suis fondamentalement sociologue et statutairement standardiste* », dit l'un d'eux –, les auteurs n'omettent pas d'évoquer le coût sanitaire considérable d'une condition qui échappe aux normes et aux classements, les I. P. n'ayant souvent ni couverture sociale, ni droit aux Assedic. Alors, oui, les intellos précaires sont pour la plupart des hypercréatifs. Mais il y a le revers de la médaille – la dépression, les crises d'anxiété, l'humiliation.

Coincé entre une législation qui l'ignore et des employeurs qui le payent scandaleusement peu pour des tâches requérant des compétences très pointues, le destin de l'I. P. serait-il sans issue ? Si les auteurs ne prétendent pas donner de solutions, elles n'en offrent pas moins quelques dysfonctionnements majeurs. Ainsi, au palmarès du mépris, trois secteurs, selon elles, se distinguaient : le multimédia, la télévision et, *last but not least*, l'Etat. Une chose est sûre : une nouvelle tribu est née, composée d'individus « *trop bourgeois mais trop prolos. Décalés. Institutionnellement nulle part* ». On dira, dans la langue des sciences sociales, que l'intellectuel précaire est celui qui a accès à un « capital symbolique » propre aux classes élevées tout en partageant la relative misère des groupes défavorisés. A propos, que font les « sociologues critiques » ?

Alexandra Laignel-Lavastine

Aux sources du Portugal

Peu étudiée jusqu'alors, la région d'al-Andalus a trouvé en Christophe Picard un brillant historien

LE PORTUGAL MUSULMAN (VIII^e – XIII^e siècle)

L'Occident d'al-Andalus sous domination islamique de Christophe Picard.
Ed. Maisonneuve & Larose,
424 p., 33,85 € (220 F).

Entre l'Atlantique, « océan ténébreux où l'on ne pénètre sinon par accident », et Séville, s'étend, entre 711 et 1250, le *Gharb al-Andalus*, l'Occident ibérique. Contrairement au reste de l'Andalousie islamique, cette région, véritable zone de confins, loin du pouvoir central de Cordoue, est restée peu étudiée. Les données léguées par les auteurs chrétiens comme par les poètes, chroniqueurs et géographes arabes sont lacunaires et souvent partiales. Ces élites, préférant graviter dans la sphère du pouvoir, dédaignaient cette région, sauf quand l'intérêt des puissances y était en jeu. C'est un véritable défi à la recherche et à l'historiographie que relève Christophe Picard, spécialiste de l'Occident islamique et de la navigation musulmane. Voguant dans ces eaux troubles, il s'appuie notamment sur l'archéologie luso-arabe pour compléter ces sources parcellaires et dégager la spécificité historique, culturelle et sociale de cette région, d'où naîtra, à force de conquêtes, le Portugal.

Par le biais d'une étude historique, puis d'une analyse géographique et sociale, l'auteur met en évidence les spécificités du *Gharb al-Andalus*. Parmi elles s'inscrit la double dynamique politique qui a forgé cette région. D'une part, la conquête arabe n'y a pas engendré une histoire dominée par les dissidences. Il a fallu deux siècles au clan omeyyade pour circonvenir l'*Al-Andalus* et les élites locales, arabes et berbères mais aussi les grandes familles wisigothes souvent converties, restent puissantes, toujours prêtes à profiter du moindre affaiblissement du pouvoir central. D'autre

part, une force centripète accompagne un processus d'acculturation des élites traditionnelles. « *Toutes les grandes familles qui prennent le pouvoir dans la région (...) se conduisent comme des potentats musulmans ayant assimilés les pratiques de l'Islam dont elles se réclament.* » Dès le IX^e siècle, le ciment d'une identité arabo-andalouse prend puis, de Cordoue aux provinces les plus reculées, un modèle politique arabo-musulman se diffuse. La ville, centre politique par excellence et symbole de la civilisation islamique, avec sa mosquée et ses bains publics, se développe, attirant élites, marchands et artisans. « *L'espace urbain reflétant seul l'univers mental des intellectuels musulmans* », ceux-ci délaissent l'étude des campagnes, dans cette société pourtant très majoritairement agraire.

Le *Gharb-al-Andalus* présente de grandes disparités suivant que les régions ont été conquises par traités de paix ou par capitulation. Il concentre aussi deux formes de solidarité, l'une de cousinage, héritée de l'Antiquité, et l'autre de type tribal, véhiculée par les conquérants arabes et berbères, sans que cela débouche pour autant sur une société « *seigneuriale* » ni « *tributaire* ». Cette région, toujours en résistance face au pouvoir central, est marquée par la permanence de grands clans et la « *durée de ses lignages au sommet de la hiérarchie sociale* ». Pour réduire la puissance des chefs de clan et contribuer au développement économique de ces régions, le pouvoir central avait pris le pari d'une vaste démantèlement de la région, assurant ainsi une paix et une prospérité, mais induisant la propre faiblesse militaire d'*Al-Andalus* face aux troupes chrétiennes.

Agnès Devicor

★ Signalons aussi *Al Andalus, 711-1492, une histoire de l'Andalousie arabe*, de Pierre Guichard (Hachette Littératures, « Pluriel », n°1009). En librairie le 12 septembre.

Maroc : d'une monarchie à l'autre

De l'analyse du long règne d'Hassan II à celle de la nouvelle « démocratie royale » de Mohammed VI et à ses perspectives, plusieurs essais permettent d'appréhender un pays en transition

C'est une bonne nouvelle : en France, on s'intéresse à nouveau au Maroc. Après le très long règne de Hassan II, où tout s'était figé vers la fin, une fois le « jardin secret » de la répression dépeuplé, des auteurs et des éditeurs regardent d'un œil neuf un pays auparavant réduit à quelques clichés, avec des sous-entendus involontaires, pénibles pour qui connaissait la réalité : « la terre des contrastes », « l'empire des sens »... A présent, derrière ces paravents folkloriques, réapparaît un royaume qui reste à découvrir, un « *emboîtement de microsociétés partageant le même territoire, mais vivant dans une ignorance mutuelle* ». Pierre Vermeren, agrégé d'histoire qui enseigne au Maroc et qui consacre à ce pays « en transition » un livre bien documenté et subtil, ajoute : « *Certes, des passerelles existent, mais on ne se mélange guère. L'entre-soi social est souvent érigé en mode de vie et d'existence.* » D'autant que le Maroc, depuis la colonisation, ne cesse de migrer vers le littoral où s'étend aujourd'hui, sur 150 km, de Kénitra à Al Jadida en passant par Rabat et Casablanca, une conurbation presque continue. Cet archipel de la prospérité, composé d'îlots plus ou moins riches, émerge d'un *hinterland* de plus en plus abandonné à la misère.

Pierre Vermeren veut reconstituer le puzzle d'un « *pays bien plus complexe qu'on veut le voir en Europe* ». Il y parvient en fournissant les clés indispensables au décryptage d'une actualité plus nourrie, aussi en contradictions, depuis que Mohammed VI a accédé au trône. L'auteur n'impose aucun parti pris. S'il laisse vivre les espoirs qu'a suscités l'avènement du « jeune roi » chez les Marocains, dont les trois quarts sont nés après l'indépendance en 1956, il n'exclut pas non plus une restauration autoritaire du pouvoir royal « *sous les traits de la légitimité historique et du masque démocratique* ».

De son côté, constitutionnaliste spécialisé sur le Maghreb, Bernard Cubertafond décortique l'actuelle « *démocratie royale, c'est-à-dire subjuguée par le roi* ». Il espère, lui aussi, la fin d'un pouvoir « *cruel et punisseur* », mais rappelle la « *diffusion mimétique* » de la culture autoritaire traditionnelle : « *briser après avoir été brisé ; soumettre après avoir été soumis* ». Avec pertinence, il analyse les institutions d'un pays qui vit au futur antérieur, parce que le présent y est en même temps « *un passé revêtu et un futur anticipé* ».

Où va le Maroc ? A cette question, Ignace Dalle répond par un

med VI, dans l'espoir, ou la crainte, d'un *aggiornamento* au royaume chérifien, il est bon de revenir sur les trente-huit années du règne de Hassan II.

Au début du protectorat, en 1912, le Maroc comptait trois millions d'habitants, dix fois moins qu'aujourd'hui. A la veille de l'indépendance, en 1955, trente-six médecins – « *dix-neuf musulmans et dix-sept israélites* » – exerçaient au royaume. A présent, ils sont 11 000, soit par tête d'habitants neuf fois moins qu'en Espagne. Le plus grand hôpital du Maroc dispose d'un budget équivalent, hors salaires, à celui du SAMU d'Amiens. En

Le supplice du rire

Dix ans enfermé pour délit d'opinion, de 1974 à 1984, Salah El Ouadie, devenu membre fondateur de l'Organisation marocaine des droits de l'homme et du Forum vérité et justice, a écrit un petit livre plein d'humour et de candeur : un recueil de lettres qu'un prisonnier adresse à sa mère, ne sachant plus de qui il devrait rire. « *Et voilà que mon corps se trouvait branché sur le secteur national avant que ne le fussent bien des villas et douars de mon cher pays.* » (Le Marié. Canidide au pays de la torture, Ed.Paris-Méditerranée, 125 p., 12, 19 € [80 F]).

bilan du règne de Hassan II. Son livre renoue avec une ambition que le despotisme de l'actualité, de l'instantané sans relief, a enseveli sous des « événements » dont l'un chasse l'autre. L'ancien correspondant à Rabat de l'Agence France Presse (AFP) établit un état des lieux aussi vivant que détaillé. A une génération d'intervalle, son livre fait pendant à l'ouvrage de Simone et de Jean Lacouture, *Le Maroc à l'épreuve*, qui, en 1957, dressait l'inventaire du protectorat en se demandant vers où allait évoluer, doté ou handicapé par l'héritage colonial, le Maroc tout juste indépendant. Au lendemain de l'indépendance, il était bon de dresser le bilan des quarante-quatre années de présence coloniale. Alors que l'on guette les faits et les gestes de Moham-

med VI, dans l'espoir, ou la crainte, d'un *aggiornamento* au royaume chérifien, il est bon de revenir sur les trente-huit années du règne de Hassan II.

Au début du protectorat, en 1912, le Maroc comptait trois millions d'habitants, dix fois moins qu'aujourd'hui. A la veille de l'indépendance, en 1955, trente-six médecins – « *dix-neuf musulmans et dix-sept israélites* » – exerçaient au royaume. A présent, ils sont 11 000, soit par tête d'habitants neuf fois moins qu'en Espagne. Le plus grand hôpital du Maroc dispose d'un budget équivalent, hors salaires, à celui du SAMU d'Amiens. En

1971, lors du premier putsch de l'armée, douze des quinze millions de Marocains étaient encore analphabètes. La décennie 1970, la période la plus sombre des « années de plomb », était celle de la plus forte croissance économique, 7,5 % en moyenne. En 1955, 51 000 touristes ont visité le pays des casbahs et des zelliges. En 1999, ils étaient 2,35 millions, toujours deux fois moins qu'en Tunisie. 8 % des Marocains vivent aujourd'hui dans des bidonvilles mais, malgré un exode rural ininterrompu, leur nombre a été divisé par deux entre 1980 et 2000...

On peut tout faire dire aux chiffres, qui sont aussi ambigus que la réalité, selon le point de vue choisi. Celui d'Ignace Dalle est éminemment sympathique, parce qu'il fait parler des Marocains de divers

milieux de leur vie quotidienne, de leurs soucis, de leurs rêves et déceptions. Pour un auteur qui, au départ, vise à « *mieux faire la différence entre ce qui ressort du système et ce qui ressort de l'homme* », le jugement sur le défunt roi est sévère, à l'arrivée. « *Tout cela témoigne d'un mépris souverain pour le peuple, à l'image du fonctionnement pendant près de quatre décennies de ce monarque d'une autre époque.* » Mais il a suffi d'enlever le nom de Hassan II de la couverture de l'édition marocaine pour que le livre soit autorisé à la vente au royaume. 1961-1999. Une espérance brisée. Expurgée du responsable qu'il désigne, la vérité d'Ignace Dalle est tolérée au « nouveau » Maroc de l'après-Hassan II. On ne saurait pas mieux résumer la transition en cours.

Ancien communiste, toujours révolutionnaire, le poète Abdellatif Laâbi, qui vit en France depuis 1984, après huit ans de prison et quatre ans d'attente d'un passeport, a rassemblé ses écrits politiques. Têtu, il veut croire que « *le laminoir de la répression* » n'a pas écrasé la foi en des lendemains meilleurs. « *Les victimes, du fait de l'oppression qu'elles subissent, sont en situation d'être les gardiennes du rêve de justice* », estime-t-il. « *Le sens de l'humain est leur seul capital.* » S'il a raison, l'avenir du Maroc ne manquera pas d'investisseurs.

Stephen Smith

★ Le Maroc en transition, de Pierre Vermeren (La Découverte, 250 p., 18,29 € [120 F]) ; *La Vie politique au Maroc*, de Bernard Cubertafond (L'Harmattan, 180 p., 13,72 € [90F]) ; *Le Règne de Hassan II, 1961-1999, Une espérance brisée*, d'Ignace Dalle (Maisonneuve & Larose et, au Maroc, éd. Tarik, 310 p., 19,81 € [130 F]) ; *Les Rêves sont têtus, écrits politiques, d'Abdellatif Laâbi* (éd. Paris-Méditerranée et, au Maroc (éd. EDDIF, 200 p., 16,76 € [110 F]).

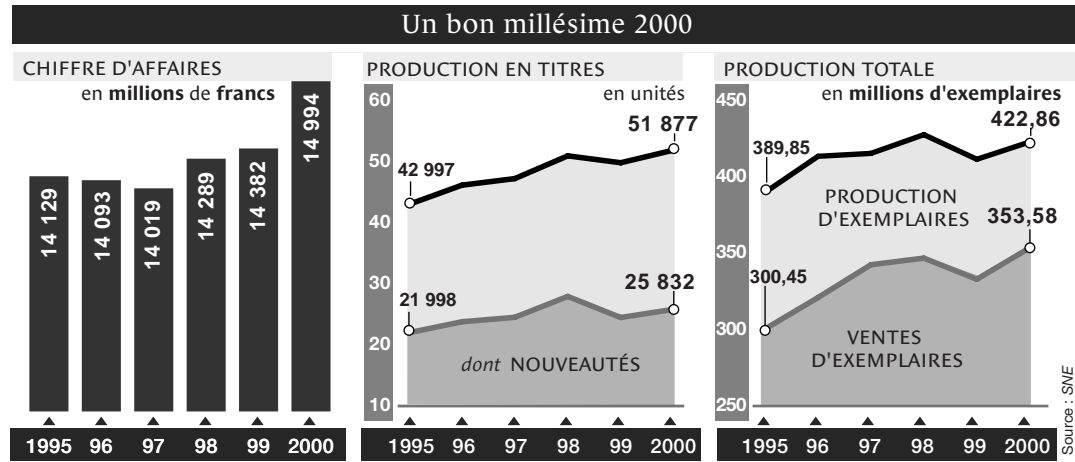
L'inflation éditoriale rencontre l'embellie économique

Plus de 1000 livres en deux mois ! Pour la première fois depuis longtemps, la surproduction s'inscrit dans un net regain d'activité de l'édition

La rentrée croule sous les livres et les chiffres. Chaque année, ou presque, les éditeurs envoient de plus en plus de livres, en espérant décrocher des prix littéraires, s'installer dans les listes de meilleures ventes ou proposer le livre surprise de l'année. Beaucoup se lamentent de cet afflux, et, a priori, rien ne change. Les chiffres sont vertigineux. Plus de 1000 livres grand public paraissent en deux mois, parmi lesquels, près de 500 documents et 575 romans, dont 369 romans français, selon les chiffres publiés par le magazine professionnel *Livres Hebdo*. Sans compter les livres pratiques, les bandes dessinées, etc. Bien peu seront élus, bénéficieront d'articles de presse et verront leurs livres placés en évidence chez les libraires. Mais tout le monde veut en être.

Beaucoup courent d'ores et déjà pour les places d'honneur. Car cette année la première place est prise d'emblée - de loin - par Michel Houellebecq. La demande du public et des libraires est considérable. Après un premier tirage à 60 000 exemplaires, Flammarion a déjà réimprimé plusieurs fois pour atteindre 170 000 exemplaires, moins d'une semaine après la mise en vente, vendredi 24 août.

Mais Houellebecq est bien sûr une exception. La plupart des livres de la rentrée auront à peine accès aux tables des libraires. Claude Cherki, PDG du Seuil, tranche : « Chaque année, c'est pareil, il y a 20 livres qui s'en sortent, 50 qui surnagent et 150 qui ne décollent pas, mais on ne sait jamais ».



va gagner et qui va être écopé. Ça ne sert à rien de s'en lamenter. » « Tous ces livres qui arrivent d'un coup, c'est vrai que ça fait mal, explique Jacques Fourest, de la librairie Géronimo de Metz, mais c'est le système qui est comme ça et c'est assez excitant. Il y a toujours des livres inattendus qui émergent, qui sont choisis par le public. Ce qui est terrible c'est de penser aux cartons de retour qu'on préparera en octobre. »

Denis Bénévnt, patron des librairies L'Arbre à lettres, est plus réservé, en constatant que « septembre est un petit mois pour la librairie » : « On a gardé un calendrier qui fonctionne depuis de nombreuses années, qui est calqué sur la rentrée scolaire mais qui ne correspond à rien. Nous avons de plus en plus de clients pendant l'été, les gens ont du temps pour lire et aucun livre ne paraît à ce moment-là. » Plusieurs éditeurs envisage-

raient volontiers d'autres périodes de lancement de livres pour désengorger la rentrée, notamment avant l'été, mais le pas est difficile à franchir. Flammarion n'a pas songé à avancer la parution du Houellebecq. « Tout le système tourne autour de la rentrée. Nous sommes frileux. Personne n'a le courage de sortir les livres avant l'été », reconnaît Alain Flammarion, directeur d'Union-Distribution.

« La surproduction éditoriale lors de la rentrée romanesque n'est pas le phénomène le plus grave, tempère François Rouet, auteur du *Livre, mutations d'une industrie culturelle*

(La Documentation française, 2000), la richesse de l'offre fait partie de la dimension de l'offre. Elle a une valeur économique. On propose des livres qu'on attend et aussi qu'on n'attend pas. Evidemment, cela ne doit pas justifier certaines dérives. »

Derrière cette profusion de livres peut en effet se cacher une inquiétante fuite en avant, qui permet à des éditeurs d'améliorer leur trésorerie et leur chiffre d'affaires sur le dos des libraires qui payent les livres deux mois après leur réception, mais ne sont remboursés en cas de retour que l'an-

née suivante. Le plus alarmant, c'est que cette inflation a eu lieu en pleine récession. Le tirage moyen d'un livre n'a cessé de baisser, passant entre 1995 et 2000, de 8 991 exemplaires à 8 151 exemplaires.

Cette année pourtant, les chiffres inflationnistes s'inscrivent dans un contexte différent, puisque l'édition connaît une véritable embellie. La chose est inhabituelle, tant le déclin du livre semblait inexorable. Un responsable du monde de l'édition, habitué à égrener des litanies de mauvaises nouvelles, avouait l'an dernier : « Je ne sais pas comment faire, les chiffres sont bons ! »

2000 a été une année exceptionnelle pour l'édition. Les statistiques publiées par le Syndicat national de l'édition (SNE) pendant l'été montrent une hausse du chiffre d'affaires de 4,3 %, avec près de 15 milliards de francs (2,28 milliards d'euros). Le nombre d'exemplaires vendus a augmenté de 6,2 %, alors que la production ne progresse que de 2,8 %. Cela indique qu'au-delà du miroir déformant de la rentrée littéraire apparaît un mouvement de limitation de la production. L'année 1999 avait même été marquée par une forte réduction, en titres comme en exemplaires. La production

en 2000 reste inférieure à celle de 1998, alors que les ventes et les recettes sont supérieures (voir graphique). Même lors de la rentrée littéraire, la plupart des grandes maisons ont stabilisé leur production. L'accroissement des chiffres est dû de plus en plus à l'arrivée dans la course de petits éditeurs, qui espèrent obtenir des succès de vente. Ceux-ci bénéficient de structures de distribution - généralement rattachées à des éditeurs - qui leur donnent les moyens d'être présents lors de ces rentrées.

« Le livre retrouve la place qu'il perdait depuis dix ans. On assiste à un retour au livre, dans le public », explique Serge Eyrolles, président du SNE. Le mouvement s'est poursuivi depuis le début de l'année 2001. De juillet 2000 à juin 2001, la vente de livres a augmenté de 6 % - alors que celle du commerce non alimentaire n'est que de 3 % -, selon *Livres Hebdo*, qui note que cela « constitue un record depuis la création de notre baromètre mensuel il y a neuf ans ». Réajustement, embellie, retournement de conjoncture ? En 2002, l'édition devra à la fois affronter le passage à l'euro et une année électorale, généralement peu propice au commerce du livre.

Alain Salles

A L'ETRANGER :

● MEXIQUE : un jury pur et dur pour le prix Joaquín Mortiz

Le premier Grand Prix du roman des éditions Joaquín Mortiz n'a pas pu être attribué cette année. Le jury, composé des écrivains Carlos Fuentes, Jorge Volpi, Ignacio Padilla et Silvia Molina, et de l'éditeur Jesús Anaya, n'ayant pas trouvé parmi les œuvres présentées celle qui aurait réuni toutes les conditions nécessaires, a demandé à la maison d'édition de reporter à l'an prochain les 250 000 pesos prévus (30,172.26 €) pour avoir le temps de continuer à rechercher « le grand roman qui refléterait le mieux la richesse et la vitalité de la littérature mexicaine actuelle ». Le prix du Premier Roman avait eu le même sort l'an passé pour sa cinquième édition, et c'est ce qui avait donné lieu à son remplacement par le Grand Prix du roman.

● ÉTATS-UNIS : Chicago à l'heure de l'oiseau moqueur

À l'initiative de la Bibliothèque publique, tous les habitants de Chicago sont invités à lire *To Kill a Mockingbird*, l'unique roman de Harper Lee (« Tuer un oiseau moqueur » traduit en français sous le titre *Alouette, je te plumerai*) qui a obtenu en 1960 le prix Pulitzer et a été un immense succès. Ce roman, qui retrace la vie d'un village en Alabama pendant les années 1930 et pose avec acuité le problème du racisme, fait partie des « classiques » de la littérature américaine. On peut d'ailleurs regretter qu'il ne soit plus disponible en français. Cette opération aura lieu pendant la Semaine du livre (du 8 au 14 octobre) qui a pour objectif d'inciter tous les habitants d'une même ville à lire, vivre et commenter le même ouvrage. Un exemple à suivre ?

L'ÉDITION FRANÇAISE

● **Nouveau directeur général pour Flammarion.** Gilles Haëri, ancien directeur général adjoint de Dunod et Dalloz, est nommé directeur général des éditions Flammarion. Il remplace Danièle Nees, qui avait quitté ses fonctions fin février (« Le Monde des livres » du 2 mars). Diplômé de l'École centrale de Paris, titulaire d'un mastère HEC et agrégé de philosophie, Gilles Haëri a commencé sa carrière chez Dunod en 1996, où il a occupé des responsabilités éditoriales et dans le développement. Il a également travaillé à la direction de la stratégie de Vivendi Universal Publishing. Il est placé sous la responsabilité de Frédéric Morel, directeur général de l'ensemble du groupe Flammarion (Casterman, J'ai lu, etc.), qui a été racheté par l'italien Rizzoli en octobre 2000.

● **Martin Winckler en feuilleton sur Internet.** POL lance sur son site Internet un nouveau feuilleton signé Martin Winckler, *Légendes*, qui sera en ligne quotidiennement - et gratuitement - à partir du 3 septembre, pendant 173 jours. POL va publier en octobre une version augmentée de son précédent feuilleton, *La République de Mek-Ouyes*, de Jacques Jouet. Le livre de Martin Winckler devrait sortir en mars 2002 (www.pol-editeur.fr).

AGENDA

● **LES 6, 7 ET 8 SEPTEMBRE. ÉTONNANTS VOYAGEURS.** A Mis-soula (Etats-Unis), pour la deuxième année consécutive, auront lieu les rencontres Etonnants voyageurs de Saint-Malo, dirigées par l'écrivain Michel Le Bris, dans le cadre du *Montana Festival of the Book*. Huit écrivains francophones participeront aux débats, lectures et ateliers avec leurs homologues américains. Une journée spéciale leur sera consacrée le 6 septembre (rens. : 02-23-21-06-21).

● **LES 7, 8 ET 9 SEPTEMBRE. CLAUDEL.** Au château de Brangues (38) se déroulent les rencontres claudéliennes sur le thème « Paul Claudel et le Japon » avec conférences, table-ronde, exposition et théâtre inspirés par l'œuvre et le séjour de l'écrivain au Japon. (rens. et inscriptions auprès de l'Association des amis du Château de Brangues : 04-74-80-55-16).

● **DU 7 SEPTEMBRE AU 20 OCTOBRE. POÉSIE CONCRÈTE.** A Marseille, au Centre international de poésie de Marseille (CIPM) se tiendra une exposition sur la poésie concrète brésilienne présentant les œuvres d'Augusto de Campos. Le CIPM et le Web Art proposent un spectacle « verbivocavisuel » de l'écrivain brésilien : *Poésie est risqué* (à 20 heures, Web Bar, 114, rue de la République, 13002 Marseille ; ren. : 04-96-11-65-11 ou www.w.webbar.fr).

Rentrée française 2001

PIERRETTE FLEUTIAUX
Des phrases courtes, ma chérie

ALAIN LORNE
Le Petit Gaulliste

MALIKA WAGNER
Le Château d'eau

MURIEL CERF
La Femme au chat

JEAN DEBERNARD
Simple soldats

GUILLAUME LE TOUZE
Tu rêves encore

ARNO BERTINA
*Le Dehors
ou la migration des truites*

ACTES SUD